



MOBILISATION FÉMININE ET RÉGIONALITÉ : TRAJECTOIRE DE L'UNION
CATHOLIQUE DES FERMIÈRES (UCF), DES CERCLES D'ÉCONOMIE
DOMESTIQUE (CED) ET DE L'ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET
D'ACTION SOCIALE (AFÉAS) AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN, 1944-1976

par Håxan Bondu

Mémoire présenté à l'Université du Québec à Chicoutimi en vue de l'obtention du grade de
Maître ès art (M.A.) en études et interventions régionales

Québec, Canada

© Håxan Bondu, 2023

RÉSUMÉ

Dans ce mémoire, nous proposons d'analyser le parcours de trois associations féminines, soit l'Union catholique des fermières (UCF), les Cercles d'économie domestique (CED) et l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS). À partir d'archives et d'entretiens oraux, nous présentons une perspective régionale sur l'évolution de ces regroupements féminins et tentons de comprendre leur impact au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Cette recherche met en lumière la trajectoire de nombreuses femmes qui, entre 1944 et 1976, s'engagent dans leur milieu et apprennent à se positionner sur les enjeux de leur époque.

Les femmes qui s'engagent dans l'UCF, les CED et l'AFÉAS sont généralement des femmes mariées, mères et âgées de plus de 35 ans. En faisant partie de ces regroupements, elles développent non seulement des solidarités féminines, mais elles améliorent aussi divers savoir-faire (arts ménagers, économie domestique, gestion d'organisation, éducation civile). Les connaissances et les compétences que les femmes acquièrent en étant membres de l'UCF, des CED ou de l'AFÉAS leur donnent confiance afin de s'engager dans l'espace public.

Avant les années 1960, plusieurs revendications faites par les organisations concernent des enjeux traditionnellement féminins, comme l'éducation, la santé et la famille. Les femmes se positionnent tout d'abord dans les causes dont elles considèrent avoir l'expertise. À cela s'ajoute un intérêt croissant pour l'amélioration des conditions des femmes à partir de la fin des années 1950. L'UCF, les CED et l'AFÉAS exigent, entre autres, que les femmes puissent investir les lieux de décisions et poser leur candidature pour des postes habituellement réservés aux hommes.

Nos constats montrent que l'UCF, les CED et l'AFÉAS servent de véhicules sociopolitiques pour plusieurs femmes. La contribution de ces organisations est d'autant plus significative pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean, puisque la mobilisation féminine et féministe y est très peu diversifiée et active avant les années 1960. En évoluant au fil des années vers un engagement plus politique, ces organisations féminines ont certainement permis aux femmes de cette région de s'engager à l'extérieur de leur foyer et de se définir davantage comme citoyennes actives.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|------|
| RÉSUMÉ | ii |
| TABLE DES MATIÈRES | iii |
| LISTE DES FIGURES | v |
| LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES | vi |
| DÉDICACE | vii |
| REMERCIEMENTS..... | viii |
| INTRODUCTION | 1 |
| CHAPITRE 1 HISTORIOGRAPHIE ET PROBLÉMATIQUE | 7 |
| 1.1 Bilan historiographique | 8 |
| 1.1.1 Femmes et ruralité | 8 |
| 1.1.2 Histoire régionale et mouvements sociaux régionaux..... | 18 |
| 1.1.3 Mouvement de femmes et féminismes | 28 |
| 1.2 Problématique | 34 |
| 1.3 Méthodologie et collecte de données | 38 |
| CHAPITRE 2 CRÉATIONS, STRUCTURES ET RELATIONS DE L’UCF, L’UCFR ET DES CED (1944 – 1966) | 42 |
| 2.1 Création de l’UCF et de l’UCFR (1944-1966) | 45 |
| 2.1.1 Structures et projets de l’UCF et de l’UCFR (1944-1966)..... | 48 |
| 2.2 Création et fonctionnement des CED (1952-1966)..... | 50 |
| 2.3 Relations avec l’Église et les autres regroupements catholiques | 53 |
| 2.4.1 Relations avec l’UCC et les jeunesses catholiques | 57 |
| 2.5 Relations et dynamiques avec les Cercles de fermières..... | 61 |
| 2.6 Conclusion..... | 63 |
| CHAPITRE 3 MEMBRES, ÉDUCATION ET ENGAGEMENTS DANS L’UCF, L’UCFR ET LES CED (1944 – 1966)..... | 66 |
| 3.1 Portrait des membres..... | 67 |
| 3.1.1 Les chiffres de l’UCFR et des CED | 71 |
| 3.2 Quelques figures de proue particulièrement marquantes | 74 |
| 3.2.1 Gilberte Pedneault | 75 |
| 3.2.2 Eugénie Lapointe..... | 76 |
| 3.2.3 Bernadette Fortin | 79 |

| | |
|--|------------|
| 3.3 Éducation et sociabilité | 81 |
| 3.3.1 Formations et arts ménagers | 81 |
| 3.3.2 Sortir de son foyer : un geste intentionnel? | 87 |
| 3.4 Engagements dans d'autres organisations..... | 89 |
| 3.5 Conclusion..... | 93 |
| CHAPITRE 4 ENJEUX SOCIOPOLITIQUES : PRISES DE POSITION ET ACTIONS CIVIQUES DE L'UCF, DE L'UCFR ET DES CED (1944 – 1966) | 95 |
| 4.1 La modestie et les bonnes mœurs..... | 96 |
| 4.2 La ruralité | 101 |
| 4.3 La famille et les enfants | 105 |
| 4.4 L'éducation | 109 |
| 4.4.1 Le dossier de la lutte pour l'électrification des écoles (1948-1952) | 110 |
| 4.5 Et qu'en est-il de la condition féminine? | 114 |
| 4.6 Conclusion..... | 120 |
| CHAPITRE 5 CONTINUITÉS ET CHANGEMENTS AU DÉBUT DE L'AFÉAS | 122 |
| 5.1 Une fusion entre l'UCFR et les CED... sans les Cercles de fermières..... | 122 |
| 5.1.1 Une décision qui ne fait pas l'unanimité | 125 |
| 5.2 L'AFÉAS : une association qui s'inscrit dans la continuité | 127 |
| 5.2.1 Un détachement progressif de la religion et du clergé catholique..... | 128 |
| 5.2.3 Des relations changeantes avec l'écosystème associatif | 132 |
| 5.3 Une nouvelle génération de membres | 134 |
| 5.4. De nouveaux enjeux sociopolitiques..... | 137 |
| 5.4.1 Des revendications et une mobilisation sociale en évolution | 140 |
| 5.5 L'AFÉAS, une association féministe? | 145 |
| 5.6 Conclusion..... | 150 |
| CONCLUSION..... | 152 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 159 |
| CERTIFICATION ÉTHIQUE..... | 165 |
| ANNEXE #1 – GUIDE D'ENTRETIEN | 166 |
| ANNEXE #2 – ENTRETIENS..... | 168 |

LISTE DES FIGURES

| | |
|--|----|
| Figure 1. Congrès Diocésain au Sacré-Cœur de Chicoutimi, 1956..... | 52 |
| Figure 2. Exposition du premier cours d'art culinaire du CED de Dolbeau..... | 85 |

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

AFÉAS Association féminine d'éducation et d'action sociale

CED Cercles d'économie domestique

FFQ Fédération des femmes du Québec

UCC Union catholique des cultivateurs

UCF Union catholique des fermières

UCFR Union catholique des femmes rurales

UPA Union des producteurs agricoles

DÉDICACE

À mes grands-mères.

À toutes celles que j'ai rencontrées.

REMERCIEMENTS

Merci énormément à François-Olivier Dorais et à Louise Bienvenue. Je vous suis sincèrement reconnaissante de m'avoir dirigée dans ce projet de recherche. Merci pour votre écoute, pour vos conseils et pour votre soutien.

Merci aux sociétés historiques du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Je tiens à souligner en particulier le travail remarquable de la Société historique du Saguenay, de la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean et de la Société d'histoire et généalogie de Maria-Chapdelaine.

Merci à l'AFÉAS Saguenay–Lac-Saint-Jean et à toutes les membres qui m'ont guidé à travers ma recherche. Merci spécialement à Hélène, Jeanna, Françoise, Marguerite et Andrée.

Merci beaucoup à Nicolas, ma *faculty wife*, qui a toujours cru en l'importance de mon projet. Je ne te remercierai jamais assez pour le support, le réconfort et toutes les relectures que tu as accepté de faire (et ce, même à la dernière minute).

Merci à mon père pour le soutien. Nos conversations sur ma recherche et la maîtrise m'ont souvent motivé à persévérer.

Merci à tous.tes les ami.e.s qui m'ont aidé, inspiré, encouragé.

Merci au Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) pour le financement de ce projet.

Merci profondément à Karine Hébert et à François Guérard pour leurs précieux commentaires.

INTRODUCTION

Grâce au travail accompli par de nombreuses historiennes, nous avons aujourd'hui un portrait de plus en plus clair de l'histoire des femmes au Québec. Cette histoire présente tout de même encore de nombreux angles morts, à commencer par celui de la réalité des femmes évoluant en milieu régional. C'est ce sujet que nous souhaitons, bien modestement, contribuer à éclairer avec la présente enquête.

Lorsque nous avons entamé ce projet de recherche, la question qui nous animait était la suivante : comment les femmes se sont-elles mobilisées tout au cours de l'histoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean? Obtenir une réponse à cette question, aussi simple soit-elle, n'était pas facile, car l'impact des nombreux changements sociaux du Québec d'après-guerre sur les femmes habitant à l'extérieur des grands centres urbains restait un sujet peu documenté. Ces femmes des milieux ruraux, voire celles des régions plus éloignées, furent-elles passives devant ces changements ou y ont-elles participé? Dans une région plutôt isolée comme le Saguenay–Lac-Saint-Jean, quel était l'état des mobilisations féminines au commencement de ce qu'on nommera la deuxième vague du féminisme¹? Il faut tout d'abord rappeler qu'il n'y a pas de mouvement féministe structuré avant les années 1960 au Saguenay–Lac-Saint-Jean. La seule organisation de femmes pouvant être identifiée comme féministe, selon le collectif féministe La Chambarde, serait « les Salonnières ». Il s'agit d'une

¹ La « deuxième vague » est une appellation utilisée afin de périodiser l'ensemble des luttes féministes débutant lors des années 1960 dans le monde occidental. Suivant la première vague, qui désigne quant à elle surtout l'ensemble des démarches pour le suffrage féminin avant 1945, cette seconde vague représenterait la renaissance du mouvement féministe ainsi que l'arrivée de nouvelles revendications, notamment en lien avec la sexualité, la famille et les violences sexuelles. Or, cette périodisation du mouvement féministe ne fait pas l'unanimité puisqu'elle tend à gommer la pluralité des regroupements et des idéologies féministes au sein même de ces périodes.

organisation établie à Alma dans les années 1930. Celle-ci regroupait une quinzaine de femmes qui tenaient des salons et qui étaient généralement alliées ou mariées à des hommes de pouvoir². Ces femmes se seraient positionnées en faveur du droit de vote, alors que peu d'individus défendaient cette position dans la région et ailleurs au Québec à la même époque³. Ce sera d'ailleurs à partir des Salonnières que se créera la première association de femmes libérales dans la région, à Alma plus précisément, en 1948⁴. Les objectifs de ces associations féminines sont alors « la politisation des femmes, la défense de leurs droits et de leur place au sein de cette chasse-gardée masculine qu'est la politique ⁵».

L'absence de mouvement féministe bien structuré au Saguenay–Lac-Saint-Jean ne signifie pas pour autant que les femmes de la région ne pouvaient pas s'engager autrement. Avant les années 1930, il y a toutefois très peu d'organisations féminines dans la région. On compte les Dames de Sainte-Anne, un regroupement axé sur la prière créé en 1889, et les Cercles de fermières, une initiative connue du ministère de l'Agriculture en 1915 pour contrer l'isolement des femmes et l'exode rural. La Ligue catholique féminine, une organisation de bienfaisance et de moralité, fait quant à elle sa place au Saguenay–Lac-Saint-Jean en 1929 et compte déjà plus de 2000 membres l'année suivante. Le début des années 1930 marque aussi la création d'autres organisations catholiques, comme les Jeunesses catholiques (masculines et féminines) et les Filles d'Isabelle. On observe donc que les organisations féminines majeures présentes au Saguenay–Lac-Saint-Jean sont, à ce moment-là, pour la plupart liées à l'Église catholique et ne sont pas natives de la région.

² Productions La Chambarde, *Histoire du mouvement des femmes au Saguenay–Lac-Saint-Jean*, Jonquière, Les productions La Chambarde Inc., 1988, p. 92.

³ *Ibid.*, p. 92-93.

⁴ *Ibid.*, p. 97.

⁵ *Ibid.*, p. 97.

Notre curiosité nous a néanmoins poussé à nous demander si l’histoire de ces associations féminines, aussi catholiques soient-elles, ne contiendrait pas les germes d’un engagement politique féminin, notamment lorsque celles-ci vivent l’époque effervescente des années 1960 et 1970. Pourrait-on retracer, dans leurs actions et leur vision du monde réputée plus conservatrice, les origines du féminisme politique contemporain, et ce, en dépit du fait qu’elles vivent plutôt mal le passage aux années 1960 alors que l’Église catholique est entraînée dans une restructuration majeure, particulièrement au Québec?

Pour éclairer cette question, de même que celle se rapportant à l’histoire des mobilisations féminines régionales, notre attention s’est portée dans ce mémoire vers l’Union catholique des fermières (UCF), une organisation rurale créée en 1944, et vers les Cercles d’économie domestique (CED), une organisation urbaine créée en 1952. Celles-ci fusionneront en 1966 au sein de l’Association féminine d’éducation et d’action sociale (AFÉAS), l’une des organisations féminines majeures des années 1960 au Québec. Ces trois regroupements sont particulièrement actifs et populaires au Saguenay–Lac-Saint-Jean, jouissant d’une implantation bien répartie sur l’ensemble du territoire par le biais de leurs divers comités. C’est dire que cette région et ces organisations féminines semblent nous offrir un point d’observation privilégié pour comprendre l’évolution des mouvements féminins régionaux et, en particulier, pour saisir la manière dont ils ont dû négocier les grandes transformations d’après-guerre.

En quête d’une histoire régionale de l’AFÉAS, nous nous sommes tournée vers les archives locales et régionales disponibles à la Société historique du Saguenay, à la Société d’histoire du Lac-Saint-Jean et à la Société d’histoire et généalogie de Maria-Chapdelaine. Ces archives, cédées aux sociétés d’histoire de la région par l’AFÉAS Saguenay–Lac-Saint-

Jean, mais aussi par d'anciennes membres, sont nombreuses et regorgent d'importantes informations pour une meilleure compréhension de ce mouvement féminin à l'échelle locale et régionale⁶. Comprendre la mobilisation féminine à l'échelle du territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean est d'autant plus pertinent que cette région fut, à plusieurs reprises, un lieu fertile pour les mouvements féminins ruraux au Québec⁷.

Dans le cadre de ce mémoire, nous chercherons donc à documenter l'histoire d'une organisation féminine catholique rurale (UCF et UCFR) et d'une organisation féminine catholique urbaine (CED) au Saguenay–Lac-Saint-Jean, notamment au regard de leur évolution vers une organisation féminine laïque qui deviendra davantage active socialement et politiquement (AFÉAS). L'examen de cette trajectoire, réalisé à partir de publications, d'archives locales, régionales et nationales, ainsi que de récits oraux, a pour but de mieux comprendre la mobilisation des femmes dans un contexte régional au moment où le passage aux années 1960 au Québec amène son lot de transformations sociales et politiques. Subsidiairement, cette enquête nous permettra aussi de réfléchir à des questions historiographiques plus larges, qui concernent tantôt la manière dont on doit, du point de la méthode historique, appréhender les mouvements féminins ruraux et régionaux, tantôt la

⁶ Nous entendons par échelle locale tout ce qui est plus précis et petit que la région (paroisse, municipalité, secteur particulier de la région) et par échelle régionale l'ensemble du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

⁷ Plusieurs mouvements ruraux féminins ont une histoire liée à cette région. Le Saguenay–Lac-Saint-Jean est la région accueillant les deux premiers Cercles de fermières au Québec (Roberval et Chicoutimi en 1915) en plus d'être l'une des régions les plus actives pour ce regroupement. La première présidente provinciale de l'UCF est une femme d'Hébertville et les CED, mouvement classé comme urbain mais populaire dans les régions de colonisation, sont inspirés d'une organisation féminine de Kénogami. Une femme de Dolbeau siège aussi sur le premier conseil national de l'AFÉAS au moment de sa création en 1966.

contribution de ces mouvements aux grandes mutations du féminisme québécois d'après-guerre.

Pour ce faire, nous allons, dans un premier temps, présenter un bilan historiographique en trois thématiques : femmes et ruralité, histoire régionale et mouvements sociaux régionaux, mouvement de femmes et féminismes. À la suite de cette recension des écrits, nous exposerons notre problématique et notre méthodologie de recherche. C'est une fois ces bases établies que nous débiterons, au second chapitre, la présentation de notre recherche par l'histoire de l'UCF, de l'UCFR et des CED. Il sera question de comprendre la création de ces organisations et d'analyser leurs dynamiques internes et externes, soit les relations de ces organisations entre elles et avec d'autres acteurs locaux et nationaux. Cela nous permettra d'en connaître davantage sur les regroupements alliés à l'UCF, l'UCFR et aux CED, en plus de mieux saisir les rapports de pouvoir entre ces organisations féminines et les acteurs importants (Église, autres organisations catholiques). Le troisième chapitre abordera quant à lui les effectifs de l'UCF, de l'UCFR et des CED. L'objectif sera d'en dévoiler davantage sur les femmes engagées dans ces organisations et de comprendre leurs motivations à le faire. Cela mettra aussi en lumière les connaissances et les compétences acquises par ces membres durant leurs années d'implication. Cette meilleure compréhension des organisations féminines et de leurs effectifs nous permettra d'aborder au chapitre 4 les enjeux sociopolitiques de l'UCF, de l'UCFR et des CED et leurs prises de position. Cela nous aidera à comprendre les idées priorisées par ces regroupements et à analyser les mécanismes mis en place pour les mettre de l'avant. Enfin, nous étudierons au dernier chapitre le processus de fusion dans les années 1960 menant à la création de l'AFÉAS. Il s'agira ici de comprendre la dynamique de changement et de continuités entre les anciennes

associations féminines et la nouvelle, notamment en rapport avec les éléments observés dans les précédents chapitres.

Nous espérons que la présente recherche permettra d'approfondir les connaissances sur l'histoire des femmes au sein de l'histoire régionale et de l'histoire rurale, mais aussi d'enrichir les savoirs de l'histoire rurale et de l'histoire régionale à travers l'expérience historique spécifique des mouvements féminins. En effet, notre enquête propose de mettre en dialogue l'histoire des femmes et la régionalité, chose peu courante dans l'historiographie, étant entendu que l'histoire du mouvement des femmes au Québec s'est, jusqu'à présent, surtout centrée sur l'étude des regroupements urbains. Ce mémoire tentera aussi de démontrer la complexité des mouvements féminins ruraux au-delà des préjugés antiféministes et conservateurs qu'on leur prête. En termes de pertinence scientifique, il permettra aussi la mise en valeur des archives locales et régionales de l'UCF, de l'UCFR, des CED et de l'AFÉAS.

CHAPITRE 1 HISTORIOGRAPHIE ET PROBLÉMATIQUE

L'histoire des femmes en milieu régional, et plus particulièrement au Saguenay–Lac-Saint-Jean, reste un terrain de recherche encore peu exploré : l'historiographie régionale québécoise, développée notamment à travers l'important chantier sur l'histoire des régions du Québec de l'Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), compte peu de femmes historiennes et reste encore majoritairement cantonnée aux enjeux économiques, structurels et institutionnels sans souci particulier pour l'histoire des femmes et du genre¹. Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, l'histoire des femmes se trouve d'ailleurs passablement négligée par les grandes synthèses historiques régionales².

Il existe néanmoins des travaux, en particulier en histoire des femmes, en histoire rurale et en histoire des mouvements sociaux, susceptibles de nous fournir quelques pistes. Nous débuterons donc ce chapitre par un bilan historiographique dans lequel nous chercherons à comprendre la contribution de ces écrits à notre recherche. S'ensuivra la formulation de notre problématique où nous exposerons plus en détail les questionnements et les hypothèses qui ont motivé ce mémoire. Enfin, ce chapitre se terminera sur une présentation de notre méthodologie de recherche. Il sera alors question des formalités et du

¹ Christine Hudon avait d'ailleurs critiqué les synthèses de l'IQRC qui ne permettaient pas, selon son analyse, de démontrer l'existence de cultures régionales, particulièrement en ce qui concerne la religion. L'histoire sociale et culturelle semble donc être un angle mort important dans ces synthèses. Voir Christine Hudon, « L'histoire religieuse des régions du Québec, bilan et perspectives », *Études d'histoire religieuse*, vol. 67, 2001, p. 41.

² Les trois synthèses du Saguenay–Lac-Saint-Jean étant : Camil Girard et Normand Perron, *Histoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), 1989, Gaston Gagnon, *Au Royaume de Saguenay et du Lac-Saint-Jean : une histoire à part entière, des origines à nos jours*, Québec, Les Éditions GID, 2013 et Jacques Ouellet, *Le Saguenay–Lac-Saint-Jean*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009.

processus de notre recherche, notamment en ce qui concerne les entretiens oraux et les archives utilisées.

1.1 Bilan historiographique

Afin d'établir le cadre historiographique de notre recherche, nous présenterons un bilan des contributions les plus pertinentes, et ce, au regard de trois thématiques. Chacune, bien entendu, recouvre une dimension importante de notre recherche. Tout d'abord, nous nous pencherons sur les diverses publications concernant l'histoire des femmes dans les milieux ruraux, principalement au Québec, mais aussi en France et en Belgique. Puisqu'une partie importante de l'histoire de l'UCF, de l'UCFR et de l'AFÉAS se situe en milieu rural, ce thème permet de mieux cerner les conditions féminines de ce milieu, mais aussi de comprendre les priorités des femmes paysannes. Nous aborderons ensuite l'historiographie régionale au Québec ainsi que les écrits concernant l'histoire des mouvements sociaux régionaux, particulièrement ceux portant sur les regroupements féminins dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Cette partie viendra préciser ce qui a déjà été fait en termes d'histoire régionale des femmes pour mieux cibler à la fois l'objet de notre recherche et notre contribution possible à cette histoire. Enfin, nous nous intéressons à certaines théories féministes qui ont analysé le mouvement des femmes. Ce dernier thème sert à cibler les notions qui nous permettront d'interpréter les observations de notre recherche.

1.1.1 Femmes et ruralité

Les connaissances que nous avons de l'histoire des femmes en milieu rural se retrouvent, globalement, dans trois types d'ouvrages : 1) les écrits sur l'histoire des femmes rurales; 2) les écrits sur l'histoire rurale qui abordent les femmes et; 3) les écrits sur l'histoire

des femmes qui abordent la ruralité. Dresser un bilan historiographique sur cette histoire a pour objectif de mieux cerner la réalité sociale et matérielle des femmes rurales au début du 20^e siècle jusqu'aux années 1970. Ce bilan nous permet aussi de mieux connaître la contribution des femmes à l'exploitation agricole pour la même période.

Dans les années 1970 et 1980, Martine Segalen publie une série d'ouvrages concernant l'histoire de la famille, du mariage et des relations en France, dont un ouvrage portant sur les relations conjugales entre homme et femme dans la société paysanne française. Intitulé *Mari et femme dans la société paysanne*, ce livre s'intéresse aux relations conjugales ainsi qu'aux rituels et aux conditions matérielles du mariage dans les milieux ruraux du 17^e siècle jusqu'au début du 20^e siècle. Segalen y aborde, entre autres, la répartition des tâches au sein du couple, particulièrement les travaux de la ferme, ainsi que la place des femmes dans les diverses sphères des milieux ruraux. L'autrice explique que, durant plusieurs années, la séparation sexuelle des tâches ne fut pas abordée par la recherche. Ainsi, l'image selon laquelle l'homme serait aux champs alors que la femme serait seulement affectée aux tâches domestiques fut longtemps entretenue, indépendamment des importantes nuances que suggère l'exploration des sources historiques³. Segalen aborde pour sa part avec plus de précisions les responsabilités des femmes dans le milieu rural et constate entre autres qu'en dehors des responsabilités ménagères au foyer, celles-ci sont généralement responsables des animaux et des produits artisanaux⁴. Les femmes peuvent aussi faire partie de la main-d'œuvre pour certaines tâches à prédominance masculine au besoin⁵. Pour Segalen, si le

³ Martine Segalen, *Mari et femme dans la société paysanne*, Paris, Flammarion, 1984 (1980), p. 88-89.

⁴ Elles s'occupent, entre autres, de nourrir les bêtes, de s'occuper des animaux de la basse-cour et de traire les vaches, ainsi que de confectionner et de vendre les produits comme le beurre et le fromage.

⁵ *Ibid.*, p. 88-93.

discours sur l'inactivité des femmes dans la production agricole fut autant répandu, c'est en partie parce que plusieurs folkloristes auraient plaqué la réalité bourgeoise du 19^e siècle, où la femme est considérée inactive et où l'homme seul fait vivre le ménage, sur la réalité paysanne⁶. Or, selon l'ethnologue française, les relations homme-femme et la division sexuelle des tâches dans les milieux ruraux diffèrent de la forte hiérarchie sexuelle vécue dans les milieux bourgeois.

En ce qui concerne la Belgique, l'article d'Eliane Gubin « Femmes rurales en Belgique, aspects sociaux et discours idéologiques, 19^e-20^e siècles », publié en 1996, démontre que la répartition sexuelle des tâches et des responsabilités dans le milieu rural est semblable à celle de la France à la même période étudiée par Segalen⁷. Elle ajoute aussi que beaucoup de tâches aux champs sont accomplies par les femmes seules ou à la fois par les hommes et les femmes⁸. Les femmes accomplissent donc plusieurs travaux avec les hommes, à l'exception du fauchage, du labourage, de l'entretien des chemins, des carrières et des terrassements, qui sont généralement des tâches exclusivement masculines⁹. Le recours à la main-d'œuvre féminine dans les champs est quelque chose de commun et même favorisé pour son faible coût. En dehors du travail de la ferme, les femmes rurales belges n'ont aucun repos : en plus des tâches domestiques, elles font aussi du filage, du tissage et du tricot. Le travail des femmes est d'ailleurs indispensable au bon roulement des fermes : si on voit

⁶ *Ibid.*, p. 171-172.

⁷ Lorsque Gubin aborde les travaux de la ferme réservés aux femmes, elle mentionne « le service des étables, la laiterie (beurre et fromage), la basse-cour (œufs et volailles), le jardin potager, le verger et les ruches (miel et hydromel) » en plus de la commercialisation des produits de la ferme. Voir Eliane Gubin. « Femmes rurales en Belgique. Aspects sociaux et discours idéologiques 19^e-20^e siècles », *Sextant*, vol. 5, 1996, p. 67.

⁸ Elle nomme alors le sarclage, le binage, la fenaison et la moisson.

⁹ *Ibid.*, p. 68.

souvent des fermes tenues par des femmes devenues veuves, les fermes tenues exclusivement par des hommes sont rares. C'est d'ailleurs pourquoi on cherchera à mobiliser les femmes lors des premiers signes d'exode rural¹⁰.

Au Québec, quelques publications s'intéressent exclusivement au travail des femmes dans le milieu agricole. En 1993, la recherche de Martine Tremblay tentait de comprendre la division sexuelle du travail entre 1840 et 1900 à partir de la presse agricole. Dans son article, Tremblay définit les espaces féminins comme étant « la maison et son environnement immédiat ¹¹ ». Cela comprend le potager, mais aussi la basse-cour et l'étable qui sont perçues comme un prolongement de la cuisine. Ce découpage entre l'espace féminin et l'espace masculin (qui comprend, quant à lui, surtout les champs) n'est pas exclusif : semblablement à ce que nous avons vu pour la France et la Belgique, certains contextes amènent aussi les femmes au Québec à travailler dans l'espace masculin et vice-versa. Cependant, la présence des hommes dans l'espace féminin est moins encouragée que l'inverse¹². À la fin du 19^e siècle, la mécanisation de l'agriculture permet l'élargissement de l'espace masculin au détriment du travail des femmes. Tremblay remarque d'ailleurs que les articles de journaux agricoles se rapportant aux poules ou aux vaches (dont l'élevage qui est, à partir de la mécanisation, considéré masculin) ne sont plus destinés à un public féminin à partir de 1890¹³. Cette étude de Martine Tremblay contribue à notre compréhension des

¹⁰ *Ibid.*, p. 69-71.

¹¹ Martine Tremblay, « La division sexuelle du travail et la modernisation de l'agriculture à travers la presse agricole, 1840-1900 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 47, n° 2, automne 1993, p. 226.

¹² *Ibid.*, p. 231.

¹³ *Ibid.*, p. 239.

responsabilités féminines agricoles et leur évolution. Toutefois, elle se limite au 19^e siècle, ce qui n'est pas la période de notre recherche.

La thèse de Rachel Caux, *L'argent du lait : Famille, genre et marché dans la région de Québec, 1870-1930*, permet quant à elle de mieux comprendre l'évolution de la division sexuelle de la fin du 19^e siècle jusqu'au début du 20^e siècle. C'est d'ailleurs en se concentrant sur une production traditionnellement féminine, soit celle de la production laitière, que Caux tâche d'analyser les changements sociaux que subiront les femmes au moment où l'agriculture au Québec est en transformation. Caux conclut, entre autres, que la modernisation de l'agriculture mène à des changements économiques, sociaux et culturels qui réduiront de plus en plus l'implication des femmes dans les responsabilités agraires en transférant celles-ci aux hommes¹⁴. Cela est d'ailleurs une tendance visible dans l'ensemble du milieu agricole nord-américain. Les conclusions de Caux, ainsi que celles de Martine Tremblay, démontrent aussi que la réduction des responsabilités féminines entre 1830 et 1930 dans les fermes au Québec a relégué davantage les femmes dans leur rôle de ménagère à l'intérieur du foyer.

D'autres informations en ce qui concerne le travail féminin rural peuvent être retrouvées dans les publications d'histoire rurale et d'histoire des femmes. Elles demeurent néanmoins parcellaires. En fait, l'histoire rurale au Québec demeure encore peu élaborée sous l'angle du genre, ce qui rend difficile la compréhension de la réalité des femmes dans ce milieu. L'histoire rurale ainsi que l'histoire agricole se sont plutôt développées sous

¹⁴ Rachel Caux, *L'argent du lait : Famille, genre et marché dans la région de Québec, 1870-1930*, Thèse en études québécoises, Université du Québec à Trois-Rivières, mars 2012, p. 333-334.

l'angle de l'économie, comme c'est le cas, par exemple, pour les monographies *L'Agriculture familiale au Québec* de Michel Morisset¹⁵ et *Industrie laitière et transformation agraire au Saguenay–Lac-Saint-Jean, 1870-1950* de Régis Thibeault¹⁶. Il existe tout de même certaines publications sur la vie rurale nous permettant d'en connaître davantage sur la réalité des femmes dans ces milieux, mais nous y reviendrons. À l'inverse, l'histoire des femmes n'aborde pas nécessairement les enjeux ruraux avec précision. Dans l'ouvrage de synthèse *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles* (1992) du Collectif Clio, qui est encore à ce jour la synthèse la plus étoffée portant sur l'histoire des femmes au Québec, la réalité des femmes rurales aux 19^e et 20^e siècles y est peu abordée, et ce, autant dans l'édition originale de 1982 que dans la réédition de 1992. Cette synthèse mentionne tout de même, à deux reprises, la réalité des femmes sur les fermes. Tout d'abord, lorsqu'on aborde la société rurale préindustrielle du 19^e siècle, on énumère les responsabilités des femmes en prenant exemple sur une ferme à Saint-Justin à la fin du 19^e siècle¹⁷. Avec l'aide des hommes, les femmes font la tonte des moutons et elles aident aussi au moment de la rentrée du foin en juillet¹⁸. La synthèse du Collectif Clio aborde aussi les femmes rurales lorsqu'elle se penche sur la place des femmes dans le mouvement de colonisation des régions de la fin du 19^e siècle et du début du 20^e siècle et sur la création des organisations de fermières. On attribue alors les travaux d'agriculture dite féminine à des domaines comme l'apiculture, l'aviculture,

¹⁵ Michel Morisset, *L'agriculture familiale au Québec*, Paris, L'Harmattan, 1987.

¹⁶ Régis Thibeault, *Industrie laitière et transformation agraire au Saguenay–Lac-Saint-Jean, 1870-1950*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2008.

¹⁷ On mentionne alors le filage, le tissage, le tricot, la traite des vaches, l'entretien du jardin, la plantation de tabac et la culture du lin comme étant des responsabilités attribuées spécifiquement aux femmes.

¹⁸ Collectif Clio, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Le Jour éditeur, 1992 (1982), p. 198-199.

l'horticulture, la floriculture, la mise en conserve, la culture du lin, la production de la laine et les jardins de plantes médicinales¹⁹. Ces travaux féminins sont aussi répertoriés dans l'ouvrage *Histoire du mouvement des femmes au Saguenay–Lac-Saint-Jean* du collectif La Chambarde lorsqu'on se penche sur les Cercles de fermières avant 1930 : « En 1927, 5845 femmes membres des fermières s'adonnent à l'horticulture, 5050 à l'aviculture, 687 à l'apiculture, 2650 à l'élevage des moutons, 1250 à la culture du lin et 3275 à la pratique du rouet et du métier. »²⁰

Certaines publications d'histoire rurale et d'histoire agricole abondent dans le même sens en ce qui concerne les travaux accomplis par les femmes. C'est le cas des monographies *La Vie rurale, 1866-1953* (2001), de Paul-André Leclerc et Jacques Saint-Pierre en collaboration avec les Archives nationales du Québec²¹, et des *Quatre Saisons dans la vallée du Saint-Laurent* (1988) de Jean Provencher²². Ce dernier ouvrage, destiné au grand public, aborde aussi la grossesse et l'accouchement dans les milieux ruraux²³. On y explique que les grossesses y sont vécues « dans le secret et le silence ²⁴» et que la femme enceinte est même perçue comme étant malade, au point où certains évitent de la visiter²⁵. Les femmes enceintes maintiennent donc leurs habitudes de vie durant leur grossesse afin de la cacher.

¹⁹ *Ibid.*, p. 326.

²⁰ Productions La Chambarde, *Histoire du mouvement des femmes au Saguenay–Lac-Saint-Jean*, Jonquière, Les productions La Chambarde Inc., 1988, p. 25.

²¹ On nomme comme tâches féminines le potager, le sarclage, le brayage du lin, la fabrication de textile et le lavage, la basse-cour, la traite manuelle des vaches (avant la mécanisation à partir des années 1940), l'écémage du lait et la préparation du beurre pour la famille.

²² On nomme, entre autres, le potager, la cueillette de petits fruits, la laiterie, la basse-cour, ainsi que le travail de la laine et du lin.

²³ Jean Provencher, *Les quatre saisons dans la vallée du Saint-Laurent*, Montréal, Boréal, 1988, p. 68-70.

²⁴ *Ibid.*, p. 69.

²⁵ *Ibid.*, p. 69.

L'accouchement est aussi caché. Celui-ci se fait même parfois exclusivement entre femmes, puisque les personnes présentes sont souvent la sage-femme accompagnée par une ou plusieurs femmes âgées de la famille (mère, grand-mère ou tante). La présence du médecin demeure l'exception²⁶.

L'article « La sexualité comme pratique et rapport social chez les couples paysans du Saguenay (1860-1930) », de Gérard Bouchard, s'intéresse lui aussi à la grossesse et à l'accouchement dans les milieux ruraux, en plus de la sexualité et de la contraception. À partir d'un corpus de plusieurs données orales, cette étude permet de mieux comprendre les aspects socioculturels de la sexualité des milieux ruraux au Saguenay–Lac-Saint-Jean de la fin du 19^e siècle jusqu'au début du 20^e siècle. Tout comme *Les Quatre Saisons dans la vallée du Saint-Laurent* de Jean Provencher, l'article de Bouchard révèle la méconnaissance et les tabous sexuels qui subsistent dans ces milieux. Tout d'abord, on y apprend que la très grande majorité des filles ignore « à peu près tout de l'amour physique, de la grossesse et des modalités de la naissance ²⁷ ». L'article aborde également les menstruations, qui se vivent elles aussi dans le silence et dans le secret. La plupart des filles ne découvrent les menstruations qu'au moment où celles-ci se manifestent; là aussi, le sujet est tabou, même entre femmes²⁸. Quant à la contraception « comme recours délibéré, rationnel, ayant pour effet de réduire significativement la fécondité ²⁹ », elle n'existe pas vraiment dans les familles paysannes à l'époque étudiée par Bouchard. Certaines techniques restaient néanmoins

²⁶ *Ibid.*, p. 70.

²⁷ Gérard Bouchard, « La sexualité comme pratique et rapport social chez les couples paysans du Saguenay (1860-1930) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54, n° 2, automne 2000, p. 193.

²⁸ *Ibid.*, p. 194.

²⁹ *Ibid.*, p. 198.

utilisées dans le but de restreindre le nombre de naissances³⁰, bien que plusieurs d'entre elles étaient formellement interdites par l'Église³¹.

En matière de fécondité, deux autres articles de Gérard Bouchard s'intéressent à la réalité paysanne au Saguenay–Lac-Saint-Jean : « Fécondité et alphabétisation au Saguenay et au Québec (XIX-XX^e siècles) », qu'il cosigne avec Raymond Roy, et « Pressions agraires et structures des ménages au Saguenay (1881-1931) ». Ceux-ci précisent plusieurs éléments importants quant à la constitution des familles au Saguenay–Lac-Saint-Jean, dont deux que nous aimerions souligner : les couples de cultivateurs ont davantage d'enfants³² et la natalité dans la région ne diminue pas entre 1881 et 1961³³. Ces informations s'avèreront pertinentes lorsque nous voudrions contextualiser la réalité familiale des femmes engagées au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

En plus d'être mères, les femmes rurales sont souvent agricultrices. La reconnaissance de leur travail est néanmoins difficile, car il n'y a pas de réelle division entre les travaux domestiques et les travaux de la terre : tous ces travaux se confondent dans le

³⁰ Ces techniques, majoritairement infructueuses, comprennent le prolongement de l'allaitement, l'abstinence, l'interruption du coït, les tentatives « pour faire descendre la semence » comme sautiller près du lit, nettoyer le vagin ou uriner après l'acte et la provocation d'une fausse couche au premier stade de la grossesse. Voir Gérard Bouchard, « La sexualité comme pratique et rapport social chez les couples paysans du Saguenay (1860-1930) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54, n° 2, automne 2000, p. 200-201.

³¹ *Ibid.*, p. 197.

³² Jusqu'en 1920, « la moyenne [d'enfants par couple] se situe entre 9 et 11 naissances vivantes, avec un écart stable d'un à deux entre cultivateurs et non-cultivateurs » au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Voir Gérard Bouchard et Raymond Roy, « Fécondité et alphabétisation au Saguenay et au Québec (XIX^e-XX^e siècles) », *Annales de démographie historique*, Grands-parents, aïeux, 1991, p. 180.

³³ En effet, en se fiant au nombre moyen des naissances vivantes durant les dix premières années de mariage au Saguenay–Lac-Saint-Jean, on remarque que cette moyenne ne fait qu'augmenter en passant de 4,5 entre 1882 et 1891, à 4,9 entre 1902 et 1911 et à 5,2 entre 1952-1961. Voir Gérard Bouchard, « Pressions agraires et structures des ménages au Saguenay (1881-1931) », *European Journal of Population / Revue Européenne de Démographie*, vol. 10, n° 2, juin 1994, p. 191-192.

quotidien des femmes dans le milieu agricole. Comme le mentionne Alice Barthez dans son article « Femmes dans l'agriculture et travail familial », qui s'intéresse au contexte français, le travail féminin sur les fermes reste insaisissable : « la notion d'horaire de travail, de qualification, de promotion professionnelle n'a pas de sens ³⁴ » dans l'exploitation agricole. Si la création d'organisations de fermières à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle a permis de rendre plus visible la contribution des femmes au milieu rural, ces dernières n'ont néanmoins aucune reconnaissance juridique et monétaire de leur travail : ce sont les hommes qui sont les responsables des exploitations agricoles. Dans son article de 2005 « Devenir agricultrice : à la frontière de la vie domestique et de la profession », Barthez explique que jusque dans les années 1960 en France, les femmes « sont considérées par leur place dans la famille et non par l'importance du travail qu'elles réalisent³⁵ ». L'homme est alors vu comme le seul chef d'exploitation, tandis que la femme est perçue non pas comme une travailleuse, mais comme une collaboratrice. Cette réalité poussera d'ailleurs beaucoup de femmes à quitter le milieu de l'agriculture : dans les années 1960 en France, on remarquera non seulement un accroissement du célibat des hommes, mais les statistiques démontreront que « les paysans se marient surtout avec des filles de paysans tandis que les filles de paysans épousent surtout des non-paysans »³⁶.

³⁴ Alice Barthez, « Femmes dans l'agriculture et travail familial », *Sociologie du travail*, 26^e année, n° 3, juillet-septembre 1984, p. 257.

³⁵ Alice Barthez, « Devenir agricultrice : à la frontière de la vie domestique et de la profession », *Économie rurale*, vol. 289-290, septembre-décembre 2005, p. 2.

³⁶ *Ibid.*, p. 5.

1.1.2 Histoire régionale et mouvements sociaux régionaux

Si les études régionales commencent à faire leur place dans les sciences humaines à partir de la fin du 19^e siècle avec les travaux des géographes français Paul Vidal de la Blache et Raoul Blanchard, l'histoire régionale comme discipline prend de l'importance au Québec surtout à partir de la fin des années 1960. C'est à cette époque que l'État met en place un réseau d'universités québécoises et de collèges d'enseignement général et professionnel dans plusieurs régions. La nouvelle historiographie qui y prend forme répond alors à la fois des nouvelles conditions institutionnelles qui la rendent possible, mais aussi des besoins régionaux et historiques. Dans plusieurs régions du Québec, le développement de l'histoire régionale permet une réappropriation des lieux et une compréhension de son passé, en plus de répondre aux besoins identitaires des communautés. Dans la discipline historique, l'arrivée de l'histoire régionale permet de structurer l'accumulation des savoirs laissés, entre autres, par les monographies paroissiales et les monographies de colonisation, ainsi que d'utiliser l'expertise historique sur les enjeux locaux et régionaux délaissés par la discipline historique qui a longtemps privilégié les enjeux d'histoire nationale.

Le chantier sur l'histoire des régions du Québec de l'Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), débuté en 1980, s'inscrit dans ce renouveau de l'intérêt pour l'histoire régionale. Ce projet d'envergure, commencé par Fernand Harvey et poursuivi par Normand Perron, a mené à la rédaction et la publication d'une synthèse historique pour chacune des régions du Québec³⁷. L'histoire restituée dans ces synthèses régionales demeure principalement ancrée dans le politique, l'institutionnel et l'économique. Cela ne facilite pas

³⁷ Normand Perron, « Le Chantier des histoires régionales et la Public History », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 57, n° 1, été 2003, p. 23.

l'analyse des mouvements sociaux régionaux qui sont généralement peu présents à l'exception de certaines mobilisations syndicales ouvrières ou agricoles. Quant aux femmes, leur réalité ne prend pas beaucoup de place dans ces synthèses régionales. Dans *Histoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean* de Camil Girard et Normand Perron, les femmes ne sont généralement mentionnées que lorsqu'il est question de communautés religieuses, d'organisations catholiques ou d'éducation, ainsi que lorsqu'il est question de statistiques démographiques (mortalité, nuptialité, scolarisation, etc.)³⁸.

L'histoire des mouvements sociaux régionaux est aussi étudiée à partir d'initiatives et de projets précis. C'est le cas de l'histoire du Bureau d'aménagement de l'est du Québec (BAEQ) et du mouvement des Opérations-Dignité des années 1970 qui ont fait l'objet de monographies telles que *La longue marche des technocrates* de Jean Jacques Simard³⁹ ou *Le BAEQ revisité, un nouveau regard sur la première expérience de développement régional au Québec*, dirigé par Bruno Jean⁴⁰. Nous pouvons aussi penser à l'ouvrage *L'expérience de Guyenne : Colonisation et coopération en Abitibi* (1995), de Robert Laplante, une monographie s'intéressant à l'histoire de ce village coopératif fondé en 1947 et basé sur le syndicalisme⁴¹. L'histoire régionale et l'histoire des mouvements sociaux régionaux sont aussi abordées dans les publications portant sur des regroupements spécifiques, comme *l'Histoire du syndicalisme agricole au Québec, UCC-UPA 1924-2004*, de Jean-Pierre

³⁸ Camil Girard et Normand Perron, *Histoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), 1989, 672 pages.

³⁹ Jean-Jacques Simard, *La longue marche des technocrates*, Montréal, Albert Saint-Martin, 1979.

⁴⁰ Bruno Jean (dir), *Le BAEQ Revisité : Un Nouveau Regard Sur La Première Expérience De Développement Régional Au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2016.

⁴¹ Robert Laplante, *L'expérience de Guyenne : Colonisation et coopération en Abitibi*, Corporation de développement de Guyenne, 1995, 554 pages.

Kesteman, Guy Boisclair, Jean-Marc Kirouac et Jocelyn Morneau portant sur l'Union des producteurs agricoles⁴².

Un autre ouvrage pertinent à cette enseigne est la synthèse d'histoire du mouvement des femmes au Saguenay–Lac-Saint-Jean du collectif La Chambarde, déjà citée. Publié en 1988 à l'occasion du 150^e anniversaire de la région, *Histoire du mouvement des femmes au Saguenay–Lac-Saint-Jean* reste jusqu'à maintenant la seule synthèse d'histoire du mouvement des femmes de cette région. Cet ouvrage se divise en trois périodes (1838-1929, 1930-1969, 1970-1988), dont les deux premières nous intéressent particulièrement. Pour ces deux périodes, le collectif précise que le découpage « a été motivé par le fait qu'avant 1930, ou avant la crise économique, il y ait très peu d'organisations dans la région, alors qu'à compter des années 30 débute l'organisation de plusieurs mouvements surtout liés à l'Église et la bienfaisance ⁴³». Quant à la période allant de 1838 à 1969, on peut distinguer trois types d'organisations féminines dans la région : les communautés religieuses, les organisations catholiques laïques et les organisations non confessionnelles.

Les communautés religieuses féminines sont les premières organisations de femmes au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Pour plusieurs femmes, devenir religieuse permet non seulement d'éviter le mariage et l'accouchement, parfois craint par certaines, mais aussi de se garantir une certaine sécurité physique et financière. Bien qu'elles soient soumises à l'Église, ces femmes se voient tout de même offrir la possibilité de se réaliser culturellement,

⁴² Jean-Pierre Kesteman, Guy Boisclair, Jean-Marc Kirouac et Jocelyn Morneau, *Histoire du syndicalisme agricole au Québec: UCC-UPA 1924-1984*, Montréal, Boréal Express, 2004 (1984).

⁴³ Productions La Chambarde, *Histoire du mouvement des femmes au Saguenay–Lac-Saint-Jean*, Jonquière, Les productions La Chambarde Inc., 1988, p. 5.

socialement et intellectuellement. De plus, l'entrée en religion leur permet souvent d'avoir une profession ou un métier⁴⁴. On compte une dizaine de congrégations religieuses féminines implantées sur le territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Dès la seconde partie du 19^e siècle, les premières communautés religieuses féminines, provenant toutes de Québec, s'installent dans la région à la demande de l'Évêché de Chicoutimi. C'est le cas des Augustines de la Miséricorde de Jésus, des hospitalières qui bâtiront les premiers hôtels-Dieu de la région à Chicoutimi (1884) et Roberval (1914), ainsi que des Sœurs du Bon-Pasteur et des Ursulines, deux communautés enseignantes qui s'installeront respectivement à Chicoutimi (1864) et à Roberval (1882). À ces trois congrégations religieuses féminines s'ajoutera en 1894 la congrégation des Sœurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, une communauté enseignante fondée à Chicoutimi dont la mission sera l'éducation dans les milieux ruraux. Ces quatre communautés religieuses féminines sont les plus importantes dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. À l'exception des Sœurs du Bon-Pasteur de Chicoutimi, ces communautés religieuses ont d'ailleurs toutes fait l'objet d'un ouvrage historique⁴⁵. Sauf la publication de Normand Perron sur l'évolution des soins hospitaliers et les Augustines à Chicoutimi, les ouvrages historiques sur les communautés religieuses féminines au Saguenay–Lac-Saint-Jean ont surtout une portée commémorative, ce qui n'est pas sans poser certaines limites quant à leur valeur scientifique. D'autres communautés religieuses, plus petites, ont aussi été

⁴⁴ *Ibid.*, p. 33

⁴⁵ *Un siècle de vie hospitalière au Québec : les Augustines et l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, 1884-1984* (1984), de l'historien Normand Perron, s'intéresse à l'évolution des soins hospitaliers en passant par l'histoire des Augustines de Chicoutimi. Les Augustines et les Ursulines à Roberval ont, quant à elles, des ouvrages rédigés par des religieuses de leur communauté : *75 ans d'histoire : Les Augustines de la Miséricorde de Jésus et l'Hôtel-Dieu de Roberval, 1918-1993* (1992) est écrit par l'Augustine Thérèse Bergeron et *Les pionnières : les Ursulines à Roberval de 1882 à 1932* (1982) est rédigé par l'Ursuline Irène-Marie Fortin. Enfin, les Sœurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil ont l'ouvrage *La Traversée du Saguenay : cent ans d'éducation : les sœurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil de Chicoutimi, 1894-1994* (1994) écrit par l'historienne Denise Robillard.

présentes dans la région : celles-ci sont nommées dans la synthèse d'histoire régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean de Girard et Perron⁴⁶.

Par ailleurs, nous savons que de nombreuses organisations catholiques laïques féminines, principalement concentrées sur la piété, sont présentes au Saguenay–Lac-Saint-Jean avant 1970, mais les détails sur leur implication dans cette région restent limités. Dans l'ouvrage de La Chambarde, on nomme principalement les Dames de Sainte-Anne (qui deviendront les Femmes chrétiennes en 1962), la Milice du Rosaire, les Filles d'Isabelle (pendant féminin des Chevaliers de Colomb), la Ligue catholique féminine et les Jeunesses catholiques féminines. Nous avons aussi quelques informations concernant les moments où ces organisations se sont implantées dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, ainsi que le nombre de femmes impliquées dans certaines d'entre elles. Pour leur part, les synthèses d'histoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean ne nous en disent pas davantage sur ces regroupements catholiques féminins.

L'Église catholique au Québec met aussi en place deux autres regroupements féminins dans les années 1940 et 1950, lesquels figurent au centre de notre analyse : l'Union catholique des fermières (UCF) en 1944 et les Cercles d'économie domestique (CED) en 1952. Ces organisations ne sont pas des organisations à vocation spirituelle, comme c'est le cas des organisations catholiques précédemment nommées. Ce sont plutôt des regroupements à mi-chemin entre les organisations agricoles et ouvrières masculines mises en place par le

⁴⁶ En plus des quatre communautés précédemment mentionnées, on y nomme les Antoniennes de Marie Reine du Clergé, les Filles de Sainte-Marie de la Présentation, les Petites franciscaines de Marie, les Servantes du Très-Saint-Sacrement, les Sœurs de l'Immaculée-Conception et les Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire. Ces communautés œuvrent dans les secteurs de la santé, des services sociaux, de l'éducation et des services domestiques pour le clergé.

clergé et les Cercles de fermières dont l'initiative revient à l'État. L'UCF est créée à partir de l'aile féminine de l'Union catholique des cultivateurs (UCC) en 1944, alors que les CED sont d'abord créés en lien avec le syndicalisme ouvrier à Kénogami. L'UCF et les CED n'ont pas fait l'objet d'étude monographique. On trouve néanmoins quelques renseignements sur ces organisations féminines dans *Histoire du syndicalisme agricole au Québec, UCC-UPA 1924-2004*, dans l'ouvrage sur l'AFÉAS *Femmes en mouvement : trajectoires de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (1966-1991)*, dans la synthèse du Collectif Clio et dans la synthèse du collectif La Chambarde. Des informations se retrouvent aussi parfois dans les ouvrages portant sur les Cercles de fermières, mais celles-ci sont toutefois limitées à l'histoire des querelles entre les associations.

En 1966, ces deux regroupements fusionnent et donnent ainsi naissance à l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS). Cette dernière, bien qu'elle s'engage à « poursuivre ces buts selon l'esprit de la doctrine sociale de l'Église ⁴⁷ », sera une organisation autonome laïque et indépendante de l'Église catholique. Cette association féminine a fait l'objet d'une publication majeure, en 1993, intitulée *Femmes en mouvement : trajectoires de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (1966-1991)*, de Jocelyne Lamoureux, Michèle Gélinas et Katy Tari. Basée sur les archives de l'AFÉAS, cette publication est certainement l'un des ouvrages clés de notre recherche, puisqu'il nous permet de recueillir de nombreuses informations à propos des organisations féminines ayant précédé l'AFÉAS (UCF, UCFR, SED et CED), de l'évolution de ces organisations vers l'AFÉAS, du déroulement de la fusion en 1966 et des débuts de la nouvelle organisation. Cette histoire de

⁴⁷ Jocelyne Lamoureux, Michèle Gélinas et Katy Tari, *Femmes en mouvement : trajectoires de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), 1966-1991*, Montréal, Boréal, 1993, p. 56.

l'AFÉAS est toutefois racontée dans une perspective nationale et englobante, s'intéressant peu à la manière dont cette trajectoire a pu se moduler différemment selon les régions du Québec. Heureusement, l'AFÉAS a laissé derrière elle de nombreuses archives dans les sociétés historiques du Saguenay–Lac-Saint-Jean. C'est grâce à celles-ci que nous pourrons contribuer à mieux comprendre l'histoire de cette association à l'échelle locale et régionale. Cela nous permettra entre autres de pouvoir révéler davantage de détails sur les femmes engagées dans l'AFÉAS et les enjeux de l'organisation à une plus petite échelle, en plus d'apporter une meilleure compréhension de la mobilisation féminine au Saguenay–Lac-Saint-Jean, notamment quant aux idées défendues par les femmes de cette région.

En plus de l'AFÉAS, les femmes au Saguenay–Lac-Saint-Jean ont pu s'impliquer au sein d'autres organisations laïques. Comme dans l'ensemble du Québec, ces organisations se multiplient et se diversifient après 1960. Avant cela, les Cercles de fermières représentent l'organisation laïque la plus populaire au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Fondés par le ministère de l'Agriculture en 1915, les Cercles de fermières ont d'abord pour mission de « revaloriser le travail agricole et la vie rurale en rompant avec l'isolement, les préjugés, la routine, l'ignorance, la servitude », de « revaloriser la besogne domestique en offrant à la femme rurale un enseignement ménager rationnel » et de « revaloriser les positions féminines par le droit d'intervention en ce qui concerne l'intérêt matériel, moral et culturel de la famille, de l'école, de la paroisse »⁴⁸. D'ailleurs, le Québec n'est pas le seul endroit à voir naître ce type de regroupements féminins ruraux. Au début du 20^e siècle, les associations féminines rurales sont de plus en plus présentes dans les pays occidentaux. En Belgique, par exemple, il y a

⁴⁸ Yvonne Riolland-Morissette, *Le passé conjugué au présent. Cercles de fermières du Québec. Historique, 1915-1980*, Montréal, Les Éditions Pénélope, 1980, p. 13.

déjà 283 cercles semblables rassemblant 30 610 membres en 1914. Du côté de l'Ontario, les « Homemakers club », existant depuis 1889, comptent 800 cercles et 30 000 membres en 1917-1918⁴⁹. Les Cercles de fermières deviennent rapidement un mouvement implanté un peu partout au Québec : de 5000 membres en 1922, les Cercles atteindront 11 230 membres en 1935 et 50 000 membres en 1945⁵⁰. La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean voit non seulement naître les deux premiers cercles de fermières au Québec, soit celui de Chicoutimi et celui de Roberval, mais elle restera aussi la région « la plus importante et la plus dynamique » pour l'organisation⁵¹. Si aucune publication n'aborde directement les Cercles de fermières au Saguenay–Lac-Saint-Jean, deux ouvrages majeurs s'intéressent à ces regroupements dans l'ensemble du Québec : *Le passé conjugué au présent, Cercle de fermières du Québec, historique 1915-1980* d'Yvonne Riolland-Morisette⁵² et *Femmes de parole, l'histoire des Cercles de fermières du Québec 1915-1990* de Yolande Cohen⁵³. Organisé sur un mode chronologique, l'ouvrage de Riolland-Morisette se veut surtout factuel alors que la publication de Cohen développe une perspective analytique plus poussée sur l'histoire des Cercles de fermières afin de mieux comprendre leur contribution à l'évolution sociopolitique du Québec. L'une des hypothèses défendues par Cohen dans ce livre est d'ailleurs que les Cercles de fermières auraient contribué à l'émergence d'un féminisme

⁴⁹ Yolande Cohen, *Femmes de parole. Histoire des Cercles de fermières au Québec, 1915-1990*, Montréal, Le Jour 1990, p. 27-28.

⁵⁰ Yolande Cohen, « L'Association des Cercles de fermières au Québec: sociabilité et influence sociale », dans Yolande Cohen (dir.), *Femmes et Contre-Pouvoirs*. Montréal, Boréal Express, 1987, p. 145.

⁵¹ Yolande Cohen, *Femmes de parole. Histoire des Cercles de fermières au Québec, 1915-1990*, Montréal, Le Jour 1990, p. 166.

⁵² Yvonne Riolland-Morisette, *Le passé conjugué au présent. Cercles de fermières du Québec. Historique, 1915-1980*, Montréal, Les Éditions Pénélope, 1980.

⁵³ Yolande Cohen, *Femmes de parole. Histoire des Cercles de fermières au Québec, 1915-1990*, Montréal, Le Jour 1990.

contemporain au Québec. L'historienne écrira d'autres articles afin de défendre cette hypothèse, mais nous y reviendrons dans la dernière partie de ce bilan historiographique.

L'ouvrage de synthèse de La Chambarde nous permet aussi de constater que, dès les années 1940, des femmes s'étaient impliquées dans des mouvements de coopératrices au Saguenay–Lac-Saint-Jean telles que les Guildes de coopératrices, la coopérative étudiante « La Joyeuse », la Glaneuse et des regroupements de l'Association coopérative féminine du Québec (ACF). À partir des années 1930, les femmes commencent aussi à intégrer différents syndicats au Saguenay–Lac-Saint-Jean. En effet, l'on trouve des traces de femmes dans les syndicats dès 1937. Nous savons que les femmes syndiquées se retrouvent principalement dans les secteurs d'emploi dits féminins (infirmières, institutrices, coiffeuses, vendeuses, commis et téléphonistes) et sont dans des syndicats faisant majoritairement partie de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC)⁵⁴.

À partir des années 1970 et 1980, de plus en plus de recherches dans les universités du Québec s'intéressent aux mouvements sociaux régionaux. Nous pouvons le constater à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) où plusieurs chercheurs, tels que Marielle Tremblay, Marta Anadón, Pierre-André Tremblay et Dominique Masson, analyseront les mouvements sociaux locaux et régionaux. Cependant, cet intérêt pour les mouvements sociaux en région se fait d'abord dans une démarche sociologique plutôt qu'historique. L'article « Les mouvements sociaux et leurs espaces d'autonomie : le local renouvelé » de

⁵⁴ Productions La Chambarde, *Histoire du mouvement des femmes au Saguenay–Lac-Saint-Jean*, Jonquière, Les productions La Chambarde Inc., 1988, p. 118.

Juan-Luis Klein et Pierre-André Tremblay⁵⁵ est représentatif de cette mouvance. Il aborde les mouvements sociaux régionaux dont les revendications ne portent pas sur les conditions de travail, « mais sur la qualité de la vie, dont le champ d'action est moins économique que culturel et idéologique⁵⁶ ». Les auteurs s'intéressent à des regroupements qui émergent particulièrement dans les années 1970 et les années 1980, soit à la même période où l'AFÉAS tend à se politiser. Il est donc intéressant de comprendre les dynamiques régionales de tels groupes. Les auteurs constatent trois types de mobilisations sociales régionales dont les enjeux se centrent sur des objectifs locaux et régionaux : les groupes culturels et communautaires, les groupes environnementaux et les groupes de femmes. Ces derniers, dont l'AFÉAS fait certainement partie, permettent aux femmes de s'organiser et d'offrir des services. Si les auteurs mentionnent que l'émergence de ces groupes se fait surtout dans les années 1970, ces organisations ont certainement des racines historiques plus lointaines. De plus, certaines de ces mobilisations, bien que locales, s'inscrivent dans des actions nationales ou internationales. C'est particulièrement vrai pour les organisations de femmes, celles-ci s'engageant souvent dans des causes dépassant les frontières régionales. Toutefois, comme Klein et Tremblay le soulignent dans leur article, la réalité patriarcale capitaliste de certaines régions industrielles dont l'économie est basée sur la transformation des ressources naturelles, comme le Saguenay–Lac-Saint-Jean, ferait en sorte que les groupes de femmes peuvent plus facilement qu'ailleurs orienter leurs priorités vers des enjeux locaux et régionaux⁵⁷. L'intérêt de l'AFÉAS pour les affaires municipales en est un bon exemple. S'il

⁵⁵ Juan-Luis Klein et Pierre-André Tremblay, « Les mouvements sociaux et leurs espaces d'autonomie : le local renouvelé », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 2, n° 1, 1989, p. 99-111.

⁵⁶ Juan-Luis Klein et Pierre-André Tremblay, « Les mouvements sociaux et leurs espaces d'autonomie : le local renouvelé », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 2, n° 1, 1989, p. 100.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 101.

en est ainsi, c'est parce que, selon les auteurs, la prépondérance du travail masculin dans le développement capitaliste local et régional des régions ressources créerait un milieu tellement inégal pour les femmes que celles-ci seraient plus motivées à s'organiser et à se mobiliser face à des enjeux environnants.

1.1.3 Mouvement de femmes et féminismes

Dans son texte « Le genre, structure sérielle », paru en 2007, Iris Marion Young définit les organisations de femmes comme des regroupements « de femmes en tant que femmes » fondés « sur la base de leur condition de genre⁵⁸ ». Quant aux regroupements féministes, elle les définit comme « le résultat d'un élan particulier et réfléchi des femmes, où les femmes se regroupent entre elles dans le but de changer ou d'éliminer les structures qui les sérialisent en tant que femmes⁵⁹ ». Ainsi, les regroupements féministes se différencient principalement des regroupements de femmes par leurs propos et leurs actions visant à critiquer un système d'oppression sexiste.

Bien qu'il existe au sein du mouvement des femmes des associations qui ne s'identifient pas comme féministes, certaines d'entre elles auraient tout de même contribué, selon certaines historiennes, à l'émergence d'une pensée féministe. Différentes publications ont, depuis les années 1980, analysé cet apport de certains regroupements féminins au féminisme. Au Québec, c'est une analyse qui s'est surtout faite à travers l'expérience historique des Cercles de fermières. En 1983 dans le collectif *Travailleuses et féministes. Les*

⁵⁸ Iris Marion Young, « Le genre, structure sérielle : penser les femmes comme un groupe social », *Recherches féministes*, vol. 20, n° 2, 2007, p. 33.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 33.

femmes dans la société québécoise, Ghislaine Desjardins présente un chapitre sur l'action sociale des regroupements de femmes dans le milieu rural au début du 20^e siècle⁶⁰. Dans ce chapitre, celle-ci s'intéresse entre autres aux liens entre la politique et les organisations de femmes traditionnelles, particulièrement entre le mouvement féministe et les Cercles de fermières. Si Desjardins reconnaît les positions antiféministes des Cercles de fermières, elle propose tout de même de nuancer le récit antiféministe de ce mouvement. Il se trouve, d'une part, que les femmes rurales ne comprenaient pas nécessairement ce qu'elles avaient à gagner du mouvement féministe, notamment lorsque celui-ci semblait être une menace pour la famille et le mode de vie traditionnel dans lequel plusieurs femmes rurales se reconnaissaient. D'autre part, Desjardins met en évidence une variable non négligeable : le mouvement féministe n'a pas fait de travail concret dans le milieu rural, aménageant ainsi un boulevard aux élites conservatrices qui ont pu « susciter des sentiments xénophobes dans les campagnes en présentant les féministes comme des agents venant de l'extérieur⁶¹ ».

Dans *Femmes et contre-pouvoirs* en 1987, Yolande Cohen publie un texte dans lequel elle s'intéresse à son tour aux Cercles de fermières et à leur impact dans l'espace public québécois. Elle explique que les Cercles de fermières représentent, pour plusieurs femmes rurales, la poursuite de leurs études ménagères et que ces connaissances acquises leur ont permis de gagner une certaine autonomie, voire une mobilité professionnelle. Ces regroupements de femmes ont aussi permis de mettre de l'avant la profession de fermière et

⁶⁰ Ghislaine Desjardins, « Les Cercles de fermières et l'action féminine en milieu rural, 1915-1944 » dans Marie Lavigne et Yolande Pinard (dir.), *Travailleuses et féministes*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 217-243.

⁶¹ *Ibid.*, p. 241.

de reconnaître le travail des femmes en agriculture⁶². Les Cercles de fermières auraient donc contribué à la transformation de l'image du travail des fermières depuis une simple activité domestique vers un travail professionnel, selon Cohen. Enfin, l'auteur ajoute que les Cercles de fermières ont constitué un véhicule de revendications pour de nombreuses femmes rurales en plus de contribuer à faire sortir les savoirs considérés féminins de la sphère privée⁶³.

Dans sa monographie *Femmes de parole : l'histoire des Cercles de fermières du Québec (1915-1990)*, Yolande Cohen affine son interprétation des Cercles en défendant la thèse selon laquelle ceux-ci auraient contribué à l'émergence d'un féminisme contemporain au Québec. Pour ce faire, Cohen explique dans le dernier chapitre et la conclusion de son ouvrage les diverses contributions des Cercles de fermières à l'émancipation des femmes au Québec. Selon l'historienne, les cercles auraient participé à la mobilisation et à la prise de parole publique des femmes, spécifiquement celles des femmes rurales. Elle les dépeint aussi comme étant des regroupements ayant su « lutter contre l'autorité de l'Église à un moment où il était difficile de le faire ⁶⁴ » et ayant défendu des enjeux féminins tels que la reconnaissance morale et monétaire du travail des femmes au foyer⁶⁵.

La thèse de Cohen est à nouveau développée dans son article « Du féminin au féminisme : l'exemple québécois » paru en 1992 dans *Histoire des femmes en Occident* de Georges Duby et Michèle Perrot. Dans cet article, Cohen s'intéresse directement aux liens

⁶² Yolande Cohen, « L'Association des Cercles de fermières au Québec: sociabilité et influence sociale », dans Yolande Cohen (dir.), *Femmes et Contre-Pouvoirs*. Montréal, Boréal Express, 1987, p. 140-141.

⁶³ *Ibid.*, p. 142-143.

⁶⁴ Yolande Cohen, *Femmes de parole. Histoire des Cercles de fermières au Québec, 1915-1990*, Montréal, Le Jour 1990, p. 266.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 266.

entre l'émergence des Cercles de fermières et la transformation de la société au Québec au courant du 20^e siècle. Pour l'historienne, il est primordial de voir la création de nombreuses associations féminines à la fin du 19^e et au début du 20^e siècle comme une volonté « d'élargir la sphère privée féminine à de multiples domaines du social et du politique⁶⁶ ». De plus, elle explique que les organisations féminines traditionnelles, comme les Cercles de fermières, n'ont pas une vision complètement différente de celle des féministes de la première heure : les féministes de la première vague, tout comme les organisations féminines traditionnelles, défendent l'idée que les hommes et les femmes sont fondamentalement différents et ne remettent pas en cause la complémentarité des rôles sexuels⁶⁷. Enfin, pour Cohen, il est clair que les organisations féminines comme les Cercles de fermières ont pavé la voie au féminisme contemporain : « Au-delà d'une certaine compétition entre elles pour mériter le label féministe, et même de quelque intolérance en leur sein [ces organisations] sont à l'origine d'un changement majeur, qui fait que la cause des femmes est entendue au Québec. »⁶⁸

En 1997, Micheline Dumont répond à Cohen dans un article intitulé « Du féminin au féminisme : l'exemple québécois reconsidéré ». Selon elle, il est difficile d'attribuer aux Cercles de fermières autant d'influence sur l'émergence du féminisme québécois. Tout d'abord, Dumont rappelle que les Cercles ont durant de nombreuses années pris des positions claires contre le féminisme. Non seulement l'organisation féminine s'oppose au suffrage féminin et à la révision du statut légal des épouses en 1930, mais la revue des Cercles de

⁶⁶ Yolande Cohen, « Du féminin au féminisme: l'exemple québécois » dans Georges Duby et Michèle Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, vol. 5, le XX^e siècle, Paris, Pion, 1992, p. 695.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 702.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 715.

fermières partagera aussi des positions contre l'avortement et l'utilisation de la pilule contraceptive après 1960⁶⁹. Même dans les années 1990, les membres des Cercles de fermières sont timides à l'idée d'endosser les revendications égalitaristes des féministes⁷⁰. Dumont s'oppose aussi à l'idée de Cohen selon laquelle les Cercles de fermières auraient contribué à la laïcisation du Québec : si les Cercles de fermières sont bel et bien restés laïcs en tant qu'organisation (en ce sens où ils ont toujours été indépendants de l'Église), l'intérieur de ces organisations ne s'est pas laïcisé⁷¹.

Nonobstant la critique dont elle a pu faire l'objet, l'hypothèse de Cohen sur le proféminisme des mouvements féminins traditionnels est défendue par d'autres. C'est le cas par exemple de Naomi Black dans *Social Feminism* publié en 1989. Dans son ouvrage, Black définit le féminisme social comme un féminisme centré sur la différence entre les femmes et les hommes, mettant la priorité sur la spécificité des femmes et ne reconnaissant pas forcément les impacts négatifs du patriarcat sur les femmes⁷². À travers le féminisme social, Black s'intéresse à l'histoire générale du féminisme qu'elle voit comme un continuum et qui doit, selon elle, s'intéresser davantage aux regroupements féminins ne se revendiquant pas strictement du féminisme, mais ayant pu contribuer à l'amélioration des conditions des femmes. Elle se questionne, entre autres, à savoir qui sont les femmes qui s'identifient comme féministes et suivant quelle définition. Elle cherche aussi à mieux comprendre les définitions du féminisme dans l'histoire et les critères permettant de savoir si un regroupement a pu contribuer au féminisme ou non.

⁶⁹ Micheline Dumont, « Du féminin au féminisme : l'exemple québécois reconsidéré », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 6, 1997, p. 4.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 6.

⁷¹ *Ibid.*, p. 4.

⁷² Naomi Black, *Social Feminism*, Ithaca (NY), Cornell University Press, 1989, p. 53.

Dans *Feminist Politics on the Farm : Rural Catholic Women in Southern Quebec and Southwestern France* (2014), Naomi Black et Gail Cuthbert Brandt s'intéressent de nouveau aux liens entre l'amélioration des conditions des femmes, le féminisme et les organisations féminines n'étant pas féministes. L'ouvrage s'intéresse directement aux organisations de femmes rurales et aborde, entre autres, les cas des Cercles de fermières au Québec, des Groupements de vulgarisation et de développement agricole féminins ainsi que de la Jeunesse agricole catholique féminine (JACF) en France⁷³. Dans un chapitre, les autrices se penchent directement sur les visions du féminisme par des femmes, membres ou non de ces regroupements, afin de comprendre la motivation de ces groupes de femmes à se mobiliser sur des enjeux féminins sans se considérer féministes⁷⁴. Il semble d'ailleurs que ces mouvements aient tendance à entretenir une perception négative du féminisme, que l'on perçoit comme une opposition aux hommes et une opposition à la féminité⁷⁵.

Les positions traditionnelles des organisations de femmes peuvent être interprétées à l'aune du courant maternaliste dans lequel elles s'inscrivent. En circulation depuis le début des années 1990, le concept du « maternalisme » désigne, selon Seth Koven et Sonia Michel, « l'idéologie et les discours qui exaltent la capacité des femmes d'être mères et qui entendent appliquer à la société tout entière les valeurs rattachées au rôle de mère, soit les valeurs morales, nourricières et de bien-être⁷⁶ ». Ce concept mène à l'idée d'un féminisme maternel,

⁷³ Naomi Black et Gail Cuthbert Brandt, *Feminist Politics on the Farm: Rural Catholic Women in Southern Quebec and Southwestern France*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 2014 (1999), p. 24.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 112.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 121.

⁷⁶ Seth Koven et Sonia Michel, *Mothers of a New World. Maternalist Politics and the Origins of Welfare States*, New York, Routledge, 1993, p. 4, traduit et cite dans Louise Toupin, « Des "usages" de la maternité en histoire du féminisme », *Recherches féministes*, vol. 9, n° 2, 1996, p. 113.

aussi connu comme féminisme domestique, social, relationnel ou de la différence⁷⁷. Ce dernier est devenu un concept utilisé en histoire pour aborder des regroupements de femmes s'inscrivant dans le féminisme de première vague ou s'intéressant plus largement à des enjeux traditionnellement féminins, familiaux et communautaires. Au Québec, les historiennes Andrée Lévesque et Karine Hébert parleront, par exemple, de maternalisme lorsqu'elles s'intéresseront aux réformes sociales revendiquées par les militantes de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste durant l'entre-deux-guerres⁷⁸. Le féminisme maternel et ses équivalents ne font toutefois pas l'économie d'une critique. Ces derniers contribueraient, selon certaines, à une essentialisation des femmes. Selon Louise Toupin, ces concepts iraient même à l'encontre du travail de dénaturalisation des femmes (i.e. : la déconstruction d'une hypothétique nature féminine) accompli par de nombreuses militantes et chercheuses féministes depuis les années 1970⁷⁹. C'est d'ailleurs pourquoi plusieurs, dont Karine Hébert, privilégient l'usage de « maternalisme » pour parler des revendications centrées sur l'acceptation de la nature maternelle des femmes, évitant ainsi l'affiliation au féminisme⁸⁰.

1.2 Problématique

Au terme de ce survol historiographique sur l'histoire du mouvement des femmes dans les milieux ruraux et régionaux et sur les modes d'appréhension et d'interprétation de

⁷⁷ Louise Toupin, « Des “usages” de la maternité en histoire du féminisme », *Recherches féministes*, vol. 9, n° 2, 1996, p. 113.

⁷⁸ Louise Toupin, « Des “usages” de la maternité en histoire du féminisme », *Recherches féministes*, vol. 9, n° 2, 1996, p. 114 et Karine Hébert, « Une organisation maternaliste au Québec la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et la bataille pour le vote des femmes », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 52, n° 3, hiver 1999, p. 315-344.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 128.

⁸⁰ Karine Hébert, « Une organisation maternaliste au Québec la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et la bataille pour le vote des femmes », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 52, n° 3, hiver 1999, p. 318.

ces mouvements, nous constatons que la mobilisation féminine en dehors des grands centres urbains est encore peu étudiée dans le contexte sociopolitique des années 1940 jusqu'aux années 1970 au Québec. À l'exception des écrits de l'historienne Yolande Cohen sur les Cercles de fermières et peut-être de l'ouvrage sur l'histoire de l'AFÉAS, il n'y a vraisemblablement pas d'études d'envergure cherchant à comprendre l'évolution des regroupements féminins ruraux et régionaux et leur contribution spécifique à l'émancipation des femmes avant les années 1970. Il y a évidemment certaines publications qui se penchent sur des organisations féminines rurales et régionales actives, mais, comme nous l'avons vu, plusieurs de ces publications relèvent d'une démarche davantage commémorative qu'historique : c'est-à-dire qu'elles n'ont essentiellement pas pour objectif de proposer une analyse distanciée des organisations féminines et des contextes dans lesquels ces dernières évoluent.

Pourtant, l'après-guerre au Québec représente le début d'une période fertile à de nouveaux enjeux féminins (et féministes). On assiste alors à la création de nouvelles organisations de femmes, et ce, même dans les milieux ruraux et régionaux. L'Union catholique des fermières (UCF), les Cercles d'économie domestique (CED) et plus tard l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS) en sont d'excellents exemples. L'histoire de ces regroupements particulièrement populaires à l'extérieur des grands centres urbains peut assurément nous en révéler beaucoup sur les idées et les ambitions des femmes durant cette époque. D'ailleurs, l'évolution de l'UCF, des CED et de l'AFÉAS témoigne éloquemment des transformations au sein du mouvement des femmes entre la fin des années 1940 et le début des années 1970. La fusion de l'UCF et des CED, soit celle d'une organisation rurale et d'une organisation urbaine, mène à la naissance de

l'AFÉAS en 1966, dans un contexte où les regroupements féminins sont en plein changement au Québec. Cette unification se démarque alors par une volonté nouvelle : l'AFÉAS s'affirme non seulement comme un regroupement désormais indépendant face à l'Église, mais elle souscrit aussi à une orientation relevant davantage de l'action sociale et de l'engagement féminin que les organisations l'ayant précédée. De plus, la nouvelle association prend une place importante sur l'échiquier féministe québécois dès la fin des années 1960 en particulier grâce à ses positions en faveur de la reconnaissance du travail invisible des femmes. Cette évolution de l'Union catholique des fermières (UCF) et des Cercles d'économie domestique (CED) vers l'AFÉAS nous pousse même à nous demander s'il ne s'agit pas là d'une parfaite démonstration d'un mouvement féminin devenant féministe.

Lorsque Yolande Cohen développe l'hypothèse selon laquelle des regroupements féminins auraient anticipé l'émergence du féminisme contemporain au Québec, elle prend pour exemple les Cercles de fermières. Comme nous l'avons vu, cette analyse de Cohen donne lieu à un important débat historiographique, animé en partie par l'historienne Micheline Dumont qui s'opposera à cette perspective, jugeant que ces regroupements étaient plutôt opposés au mouvement féministe⁸¹. Le débat Cohen-Dumont pose des questions importantes, dont l'une réside au cœur de notre projet de recherche : comment devons-nous appréhender et interpréter les mouvements féminins ruraux québécois de la période qui précède la Révolution tranquille ? Ces derniers ont-ils anticipé l'émergence des mouvements féministes des années 1960 ou alors, en ont-ils plutôt retardé l'avènement ?

⁸¹ Micheline Dumont, « Du féminin au féminisme : l'exemple québécois reconsidéré », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 6, 1997.

L'AFÉAS et les organisations l'ayant précédée (UCF, UCFR, CED) nous semblent être de bons objets d'observation pour reprendre les questionnements historiographiques du débat Cohen-Dumont. Ces regroupements féminins sont populaires dans les régions et les milieux ruraux, spécifiquement au Saguenay–Lac-Saint-Jean où les comités seront très actifs. En fait, comme notre bilan historiographique a permis de le voir, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean est un centre très dynamique pour plusieurs organisations nationales de femmes. En effet, c'est le cas pour l'UCF (dont la première présidente provinciale est une femme d'Hébertville), pour les CED (dont les regroupements sont inspirés d'un comité de Kénogami) et pour les Cercles de fermières (dont les deux premiers cercles au Québec voient le jour à Roberval et à Chicoutimi). Le Saguenay–Lac-Saint-Jean représente donc un terrain de recherche privilégié pour mieux comprendre la mobilisation féminine dans un contexte rural et régional.

Dans ce mémoire, nous souhaitons réaliser une analyse historique de cette mobilisation régionale féminine en nous référant plus précisément au parcours de l'Union catholique des fermières (UCF), de l'Union catholique des femmes rurales (UCFR), des Cercles d'économie domestique (CED) et de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS) au Saguenay–Lac-Saint-Jean entre 1944 et 1976. Notre recherche a pour objectif de mieux comprendre la participation de ces organisations féminines aux enjeux régionaux, mais aussi au mouvement plus large d'émancipation des femmes qui prend place au Québec dans les années 1960.

Pour ce faire, nous chercherons à répondre aux questions suivantes : comment l'UCF, l'UCFR et les CED ont-ils vécu le passage vers le féminisme politique des années 1960 et quelle fut leur contribution ainsi que celle de l'AFÉAS aux grandes mutations du féminisme

québécois d'après-guerre? Nous sommes d'avis que l'histoire de ces regroupements offre un cas de figure exemplaire pour mieux comprendre le processus de mise en forme d'un espace d'expression et d'action sociopolitique pour les femmes au Québec entre les années 1940 et 1970. L'orientation que prennent ces organisations féminines avec les années témoigne, selon nous, de la possibilité pour un mouvement féminin de se convertir progressivement au féminisme. Nous croyons aussi que la présence de ces associations dans une région comme le Saguenay–Lac-Saint-Jean, territoire sur lequel nous n'observons aucune mobilisation féministe d'envergure avant les années 1960, n'est pas à négliger dans notre analyse. L'UCF, l'UCFR, les CED et l'AFÉAS ont pu s'avérer être, selon nous, d'importants véhicules sociaux et politiques pour les femmes de cette région. Ils ont certainement permis de donner une voix aux femmes des milieux ruraux et régionaux, et ce, dans un contexte où leurs priorités n'étaient généralement pas prises en considération par le mouvement féministe québécois de l'époque.

1.3 Méthodologie et collecte de données

Notre corpus d'analyse est composé de trois types de sources : des publications, des archives ainsi que des entretiens avec des leaders associatives ciblées. Les archives que nous avons utilisées sont entreposées à la Société historique du Saguenay⁸², à la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean⁸³, à la Société d'histoire et généalogie de Maria-Chapdelaine⁸⁴ et à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). Les sociétés d'histoire régionales possèdent diverses archives associatives locales et régionales. Certaines d'entre elles ont été

⁸² Fonds de Gilberte Pedneault (1934-1970), F0166 et Fonds Association féminine d'éducation et d'action sociale (1944-1998), F0001.

⁸³ Fonds Association féminine d'éducation et d'action sociale (1967-2010), F39.

⁸⁴ Fonds Yvette Boillat et Camille Lupien, P163 et les revues *Le Lien* (1958-1966) et *Chaine de lin* (1963-1966).

données directement par l'AFÉAS, alors que d'autres proviennent plutôt d'anciennes membres. Elles comprennent de nombreux procès-verbaux, des rapports, des correspondances, des articles de presse et des mémoires. De plus, la Société d'histoire et généalogie de Marie-Chapelaine possède aussi une partie des revues locales et régionales des CED. Quant à la BANQ, elle possède plusieurs exemplaires des revues de l'UCF et de l'UCFR dans sa collection nationale, ainsi que les journaux *Le Progrès du Saguenay*, *Le Progrès-Dimanche* et *L'Action Catholique* que nous avons consultés.

Pour nos entretiens oraux, qui offrent un précieux complément d'information à notre corpus archivistique, nous avons rencontré trois femmes s'étant impliquées au sein de l'UCFR et de l'AFÉAS dans les années 1960 et 1970⁸⁵. Les participantes devaient avoir été membres de l'AFÉAS dès 1966. Nous avons repéré ces participantes à partir de réseautages et en faisant connaître notre projet de recherche dans les médias traditionnels. L'une de ces rencontres s'est faite en vidéo, alors que les deux autres entretiens ont été possibles en face à face. Les entretiens ont été enregistrés pour ensuite être retranscrits. Les retranscriptions sont d'ailleurs entièrement disponibles en annexe de ce mémoire. Notre canevas d'entretien, qui a fait l'objet d'une approbation par le comité éthique de l'UQAC, comportait une dizaine de questions ouvertes portant directement sur les aspects importants de notre recherche, soit les enjeux sociopolitiques, les formes d'engagements et les dynamiques internes et externes des organisations féminines. Il est lui aussi présent en annexe. Nous cherchions à ce que ces entretiens soient complémentaires aux informations contenues dans les publications et les

⁸⁵ Au départ, nous avons comme cible un échantillon un peu plus grand. Toutefois, le recrutement s'est avéré plus difficile que prévu avec la pandémie de COVID-19. Plusieurs cercles de l'AFÉAS ont aussi ralenti, voire parfois même complètement arrêté leurs activités durant la crise sanitaire, compliquant ainsi le réseautage entre les membres de l'association.

archives de l'UCF, l'UCFR, les CED et l'AFÉAS. Plusieurs de nos questions ouvertes cherchaient donc à éclairer davantage l'expérience et les motivations de ces femmes dans ces organisations étant donné que ces éléments sont souvent absents des archives.

Comme on l'a vu, le Saguenay–Lac-Saint-Jean est la région d'observation pour cette recherche. En ce qui concerne la période historique de notre recherche, allant précisément de 1944 à 1976, celle-ci a été choisie en fonction de sa pertinence pour les regroupements féminins et pour le contexte sociopolitique québécois. Cette période va de la création de l'UCF (1944) à l'année du premier bilan de l'AFÉAS Saguenay–Lac-Saint-Jean (1976). Il s'agit donc d'une période au cours desquelles se redéfinissent les enjeux et les objectifs de ces organisations. Ces redéfinitions surviennent avec, en fond de scène, de profonds changements sociopolitiques au Québec, à commencer par le déclin des structures d'encadrement de l'Église et l'affirmation de l'État-providence. On assiste aussi, durant cette période, à l'émergence de nombreux mouvements sociaux, dont ceux associés aux mouvements féministes de deuxième vague, lesquels concourent à une propulsion des femmes au cœur de l'espace public et politique.

En s'intéressant à la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, notre recherche aura recours aux concepts de « ruralité » et de « régionalité ». La ruralité est souvent identifiée à deux visions : elle représente à la fois le paysage agraire et « ce qui reste une fois l'urbanité circonscrite⁸⁶ ». La régionalité, quant à elle, est souvent un concept utilisé pour définir une partie de territoire. Son application reste néanmoins plutôt vague. Comme l'explique Nicole

⁸⁶ Bruno Jean, « Les études rurales québécoises entre les approches monographiques et typologiques », *Recherches sociographiques*, vol. 47, n° 3, p. 504.

Girard dans son article « La région : une notion géographique? », le terme région reste imprécis, car « il désigne à la fois une réalité exprimée par le sens commun, et une construction intellectuelle⁸⁷ ». Au Québec, le terme « région » fait souvent référence au découpage du territoire québécois depuis 1966 – puis revu en 1987 – en régions administratives. L'utilisation des « régions » se fait aussi en opposition aux grands centres urbains québécois, comme Montréal et Québec. La région se différencie du milieu rural par sa possibilité de vivre des enjeux à la fois ruraux et urbains, comme c'est le cas au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Bien qu'elle connaisse effectivement une progression urbaine dès le début du 20^e siècle, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean vit, par sa position géographiquement isolée des grands centres, une urbanité qui se définit tout de même dans une réalité régionale, sinon périphérique.

⁸⁷ Nicole Girard, « La région : une notion géographique? », *Ethnologie française*, janvier-mars 2004, T.34, N°1, p. 108.

CHAPITRE 2

CRÉATIONS, STRUCTURES ET RELATIONS DE L'UCF, L'UCFR ET DES CED (1944 – 1966)

L'Union catholique des fermières (UCF), l'Union catholique des femmes rurales (UCFR) et les Cercles d'économie domestique (CED) sont des organisations féminines catholiques créées dans les années 1940 et les années 1950 au Québec. Mises en place par l'Église catholique et ayant, entre autres, comme objectif l'instruction féminine à l'économie domestique et aux arts ménagers, celles-ci partagent plusieurs similarités avec les Cercles de fermières, une organisation féminine créée par le ministère de l'Agriculture en 1915.

La création de ces associations féminines visait tout d'abord à combattre l'exode rural. Comme nous le savons, le Québec du début du 20^e siècle est en pleine transformation socioéconomique. La poursuite de l'industrialisation, la colonisation de certaines régions et l'exode des campagnes apportent des changements au chapitre de l'occupation du territoire. La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean n'y échappe pas, et ce, bien que le rapport ville-campagne y évolue différemment. Le Haut-Saguenay, qui comprend les secteurs de Jonquière, de Chicoutimi et de La Baie, s'urbanise plus rapidement que le reste de la région alors que la proportion de la population en milieu urbain atteint 51,6% dès 1911¹. Au Lac-Saint-Jean, toutefois, l'économie est différente : alors que ce sont les industries qui dominent de plus en plus l'économie saguenéenne, l'agriculture continue de prédominer. Ces situations économiques transforment le Saguenay–Lac-Saint-Jean en deux occupations territoriales distinctes : en 1931, 65% de la population du Saguenay habite dans une municipalité de plus

¹ Michel Guérin et Gérard Bouchard, *Statistiques de l'urbanisation au Saguenay. 1852-1986*, IREP, document n° II-C-143, 1988, p. 7.

de 1000 habitants, comparativement à 23% pour le Lac-Saint-Jean². Il faut attendre dix autres années pour que la majorité de la population (52%) de la région soit considérée comme urbaine³.

Ces transformations socioéconomiques conduisent de plus en plus de jeunes femmes à désertifier la campagne. Celles-ci sont alors attirées par le travail en ville et les perspectives d'une vie plus confortable⁴. C'est une réalité vraisemblablement observable par la population rurale, puisque Marie-Luce Villeneuve, la secrétaire de l'UCFR de la Fédération de Chicoutimi, mentionnera que « plusieurs garçons quittent la terre parce qu'ils ne trouvent pas une compagne pour partager la vie rurale » en 1957⁵. Nous pouvons en effet constater l'impact de cette migration féminine en 1961 : la population rurale québécoise s'établit à 110 hommes pour 100 femmes⁶ et dépasse même 120 hommes pour 100 femmes parmi les 20-24 ans⁷.

Ce dédain de la jeunesse féminine pour la ruralité et l'agriculture inquiète le milieu agricole et le clergé dès le début du 20^e siècle, notamment car il va à l'encontre de l'image idéalisée des Canadiens français. Le discours nationaliste de l'époque est effectivement très agriculturiste, c'est-à-dire qu'il valorise un mode de vie traditionnel rural centré sur

² Camil Girard et Normand Perron, *Histoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), 1989, p. 340.

³ Michel Guérin et Gérard Bouchard, *Statistiques de l'urbanisation au Saguenay. 1852-1986*, IREP, document n° II-C-143, 1988, p. 7.

⁴ Jean-Pierre Kesteman, Guy Boisclair, Jean-Marc Kirouac et Jocelyn Morneau, *Histoire du syndicalisme agricole au Québec: UCC-UPA 1924-2004*, Montréal, Boréal Express, 2004, p. 145.

⁵ *Pour que la moisson drue nous apporte du pain, Télévision (1957-1963)*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, 1957, F0116, N°10.

⁶ Bernard Robert, « Conséquences de l'exode rural sur la composition par sexe des populations des campagnes », *Relations industrielles / Industrial Relations*, vol. 23, n° 1, 1968, p. 126.

⁷ *Ibid.*, p. 127.

l'agriculture⁸. On tente donc de réduire l'exode rural et la migration canadienne-française vers les États-Unis et, par le fait même, de retenir les femmes dans les foyers ruraux par divers moyens. C'est ce contexte qui mène à la création des Cercles de fermières évoquée précédemment. Georges Bouchard et Alphonse Désilets, deux agronomes, proposent alors au ministère de l'Agriculture de créer des regroupements féminins ruraux en s'inspirant d'organisations et « clubs » existant ailleurs au pays et en Europe. Au Québec, les premiers cercles de fermières voient le jour à Chicoutimi, Roberval, Champlain et Trois-Rivières en 1915⁹. Ces regroupements ruraux féminins sont alors perçus comme ayant le potentiel de résoudre l'exode des campagnes tout en revalorisant le milieu rural et le rôle des femmes dans les structures traditionnelles. Les principaux objectifs des Cercles de fermières vont d'ailleurs dans ce sens : « Revaloriser le travail agricole et la vie rurale en rompant avec l'isolement, les préjugés, la routine, l'ignorance, la servitude », « Revaloriser la besogne domestique en offrant à la femme rurale un enseignement ménager rationnel » et « Revaloriser les positions féminines par le droit d'intervention en ce qui concerne l'intérêt matériel, moral et culturel de la famille, de l'école, de la paroisse »¹⁰.

Dans ce chapitre, nous aborderons la création de l'UCF, de l'UCFR et des CED en plus d'en comprendre leur fonctionnement. Nous nous intéresserons aussi aux relations de ces organisations entre elles et avec les autres acteurs de leur milieu. L'objectif est alors de bien cerner les structures, les objectifs et les contacts de l'UCF, de l'UCFR et des CED avant

⁸ Lucia Ferretti, *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*, Montréal, Boréal, 1999, p. 105.

⁹ Yolande Cohen, *Femmes de parole. Histoire des Cercles de fermières au Québec, 1915-1990*, Montréal, Le Jour 1990, p. 28.

¹⁰ Yvonne Riolland-Morissette, *Le passé conjugué au présent. Cercles de fermières du Québec. Historique, 1915-1980*, Montréal, Les Éditions Pénélope, 1980, p. 13.

de nous intéresser aux effectifs, aux positions sociopolitiques et à l'évolution de ces regroupements féminins dans les prochains chapitres.

2.1 Création de l'UCF et de l'UCFR (1944-1966)

Les Cercles de fermières, sous la responsabilité du ministère de l'Agriculture, échappent au contrôle du clergé. Après plusieurs années, ce dernier finit par mettre fin à son appui aux Cercles de fermières et critique l'État en lui reprochant une ingérence dans les associations professionnelles¹¹. On croit alors que l'influence de l'État dans ces regroupements féminins les empêche d'être pleinement libres et autonomes (ce qui ne serait pas le cas, selon les clercs et certains hommes de l'UCC, pour des organisations étant dans la mouvance de l'Église). Pour faire compétition aux Cercles de fermières, l'Église veut mettre en place sa propre organisation de femmes rurales en créant une aile féminine à l'Union catholique des cultivateurs (UCC). Les évêques évoquent pour la première fois ce souhait dans la lettre pastorale collective sur le *Problème rural au regard de la doctrine sociale de l'Église*, le 30 novembre 1937¹². Sur cette lancée, le premier cercle d'étude féminin en milieu rural, nommé « les Dames de l'UCC », est fondé dans le diocèse de Rimouski. L'initiative vient de l'abbé Alphonse Belzile, aumônier de l'UCC, accompagné de 12 anciennes membres des Cercles de fermières¹³.

¹¹ Ghislaine Desjardins, « Les Cercles de fermières et l'action féminine en milieu rural, 1915-1944 » dans Marie Lavigne et Yolande Pinard (dir.), *Travailleuses et féministes*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 218.

¹² Jocelyne Lamoureux, Michèle Gélinas et Katy Tari, *Femmes en mouvement : trajectoires de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), 1966-1991*, Montréal, Boréal, 1993, p. 23.

¹³ *Ibid.*, p. 24.

Dans les années suivantes, le clergé cherche à multiplier ces regroupements à travers la province et tentera même de persuader les Cercles de fermières de faire partie de ce nouveau projet. On cherche, par la même occasion, à séparer les Cercles de fermières de l'État¹⁴. L'évêque de Chicoutimi, Mgr Georges Melançon, est d'ailleurs partisan de cette stratégie¹⁵. Du côté de l'UCC, les dirigeants demeurent divisés. Si certains misent sur la fusion des Cercles de fermières avec les Dames de l'UCC, d'autres sont sceptiques et préfèrent envisager la création d'une nouvelle organisation suivant complètement le modèle de l'UCC (soit une organisation catholique indépendante de l'État)¹⁶. Des chefs de l'UCC demandent aussi que la nouvelle association féminine ne s'adresse qu'aux filles et femmes de cultivateurs, principalement dans l'idée d'en faire une organisation d'abord professionnelle. Cette formule ne fait cependant pas l'unanimité, plusieurs craignant qu'elle nuise au recrutement de l'organisation¹⁷.

Le 19 octobre 1944, 150 femmes provenant de diverses régions se rejoignent à Québec afin de fonder l'Union catholique des fermières (UCF)¹⁸. L'année suivante, l'Assemblée épiscopale des Archevêques et Évêques du Québec donne officiellement son appui à la nouvelle organisation féminine rurale¹⁹. Par la suite, des milliers de femmes

¹⁴ *Ibid.*, p. 24-25.

¹⁵ Yolande Cohen, *Femmes de parole. Histoire des Cercles de fermières au Québec, 1915-1990*, Montréal, Le Jour 1990, p. 56.

¹⁶ Jocelyne Lamoureux, Michèle Gélinas et Katy Tari, *Femmes en mouvement : trajectoires de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), 1966-1991*, Montréal, Boréal, 1993, p. 25.

¹⁷ Yolande Cohen, *Femmes de parole. Histoire des Cercles de fermières au Québec, 1915-1990*, Montréal, Le Jour 1990, p. 58.

¹⁸ Jocelyne Lamoureux, Michèle Gélinas et Katy Tari, *Femmes en mouvement : trajectoires de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), 1966-1991*, Montréal, Boréal, 1993, p. 27.

¹⁹ Yvonne Riolland-Morissette, *Le passé conjugué au présent. Cercles de fermières du Québec. Historique, 1915-1980*, Pénélope, 1980, p. 143.

décideront d'obéir aux évêques et quitteront les Cercles de fermières pour entrer dans l'UCF, une situation qui ne sera pas sans créer un certain désarroi chez les Cercles de fermières, qui comprennent mal ce qu'on leur reproche²⁰. Néanmoins, les Cercles maintiendront leur popularité : en 1948, environ 10 000 fermières se sont jointes à l'UCF alors que plus de 30 000 sont restées aux Cercles de fermières²¹. Les Cercles finiront même par retrouver éventuellement leurs effectifs en s'étendant davantage sur le territoire, particulièrement dans les zones plus urbaines : les Cercles de fermières compteront plus de 40 000 membres en 1965, soit autant de membres qu'en 1940²². La croissance de l'UCF et de l'UCFR restera quant à elle limitée. En 1960, l'UCFR aura tout de même réussi à rassembler 18 000 femmes rurales dans l'ensemble du Québec²³.

En 1957, l'UCF devient l'Union catholique des femmes rurales (UCFR). Dans un entretien à l'émission *Pour que la moisson drue nous apporte du pain*, la secrétaire de la Fédération de Chicoutimi, Marie-Luce Villeneuve, explique ainsi ce changement de nom : « la raison principale qui amena le congrès à choisir ce nom, c'est qu'il désignait d'une façon plus exacte l'ensemble des membres recrutées dans les paroisses rurales : campagne et village. »²⁴ À ce moment-là, l'UCFR devient aussi davantage un mouvement d'étude et

²⁰ Collectif Clio, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Le Jour éditeur, 1992 (1982), p. 393.

²¹ Jean-Pierre Kesteman, Guy Boisclair, Jean-Marc Kirouac et Jocelyn Morneau, *Histoire du syndicalisme agricole au Québec: UCC-UPA 1924-1984*, Montréal, Boréal Express, 2004 (1984), p. 146.

²² Yolande Cohen, *Femmes de parole. Histoire des Cercles de fermières au Québec, 1915-1990*, Montréal, Le Jour 1990, p. 110.

²³ Jean-Pierre Kesteman, Guy Boisclair, Jean-Marc Kirouac et Jocelyn Morneau, *Histoire du syndicalisme agricole au Québec: UCC-UPA 1924-1984*, Montréal, Boréal Express, 2004 (1984), p. 146.

²⁴ Émission du 10 novembre 1957 dans *Pour que la moisson drue nous apporte du pain*, Télévision (1957-1963), Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, 1957, F0116, N°10.

d'action sociale, cessant officiellement d'être un mouvement professionnel centré sur les « fermières » et la seule participation des femmes dans le milieu rural et agricole²⁵. Elle se distancie aussi, du même coup, du syndicalisme catholique²⁶.

L'UCF et l'UCFR resteront des organisations rurales, et ce, jusqu'à leur fusion avec les CED en 1966. C'est un élément observable au Saguenay–Lac-Saint-Jean : sur les 38 cercles de l'UCF et de l'UCFR que nous avons pu retracer dans cette région²⁷, 31 sont basés au Lac-Saint-Jean.

2.1.1 Structures et projets de l'UCF et de l'UCFR (1944-1966)

La nouvelle organisation féminine rurale calque rapidement sa structure sur celle de l'UCC en créant des unions diocésaines et des cercles locaux paroissiaux²⁸. Semblablement à l'UCC ainsi qu'à plusieurs organisations catholiques, l'UCF est hiérarchisée en trois paliers : paroissial, diocésain et provincial.

À l'UCF et l'UCFR, l'unité de base est le cercle qui est fondé au sein d'une paroisse. Ces cercles représentent la plus petite échelle de l'organisation ; c'est là où la large majorité

²⁵ Jocelyne Lamoureux, Michèle Gélinas et Katy Tari, *Femmes en mouvement : trajectoires de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), 1966-1991*, Montréal, Boréal, 1993, p. 35.

²⁶ *Ibid.*, p. 35.

²⁷ Albanel, Chambord, Châte des Passes, Girardville, Naudville, Normandin, Notre-Dame-de-la-Doré, Notre-Dame-de-Lorette, Notre-Dame-d'Hébertville, Rivière-Éternité, Roberval, Saint-Ambroise, Saint-André, Saint-Augustin, Saint-Bruno, Sainte-Claire, Saint-Cœur-de-Marie, Sainte-Croix, Saint-David, Saint-Eugene, Saint-Félicien, Saint-François-de-Sales, Saint-Georges d'Alma, Saint-Georges de Jonquière, Sainte-Hedwidge, Saint-Henri, Saint-Honoré, Saint-Jean l'Évangéliste, Sainte-Jeanne-d'Arc, Saint-Jean Vianney, Saint-Jérôme, Saint-Joseph d'Alma, Saint-Léon, Saint-Ludger, Sainte-Marguerite-Marie, Saint-Méthode, Saint-Nazaire, Saint-Prime.

²⁸ Jean-Pierre Kesteman, Guy Boisclair, Jean-Marc Kirouac et Jocelyn Morneau, *Histoire du syndicalisme agricole au Québec: UCC-UPA 1924-1984*, Montréal, Boréal Express, 2004 (1984), p. 146.

des membres sont engagées. Ces cercles se fédèrent ensuite par diocèse. À cette échelle, l'organisation utilise souvent l'appellation « fédération ». À titre d'exemple, en nous penchant principalement sur l'UCF et l'UCFR de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, nous nous intéressons aux organisations du diocèse de Chicoutimi ou faisant partie de la Fédération de Chicoutimi. D'ailleurs, bien que le diocèse de Chicoutimi comprenne une partie de la Côte-Nord jusqu'en 1945 et l'entièreté de la région de Charlevoix jusqu'en 1951, la Fédération de Chicoutimi de l'UCF et de l'UCFR ne semble pas avoir de cercles dans ces secteurs. Il nous est donc tout à fait possible de nous consacrer uniquement à la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean en abordant le diocèse de Chicoutimi. Enfin, l'UCF et l'UCFR possèdent aussi un comité provincial, parfois nommé comité central. Ce dernier permet non seulement de créer un front commun pour tous les cercles de l'UCF et de l'UCFR, mais sert aussi à planifier les projets à proposer aux membres.

Au sein même de ces trois paliers, l'UCF et l'UCFR ont des sous-comités. Les cercles et les fédérations possèdent généralement au moins un comité d'arts ménagers, un comité d'éducation et un comité de propagande. Les comités d'arts ménagers s'occupent en partie des formations d'arts domestiques offertes aux membres, mais aussi de l'approvisionnement du matériel nécessaire à chaque cercle. Les comités d'éducation se consacrent quant à eux exclusivement aux cours prodigués aux membres et aux études sociales accomplies par l'organisation, alors que les comités de propagande se chargent surtout de la publicité et du recrutement. Ces comités ont souvent des équivalents provinciaux, ceux-ci permettant à l'UCF et à l'UCFR de s'organiser sur chacun de ces aspects précis à l'échelle nationale. D'autres sous-comités existent au sein de l'UCF et l'UCFR, mais il ne nous est pas toujours possible de savoir à quel point ils sont répandus dans l'organisation. Par exemple, nous

savons que la Fédération de Chicoutimi a un comité des écoles dès la fin des années 1940 et que celui-ci se charge de toutes les revendications des cercles du Saguenay–Lac-Saint-Jean se rapportant aux ressources et aux services des écoles de la région.

Une première revue mensuelle est créée à partir de novembre 1949 : il s'agit du *Guide de l'UCF*. Elle ne paraît cependant que pendant 10 mois avant d'être remplacée par *L'UCF en marche*, dès octobre 1950²⁹. Cette revue sert principalement à informer les membres quant aux enjeux et au développement de l'organisation, bien qu'on y retrouve aussi des éditoriaux rédigés par des dirigeantes et quelques clercs, en plus de certains articles pratiques concernant généralement l'économie domestique. *L'UCF en marche* est publiée jusqu'en 1959, laissant ensuite sa place à la revue mensuelle de l'UCFR intitulée *Femmes rurales*. Ces revues de l'UCF et de l'UCFR, qui sont produites à l'échelle provinciale, circulent dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, car le nombre d'abonnées pour le diocèse de Chicoutimi est indiqué à l'intérieur même de ces revues. Nous en avons aussi trouvé des exemplaires dans les archives locales. Il n'y a pas de revue locale ou diocésaine pour l'UCF et l'UCFR, contrairement à ce qu'il sera possible de constater du côté des CED.

2.2 Création et fonctionnement des CED (1952-1966)

Comme nous l'avons vu, à la suite de la création de l'UCF en 1944, les Cercles de fermières perdent des membres. Cela pousse l'organisation, essentiellement rurale au départ, à s'étendre sur le territoire et à tenter de conquérir les milieux urbains. En réaction à cela,

²⁹ Jocelyne Lamoureux, Michèle Gélinas et Katy Tari, *Femmes en mouvement : trajectoires de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), 1966-1991*, Montréal, Boréal, 1993, p. 33.

l'Église catholique entame alors un processus similaire en créant une organisation catholique féminine urbaine : les Cercles d'économie domestique (CED).

L'inspiration vient du Cercle Mgr Lamarche, un cercle d'étude féminin créé à Kénogami en 1940. Le regroupement est d'abord axé sur « l'étude du syndicalisme et de la coopération³⁰ ». En effet, le Cercle Mgr Lamarche aurait été d'abord mis en place pour enseigner aux épouses d'hommes syndiqués le fonctionnement des syndicats, des assemblées et des grèves³¹. En 1945, ce cercle devient le Syndicat coopératif d'arts paysans et commence à accorder une plus grande importance aux arts ménagers³². Il regroupe alors une cinquantaine de membres³³ et ses objectifs sont :

[...] promouvoir l'étude et la défense des intérêts matériels, économiques, moraux, sociaux de ses membres; aider à l'éducation syndicale et seconder de toutes les manières le syndicalisme national, chrétien; coordonner les activités féminines en vue du relèvement éducatif et matériel du foyer ouvrier; attacher les femmes au foyer; favoriser l'éducation et l'instruction dans le domaine de l'économie domestique.³⁴

Dès 1945, l'Église catholique réfléchit à la mise en place de regroupements féminins similaires dans l'ensemble du Québec. C'est avec cette idée qu'elle jette les bases d'une nouvelle organisation féminine urbaine, les Syndicats d'économie domestique, et qu'elle met en place dès 1947 un conseil provincial afin d'encourager la création de nouveaux cercles. Il

³⁰ Productions La Chambarde, *Histoire du mouvement des femmes au Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Jonquière, Les productions La Chambarde Inc., 1988, p. 84.

³¹ Jocelyne Lamoureux, Michèle Gélinas et Katy Tari, *Femmes en mouvement : trajectoires de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), 1966-1991*, Montréal, Boréal, 1993, p. 40.

³² Productions La Chambarde, *Histoire du mouvement des femmes au Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Jonquière, Les productions La Chambarde Inc., 1988, p. 84.

³³ *Ibid.*, p. 84.

³⁴ Jocelyne Lamoureux, Michèle Gélinas et Katy Tari, *Femmes en mouvement : trajectoires de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), 1966-1991*, Montréal, Boréal, 1993, p. 40.

faut toutefois attendre le premier congrès provincial en 1952 pour que l'organisation prenne réellement forme. C'est d'ailleurs lors de ce congrès que les Syndicats d'économie domestique adoptent officiellement le nom de Cercles d'économie domestique (CED)³⁵. Bien que nos informations sur les structures des CED soient limitées, nous devinons que celles-ci sont presque en tout point similaires à celles de l'UCF et de l'UCFR.



Figure 1. Congrès Diocésain au Sacré-Cœur de Chicoutimi, 1956³⁶

Contrairement à l'UCF et l'UCFR, les CED n'ont pas de revue mensuelle provinciale. Toutefois, nous savons que la Fédération de Chicoutimi des CED diffusait une revue mensuelle nommée *Chaine de lin*, celle-ci ayant été inspirée du bulletin mensuel *Le Lien* du

³⁵ *Ibid.*, p. 40.

³⁶ « Photo souvenir du Congrès Diocésain au Sacré-Cœur de Chicoutimi le 30 mai 1956 », Archives privées de l'AFÉAS Saint-Jean-Eudes, reproduit avec la permission de Christiane Boulay, présidente de l'AFÉAS Saint-Jean-Eudes.

CED de Dolbeau. Les CED semblent d'ailleurs rapidement prendre place dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. En plus du cercle de Kénogami, qui est le premier CED fondé au Québec, nous constatons la formation d'un conseil diocésain des CED dès mars 1953³⁷. Au total, nous avons retracé au moins 18 CED dans la région³⁸, dont 14 sont au Saguenay. Selon la revue *Chaine de lin*, la Fédération de Chicoutimi compte 20 cercles en 1966, mais ce calcul comprend les cercles de Chapais et Chibougamau qui ne font pas partie du Saguenay–Lac-Saint-Jean³⁹.

2.3 Relations avec l'Église et les autres regroupements catholiques

Au début du 20^e siècle, l'Église catholique intervient dans la création de nombreuses organisations pour laïcs dont les objectifs dépassent ceux de l'Action catholique traditionnelle au sens strict. Il y a donc non seulement des regroupements laïcs participant à l'apostolat (ce qu'on considère être l'Action catholique et qui comprend, entre autres, les ligues catholiques et les jeunesses catholiques), mais il y a aussi des organisations catholiques de professionnels (comme l'Union catholique des cultivateurs et les syndicats catholiques) ainsi que des organisations laïques à vocation socioéconomique dans lesquelles l'Église intervient (comme les caisses populaires et les coopératives). Cette omniprésence du clergé

³⁷ « Formation d'un conseil diocésain des cercles d'Économie Domestique », *Le Progrès du Saguenay*, jeudi 2 avril 1953, p. 1.

³⁸ Alma, Bagotville (La Baie), Chapais, Chibougamau, Desbiens, Dolbeau, Notre-Dame-de-Fatima (Jonquière), Roberval, Sainte-Anne (Chicoutimi), Saint-Antoine (Chicoutimi), Saint-Dominique (Jonquière), Sainte-Famille (Kénogami), Saint-Isidore (Chicoutimi), Saint-Jacques (Arvida), Saint-Laurent (Jonquière), Sainte-Marie (Jonquière), Saint-Jean-Eudes, Sacré-Cœur (Chicoutimi), Saint-Joachim (Chicoutimi), Port-Alfred (La Baie).

³⁹ « Nouvelles de la Fédération », *Chaine de lin*, vol. 4, n° 9, mars 1966, p. 2.

permet à l'Église « d'affronter les nouveaux défis du temps, de répandre la foi et, bien entendu, de maintenir son influence⁴⁰ ».

Tout en étant influencée par les Cercles de fermières, la création de l'UCF, l'UCFR et les CED s'inspire aussi de ces regroupements catholiques laïcs. Apparentés à d'autres organisations catholiques féminines, comme la Ligue catholique féminine, les Dames de Sainte-Anne et les Femmes chrétiennes, l'UCF, l'UCFR et les CED ressemblent aussi, par leurs objectifs, à d'autres regroupements catholiques tels que les syndicats catholiques et les associations professionnelles. Leurs relations directes avec l'Église se voient surtout dans la présence d'aumôniers. Chaque palier de ces organisations (donc chaque cercle et fédération, en plus du comité central) possède, en effet, un prêtre responsable de la direction religieuse et spirituelle. Les trois organisations féminines vont conserver la présence d'aumôniers au sein de leurs regroupements jusqu'à la création de l'AFÉAS en 1966, après quoi celle-ci sera remise en question. En plus des contacts réguliers avec les aumôniers, nous avons aussi remarqué certaines correspondances entre les directions des organisations et les évêques, celles-ci concernant généralement l'importance de la morale catholique au sein des regroupements et des formalités (articles publiés dans les revues, présence à des congrès, remerciements, etc.).

L'UCFR se détache de l'Église à partir de la fin des années 1950⁴¹. C'est d'ailleurs un aspect observable à travers les actions des membres de l'association : dès le début des

⁴⁰ Jocelyne Lamoureux, Michèle Gélinas et Katy Tari, *Femmes en mouvement : trajectoires de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), 1966-1991*, Montréal, Boréal, 1993, p. 21.

⁴¹ *Ibid.*, p. 31.

années 1960, des procès-verbaux de l'UCFR démontrent le mécontentement de certaines femmes face aux sujets d'étude abordant trop directement l'apostolat ou donnant l'impression que l'UCFR est un mouvement d'action catholique⁴². Plusieurs membres de l'UCFR privilégient alors des sujets concernant l'éducation civique et populaire⁴³. Nous entrevoyons un phénomène similaire dans les UCFR et les CED du diocèse de Chicoutimi, puisque les derniers sujets d'étude⁴⁴ des deux associations en 1966 abordent des enjeux davantage axés sur l'éducation civique que l'action catholique⁴⁵.

Il va sans dire que cette distanciation de l'Église catholique est alors dans l'air du temps. Même en demeurant des organisations catholiques laïques, et ce, jusqu'aux premières années de l'AFÉAS, l'UCFR et les CED entament un processus d'autonomisation et d'indépendance face à l'Église comme plusieurs autres regroupements semblables, d'ailleurs, tels que l'UCC et les syndicats catholiques. Les jeunesses catholiques amorcent elles aussi une réflexion similaire dès les années 1950. Nous en avons un exemple lors du conseil national la Jeunesse ouvrière catholique (JOC) de décembre 1950, lorsque l'organisation se penche sur une proposition officielle voulant suspendre toutes délibérations « si un personnage important vient visiter les congressistes⁴⁶ ». Cette proposition vise alors la présence des évêques. Bien qu'elle soit refusée, la proposition marque tout de même le

⁴² *Ibid.*, p. 36.

⁴³ *Ibid.*, p. 36.

⁴⁴ Les sujets étant : la famille et ses ressources, le budget familial, la publicité, création de besoins artificiels, l'utilisation du crédit, le rôle des corps intermédiaires, les droits et devoirs réciproques de la famille et de la société, les mesures de sécurité sociale, les mesures d'assistance sociale, l'agence de service social et familial, les centres de consultation matrimoniale.

⁴⁵ « Programme éducatif préparé conjointement par l'UCFR et CED pour 1966-1967 », *Chaine de lin*, vol. 4, n° 12, juin 1966, p. 4.

⁴⁶ Gabriel Clément et l'Église catholique, *Histoire de l'Action catholique Au Canada français*, Montréal, Fides, 1972, p. 143.

début d'une volonté d'avoir sa responsabilité propre en tant que mouvement laïc. En plus de la transformation des rapports entre l'Église et l'État dans les années 1960 au Québec, des changements structurels surviennent aussi au sein même de l'Église catholique. L'Église de Vatican II, qui se développe entre 1962 et 1965, se définit de moins en moins comme une organisation pyramidale et de plus en plus comme une « Église-communauté »⁴⁷. Outre la volonté propre des organisations à s'épanouir de façon autonome, l'ensemble de ces transformations contribuent aussi à la déconfessionnalisation de ces regroupements⁴⁸.

L'UCF et l'UCFR ont aussi des relations avec d'autres regroupements catholiques laïcs, tels que des coopératives et des caisses populaires locales. En janvier 1962, l'UCFR diocésaine remercie, à l'occasion de ses vœux annuels, la fédération de l'UCC, ainsi que la Chaîne coopérative du Saguenay et l'Union régionale des caisses populaires⁴⁹. Nous remarquons aussi que le comité d'arts ménagers diocésain de l'UCFR entame des discussions avec la Chaîne coopérative du Saguenay en ce qui concerne son approvisionnement en fils en 1963⁵⁰ et qu'un représentant des Caisses populaires prend la parole lors du congrès diocésain de l'UCFR en 1965⁵¹. Bien que nous n'ayons pas davantage d'informations sur les relations entre ces organisations, cette collaboration semble assez naturelle. En effet, les coopératives (agricoles et de crédit) et le syndicalisme agricole jouent un rôle important dans le soutien aux entreprises familiales et la modernisation de l'agriculture, notamment à partir

⁴⁷ Lucia Ferretti, *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*, Montréal, Boréal, 1999, p. 155.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 157.

⁴⁹ Émission du 1^{er} janvier 1962 de *Pour que la moisson drue nous apporte du pain, Télévision (1957-1963)*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, 1962, F0116, N°10.

⁵⁰ *Procès-verbaux du comité d'arts ménagers (1959-1965)*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds AFÉAS, F0001, 1963, S2, SS06.

⁵¹ *Congrès diocésains (1965)*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds AFÉAS, 1965, F0001, S2, SS13, D21.

de la fin des années 1930⁵². Le Saguenay–Lac-Saint-Jean est d’ailleurs une région où les coopératives de crédit se répandent rapidement : de 1936 à 1942, plus de 30 caisses populaires sont fondées, la plupart en milieu rural⁵³. La collaboration entre les coopératives régionales, les caisses populaires et les organisations agricoles comme l’UCC et l’UCF tombe donc sous le sens.

2.4.1 Relations avec l’UCC et les jeunesses catholiques

L’Union catholique des cultivateurs (UCC), dont les principaux objectifs sont d’instruire et de fédérer les agriculteurs en plus de défendre leurs intérêts, est créée en 1924. Cette organisation fait rapidement sa place au Saguenay–Lac-Saint-Jean où l’on voit deux unions diocésaines se fonder en 1930 (pour ensuite se regrouper en 1940)⁵⁴. Comme nous l’avons vu précédemment, cette association catholique agricole entretient d’importantes relations avec l’UCF et l’UCFR. Celles-ci semblent être particulièrement fortes dans les premières années de l’UCF puisque les congrès des deux organisations se dérouleront conjointement. Toutefois, cela ne semble plus être le cas dès la fin des années 1940, car l’UCF de Saint-Ambroise revendique que « les congrès de l’UCF et de l’UCC soient ensemble pour faciliter le transport » en 1949⁵⁵. Jusqu’à la création de l’AFÉAS, l’UCF et l’UCFR restent tout de même organiquement attachées à l’UCC. Au moment de la fondation

⁵² Camil Girard et Normand Perron, *Histoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), 1989, p. 414.

⁵³ *Ibid.*, p. 402.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 401.

⁵⁵ *Dossier résolutions*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, 1948-1962, F0116, N°12.

de l'UCFR, les statuts et règlements de l'organisation mentionnent qu'en cas de dissolution, les biens appartiennent de droit à l'UCC⁵⁶.

Il faut savoir que l'UCC est particulièrement importante dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. En 1951, 48% des exploitants agricoles du diocèse de Chicoutimi sont membres de l'organisation⁵⁷. Cette année-là, c'est le plus haut pourcentage d'exploitants membres par diocèse au Québec (dont la moyenne est de 36%), suivi de près par les diocèses de Trois-Rivières (43%) et de Nicolet (41%)⁵⁸. Les diocèses les plus populaires pour l'UCC sont généralement ceux où la présence de l'UCF et l'UCFR est la plus remarquable. Ce n'est guère surprenant puisque l'UCC plaidera en faveur de l'organisation féminine dès sa création en 1944. Nous estimons donc que cette présence importante de l'UCC dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean a exercé une influence considérable sur la popularité de l'UCF et de l'UCFR.

L'UCF (de même que l'UCFR) s'associe à de nombreuses reprises à l'UCC pour défendre les intérêts des milieux rural et agricole. Ces deux organisations collaborent aussi avec la Jeunesse agricole catholique (JAC) et la Jeunesse agricole catholique féminine (JACF) sur certains dossiers. À titre d'exemple, une résolution formulée par l'UCF centrale en 1956 propose la création d'un comité d'étude regroupant l'UCF, l'UCC, la Jeunesse agricole catholique (JAC) et la Jeunesse agricole catholique féminine (JACF) afin de se

⁵⁶ « Les statuts et règlements de l'U.C.F.R. (suite) », *UCF en marche!*, mars 1958, p. 15.

⁵⁷ Jean-Pierre Kesteman, Guy Boisclair, Jean-Marc Kirouac et Jocelyn Morneau, *Histoire du syndicalisme agricole au Québec: UCC-UPA 1924-1984*, Montréal, Boréal Express, 2004 (1984), p. 144.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 144.

pencher sur le problème de l’instruction en milieu rural⁵⁹. Dans l’éditorial de février 1959 de la revue *UCF en marche!*, Dominique Gaudreault, vice-présidente générale de l’UCFR, mentionne l’importance de la collaboration de l’UCFR avec les autres organisations catholiques comme l’UCC et la JAC⁶⁰. À l’échelle régionale, il semble donc exister une certaine collaboration entre la JAC, la JACF et l’UCF. Nous en avons cependant peu de traces. L’une des pistes est les vœux offerts par Gilberte Pedneault, présidente diocésaine de l’UCF, « à nos jeunes de la JAC et de la JACF qui s’efforcent de se forger une mentalité spirituelle et professionnelle ⁶¹ » en janvier 1952. Un autre indice est la résolution de l’UCF de Saint-Ambroise qui demande en 1953 que les discours lors des congrès portent uniquement sur l’UCF et non sur la JAC et les chantiers coopératifs⁶². Bien que nous ne connaissions pas les détails de cette demande, nous supposons que celle-ci pourrait démontrer que la JAC a déjà occupé une certaine place dans les congrès de l’UCF et que, par le fait même, cela témoignerait d’une relation entre l’UCF et la JAC. Cependant, puisqu’il nous manque des informations quant aux circonstances de cette résolution, nous ne pouvons affirmer que cela prouve une collaboration entre les deux regroupements.

Nous savons que l’UCC, à l’échelle nationale, entretient des relations serrées avec la JAC et la JACF, particulièrement afin d’encadrer la jeunesse rurale⁶³. L’organisation agricole adulte ira même jusqu’à offrir de l’aide financière et un espace d’information pour la JAC et

⁵⁹ « Résolutions », *UCF en marche!*, mars 1956, p. 10.

⁶⁰ Mme Dominique Gaudreault, « Éditorial », *UCF en marche!*, février 1959, p. 3.

⁶¹ Émission de janvier 1952 dans *Pour que la moisson drue nous apporte du pain, Télévision (1957-1963)*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, 1952, F0116, N°10.

⁶² *Dossier résolutions*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, F0116, N°12.

⁶³ Jean-Pierre Kesteman, Guy Boisclair, Jean-Marc Kirouac et Jocelyn Morneau, *Histoire du syndicalisme agricole au Québec: UCC-UPA 1924-1984*, Montréal, Boréal Express, 2004 (1984), p. 148.

la JACF dans sa revue *Terre de chez nous*⁶⁴. Nous n'avons malheureusement pas davantage de précisions sur les relations entre ces deux associations jeunesse et l'UCF. Sachant que certains dirigeants de l'UCC ont eu un parcours préalable à la JAC, nous pouvions présumer que la JACF avait été un bassin de recrutement pour l'UCF et l'UCFR ou même que certaines membres de l'UCF et de l'UCFR ont voulu se servir de la JACF afin d'inciter leurs filles à s'engager. Une ancienne membre de l'UCFR mentionne toutefois qu'il était possible pour les membres de faire entrer leurs filles directement dans l'UCFR pour un moindre coût⁶⁵. Pouvons-nous en déduire que la JACF n'était pas présente près de chez elle? De plus, lors d'une rencontre de l'UCFR en septembre 1962, on mentionne la difficulté à rejoindre les filles entre 16 et 19 ans⁶⁶. Nous pouvons donc en conclure que l'UCFR ne s'appuyait pas nécessairement sur la JACF pour faire son recrutement comme c'était le cas pour l'UCC.

La recherche d'autres pistes pour mieux comprendre la nature des relations entre l'UCF, l'UCFR et les CED avec les jeunes femmes d'action catholiques féminines a été infructueuse. Le livre *Histoire du mouvement des femmes au Saguenay–Lac-Saint-Jean* n'aborde la jeunesse catholique féminine que brièvement, ce qui est peut-être révélateur de la faiblesse de leurs relations. En ce qui concerne les études sur l'Action catholique, elles nous permettent de confirmer la présence de ces mouvements de jeunesse dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, mais sans nécessairement nous offrir davantage de détails. Enfin, nous pouvons retracer quelques activités de la JACF, ainsi que de la JOCF et de la JECF dans

⁶⁴ *Ibid.*, p. 148.

⁶⁵ Entretien avec participante #3, Roberval, 29 mars 2022.

⁶⁶ *Procès-verbaux du Conseil général (1960-1965)*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds AFÉAS, F0001, S01, SS01 à S03, SS05, D3.

Le Progrès du Saguenay, le principal journal de la région, mais cette présence dans la presse ne laisse pas présager de collaboration avec l'UCF, l'UCFR ou les CED.

À l'exception de l'UCC et des jeunesses catholiques, l'UCF, l'UCFR et les CED ne semblent pas entretenir de relations formelles avec d'autres regroupements catholiques. Plusieurs membres sont néanmoins engagées au sein d'autres organisations, telles que les Lacordaire, la Ligue catholique féminine, les Dames de Sainte-Anne, les Femmes chrétiennes ainsi que quelques organisations de bienfaisance, ce qui connecte en quelque sorte ces organisations entre elles. Nous nous y intéresserons davantage dans le prochain chapitre en analysant le profil d'engagements des membres de l'UCF, de l'UCFR et des CED.

2.5 Relations et dynamiques avec les Cercles de fermières

Au moment de sa création en 1944, comme on l'a vu, l'UCF fait compétition à la plus imposante association féminine rurale de l'époque : les Cercles de fermières. Ceux-ci comptent alors plus de 49 000 membres au Québec⁶⁷. Aidée par l'influence de l'Église et de l'UCC, l'UCF réussit à dérober des membres à cette organisation dans ses premières années et certains Cercles de fermières se convertiront même entièrement en cercles de l'UCF. Cette conversion est particulièrement observable dans les diocèses de Joliette, Trois-Rivières, Sherbrooke, Nicolet et Chicoutimi⁶⁸. Dans le diocèse de Chicoutimi, plus de 20 cercles de fermières deviennent des cercles de l'UCF en 1944 et 1945⁶⁹.

⁶⁷ Jocelyne Lamoureux, Michèle Gélinas et Katy Tari, *Femmes en mouvement : trajectoires de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), 1966-1991*, Montréal, Boréal, 1993, p. 22.

⁶⁸ Jean-Pierre Kesteman, Guy Boisclair, Jean-Marc Kirouac et Jocelyn Morneau, *Histoire du syndicalisme agricole au Québec: UCC-UPA 1924-1984*, Montréal, Boréal Express, 2004 (1984), p. 146.

⁶⁹ Productions La Chambarde, *Histoire du mouvement des femmes au Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Jonquière, Les productions La Chambarde Inc., 1988, p. 84.

Une querelle persistera entre les deux regroupements, et ce, pendant près de vingt ans. Durant ces années, la distinction entre les deux organisations devient aussi de plus en plus nette. L'UCF réutilise rapidement les mêmes arguments précédemment apportés par le clergé et l'UCC : la nouvelle organisation considère les femmes rurales comme des professionnelles de l'agriculture, défend l'idée que les femmes peuvent avoir le contrôle de leur organisation professionnelle et critique les Cercles de fermières qui placeraient, selon elle, les femmes sous le contrôle de l'État⁷⁰. On défend alors l'idée que l'UCF offre, contrairement aux Cercles de fermières, un regroupement indépendant et autonome aux femmes rurales. Soulevons ici un certain paradoxe, puisque l'UCF, au moment de ce positionnement, n'est ni libre ni autonome face à l'Église et à l'UCC. Cette distinction entre l'UCF et les Cercles de fermières revient à de nombreuses reprises, comme dans le journal *L'Action catholique* en octobre 1945 :

Ici, il est opportun de bien marquer la différence entre le cercle d'UCF et le cercle de fermières. Le cercle d'UCF est une association professionnelle au sens proprement dit du mot, tandis que le cercle de fermières est un organisme qui est soutenu par l'État. Il y a la même différence entre le cercle d'UCF et le cercle de fermières qu'entre le cercle d'UCC et le cercle d'agriculteurs.⁷¹

L'UCF inscrit aussi dans sa constitution l'obligation d'habiter en campagne pour pouvoir devenir membre, une obligation qui n'existe pas chez les Cercles de fermières⁷². Cette relation tendue entre les deux organisations à l'échelle nationale ne semble toutefois pas affecter les CED.

⁷⁰ Jean-Pierre Kesteman, Guy Boisclair, Jean-Marc Kirouac et Jocelyn Morneau, *Histoire du syndicalisme agricole au Québec: UCC-UPA 1924-1984*, Montréal, Boréal Express, 2004 (1984), p. 146.

⁷¹ « L'U.C.F. », *L'Action catholique*, jeudi 18 octobre 1945, p. 12.

⁷² Collectif Clio, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Le Jour éditeur, 1992 (1982), p. 393.

Sur le terrain, l'UCF et les Cercles de fermières sont rarement directement en compétition : à l'échelle paroissiale, soit les Cercles de fermières se convertissent, soit les cercles de l'UCF se créent dans des milieux sans Cercles de fermières. Il arrive néanmoins des situations où des cercles locaux de l'UCF et des Cercles de fermières se fassent concurrence, comme ce fut le cas à Péribonka. L'historienne Yolande Cohen aborde brièvement ce conflit au sein même du cercle de fermières de Péribonka fondé en 1928. Celui-ci se divise en 1946 lorsque 28 des 49 membres quittent le regroupement pour créer un cercle de l'UCF. Les deux organisations féminines se font alors compétition jusqu'en 1959, après quoi elles fusionnent pour redevenir un cercle de fermières⁷³. Ce type de conflit reste cependant rare, puisque les paroisses sont habituellement trop petites pour contenir deux regroupements rivaux. À partir de la fin des années 1950, la cohabitation entre l'UCFR et les Cercles de fermières devient plus facile, puisque les deux regroupements sont de plus en plus différents. À partir des années 1960, nous retrouvons au Saguenay–Lac-Saint-Jean des femmes qui sont à la fois membres des Cercles de fermières et de l'UCFR (ou de l'AFÉAS) sans que cela ne semble poser problème. C'est du moins ce que révèlent les récits d'anciennes membres⁷⁴.

2.6 Conclusion

Les Cercles de fermières et l'UCF ne freineront pas nécessairement l'exode rural comme les autorités en place l'auraient voulu : « le taux de ruralité passe de 60,2% en 1901 à 44% en 1921 et ce malgré la création de nouvelles municipalités et la forte croissance de la

⁷³ Yolande Cohen, *Femmes de parole. Histoire des Cercles de fermières au Québec, 1915-1990*, Montréal, Le Jour 1990, p. 173-174.

⁷⁴ Entretien avec participante #2, Chicoutimi, 20 décembre 2021.

population rurale⁷⁵ ». La population rurale continuera tout de même à croître jusqu'à atteindre un sommet en 1951 (sommet qui ne sera dépassé qu'en 1981 et 1991), mais cette croissance est beaucoup moins grande que celle de la population urbaine⁷⁶. L'impact des Cercles de fermières et de l'UCF ne se limite néanmoins pas à leur impact sur l'exode des campagnes. Ces deux organisations féminines, en plus des CED, ont offert aux femmes la possibilité de se rencontrer, de s'éduquer et de développer des liens de solidarité. Comme nous l'avons vu, leurs objectifs et leurs structures ne seront pas initialement conçus par les femmes elles-mêmes. En effet, tout comme les Cercles de fermières, l'UCF et les CED seront d'abord l'initiative d'hommes motivés par un idéal patriarcal. Cela n'empêchera pas les membres de ces organisations de se les réapproprier en transformant l'organisation ou en créant des comités au besoin.

Les relations et les dynamiques avec les autres regroupements, particulièrement celles de l'UCF avec l'UCC et les Cercles de fermières, ne sont pas à sous-estimer. En effet, l'évolution de l'UCF et de l'UCFR est considérablement influencée par la présence de ces deux organisations sur le territoire. D'une part, la présence de l'UCC a visiblement un impact sur l'implantation de l'UCF. Dès le début des années 1950, on peut constater que les diocèses où la conversion de Cercles de fermières en cercles de l'UCF fut le plus populaire sont aussi ceux présentant les plus hauts pourcentages de membres de l'UCC. D'autre part, nous savons que l'emplacement et la notoriété des Cercles de fermières influenceront aussi l'implantation et la popularité de l'UCF, et ce, jusqu'à la fin des années 1950.

⁷⁵ Majella Simard, « Des années de croissance au temps des incertitudes : Les petites localités québécoises au XX^e siècle », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 50, n^o 141, décembre 2006, p. 422.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 423.

À présent que nous avons une meilleure compréhension du fonctionnement et des relations de l'UCF, l'UCFR et les CED en tant qu'organisations, il nous sera possible de mieux appréhender les engagements que les membres y tiennent et les actions que celles-ci prennent en vue de défendre leurs intérêts.

CHAPITRE 3

MEMBRES, ÉDUCATION ET ENGAGEMENTS DANS L'UCF, L'UCFR ET LES CED (1944 – 1966)

En nous penchant sur l'histoire de l'UCF, des CED et de l'AFÉAS au Saguenay–Lac-Saint-Jean, nous cherchons à la fois à mieux expliquer la mobilisation féminine dans un contexte régional et à comprendre davantage l'évolution des organisations de femmes au milieu du 20^e siècle. Pour bien saisir le fonctionnement et les objectifs de ces dites organisations, nous nous intéressons non seulement à leurs structures, mais aussi à leurs membres. Qui sont ces femmes qui s'impliquent au cœur de l'UCF, de l'UCFR et des CED? Qu'est-ce qui les motive à être actives dans ces organisations? En documentant les profils des membres de ces organisations et la nature de leurs relations avec celles-ci, nous serons mieux à même de jauger l'importance que prennent ces organisations dans leur milieu et de mieux comprendre la transformation vers l'AFÉAS dans les années 1960.

Dans un premier temps, nous présenterons et analyserons les informations que nous avons récoltées sur plus d'une quarantaine de membres connues dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean afin d'en dégager un profil type. À partir de ces données et celles recueillies durant nos entretiens, nous chercherons, dans un deuxième temps, à mieux comprendre les motivations derrière l'implication des membres dans des organisations féminines comme l'UCF, l'UCFR et les CED. Dans un troisième et dernier temps, nous dresserons un portrait du type d'éducation qui était transmis par ces organisations en nous penchant sur les cours et les formations qu'elles offrent à leurs membres.

3.1 Portrait des membres

De 1978 à 1990, l'AFÉAS Saguenay–Lac-Saint-Jean produit quatre ouvrages en lien avec l'histoire des femmes de la région. Trois d'entre eux font partie d'une même série : il s'agit des livres *Dans l'histoire des femmes aussi au Saguenay–Lac-Saint-Jean*, parus en 1978, en 1980 et en 1990. Ceux-ci se penchent sur les parcours de femmes marquantes de l'histoire régionale et œuvrant dans diverses organisations féminines. De plus, en 1986, l'ancienne membre Gabrielle Girard Vachon publie, avec l'aide de l'AFÉAS régionale, *L'AFÉAS : Demain est fait d'hier*, qui s'intéresse exclusivement à l'histoire régionale de l'organisation. Une dizaine de biographies de femmes notoires pour l'association y sont présentées. À l'aide de ces publications, nous avons pu retrouver plus d'une quarantaine d'anciennes membres de l'UCF, de l'UCFR, des CED et de l'AFÉAS au Saguenay–Lac-Saint-Jean entre 1944 et 1970 à partir desquelles nous avons tenté de définir le profil des femmes s'impliquant dans ces organisations.

Les membres engagées au sein de l'UCF, de l'UCFR et des CED au Saguenay–Lac-Saint-Jean sont généralement des femmes mariées ayant plus de 35 ans. En effet, lorsqu'il est possible de connaître les années d'activité des membres, nous réalisons que ces femmes s'engagent majoritairement plus d'une quinzaine d'années suivant leur mariage. Une membre nous expliquait d'ailleurs qu'à son arrivée à l'AFÉAS en 1966, elle était l'une des plus jeunes de l'organisation alors qu'elle avait 26-27 ans. Elle précise que la plupart des adhérentes étaient des « femmes dans la trentaine et la quarantaine » et qu'elles étaient « des femmes actives et des mères de famille¹ ». Une autre ancienne membre nous a aussi confirmé

¹ Entretien avec participante #1, Chicoutimi, 2 décembre 2021.

que ce sont surtout des mères de famille qui s'engagent dans les premières années de l'AFÉAS².

La maternité semble ainsi être un dénominateur commun chez les membres qui, pour la très vaste majorité, ont des enfants avant leurs années d'implication. Cette situation est peu surprenante pour l'époque du fait que plusieurs femmes étaient mères. Une ancienne membre précise toutefois que des organisations comme l'AFÉAS permettaient aux mères d'avoir du soutien³, un facteur qui n'est certainement pas à sous-estimer. Nous connaissons le nombre d'enfants pour la majorité des membres : celles que nous avons trouvées à travers nos recherches ont en moyenne plus de 8 enfants vivants. Pour les membres de l'UCF et de l'UCFR, cette moyenne monte à plus de 10 enfants vivants. Ces chiffres sont à peine plus bas que ceux établis avant 1920 alors que la moyenne d'enfants par couple au Saguenay–Lac-Saint-Jean se situe « entre 9 et 11 naissances vivantes, avec un écart stable d'un à deux entre cultivateurs et non-cultivateurs⁴ ». La natalité de cette région est d'ailleurs plus élevée que la moyenne québécoise. En effet, les femmes mariées et âgées entre 45 à 54 ans au Québec en 1941 ont en moyenne 4,5 enfants en milieu urbain et 7,6 enfants en milieu rural⁵. Au Québec, une transformation de la fécondité, accompagnée d'une baisse du nombre d'enfants par femme, s'observe dès la fin du 19^e siècle, devenant plus marquante à partir des années 1920⁶. On remarque aussi un début de chute de la natalité au Saguenay–Lac-Saint-

² Entretien avec participante #2, Chicoutimi, 20 décembre 2021.

³ Entretien avec participante #2, Chicoutimi, 20 décembre 2021.

⁴ Gérard Bouchard et Raymond Roy, « Fécondité et alphabétisation au Saguenay et au Québec (XIX^e-XX^e siècles) », *Annales de démographie historique*, Grands-parents, aïeux, 1991, p. 180.

⁵ Danielle Gauvreau, Diane Gervais et Peter Gossage, *La fécondité des Québécoises, 1870-1970 : d'une exception à l'autre*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2007, p. 139.

⁶ *Ibid.*, p. 154-155.

Jean à partir des années 1920, quoique celle-ci restera tout de même au-dessus de la moyenne provinciale jusqu'aux années 1960⁷. C'est à compter de 1966 que la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean connaît un ralentissement de l'accroissement naturel⁸.

En ce qui concerne leur occupation, la plupart des membres sont mères au foyer après leur mariage. Nous retrouvons tout de même une couturière, deux cuisinières de chantier, une coiffeuse et une secrétaire. Nous constatons aussi que plus de la moitié des membres retracées dans nos recherches sont enseignantes avant leur mariage. Bien que nous savons que les filles fréquentent généralement l'école un peu plus longtemps que les garçons dans les milieux ruraux au début du 20^e siècle, la majorité des filles au Saguenay–Lac-Saint-Jean ne dépassent pas le niveau primaire avant 1950⁹. Il faut préciser dans ce contexte que l'échantillon de membres que nous avons utilisé n'est pas neutre. Si ces femmes ont pu faire partie des ouvrages de l'AFÉAS sur l'histoire régionale, c'est d'abord car elles étaient particulièrement engagées. Nous ne pourrions donc pas conclure que les membres de l'UCF, des CED et de l'AFÉAS étaient plus instruites que la moyenne régionale de l'époque. Ces informations mettent tout de même en lumière un phénomène présent dans ces associations : les membres les plus actives étaient souvent plus scolarisées. Cette scolarisation était même recherchée puisqu'on voulait que les femmes occupant des fonctions électives (présidente,

⁷ Camil Girard et Normand Perron, *Histoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), 1989, p. 149-150.

⁸ Gaston Gagnon, *Au Royaume de Saguenay et du Lac-Saint-Jean : une histoire à part entière, des origines à nos jours*, Québec, Les Éditions GID, p. 231.

⁹ Productions La Chambarde, *Histoire du mouvement des femmes au Saguenay–Lac-Saint-Jean*, Jonquière, Les productions La Chambarde Inc., 1988, p. 31.

vice-présidente, secrétaire, etc.) aient les compétences adéquates pour représenter l'organisation. Une ancienne membre de l'AFÉAS le souligne dans son entretien :

[...] il fallait choisir des personnes compétentes. Ça prenait des personnes qui avaient de l'instruction, qui étaient capables de parler, de se lever debout. Fallait vraiment choisir les bonnes personnes. Elles montaient les dossiers pour pouvoir l'acheminer au gouvernement. Que ce soit pour la famille, que ce soit pour la violence faite aux femmes... fallait toujours former un comité qui avait le pouvoir, qui avait l'intelligence de monter les dossiers.¹⁰

Lorsque les femmes veulent poursuivre leur scolarité, elles se dirigent surtout vers des formations répondant aux besoins de la famille et de la société, comme c'est souvent le cas en entrant à l'école ménagère, à l'école normale ou à l'école d'infirmières. Avant les années 1960, le Saguenay–Lac-Saint-Jean offre peu de choix aux femmes qui veulent poursuivre leurs études. Les Sœurs du Bon-Pasteur de Chicoutimi offrent, dès 1937, un cours classique aux filles, alors que les Augustines fondent l'école des infirmières de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier en 1938¹¹. Ce sont néanmoins les écoles normales qui représentent, comme dans plusieurs autres régions au Québec, le moyen le plus rapide et le plus facile pour les femmes d'acquérir un brevet en plus d'un emploi¹². La première école normale de la région ouvre en 1907 : c'est celle des sœurs du Bon-Pasteur de Chicoutimi¹³. En 1926, les Ursulines de Roberval fondent à leur tour une école normale¹⁴. Toutes les anciennes membres de l'UCF, de l'UCFR et des CED qui ont été enseignantes n'ont peut-être pas nécessairement reçu un diplôme de l'école normale étant donné que, jusqu'en 1939, il était possible pour les

¹⁰ Entretien avec participante #2, Chicoutimi, 20 décembre 2021.

¹¹ *Ibid.*, p. 107-108.

¹² Collectif Clio, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Le Jour éditeur, 1992 (1982), p. 333.

¹³ Productions La Chambarde, *Histoire du mouvement des femmes au Saguenay–Lac-Saint-Jean*, Jonquière, Les productions La Chambarde Inc., 1988, p. 30.

¹⁴ *Ibid.*, p. 30.

hommes et les femmes de pouvoir enseigner sans diplôme en passant par l'examen du Bureau central des examinateurs catholiques qui donnait accès au brevet¹⁵.

3.1.1 Les chiffres de l'UCFR et des CED

Il est difficile de savoir le nombre exact de membres de l'UCF et des CED au Saguenay–Lac-Saint-Jean avant les années 1960. Toutefois, les archives régionales de l'UCFR et les informations disponibles dans *Femmes rurales*, la revue provinciale de cette association, nous permettent de connaître le nombre approximatif de membres pour l'UCFR entre la fin de l'UCF en 1956 et le début de l'AFÉAS en 1966. Tout d'abord, à partir des renseignements trouvés dans *Femmes rurales*, nous savons que l'UCFR diocésaine compte annuellement de 1700 à 2900 membres entre 1956 et 1966. Avant 1960, la Fédération de Chicoutimi, qui contient l'ensemble des cercles du Saguenay–Lac-Saint-Jean, est alors la troisième ayant le plus de membres au Québec, derrière celle de Sherbrooke et celle de Trois-Rivières. À partir des années 1960, d'autres fédérations acquièrent cependant plus de membres : c'est le cas de Nicolet, Joliette, Rimouski et Saint-Hyacinthe. Au moment de la création de l'AFÉAS en 1966, il y a approximativement 25 000 membres de l'UCFR au Québec¹⁶, dont plus de 2900 membres appartiennent à la Fédération de Chicoutimi¹⁷. Le Collectif La Chambarde mentionne toutefois que la région compterait plutôt approximativement 3500 membres de l'UCFR au moment de la fusion¹⁸.

¹⁵ Andrée Dufour, *Histoire de l'éducation au Québec*, Montréal, Boréal, 1997, p. 64-65.

¹⁶ Jocelyne Lamoureux, Michèle Gélinas et Katy Tari, *Femmes en mouvement : trajectoires de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), 1966-1991*, Montréal, Boréal, 1993, p. 57.

¹⁷ « Statistiques au 30 juin », *Femmes rurales*, septembre 1966, p. 24.

¹⁸ Productions La Chambarde, *Histoire du mouvement des femmes au Saguenay–Lac-Saint-Jean*, Jonquière, Les productions La Chambarde Inc., 1988, p. 85.

Il nous est aussi possible de documenter les effectifs de l'UCFR diocésaine à travers ses archives. Par exemple, dans une entrevue télévisée d'août 1959 avec Madame Bruno Tremblay, la secrétaire diocésaine à l'époque, on apprend que l'association compte 1937 membres, soit « une augmentation de 216 sur l'an dernier¹⁹ ». Il est d'ailleurs mentionné au même moment que le cercle de Normandin est, avec ses 136 membres, non seulement le plus gros cercle de la Fédération de Chicoutimi, mais aussi le plus gros de la province. Madame Tremblay ajoute même que « si nous considérons que cette paroisse compte environ 160 familles, ce cercle figure parmi les plus actifs de la Fédération²⁰ ». En décembre de la même année, l'UCFR diocésaine réitère d'ailleurs cette information en soulignant que le cercle de Normandin compte environ 200 membres chaque année²¹. D'autres cercles de l'UCFR au Saguenay–Lac-Saint-Jean figurent aussi parmi les plus nombreux au Québec. En mars 1959, la revue *Femmes rurales* émet une liste des 31 cercles ayant plus de 100 membres dont 4 sont situés dans le diocèse de Chicoutimi : Notre-Dame de la Doré (106), Normandin (143), Saint-Eugène (101) et Saint-Félicien (130)²². Le constat est donc frappant : au Saguenay–Lac-Saint-Jean, l'UCFR est surtout populaire dans l'ouest du Lac-Saint-Jean. Cela s'explique certainement par la réalité rurale qui domine le Lac-Saint-Jean et la présence importante de l'UCC dans cette partie de la région. Comme nous l'avons souligné dans le précédent chapitre, le succès que l'UCC connaîtra, particulièrement dans les nouvelles paroisses

¹⁹ Émission du 8 août 1959, *Pour que la moisson drue nous apporte du pain, Télévision (1957-1963)*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, 1959, F0116, N°10.

²⁰ *Ibid.*

²¹ Émission du 27 décembre 1959, *Pour que la moisson drue nous apporte du pain, Télévision (1957-1963)*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, 1959, F0116, N°10.

²² « Nos statistiques », *L'UCFR en marche*, mars 1959, p. 16.

jeannoises dès les années 1920²³, exerce selon nous une forte influence sur la popularité de l'UCF et de l'UCFR.

En ce qui concerne les CED, nous avons réussi à connaître le nombre de membres au Saguenay–Lac-Saint-Jean grâce à *Chaine de lin*, la revue régionale de l'organisation. Dans sa publication d'avril 1965, nous apprenons que les CED dénombraient 2545 membres dans la région pour l'année 1963-1964. Ces membres sont réparties entre 20 cercles dont les plus importants sont Dolbeau (301 membres), Alma (275 membres), Arvida (254 membres), Saint-Dominique (181 membres), Chibougamau (175 membres) et Bagotville (160 membres)²⁴. À titre comparatif, on compte approximativement 10 000 membres dans les CED au Québec en 1966²⁵. Comme c'est le cas avec les effectifs de l'UCFR, l'ouvrage de La Chambarde n'indique pas le même nombre de membres au Saguenay–Lac-Saint-Jean : il mentionne plutôt environ 1700 membres des CED dans la région au moment de la création de l'AFÉAS²⁶. Nos hypothèses quant aux raisons de ces écarts dans les chiffres de l'UCFR et des CED seront abordées au chapitre 5 lorsque nous nous intéresserons aux effectifs de l'AFÉAS.

Les congrès de ces organisations féminines permettent non seulement d'importantes rencontres entre femmes, mais aussi une certaine mobilité sur le territoire. En 1946, nous

²³ Jean-Pierre Kesteman, Guy Boisclair, Jean-Marc Kirouac et Jocelyn Morneau, *Histoire du syndicalisme agricole au Québec: UCC-UPA 1924-1984*, Montréal, Boréal Express, 2004 (1984), p. 93.

²⁴ « Statistiques – Membres des cercles », *Chaine de lin*, vol. 4, n° 1, avril 1965, p. 5.

²⁵ Jocelyne Lamoureux, Michèle Gélinas et Katy Tari, *Femmes en mouvement : trajectoires de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), 1966-1991*, Montréal, Boréal, 1993, p. 57.

²⁶ Productions La Chambarde, *Histoire du mouvement des femmes au Saguenay–Lac-Saint-Jean*, Jonquière, Les productions La Chambarde Inc., 1988, p. 85.

savons que le congrès diocésain de l'UCF tenu à Notre-Dame d'Hébertville accueille plus de 500 membres²⁷. En août 1960, c'est plus de 700 femmes de 36 paroisses différentes qui participent au congrès diocésain de l'UCFR se déroulant à Albanel²⁸. L'année suivante, le congrès diocésain compte 750 participantes²⁹. Certaines membres sont aussi appelées à participer aux congrès provinciaux. Par exemple, dans le cadre du congrès provincial des CED d'août 1961, c'est 66 membres de la Fédération de Chicoutimi qui se déplaceront à Saint-Hyacinthe en autobus³⁰.

3.2 Quelques figures de proue particulièrement marquantes

Les ouvrages de l'AFÉAS régionale mettent de nombreuses leaders de l'avant. Nous voulons donc parcourir sommairement l'histoire de trois femmes ayant été membres de l'UCF, de l'UCFR ou des CED. Celles-ci ont été sélectionnées pour leur parcours remarquable et leur forte influence sur le développement de ces associations dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Leur histoire peut non seulement offrir un aperçu de ce que les femmes pouvaient accomplir dans la région à l'époque, mais elle permet aussi d'observer comment certaines organisations féminines ont encouragé les femmes à s'engager davantage dans leur milieu.

²⁷ « Plus de 500 membres ont assisté au congrès annuel de l'U.C.F. », *Le Progrès*, 3 octobre 1946.

²⁸ Émission du 14 août 1960, *Pour que la moisson drue nous apporte du pain*, Télévision (1957-1963) dans Fonds Gilberte Pedneault, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, 1960, F0116, N°10.

²⁹ Émission du 12 août 1961, *Pour que la moisson drue nous apporte du pain*, Télévision (1957-1963) dans Fonds Gilberte Pedneault, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, 1961, F0116, N°10.

³⁰ « Quelques souvenirs de congrès », *Le Lien*, vol. 7, n° .1, Septembre 1961, p. 1.

3.2.1 Gilberte Pedneault

Les deux parents de Gilberte Pedneault naissent et se marient à Jonquière avant de s'établir à Montréal. Gilberte Pedneault y naît en 1900, avant de déménager avec sa famille à Chicoutimi cinq ans plus tard. Elle fait ses études à l'École Sacré-Cœur de Chicoutimi, pour ensuite obtenir un brevet d'enseignement à l'École normale du Bon-Pasteur. Un nouvel emploi pour le père de Gilberte pousse la famille à effectuer un court séjour à Shawinigan, avant que les conditions difficiles de la guerre amènent la famille à s'établir sur une ferme à Saint-Augustin au Lac-Saint-Jean en 1918. Gilberte y enseigne pendant deux ans et y rencontre Philippe Lapointe, un cultivateur de Notre-Dame d'Hébertville, avec qui elle se marie en 1920. Le couple aura 15 enfants³¹.

Gilberte Pedneault est présente lors de la fondation de l'UCF en 1944. Elle en devient la présidente diocésaine, mais aussi la présidente provinciale, poste qu'elle occupe durant 12 ans. En 1950, elle reçoit quelques hommages, dont la médaille *Benemerenti*, une décoration donnée par l'Église catholique pour services rendus à la communauté. Elle est alors la première femme du Québec à recevoir cette grande distinction. Elle est aussi invitée à prendre part au 50^e anniversaire de l'Union mondiale des organisations féminines catholiques (UMOFC) qui se tient à Rome, invitation qu'elle rejette par peur de l'avion³². En 1957, elle refuse de faire partie des candidates pour la présidence de l'UCF. Alors dans la mi-cinquantaine, elle cherche à diminuer ses activités.

³¹ AFEAS, *Dans l'histoire des femmes aussi au Saguenay-Lac-Saint-Jean*, vol. 1, Ottawa, Éditions Science Moderne, 1978, p. 154.

³² *Notes biographiques*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, F0116, N°3.

Le parcours de Gilberte Pedneault a certainement contribué au succès de l'UCF, de l'UCFR et de l'AFÉAS, notamment dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Qu'une femme d'Hébertville, mère de 15 enfants, puisse avoir été présidente d'une organisation féminine provinciale durant plus de 10 ans est déjà en soi impressionnant. Si nous n'avons pas nécessairement tous les détails de ses accomplissements, les hommages qu'elle reçoit sont un bon indice de l'importance de ses engagements. La contribution de Gilberte Pedneault à l'histoire de l'UCF, de l'UCFR et de l'AFÉAS ne s'arrête pas là : le 26 mars 1971, elle cède à la Société historique du Saguenay une grande part de sa documentation personnelle concernant ces trois organisations³³. Cette femme engagée avait aussi, manifestement, un véritable souci de préserver la mémoire de l'engagement féminin dans la vie régionale. Ses archives comprennent entre autres des articles de presse, de la correspondance, des résolutions prises par les associations, de nombreux documents de congrès provinciaux et diocésains, des dossiers sur les différents comités, les retranscriptions de plusieurs entretiens et plusieurs notes personnelles. Ce précieux fonds nous sert aujourd'hui à mieux comprendre ces organisations féminines au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

3.2.2 Eugénie Lapointe

Eugénie Lapointe naît le 31 décembre 1895 à La Malbaie. Sa famille quitte la région de Charlevoix pour s'établir à Notre-Dame d'Hébertville au Lac-Saint-Jean lorsqu'elle a 12 ans. La migration entre ces deux régions n'est pas fortuite et fait partie d'un large mouvement de

³³ Fonds Gilberte Pedneault, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, F0116.

colonisation du Saguenay–Lac-Saint-Jean³⁴. Hébertville est d’ailleurs l’une des paroisses les plus importantes pour le Lac-Saint-Jean à l’époque³⁵. Malgré sa résidence au Lac-Saint-Jean, Eugénie Lapointe fait son cours à l’École normale du Bon-Pasteur à Chicoutimi où sa performance est remarquée lors de la remise de prix d’excellence³⁶. Il est important de souligner qu’Eugénie Lapointe est la nièce de Monseigneur Eugène Lapointe avec qui elle entretient une excellente relation. Ce dernier est principalement connu pour avoir été le fondateur de la Fédération ouvrière de Chicoutimi, soit le premier syndicat catholique en Amérique du Nord³⁷.

En 1915, Eugénie Lapointe épouse Raoul Tremblay, un homme de Saint-Jérôme (Métabetchouan) provenant lui aussi d’une famille très engagée socialement. En effet, celui-ci est non seulement le fils d’Onésime Tremblay, un agriculteur connu dans l’histoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean pour avoir pris la défense des agriculteurs dans la foulée des dégâts entraînés par la montée des eaux imposée par la compagnie Duke Price (un ancêtre de l’Alcan) en 1926, mais il est aussi le frère de Monseigneur Victor Tremblay, un historien qui marquera l’histoire régionale par son implication dans la fondation de la Société historique du Saguenay (1924), ainsi que dans la création du drapeau du Saguenay–Lac-Saint-Jean

³⁴ La colonisation du Saguenay–Lac-Saint-Jean débute plusieurs années plus tôt, soit dès la fin des années 1830. Le peuplement provient alors principalement de Charlevoix, celle-ci représentant la région de provenance de plus de 80% des immigrants du Saguenay–Lac-Saint-Jean entre 1852 et 1869 (Camil Girard et Normand Perron, *Histoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), 1989, p. 123).

³⁵ Camil Girard et Normand Perron, *Histoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), 1989, p. 136-138.

³⁶ AFEAS, *Dans l’histoire des femmes aussi au Saguenay–Lac-Saint-Jean*, vol. 1, Ottawa, Éditions Science Moderne, 1978, p. 133.

³⁷ *Ibid.*, p. 133.

(1938) et de la revue d'histoire régionale *Saguenayensia* (1959)³⁸. Raoul Tremblay a lui-même une trajectoire remarquable : fortement engagé dans l'UCC dès sa fondation en 1924, il est aussi à travers son parcours président de la Commission scolaire, syndic d'Église et l'un des fondateurs de la Caisse populaire de son milieu³⁹. Eugénie Lapointe et Raoul Tremblay auront 9 enfants vivants. Tous leurs enfants sont d'ailleurs encouragés à faire des études : leurs huit filles deviennent institutrices et leur seul garçon fait ses études secondaires au Séminaire de Chicoutimi⁴⁰.

Eugénie Lapointe accompagne son mari dans ses nombreux engagements, en plus d'avoir les siens. Elle est particulièrement impliquée dans l'UCF, dont elle aide à la fondation du cercle local à Saint-Jérôme (Métabetchouan) en 1946. Pour cette organisation, elle aura l'occasion d'être présidente locale, vice-présidente et présidente diocésaine, ainsi que directrice provinciale. Ses engagements dans l'UCF et dans l'UCFR sont marqués par deux grandes réussites : celle d'avoir amené la commission scolaire à faire installer l'électricité et l'eau dans les écoles de rangs et celle d'avoir permis aux filles d'avoir accès gratuitement à la 8^e et 9^e année à l'école du village⁴¹. Elle est aussi connue pour être une personne qui n'hésite pas à prendre position : à quelques reprises, elle écrit dans le journal *Le Progrès du Saguenay* et dans la revue de l'UCC *La Terre de chez nous* pour exposer son point de vue, que ce soit dans le domaine social, scolaire ou même politique, notamment en ce qui concerne

³⁸ [S.a.] « Mgr Victor Tremblay », site de la Société historique du Saguenay, article du 18 janvier 2018, consulté le 3 juin 2022, <https://shistoriquesaguenay.com/mgr-victor-tremblay/>

³⁹ AFÉAS, *Dans l'histoire des femmes aussi au Saguenay–Lac-Saint-Jean*, vol. 1, Ottawa, Éditions Science Moderne, 1978, p. 135.

⁴⁰ *Ibid.* p. 133.

⁴¹ *Ibid.* p. 135.

l'électrification des écoles de campagne⁴². Eugénie Lapointe devra ralentir son implication à partir de la fin des années 1950, puisque sa santé est fragilisée par le diabète⁴³. Son décès en avril 1962, à l'âge de 66 ans, est d'ailleurs souligné dans un article du *Progrès du Saguenay* :

Madame Raoul Tremblay était bien connue dans le diocèse de Chicoutimi pour ses activités fructueuses dans l'Union Catholique des Femmes Rurales. Elle en fut tour à tour vice-présidente et présidente diocésaine et directrice provinciale. Femme cultivée, sociable et généreuse, elle laisse à tous ceux qui l'ont connue un souvenir impérissable.⁴⁴

Dans l'histoire de l'UCF et de l'UCFR au Saguenay–Lac-Saint-Jean, Eugénie Lapointe est l'une des membres dont les engagements individuels sont les plus visibles à travers les archives et la presse. Non seulement elle cumule de nombreux engagements à l'intérieur et à l'extérieur de ces organisations, mais elle n'hésite pas à prendre position publiquement dans des enjeux politiques et à défendre ses opinions avec fermeté, chose qui restait encore peu commune pour une femme à l'époque. Sa lutte pour l'électrification des écoles rurales, qui sera abordée plus en détail au chapitre 4, en est un parfait exemple.

3.2.3 Bernadette Fortin

Née le 1^{er} novembre 1907 à Montréal, Bernadette Fortin déménage dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean avec sa famille lorsqu'elle a 5 ans. À 11 ans, elle quitte la région durant cinq années afin de faire ses études dans une institution des Sœurs de la Providence à Montréal. Elle en ressort avec un brevet d'enseignement. Elle enseignera jusqu'à son mariage, puis acceptera occasionnellement de faire de la suppléance par la suite. Elle se marie

⁴² *Ibid.*, p. 134.

⁴³ *Mme Raoul Tremblay*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, F0116, N°14.

⁴⁴ « Funérailles de Madame Raoul Tremblay, à Saint-Jérôme », *Progrès du Saguenay*, le jeudi 19 avril 1962, p. 12

à Donat Mayrand en 1928 et le jeune couple s'établit à Kénogami. Ils auront 10 enfants. Comme plusieurs femmes, Bernadette attend que ses enfants soient plus âgés avant d'entreprendre son implication sociale. Celle-ci débute en 1940 alors qu'elle fait partie des premières membres du Cercle Mgr Lamarche à Kénogami (soit le cercle qui inspirera quelques années plus tard la création des CED). En 1952, Bernadette Fortin participera aussi à la fondation du CED de Dolbeau. C'est en s'engageant dans ce cercle qu'elle crée *Le Lien*, un journal mensuel pour le CED de Dolbeau qu'elle rédige elle-même durant les huit premières années. Cette idée de journal mensuel inspire la Fédération de Chicoutimi à faire de même : c'est ainsi que naît le journal mensuel *Chaine de lin* pour l'ensemble des CED du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Bernadette Fortin est aussi l'une des figures majeures de l'AFÉAS. À la suite de la création de la nouvelle association, elle siège sur le comité exécutif provincial à titre de conseillère⁴⁵. En 1967, ses engagements au sein de cette organisation l'amènent même à participer à titre de représentante au Congrès mondial de l'Union mondiale des organisations féminines catholiques (UMOFC) à Rome⁴⁶.

Au courant de sa vie, elle s'engagera non seulement dans les CED et l'AFÉAS, mais aussi dans la Ligue catholique féminine, les Lacordaire, la Société Saint-Vincent-de-Paul, les Filles d'Isabelle, les Cercles de fermières, les Dames de Sainte-Anne, la Société canadienne du cancer et le club de l'âge d'or⁴⁷. Quoiqu'impressionnant, l'engagement dans de multiples associations était assez répandu chez les membres les plus actives de l'UCF, de l'UCFR et

⁴⁵ Jocelyne, Michèle Gélinas et Katy Tari, *Femmes en mouvement : trajectoires de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), 1966-1991*, Montréal, Boréal, 1993, p. 57.

⁴⁶ AFÉAS, *Dans l'histoire des femmes aussi au Saguenay–Lac-Saint-Jean*, vol. 1, Ottawa, Éditions Science Moderne, 1978, p. 105.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 103.

des CED. Cela représente un bon indice quant au niveau d'activité de ces femmes ainsi que du réseautage possible entre ces organisations.

Ayant été à la fois membre du Cercle Mgr Lamarche, soit le premier CED au Québec, et membre de l'exécutif fondateur de l'AFÉAS, Bernadette Fortin est certainement l'une des figures les plus importantes dans l'histoire des CED au Québec. Son parcours démontre le tremplin que pouvaient offrir des organisations féminines comme les CED et l'AFÉAS, et ce, même en étant une mère de nombreux enfants établie au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Semblablement aux trajectoires de Gilberte Pedneault et d'Eugénie Lapointe, le cheminement de Bernadette Fortin est aussi un indice majeur quant à l'importance de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean dans l'histoire de l'AFÉAS au Québec.

3.3 Éducation et sociabilité

Dans son ouvrage *Femmes de paroles*, Yolande Cohen mentionne que les deux premières raisons pour lesquelles les femmes rejoignent les rangs des Cercles de fermières sont l'apprentissage et la sociabilité⁴⁸. Nos recherches nous permettent de constater que sont là des motivations aussi présentes chez les membres de l'UCF, de l'UCFR et des CED.

3.3.1 Formations et arts ménagers

« Depuis sa fondation, l'Union catholique des femmes rurales accorde une grande importance à l'étude, ayant comme principe qu'il faut connaître avant d'agir⁴⁹ », mentionne Marie-Luce Villeneuve, secrétaire diocésaine de l'UCFR, dans une entrevue en 1957.

⁴⁸ Yolande Cohen, *Femmes de parole. Histoire des Cercles de fermières au Québec, 1915-1990*, Montréal, Le Jour, 1990, p. 93.

⁴⁹ Émission en 1957, *Pour que la moisson drue nous apporte du pain, Télévision (1957-1963)*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, 1957, F0116, N°10.

L'UCF, l'UCFR et les CED proposent en effet chaque année divers sujets d'études sociales, ceux-ci servant surtout à éduquer les membres et à les faire réfléchir, généralement sur des enjeux liés au rôle traditionnel des femmes. Par exemple, certaines séances d'études ont abordé « la doctrine sociale de l'Église, l'alimentation, la décoration, le syndicalisme féminin, l'école rurale, les qualités des chefs, l'éducation, les vertus féminines, le rôle de l'épouse, l'argent et les biens matériels⁵⁰ ». Le sujet d'étude de l'UCFR diocésaine est, pour l'année 1958-1959, « le travail de la femme ». Marie-Luce Villeneuve justifie alors ce choix :

Il est grand temps qu'un tel sujet soit étudié par les femmes rurales, car l'évolution du milieu, la modernisation des fermes a changé le travail. Faut-il pour cela que la femme perde l'amour du sol, qu'elle cesse d'être la collaboratrice de son mari dans l'orientation du patrimoine familial? Il y a un danger et c'est pourquoi l'UCFR, par ces études, veut leur faire prendre conscience de toute la valeur de leur vocation rurale et féminine.⁵¹

Avec une telle justification, nous pourrions croire que cesdites études exerceront certainement une influence sur les prises de position de l'UCF, de l'UCFR et des CED dans les mêmes années. Nous y reviendrons.

À l'image des Cercles de fermières, l'UCF et les CED se donnent, dès leurs débuts, des objectifs d'éducation et de formation à ce qu'on appelle les arts ménagers. Nous le voyons dans la Fédération de Chicoutimi dès 1947 alors que des membres de l'UCF font des demandes particulières à la fédération, que ce soit pour tenir des cours de coupe et de couture, avoir accès à une technicienne pour les travaux d'artisanat de tous genres ou encore obtenir du coton à tisser⁵². L'année suivante, nous savons que l'UCF diocésaine propose divers cours

⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ *Ibid.*

⁵² *Dossier résolutions*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, F0116, N°12.

à ses membres autant en lien avec la confection textile (démonstration de couture, démonstration de tissage, démonstration de broderie au crochet, chaussettes tricotées pour homme, robes de ménage, tapis, travaux de fantaisie) que la cuisine et la conservation des aliments (recette de miel de rose, cours de mise en conserve des légumes et des poissons, cours de cuisson pour les viandes, recette de glaçage, recette de crème à dessert)⁵³. Certaines demandes faites à l'exécutif diocésain proviennent directement de cercles locaux. Par exemple, nous savons que l'UCFR de Sainte-Anne réclame des cours de couture avancés en 1949⁵⁴ et que l'UCFR de Rivière-Éternité fait la demande d'un cours de tissage en juillet 1960, ainsi que d'un cours d'art culinaire en janvier 1963⁵⁵. Les formations offertes par l'UCFR à ses membres se poursuivent durant les années 1950 et 1960. En 1952, l'UCFR diocésaine propose d'ailleurs que des cours de couture et de tissage soient donnés dans toutes les paroisses tous les ans⁵⁶. L'intérêt pour les arts ménagers est d'ailleurs nourri par l'exposition annuelle. En août 1957, Marie-Luce Villeneuve, la secrétaire de l'UCFR diocésaine, explique que les membres de l'UCF « ont toujours accordé une certaine importance aux travaux d'art ménager » et que « tous les ans, à l'occasion du congrès, une exposition est tenue »⁵⁷. À l'échelle provinciale en 1964, une enquête du comité des arts ménagers de l'UCFR nous permet même de connaître les besoins spécifiques exprimés par

⁵³ *Programme des activités*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds AFÉAS, 1948-1949, F0001, S1, SS08.

⁵⁴ *Dossier résolutions*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, F0116, N°12.

⁵⁵ *Rivière Éternité*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds AFÉAS, 1950-1964, F0001, S03, SS37.

⁵⁶ *Dossier résolutions*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, F0116, N°12.

⁵⁷ Émission du 4 août 1957, *Pour que la moisson drue nous apporte du pain, Télévision (1957-1963)*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, 1957, F0116, N°10.

les membres en termes de tricot, de tissage, d'arts culinaires, de décorations et de conférences⁵⁸.

De manière générale, nous constatons aussi que certains cercles proposent des cours de jardinage, voire d'agriculture. Précisons que ce genre de cours ciblant les tâches féminines en milieu agricole (comme le potager, la basse-cour et l'apiculture) est d'ailleurs offert par les Cercles de fermières en collaboration avec le ministère de l'Agriculture depuis leur création en 1915⁵⁹. Il n'est donc pas étonnant de voir cette éducation perdurer à travers d'autres organisations féminines similaires, particulièrement lorsque celles-ci se retrouvent dans les milieux ruraux.

Bien que nous en ayons moins les traces, nous pouvons déduire que ces demandes de cours et de formations en termes d'arts ménagers sont tout aussi présentes dans les CED. Nous savons que le Cercle de Kénogami, soit le premier CED, bénéficie de « cours de tissage, de couture, d'art culinaire, de chapellerie, de décoration intérieure » dès sa création⁶⁰. Dans un document célébrant le dixième anniversaire du CED de Dolbeau, il est mentionné que « chaque année, des cours variés et très intéressants sont organisés » et permettent aux femmes de se « perfectionner dans les arts féminins tels que : couture, crochetage, art culinaire, tissage, chapellerie »⁶¹.

⁵⁸ *Enquête du comité des arts ménagers*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds AFÉAS, 1964, F0001, S1, SS04.

⁵⁹ Yvonne Riolland-Morissette, *Le passé conjugué au présent. Cercles de fermières du Québec. Historique, 1915-1980*, Montréal, Les Éditions Pénélope, 1980, p. 43.

⁶⁰ Jocelyne Lamoureux, Michèle Gélinas et Katy Tari, *Femmes en mouvement : trajectoires de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), 1966-1991*, Montréal, Boréal, 1993, p. 40.

⁶¹ « Cercle d'économie domestique de Dolbeau... historique 1952-1962 », *Cercle d'économie domestique*, Dolbeau-Mistassini, Société d'histoire et de généalogie de Maria Chapdelaine, Fonds Laurent Tremblay, P08/D1/6.



Figure 2. Exposition du premier cours d'art culinaire du CED de Dolbeau, 1953⁶²

Les organisations féminines qui enseignent ainsi l'économie domestique représentent la continuité de l'enseignement traditionnel présenté aux filles : les principaux objectifs sont de prolonger la formation des femmes dans leur rôle traditionnel d'épouse et de mère. L'éducation domestique n'est pas chose nouvelle : nous savons que des congrégations religieuses forment des filles aux tâches domestiques dès le 17^e siècle⁶³. Au début 20^e siècle, on voit en quelque sorte la renaissance planifiée de l'artisanat et des arts rustiques, particulièrement avec la mise en place des Cercles de fermières. Les termes alors en usage sont ceux d'arts domestiques, d'arts ménagers ou même d'arts féminins. Présente dans les Cercles de fermières, l'UCF, l'UCFR et les CED, cette éducation est aussi privilégiée par les écoles ménagères. Ces écoles, instaurées au Québec dès la fin du 19^e siècle, offrent aux filles

⁶² « Exposition du premier cours d'art culinaire du CED de Dolbeau », Groupements et associations, Dolbeau-Mistassini, Société d'histoire et généalogie de Maria Chapdelaine, Fonds Yvette Boillat et Camille Lupien, 1953, P163/C1/1.2.3.

⁶³ Collectif Clio, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Le Jour éditeur, 1992 (1982), p. 58.

diverses connaissances liées à leur rôle traditionnel : « administration du budget, hygiène, puériculture, soins d'urgence, notions élémentaires de floriculture, d'apiculture, d'horticulture, de tricot, de couture, de fabrication du savon, etc.⁶⁴ ». On y enseigne aussi la fabrication du lait, du beurre et du fromage⁶⁵. La première école ménagère au Québec est fondée en 1882 à Roberval par les Ursulines. Elle fait d'abord office de support à la colonisation, puis d'instrument pour contrer l'exode rural⁶⁶. Jusqu'en 1909, l'école ménagère de Roberval a d'ailleurs une concentration agricole (après quoi le cours agricole est intégré au cours « classique » de l'institution)⁶⁷. Elle ne sert toutefois pas à professionnaliser le travail agricole et ménager des femmes, mais bien à « former des femmes qui pourront retenir leurs maris à la ferme⁶⁸ ». Cette école s'inscrit alors en plein dans la lutte contre l'exode rural des femmes. En 1915, ce sont aussi les Ursulines de Roberval qui aident à la mise en place du premier cercle de fermières au Québec. Cela n'est pas une coïncidence puisque « l'œuvre des cercles de fermières se définit comme une extension de l'enseignement ménager⁶⁹ ».

D'autres écoles ménagères verront le jour au Québec à partir du 20^e siècle à l'initiative des communautés religieuses. Elles prendront aussi éventuellement place dans les villes, où leur éducation sera adaptée au milieu urbain. Bien que des femmes aient sans doute pu

⁶⁴ Yolande Cohen, *Femmes de parole. Histoire des Cercles de fermières au Québec, 1915-1990*, Montréal, Le Jour, 1990, p. 218.

⁶⁵ Nicole Thivierge, *Écoles ménagères et instituts familiaux : un modèle féminin traditionnel*, Québec, IQRC, 1982, p. 65.

⁶⁶ Collectif Clio, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Le Jour éditeur, 1992 (1982), p. 333.

⁶⁷ Nicole Thivierge, *Écoles ménagères et instituts familiaux : un modèle féminin traditionnel*, Québec, IQRC, 1982, p. 68.

⁶⁸ Collectif Clio, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Le Jour éditeur, 1992 (1982), p. 333.

⁶⁹ Nicole Thivierge, *Écoles ménagères et instituts familiaux : un modèle féminin traditionnel*, Québec, IQRC, 1982, p. 77.

profiter de leurs études ménagères pour travailler à titre de domestiques, l'entrée sur le marché du travail n'est pas l'un des objectifs prioritaires des écoles ménagères au Québec : ces écoles servaient d'abord à préparer les filles à leur rôle social et familial de femmes, et non pas à faire d'elles une main-d'œuvre à l'extérieur du foyer⁷⁰. Chez les anglophones à la même époque, il existe cependant une diplomation en arts ménagers permettant aux femmes d'avoir plus facilement accès au marché du travail dès le début du 20^e siècle : c'est le Collège Macdonald de l'Université McGill qui offre, à partir de 1918, un diplôme universitaire en sciences domestiques (*Household Sciences*). L'objectif est alors de « permettre aux finissantes d'occuper un emploi rémunéré dans le système scolaire, dans un hôpital ou encore dans une entreprise (alimentation, électricité, etc.)⁷¹ ».

Bien qu'elle ne serve pas à acquérir un emploi, l'éducation ménagère et agricole des femmes profite tout de même économiquement aux foyers. Leur travail, notamment leur production artisanale et agricole, est parfois vendu ou sert à faire économiser la famille⁷². Cette contribution économique des femmes est néanmoins souvent invisibilisée ou peu abordée dans les écrits sur le sujet.

3.3.2 Sortir de son foyer : un geste intentionnel?

L'UCF, l'UCFR et les CED contribuent aussi, comme les Cercles de fermières, à briser l'isolement des femmes à la maison. En participant ainsi à des regroupements féminins communautaires, ces femmes avaient-elles à justifier leurs implications hors du foyer? Si oui,

⁷⁰ Marilyn Brisebois, « L'enseignement ménager au Québec : entre "mystique" féminine et professionnalisation, 1930-1960 », *Recherches féministes*, vol. 30, n° 2, 2017, p. 31.

⁷¹ *Ibid.*, p. 24.

⁷² Yolande Cohen, *Femmes de parole. Histoire des Cercles de fermières au Québec, 1915-1990*, Montréal, Le Jour, 1990, p. 217.

comment le faisaient-elles? Nous remarquons que ces associations présentent essentiellement l'engagement des femmes à l'extérieur du foyer comme une extension de leur travail de mère. En janvier 1961, Madame Bruno Tremblay de l'UCFR diocésaine explique en parlant de la femme :

On lui demandera toujours d'être une bonne épouse et une bonne mère, mais justement pour être une épouse et une mère, je dirais complète, il faut que la femme s'intéresse aux activités paroissiales, qu'elle connaisse les problèmes et les besoins du milieu où évolue toute la famille, et ce, afin d'être en mesure, non seulement d'en discuter, mais de trouver les moyens qui solutionneront ou du moins amélioreront la situation.⁷³

En avril de la même année, Madame Bruno Tremblay et Madame Thomas-Louis Tremblay reviennent à la charge sur le sujet :

D'abord, toutes les dames peuvent faire partie de l'UCFR sans être obligées d'assumer des responsabilités qui les tiendront en dehors de leur foyer. Dans le choix des dirigeantes, nous tenons compte de cela. Par ailleurs, notre mouvement n'éloigne pas la femme du foyer, bien au contraire, il contribue à le lui faire aimer davantage. Et à l'époque où nous vivons, si la femme veut réellement remplir sa mission, elle doit travailler à organiser le bien, non seulement à l'intérieur de son foyer, mais aussi à l'extérieur en vue de le protéger.⁷⁴

Pourtant, chez certaines membres de l'UCF, de l'UCFR et des CED, on note que l'acte qui consiste à « sortir de la maison » pouvait être volontaire chez celles cherchant à se définir autrement que comme femmes au foyer. Il en est non seulement question dans les ouvrages produits par l'AFÉAS, mais aussi dans nos entretiens où certaines nous ont dit avoir

⁷³ Émission du 1^{er} janvier 1961, *Pour que la moisson drue nous apporte du pain, Télévision (1957-1963)*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, 1961, F0116, N°10.

⁷⁴ Émission du 3 avril 1961, *Pour que la moisson drue nous apporte du pain, Télévision (1957-1963)*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, 1961, F0116, N°10.

eu besoin de « sortir du foyer », « d’aller à l’extérieur pour [s]’épanouir » ou même de « sortir de ce rôle-là ». « Dans ces années-là, le social n’existait pas beaucoup dans les familles », nous confiait une ancienne membre de l’AFÉAS⁷⁵. Pour ces mères confinées à la maison, s’engager à l’extérieur du foyer devenait donc une voie d’accès à une sociabilité hautement estimée.

Heureusement, ces femmes avaient généralement un entourage favorable à leur vie associative. Les maris de certaines avaient, eux aussi, de nombreux engagements sociaux dans lesquels les deux époux pouvaient parfois se rejoindre, comme c’est le cas de plusieurs couples s’impliquant dans les coopératives ou les caisses populaires. Pour d’autres femmes, l’aide provenait directement des membres de l’association. Ces dernières proposaient, par exemple, de s’occuper des enfants lorsque l’une d’entre elles était appelée à représenter l’organisation à l’extérieur de la région. Les trois femmes avec qui nous nous sommes entretenues nous ont aussi affirmé qu’elles n’avaient jamais eu de problème avec leur mari qui acceptait volontiers de s’occuper des enfants lorsqu’elles devaient s’absenter. « Mon mari a toujours été avec moi, on a toujours travaillé ensemble⁷⁶ », a même précisé l’une des anciennes membres lorsque nous avons abordé le sujet avec elle.

3.4 Engagements dans d’autres organisations

Les femmes membres de l’UCF, de l’UCFR et des CED s’impliquent souvent dans d’autres organisations. Nous trouvons pertinent de nous y intéresser sommairement, puisque ces autres engagements exercent certainement une influence sur les objectifs et les prises de position de l’UCF, de l’UCFR et des CED. De plus, nous pencher sur ces autres

⁷⁵ Entretien avec participante #2, Chicoutimi, 20 décembre 2021.

⁷⁶ Entretien avec participante #3, Roberval, 29 mars 2022.

regroupements nous permet de mieux comprendre le poids que possèdent l'UCF, l'UCFR et les CED dans la région.

Comme on l'a évoqué, les membres de l'UCF, de l'UCFR et des CED font souvent partie d'autres associations catholiques féminines, telles que les Dames de Sainte-Anne, la Ligue féminine catholique et les Filles d'Isabelle. Les Dames de Sainte-Anne sont un regroupement féminin axé sur la prière, ainsi que sur le développement personnel et spirituel. En 1962, celui-ci est transformé en mouvement apostolique d'action catholique et en mouvement régional. Il prend alors le nom de « Femmes chrétiennes ». Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, 20 000 femmes sont membres des Femmes chrétiennes en 1962⁷⁷. La Ligue catholique féminine est, quant à elle, une organisation de bienfaisance et de morale religieuse. En 1930, cette organisation compte des milliers de membres au Saguenay–Lac-Saint-Jean réparties dans trois centres principaux : Notre-Dame d'Hébertville (475 membres), Roberval (627 membres) et Chicoutimi (950 membres). S'ajoute à cela Kénogami qui comptera 387 membres en 1948⁷⁸. Les activités de la Ligue catholique féminine cesseront toutefois dans les années 1960 lors de la restructuration des organisations catholiques laïques. Enfin, les Filles d'Isabelle sont le pendant féminin des Chevaliers de Colomb. Cette association se définit comme gardienne des valeurs religieuses et prend la forme d'un rassemblement socioculturel⁷⁹. Nous n'avons malencontreusement pas d'informations quant aux effectifs de cette organisation au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

⁷⁷ Productions La Chambarde, *Histoire du mouvement des femmes au Saguenay–Lac-Saint-Jean*, Jonquière, Les productions La Chambarde Inc., 1988, p. 83.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 82.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 82-83.

L'évocation de ces regroupements nous permet de constater que, malgré une présence remarquée sur tout le territoire, l'UCF, l'UCFR et les CED ne sont pas les organisations catholiques féminines les plus populaires au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Les regroupements qui formeront plus tard l'AFÉAS ont cependant une mission spécifique, combinant arts domestiques, éducation et action sociale, ce qui les différencie des autres organisations. Il semble y avoir là, peut-être, une partie du succès que connaîtra l'AFÉAS à partir de 1966 alors qu'au même moment s'éteindront peu à peu d'autres organisations catholiques.

Les membres de l'UCF, l'UCFR et des CED s'impliquent aussi dans des organisations catholiques mixtes, telles que la Société Saint-Vincent-de-Paul, un organisme ayant pour mission de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, et les Tiers-Ordre, une organisation laïque centrée sur la prière et la spiritualité. Certaines membres s'engagent dans les Lacordaire, un mouvement catholique de tempérance. Elles sont aussi bénévoles dans d'autres organisations de bienfaisance implantées dans leur communauté, comme la Croix-Rouge et les clubs de l'âge d'or.

Bien que l'UCF, l'UCFR et les CED ont plusieurs points communs avec les Cercles de fermières, nous remarquons que certaines membres sont actives dans les deux organisations. Cette affiliation aux Cercles de fermières pourrait sembler étonnante, puisque, comme on l'a vu, l'UCF et l'UCFR furent longtemps en compétition directe avec cette organisation. Nous constatons cependant que de nombreuses femmes n'hésitent pas à passer d'un regroupement à l'autre ou à être membres des deux organisations, particulièrement à partir de la fin des années 1950. Nous savons que le Saguenay–Lac-Saint-Jean est la région

la plus importante et la plus dynamique des Cercles de fermières depuis ses débuts⁸⁰. Ces derniers perdent toutefois le quart de leur effectif à la suite de la création d'organisations féminines par le clergé, comme l'UCF et les CED⁸¹. En 1952-1953, le Saguenay–Lac-Saint-Jean et Charlevoix regroupent 57 cercles comptant 2907 membres⁸².

L'implication des membres de l'UCF, de l'UCFR et des CED dans d'autres organisations soulève deux constats. Tout d'abord, nous observons que l'engagement au sein d'une association pouvait motiver les femmes à s'investir dans d'autres mouvements. Par exemple, Lucette Corriveau, une ancienne membre des CED et de l'AFÉAS, mentionne que c'est l'AFÉAS qui lui a donné confiance en elle et qui lui a donné le goût de s'impliquer⁸³. Ensuite, nous réalisons que les femmes les plus engagées dans leur milieu semblent être automatiquement présentes dans plusieurs organisations, voire dans l'ensemble des organisations de leur milieu. Comme l'exprime bien l'une de celles avec qui nous sommes entretenue : « ce n'était pas juste une affaire, t'étais [sic] impliquée dans tout ce qui avait dans la paroisse. »⁸⁴ Ce réseautage entre les différentes associations contribuait certainement à faire avancer les projets désirés par ces femmes. Il leur permettait de prendre leur place au sein de leur communauté, mais aussi de comprendre davantage les mécanismes sociopolitiques en place pour faire avancer les divers dossiers.

⁸⁰ Yolande Cohen, *Femmes de parole. Histoire des Cercles de fermières au Québec, 1915-1990*, Montréal, Le Jour, 1990, p. 166.

⁸¹ Productions La Chambarde, *Histoire du mouvement des femmes au Saguenay–Lac-Saint-Jean*, Jonquière, Les productions La Chambarde Inc., 1988, p. 81.

⁸² *Ibid.*, p. 81.

⁸³ AFEAS, *Dans l'histoire des femmes aussi au Saguenay–Lac-Saint-Jean*, vol. 3, Ottawa, Éditions Science Moderne, 1990, p. 60.

⁸⁴ Entretien avec participante #3, Roberval, 29 mars 2022.

3.5 Conclusion

Ce chapitre nous a permis de mieux comprendre deux éléments importants de l'engagement des femmes de l'UCF, l'UCFR et les CED. D'une part, il présente un portrait plus précis du profil des membres les plus engagées de ces organisations. On observe surtout qu'elles sont généralement femmes au foyer et mères de nombreux enfants. Cette réalité n'empêche pas certaines de ces femmes de prendre des initiatives et consacrer un temps considérable à leurs engagements, comme nous avons pu le voir avec les parcours de Gilberte Pedneault, d'Eugénie Lapointe et de Bernadette Fortin. L'étude du profil des membres du Saguenay–Lac-Saint-Jean à partir des informations repérables dans les livres de l'AFÉAS régionale démontre aussi que, tout comme ces trois femmes, les personnes les plus actives dans l'UCF, l'UCFR et les CED sont souvent institutrices avant leur mariage. Ces femmes sont donc plus scolarisées que la moyenne.

D'autre part, ce chapitre nous permet aussi de mieux comprendre ce que des regroupements comme l'UCF, l'UCFR et les CED pouvaient offrir aux femmes, notamment en termes de sociabilité et d'éducation. Le bris de l'isolement et la solidarité entre femmes, des objectifs présents dès le début des Cercles de fermières en 1915, étaient aussi des éléments fondateurs des organisations féminines que nous étudions : l'UCF, l'UCFR et les CED. De plus, l'engagement de ces femmes dans de nombreuses organisations crée un réseau impressionnant, permettant certainement une collaboration entre les groupes lorsqu'il y a des intérêts communs. En matière d'éducation, ces organisations féminines présentent de nombreuses possibilités pour leurs membres, principalement en ce qui concerne les arts ménagers et l'économie domestique. Remarquons néanmoins que ces enseignements, qui sont offerts au sein des organisations féminines durant l'entièreté de la période étudiée,

laisseront de plus en plus de place à une éducation civile au fil des années. Ce changement est soutenu par les membres, comme le témoigne une ancienne membre de l'AFÉAS : « Je voulais avoir des connaissances d'ailleurs. C'est ben plaisant de réussir un gâteau au chocolat, mais c'est plaisant de réussir autre chose. »⁸⁵

L'éducation et la sociabilité des femmes développées au sein de ces regroupements ne se limitent pas à ces seuls aspects. Prendre part à l'UCF, à l'UCFR et aux CED instruit aussi les membres à la planification d'une organisation autonome. Plusieurs d'entre elles ont l'occasion de peaufiner leurs compétences organisationnelles. Elles apprennent à préparer une réunion, à rédiger des procès-verbaux, à écrire des articles, à délibérer de façon méthodique afin d'adopter des résolutions. Au sein de ces associations féminines, les membres apprennent aussi à discuter et à réfléchir aux enjeux sociaux, politiques et économiques de leur époque. Au fil des années, l'UCF, l'UCFR et les CED prendront de plus en plus position sur cesdits enjeux. L'analyse de ces positions et de leur évolution, qui fera l'objet du prochain chapitre, nous en dira davantage sur l'identité des membres et sur le rôle de ces organisations féminines comme véhicules politiques.

⁸⁵ Entretien avec participante #2, Chicoutimi, 20 décembre 2021.

CHAPITRE 4

ENJEUX SOCIOPOLITIQUES : PRISES DE POSITION ET ACTIONS CIVIQUES DE L'UCF, DE L'UCFR ET DES CED (1944 – 1966)

L'Union catholique des fermières (UCF), l'Union catholique des femmes rurales (UCFR) et les Cercles d'économie domestique (CED) prennent position sur divers enjeux à plusieurs reprises avant 1966. Au sein de l'UCF et l'UCFR, cet engagement sociopolitique fait même partie de la structure de ces organisations, comme on peut le voir dès la fin des années 1940 à l'UCF, où l'on note la présence d'un comité des résolutions à l'échelle régionale. Bien que l'existence d'un comité équivalent chez les CED est vraisemblable, nous n'avons malheureusement pas les informations nécessaires pour le confirmer. De plus, les archives des CED du Saguenay–Lac-Saint-Jean contiennent peu d'informations quant aux résolutions prises par les cercles locaux.

Plusieurs des résolutions de l'UCF, de l'UCFR et des CED que nous avons pu retracer visent des enjeux organisationnels, particulièrement durant les premières années. Ce ne sont pas ces résolutions qui nous intéressent prioritairement, puisque celles-ci ne portent que sur le fonctionnement même des organisations. Notre objectif est plutôt de nous pencher sur les résolutions qui démontrent que l'UCF, l'UCFR et les CED se positionnent sur des enjeux sociopolitiques. Lorsque nous étudions ce type de résolutions, nous remarquons rapidement que la majorité d'entre elles concerne la modestie, les bonnes mœurs, la ruralité, la famille et l'éducation. Ces enjeux priorisés par les associations féminines s'inscrivent souvent dans le courant maternaliste. Cela n'empêche pas ces priorités d'évoluer, et ce, autant dans leur fond que dans leur forme. En effet, comme nous allons le voir, les demandes de l'UCF, de l'UCFR et des CED augmentent avec le temps, en plus de se centrer davantage sur les besoins spécifiques des femmes et leur capacité d'agir. Ce chapitre permettra donc de comprendre

les idées défendues par de nombreuses femmes au Saguenay–Lac-Saint-Jean ainsi que de mieux comprendre le chemin parcouru entre les premiers positionnements de l’UCF et les prises de position plus féministes de l’AFÉAS.

4.1 La modestie et les bonnes mœurs

De 1949 à 1965, plusieurs résolutions prises par les cercles de l’UCF, de l’UCFR et des CED au Saguenay–Lac-Saint-Jean concernent la modestie chez les femmes. La première résolution en ce sens semble remonter à 1949 alors que l’UCF de Saint-Ambroise propose « que les conseils de villes et de villages fassent des lois afin que toutes les annonces qui déshonorent la femme, la faisant paraître immodeste, soient prohibées¹ ». Prenons note ici que la demande d’intervention de la part des gouvernements municipaux ne semble pas être récurrente dans cet enjeu. En effet, elle ne revient qu’une seule fois en 1964 lorsque l’UCFR de Sainte-Jeanne-d’Arc demande que le short soit interdit dans la rue et les endroits publics par des politiques municipales et que des sanctions soient imposées pour celles qui enfreindraient le règlement². En fait, les positions sur la modestie féminine cherchent surtout à éduquer les femmes, en les invitant à ne pas porter des vêtements immodestes, indécents ou transparents. Nous pouvons le constater à partir des années 1950, alors que plusieurs cercles de la région proposent que les femmes se mobilisent contre « les modes transparentes et tous les habits immodestes³ », ainsi que contre « les modes indécentes⁴ » et

¹ *Dossier résolutions*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, F0116, N°12.

² *Dossier résolutions*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, F0116, N°12.

³ Cercle de Saint-Ambroise, 1953 dans *Dossier résolutions*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, F0116, N°12.

⁴ Cercle de Saint-David, 1954 dans *Dossier résolutions*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, F0116, N°12.

les « vêtements avec un décolleté indécent, sans manche ou d'un tissu trop clair⁵ ». Le cercle de l'UCF de Saint-Bruno propose même que les femmes soient incitées à n'acheter « que des vêtements modestes⁶ » alors que les cercles de l'UCF de Naudville et de Normandin proposent de faire des campagnes sur la modestie⁷. À l'UCF et l'UCFR, les résolutions concernant la modestie visent aussi les magasins et la télévision. Pour les magasins, les deux organisations invitent surtout les femmes à ne pas fréquenter des commerces présentant des mannequins trop déshabillés ou affichant des sous-vêtements. Par exemple, l'UCF diocésaine demande en 1952 que les sous-vêtements ne soient pas exposés dans les magasins⁸. L'année suivante, le cercle de l'UCF de Notre-Dame-de-la-Doré réitère cette résolution en exigeant « que les mannequins indécents ne soient plus exposés⁹ ». En 1954, c'est au tour du cercle de Saint-Ambroise de demander à faire disparaître « les mannequins féminins trop déshabillés¹⁰ ». Pour la télévision, un appel à la modestie des femmes et à la moralité des programmes est fait autant par les cercles de l'UCFR du Saguenay–Lac-Saint-Jean que par l'UCFR centrale. En 1959, l'UCFR diocésaine suggère d'envoyer des lettres individuelles aux artistes eux-mêmes et aux autorités des émissions de télévision « chaque fois que l'on jugera que la morale est offensée¹¹ ». La même année, à l'échelle nationale, l'UCFR centrale revendique auprès des postes de télévision « que les actrices, chanteuses et commentatrices

⁵ Cercle de Saint-Félicien, 1954 dans *Dossier résolutions*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, F0116, N°12.

⁶ Cercle de Saint-Bruno, 1954 dans *Dossier résolutions*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, F0116, N°12.

⁷ Cercle de Naudville, 1955 et cercle de Normandin, 1956 dans *Dossier résolutions*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, F0116, N°12.

⁸ *Dossier résolutions*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, F0116, N°12.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Pour que la moisson drue nous apporte du pain, Télévision (1957-1963)*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, F0116, N°10.

s'habillent d'une manière irréprochable¹² ». Des demandes semblables sont d'ailleurs aussi faites du côté des CED. C'est le cas pour le CED de Dolbeau qui réclame en 1957, en visant Radio-Canada et les commanditaires des différentes émissions, « que les dames et demoiselles soient habillées plus modestement aux postes de télévision¹³ ». Nous remarquons que des exigences morales concernant la télévision sont présentes jusque dans les dernières années de ces organisations puisqu'en 1965, l'UCFR de Saint-Bruno réclame toujours que « les actrices, chanteuses et commentatrices s'habillent d'une manière irréprochable¹⁴ ».

Ces prises de position s'inscrivent en opposition à la mode féminine qui est en plein changement depuis quelques décennies. En effet, à partir des années 1920, les jambes, les bras et la gorge se découvrent dans les tendances vestimentaires. On voit aussi l'apparition de vêtements sportifs courts et moulants, dévoilant davantage le corps des femmes. Ces changements ne plaisent pas à l'Église catholique qui qualifie rapidement ces modes d'immodestes et d'indécents. En 1927, la création de la Ligue catholique féminine a justement pour objectif de promouvoir la modestie féminine¹⁵. Cette insistance pour la modestie s'inscrit non seulement dans le respect des bonnes mœurs catholiques, mais aussi dans une lutte contre l'américanisation des Canadiens français. Il y a au Québec un discours antiaméricaniste et antimoderniste porté par la droite intellectuelle, particulièrement nationaliste, et ce, dès la fin du 19^e siècle. Les femmes ne sont pas exclues de cette réalité. Au contraire, on les accuse parfois même d'être l'un des facteurs de l'américanisation du

¹² « Nos résolutions (suite) », *L'UCFR en marche*, février 1959, p. 16.

¹³ *Résolutions à présenter au congrès général des CED 1957*, Dolbeau-Mistassini, Société d'histoire et généalogie de Maria Chapdelaine, Fonds AFÉAS Dolbeau-Mistassini-St-Eugène, 1957, P313.

¹⁴ *Dossier résolutions*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, F0116, N°12.

¹⁵ Sylvie Raymond, « Entre mode et modestie : Sexe et pudeur chez Dupuis frères », *Cap-aux-Diamants*, n° 40, 1995, p. 45.

Québec. C'est ce qu'avance entre autres Ernestine Pineault-Léveillé, une femme active dans le mouvement nationaliste québécois, en 1936 : « L'américanisme, croyait-elle, a désaxé la femme. En lui proposant toutes les libertés, en la sortant du foyer dont elle est la reine et maîtresse naturelle, en obnubilant sa conscience et en troublant sa foi, il brisa du même coup la famille, aggrava le problème économique et disqualifia la société. »¹⁶

En matière de bonnes mœurs, l'UCF et l'UCFR se positionnent à quelques reprises sur la publicité et la consommation d'alcool, ainsi que sur l'accessibilité des boissons alcoolisées. La première résolution sur le sujet est formulée en 1952 lorsque l'UCF diocésaine demande de restreindre les licences de vente d'alcool¹⁷. Quelques années plus tard, l'UCF d'Albanel revendique que les règlements entourant la boisson alcoolisée soient plus sévères et que les annonces de bières soient abolies dans la revue de l'UCC *La Terre de Chez-Nous*¹⁸. L'UCFR diocésaine revient à la charge en 1959 : Mme Bruno Tremblay¹⁹, alors secrétaire diocésaine de l'UCFR, mentionne dans une entrevue que l'organisation réclame un contrôle plus efficace de la loi qui défend la vente des liqueurs alcooliques aux mineurs²⁰. Au moment du congrès diocésain de 1964, l'UCFR de Saint-Georges de Jonquière propose que les publicités sur l'alcool soient diminuées et qu'une carte d'identification soit créée et

¹⁶ Ernestine Pineault-Léveillé, « Notre américanisation par la femme », *Revue dominicaine*, XLII, 1936, p. 132 dans Damien-Claude Bélanger « L'antiaméricanisme et l'antimodernisme dans le discours de la droite intellectuelle du Canada, 1891-1945 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 61, n° 3-4, hiver-printemps 2008, p.501–530.

¹⁷ *Dossier résolutions*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, F0116, N°12.

¹⁸ *Dossier résolutions*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, F0116, N°12.

¹⁹ Nous ne connaissons malheureusement pas son nom de naissance. Comme plusieurs membres présentes dans les archives de l'UCF, de l'UCFR et des CED, Mme Bruno Tremblay utilise uniquement le nom de son mari lorsqu'il est question de son engagement au sein de l'UCFR.

²⁰ *Pour que la moisson drue nous apporte du pain, Télévision (1957-1963)*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, F0116, N°10.

exigée aux endroits réservés pour les adultes²¹. En 1965, l'UCFR diocésaine demande même qu'une plus grande surveillance de l'alcool soit faite sur les routes pendant l'événement de la traversée internationale du Lac-Saint-Jean²². L'enjeu de l'alcool est aussi présent à l'échelle provinciale. En mars 1956, la revue *L'UCF en marche* mentionne que l'association centrale demande « que la loi régissant la vente des liqueurs fortes dans les hôtels soit observée²³ ». L'UCFR centrale défend aussi des positions sur la surveillance de l'alcool en 1959 en exigeant que les vendeurs de boisson sans licence soient sévèrement punis et que la loi de prohibition de la vente des liqueurs alcoolisées soit maintenue par les autorités municipales²⁴. En raison de l'absence de résolutions des CED dans les archives du Saguenay–Lac-Saint-Jean, il est impossible de connaître leur prise de position concernant l'enjeu de l'alcool. Cependant, nous savons qu'une résolution est votée lors du congrès national des CED d'août 1961 demandant qu'une requête soit faite au département de l'Instruction publique afin « que l'enseignement antialcoolique soit inscrit au programme officiel des écoles primaires et devienne obligatoire²⁵ ». Rappelons que plusieurs membres de ces organisations faisaient aussi partie des Lacordaire, une organisation luttant contre l'alcoolisme créée à la fin des années 1930. Parmi les autres résolutions portant sur les bonnes mœurs, on en relève une sur la lutte contre le blasphème, votée par l'UCF d'Albanel en 1950,

²¹ *Dossier résolutions*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, F0116, N°12.

²² *Procès-verbaux du comité régional des résolutions (1960-1966)*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds AFÉAS, F0001, S02, SS03.

²³ « Résolutions », *L'UCF en marche*, mars 1956, p. 11.

²⁴ « Nos résolutions (suite) », *L'UCFR en marche*, février 1959, p. 17.

²⁵ « Quelques souvenirs de congrès », *Le Lien*, septembre 1961, p. 2.

puis une autre, adoptée par l'UCF de Saint-David en 1953, invitant à rendre plus sévères les lois sur le jeu à l'argent ²⁶.

L'UCF, l'UCFR et les CED reprennent donc, à titre d'organisations féminines, certaines des prescriptions de l'Église catholique sur la modestie et la tempérance. Pour autant, il ne faudrait pas y voir qu'une simple application du dogme, sans autres finalités que celle de l'obéissance. En effet, l'acquiescement à la modestie et à la tempérance a aussi pour fonction de protéger l'image des femmes, notamment lorsqu'il est question de leur représentation dans les médias et dans les publicités. Quant aux résolutions ciblant l'alcool, celles-ci découlent également d'une volonté d'améliorer la santé des individus et de limiter les méfaits liés à l'ivresse au sein de la communauté, des éléments qu'on retrouve plus d'une fois au sein des priorités de ces organisations féminines. La modestie et la tempérance sont aussi des enjeux intimement liés au maternalisme : c'est par extension de leur rôle de mère que les femmes de l'UCF, de l'UCFR et des CED s'investissent dans ces enjeux d'ordre public. Elles ne sont d'ailleurs pas les seules : depuis le début du 20^e siècle, d'autres organisations féminines se sont engagées dans la lutte antialcoolique et la moralité vestimentaire, dont la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste²⁷.

4.2 La ruralité

Sans surprise, plusieurs cercles de l'UCF et de l'UCFR du Saguenay–Lac-Saint-Jean défendent des positions liées à la ruralité et au milieu agricole. Tout d'abord, les deux organisations appuient à quelques reprises les revendications de l'Union catholique des

²⁶ *Dossier résolutions*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, F0116, N°12.

²⁷ Karine Hébert, « Une organisation maternaliste au Québec : la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et la bataille pour le vote des femmes », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 52, n° 3, 1999, p. 16.

cultivateurs (UCC). Par exemple, le cercle de Saint-Jérôme à Métabetchouan demande en 1954 que l'UCF appuie l'UCC dans son lobbying auprès du gouvernement pour l'adoption d'une loi de conventions collectives et de mise en vente sur le marché²⁸. Cet appui fait suite à une position que défend l'UCC depuis plusieurs années à propos de la mise en place d'un mécanisme juridique qui obligerait les producteurs et les acheteurs à discuter et à négocier les conditions de vente²⁹. Il faut savoir que la majorité des provinces canadiennes avait mis en place des lois « permettant à des groupes de producteurs de négocier collectivement la mise en marché d'un ou de plusieurs produits agricoles³⁰ » depuis les années 1930. L'UCC exige donc que le Québec ait à son tour une loi de conventions collectives de vente. En 1959, l'UCFR diocésaine appuie aussi l'UCC du Saguenay en ce qui concerne le travail poursuivi dans le domaine du bois de pulpe³¹ ainsi que l'intégration et la vente des produits du lait³². Enfin, nous savons aussi que l'UCFR diocésaine propose d'appuyer l'UCC dans ses revendications concernant l'impôt foncier en 1962³³. Ces revendications font suite à une enquête de 1960, organisée par l'UCC, qui révèle que les propriétaires agriculteurs paient plus du double en taxes municipales et scolaires que les propriétaires non-agriculteurs.

²⁸ *Dossier résolutions*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, F0116, N°12.

²⁹ Jean-Pierre Kesteman, Guy Boisclair, Jean-Marc Kirouac et Jocelyn Morneau, *Histoire du syndicalisme agricole au Québec: UCC-UPA 1924-1984*, Montréal, Boréal Express, 2004 (1984), p. 238.

³⁰ *Ibid.*, p. 238.

³¹ Nous n'avons pas les détails de cette proposition. Cependant, nous savons qu'entre 1952 et 1972, l'UCC est particulièrement active dans la syndication des travailleurs forestiers, dans les chantiers coopératifs et dans les productions de bois (voir Jean-Pierre Kesteman, Guy Boisclair, Jean-Marc Kirouac et Jocelyn Morneau, *Histoire du syndicalisme agricole au Québec: UCC-UPA 1924-1984*, Montréal, Boréal Express, 2004 (1984), p. 264).

³² Émission du 8 août 1959, *Pour que la moisson drue nous apporte du pain, Télévision (1957-1963)*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, 1959, F0116, N°10.

³³ « Dossier résolutions » dans Fonds Gilberte Pedneault, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, F0116, N°12.

L'association masculine réclame alors que les producteurs agricoles ne soient imposés foncièrement que sur l'habitation et les services reçus³⁴.

Tous ces appuis ne sont pas surprenants puisque, comme nous l'avons précédemment expliqué, l'UCF et l'UCFR représentent l'aile féminine de l'UCC. De plus, l'implication au sein de ces trois organisations rurales est souvent une affaire de famille : il est certainement commun que le mari soit impliqué dans l'UCC lorsque l'épouse est impliquée dans l'UCF ou l'UCFR. Pourtant, les résolutions prises par l'UCF et l'UCFR ne laissent pas paraître cette position de conjointe et de collaboratrice dans laquelle plusieurs membres se retrouvent. En effet, lors des appuis de l'UCF et de l'UCFR à l'UCC, on ne mentionne pas que les membres de organisations féminines sont parfois elles-mêmes agricultrices. Ces femmes ne semblent donc pas s'identifier comme travailleuses lorsqu'elles prennent des positions en lien avec le milieu agricole. C'est néanmoins une perspective qui changera avec les années : nous le constaterons plus loin avec les positions de l'AFÉAS au sujet du travail des femmes.

Avant la fin des années 1950, certaines revendications de l'UCF portent sur d'autres enjeux agricoles précis. À titre d'exemple, le cercle de Normandin et le cercle d'Albanel réclament en 1949 un classement des bleuets afin que la qualité soit prise en compte dans l'établissement des prix de vente³⁵. Le cercle de Normandin revendique même que l'usage du peigne soit refusé lors des récoltes, et ce, « jusqu'à ce que les autorités du milieu aient

³⁴ Jean-Pierre Kesteman, Guy Boisclair, Jean-Marc Kirouac et Jocelyn Morneau, *Histoire du syndicalisme agricole au Québec: UCC-UPA 1924-1984*, Montréal, Boréal Express, 2004 (1984), p. 287.

³⁵ *Dossier résolutions*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, F0116, N°12.

jugé cet instrument utilisable³⁶ ». En 1950, le cercle d'Hébertville réclame que le gouvernement fédéral prohibe la vente de la margarine. Cet enjeu semble visiblement populaire, puisque l'UCF centrale a aussi pour résolution « que la loi qui prohibe la margarine soit observée » en 1956 en collaboration avec l'UCC³⁷. Cette résolution de l'UCF centrale est d'ailleurs accompagnée d'une autre demande : qu'au moins un verre de lait soit servi aux enfants dans les écoles³⁸. Pour mieux comprendre les positions à propos de la margarine (et même celle du verre de lait), il faut d'abord savoir que l'industrie laitière représente un secteur économique important au Québec à l'époque, et particulièrement au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Pointée du doigt par l'industrie laitière, la margarine est d'ailleurs interdite dans la province par le gouvernement Duplessis à partir de 1949 (cette interdiction sera levée par le gouvernement Lesage en 1961). L'objectif était alors non seulement de favoriser les produits laitiers, mais aussi de soutenir l'autonomie économique du Québec³⁹. Dans ce contexte, il n'est donc pas étonnant que des organisations comme l'UCF et l'UCC prennent position en faveur d'une prohibition de la margarine qui s'étendrait sur l'ensemble du territoire canadien.

Enfin, certaines résolutions de l'UCF et de l'UCFR touchent directement les fils de cultivateurs. En 1950, l'UCF diocésaine demande que les fils de cultivateurs soient exemptés de la guerre si la conscription était de nouveau déclarée. Elle revendique ensuite en 1952 une augmentation de l'aide financière aux fils de cultivateurs afin que ceux-ci

³⁶ *Dossier résolutions*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, F0116, N°12.

³⁷ « Résolutions », *L'UCF en marche*, mars 1956, p. 10.

³⁸ *Ibid.*, p. 11.

³⁹ W.H. Heick, *A Propensity To Protect: Butter, Margarine And The Rise Of Urban Culture In Canada*, Waterloo, Wilfred Laurier University Press, 1991, p. 98.

puissent s'établir. L'année suivante, l'UCF de Notre-Dame-de-la-Doré réitère cette demande et propose même au congrès diocésain d'exiger que l'aide octroyée passe de 900\$ à 1000\$⁴⁰. L'UCFR veut aussi renforcer l'éducation agricole au Québec. En 1964, l'organisation féminine et l'UCC présentent un mémoire à la Commission Parent « recommandant d'intégrer l'enseignement professionnel agricole à l'ensemble du système scolaire public québécois⁴¹ ».

4.3 La famille et les enfants

Les cercles régionaux de l'UCF et l'UCFR font voter de nombreuses résolutions en lien avec la famille et les enfants. Rien d'étonnant ici, dans la mesure où il s'agit là de leur domaine d'expertise. La maternité, qu'elle soit directement nommée ou non, est généralement centrale dans ces prises de position. Ces revendications sociales ont d'ailleurs l'avantage d'être plus facilement justifiables, étant donné leur nature maternelle, et d'être plus rassembleuses⁴². De 1946 à 1966, les allocations familiales représentent l'un des enjeux les plus présents dans les résolutions de l'UCF et de l'UCFR. Considérant la proportion importante de mères dans les rangs de ces deux organisations, le poids que prendront les allocations familiales au sein des revendications n'est pas surprenant : selon des enquêtes menées entre 1947 et 1951, ce sont les mères qui administrent seules ces montants dans la

⁴⁰ *Dossier résolutions*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, F0116, N°12.

⁴¹ Jean-Pierre Kesteman, Guy Boisclair, Jean-Marc Kirouac et Jocelyn Morneau, *Histoire du syndicalisme agricole au Québec: UCC-UPA 1924-1984*, Montréal, Boréal Express, 2004 (1984), p. 290.

⁴² Karine Hébert, « Une organisation maternaliste au Québec la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et la bataille pour le vote des femmes », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 52, n° 3, hiver 1999, p. 4.

grande majorité des familles québécoises⁴³. L'UCF et l'UCFR exigent donc, entre autres, que ces allocations soient améliorées pour les familles nombreuses et prolongées tant et aussi longtemps que les enfants sont à l'école. Ce positionnement sur les familles nombreuses découle de l'état de la loi des allocations familiales, qui n'est pas nataliste : en effet, les taux fixés sont plutôt décroissants à partir du quatrième enfant⁴⁴. L'UCF et l'UCFR martèleront donc à plusieurs reprises l'importance d'aider les familles nombreuses. En 1946, cinq cercles locaux de l'UCF (Notre-Dame d'Hébertville, Saint-Jérôme, Sainte-Anne, Saint-Ambroise et Saint-Georges de Jonquière) réclament que les allocations familiales soient ascendantes de telle sorte que le 12^e ou le 15^e enfant (la position diffère selon les cercles) soit favorisé autant, sinon plus, que le premier enfant⁴⁵. En 1949, l'UCF de Notre-Dame d'Hébertville et l'UCF de Saint-Ambroise abondent dans le même sens et proposent que les allocations familiales soient améliorées afin d'aider les familles nombreuses. La même année, l'UCF de Notre-Dame d'Hébertville réclame aussi que ces allocations familiales soient payées jusqu'à la fin des études des enfants. Cette dernière résolution revient d'ailleurs en 1951 lors des résolutions diocésaines et en 1954 dans une résolution de l'UCF de Saint-Cœur-de-Marie⁴⁶. Finalement, l'UCF de Notre-Dame-de-la-Doré demande à son tour l'augmentation des allocations familiales en 1953. Le principal argument invoqué est que les allocations familiales n'ont pas, depuis plusieurs années, suffisamment suivi l'évolution du coût de la

⁴³ Denyse Côté et Marie-Paule Maurice, « Les allocations familiales fédérales et les femmes francophones du Québec », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 2, n° 4, 1994, p. 28.

⁴⁴ Dominique Marshall, *Aux origines sociales de l'État-providence, Familles québécoises, obligation scolaire et allocations familiales 1940-1955*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1998, 1998, p. 56.

⁴⁵ *Dossier résolutions*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, F0116, N°12.

⁴⁶ *Ibid.*

vie. Ces demandes sont généralement aussi exigées au national par l'UCF centrale, de même que par l'UCFR centrale à partir de la fin des années 1950. Nous pouvons le voir dans la revue *L'UCFR en marche* en février 1959, alors que deux des résolutions présentées vont dans ce sens⁴⁷. Ces demandes liant les allocations familiales à la scolarisation des enfants ne sont pas fortuites. La fréquentation scolaire, bien qu'elle se soit améliorée au Québec depuis le début du siècle, reste assez peu élevée, notamment dans les milieux ruraux. Les jeunes qui terminent leur cours primaire passent de 24% en 1929 à 48% en 1939. À 14 ans, seulement les deux tiers des enfants sont encore à l'école en 1931. Quant aux milieux ruraux, seulement la moitié des adolescents y est encore⁴⁸. On cherche donc à accroître la fréquentation scolaire des enfants en assurant une augmentation des allocations familiales.

Les allocations familiales en question ici sont celles du gouvernement fédéral (le gouvernement du Québec ne se dote d'un programme similaire qu'en 1961). Mise en place par le gouvernement de Mackenzie King en 1945, cette politique sociale représente le premier programme universel de sécurité sociale au Canada. Cependant, aucune indexation au coût de la vie n'est prévue et les montants attribués deviennent rapidement insuffisants. De plus, les allocations familiales cessent dès que les enfants atteignent l'âge de 16 ans. Nous savons aussi que ces prestations, en plus de la loi sur l'obligation scolaire à partir de 1943, favoriseront l'amélioration des conditions de vie des enfants des cultivateurs, en plus d'augmenter les revenus des familles rurales (de 16% à 18% en moyenne)⁴⁹. L'UCF et

⁴⁷ « Que les allocations familiales soient augmentées en regard de l'augmentation du coût de la vie » et « Que les allocations familiales soient continuées tant que les enfants sont aux études » dans l'article « Nos résolutions (suite) », *L'UCFR en marche*, février 1959, p. 16.

⁴⁸ Andrée Dufour, *Histoire de l'éducation au Québec*, Montréal, Boréal, 1997, p. 74.

⁴⁹ Dominique Marshall, *Aux origines sociales de l'État-providence, Familles québécoises, obligation scolaire et allocations familiales 1940-1955*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1998, p. 174.

l'UCFR ne sont donc pas les seules à s'engager à l'époque : de la fin des années 1940 jusqu'en 1955, des syndicats, des conseils municipaux, des conseils scolaires, de multiples associations et de nombreux citoyens vont aussi se mobiliser afin de réclamer une augmentation des allocations familiales⁵⁰. Les allocations familiales ne sont vraisemblablement pas augmentées avant 1966, puisque l'UCFR centrale souligne « l'urgence qu'il y a de réajuster la valeur des allocations actuelles, dont le montant est stable depuis leur création⁵¹ » dans ses recommandations au Conseil supérieur de la famille en 1966. Effectivement, entre 1945 et 1973, soit durant la durée complète du programme, celui-ci ne connaîtra qu'une seule augmentation⁵². En ce qui concerne l'âge des enfants, les députés du Co-operative Commonwealth Federation (CCF) et du Parti progressiste-conservateur demandent même que les allocations familiales soient prolongées pour les enfants de 16 à 18 ans encore aux études⁵³.

À partir de 1961, l'UCFR défend aussi la gratuité des soins dentaires chez les enfants d'âge scolaire. Jusqu'en 1963, l'association féminine réclame que l'extraction des dents soit gratuite⁵⁴, alors qu'à partir de 1964, elle réclame que les enfants d'âge scolaire puissent avoir une assurance dentaire. Au Québec, il faut attendre jusqu'en 1974 pour que soit implanté le

⁵⁰ *Ibid.*, p. 260.

⁵¹ « UCFR – Recommandations au conseil supérieur de la famille » p. 10, *UCFR - Mémoires*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, F0116, N°31.

⁵² Dennis Guest, « Allocation familiale », *L'Encyclopédie Canadienne*, 18 décembre 2013, Historica Canada.

⁵³ Dominique Marshall, *Aux origines sociales de l'État-providence, Familles québécoises, obligation scolaire et allocations familiales 1940-1955*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1998, p. 260.

⁵⁴ *Procès-verbaux du comité régional des résolutions (1960-1966)*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds AFÉAS, F0001, S02, SS03.

remboursement des soins dentaires pour les enfants. Toutefois, cette mesure ne vise que les enfants de moins de 10 ans⁵⁵.

4.4 L'éducation

À partir des années 1920, le Québec entame un long processus de changements en ce qui concerne l'éducation. En 1923, on réforme pour la première fois le programme scolaire mis en place depuis 1888. Le cours élémentaire passe alors de quatre à six ans et est divisé en trois cycles. On y joint aussi un cours préparatoire (ce qui deviendra éventuellement la maternelle), en plus d'y ajouter en 1929 le « primaire supérieur », un cours de trois années supplémentaires (qui sera d'abord réservé aux garçons)⁵⁶. Cette transformation se poursuit en 1956 alors que les cours complémentaire et primaire supérieur seront remplacés par un cours secondaire de cinq ans⁵⁷.

Cet allongement de la scolarité au Québec n'en garantit néanmoins pas l'accessibilité, surtout dans les milieux ruraux. Cela incite les cercles de l'UCF et de l'UCFR à défendre l'accessibilité à l'éducation à de nombreuses reprises. Bien que les cercles ne s'entendent pas toujours sur le niveau de scolarité à atteindre dans les écoles de rangs, dans les écoles de paroisses et les écoles de villages, ceux-ci cherchent généralement à assurer le plus haut niveau scolaire possible et, cela, le plus près de la maison. Par exemple, l'UCFR diocésaine réclame en 1961 d'assurer une éducation jusqu'à la 4^e année dans les écoles de rangs et jusqu'à la 10^e année dans les villages pour les filles et les garçons⁵⁸. En juillet 1962, l'UCFR de Sainte-Anne de Chicoutimi demande quant à elle que les écoles rurales se rendent jusqu'à

⁵⁵ Radio-Canada, « Aux origines du régime public québécois de soins dentaires », *Radio-Canada*, article du 27 juillet 2018.

⁵⁶ Andrée Dufour, *Histoire de l'éducation au Québec*, Boréal, 1997, p. 70.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 71.

⁵⁸ *Procès-verbaux du comité régional des résolutions (1960-1966)*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds AFÉAS, F0001, S02, SS03.

la 6^e année, alors que l'UCFR de Saint-François-de-Sales exige au même moment que les écoles paroissiales puissent avoir la 8^e et la 9^e années. D'autres positions concernent aussi le financement du système scolaire par l'État. En 1959, l'UCFR centrale revendique que le gouvernement du Québec finance 50% du coût des manuels scolaires, de sorte que le reste des frais soient assumés à parts égales par les commissions scolaires et les parents des élèves⁵⁹. Elle demande aussi que le gouvernement du Québec prenne en charge au moins 75% du coût total du transport scolaire rural⁶⁰. Ces revendications seront d'ailleurs reprises par l'UCFR diocésaine en 1960⁶¹. Lors du congrès diocésain de la Fédération de Chicoutimi de 1964, l'UCFR de Saint-Jean-l'Évangéliste de Bégin propose que l'organisation réclame au tout nouveau ministère de l'Éducation des écoles pour les enfants de 8^e, 9^e et 10^e années à une distance ne dépassant pas 15 miles (soit environ 24 km)⁶².

Enfin, les services représentent un autre des enjeux récurrents pour les écoles. Par exemple, dès 1948, des cercles de l'UCF du Saguenay–Lac-Saint-Jean demandent que l'eau courante et l'électricité soient installées dans les écoles de campagne. Le cas de l'électrification des écoles, comme nous nous apprêtons à le voir, est au cœur des luttes menées par le mouvement féminin rural.

4.4.1 Le dossier de la lutte pour l'électrification des écoles (1948-1952)

La lutte pour l'électrification des écoles rurales au Saguenay–Lac-Saint-Jean est l'un des dossiers les plus intéressants de l'histoire de l'UCF, qui en fait un enjeu prioritaire. Son

⁵⁹ « Nos résolutions (suite) », *L'UCFR en marche*, février 1959, p. 16.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 16.

⁶¹ *Pour que la moisson drue nous apporte du pain, Télévision (1957-1963)*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, F0116, N°10.

⁶² *Dossier résolutions*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, F0116, N°12.

examen permet de mieux comprendre la position que prend l'UCF sur l'échiquier social et politique de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Cet important combat, qui se déroule quelques années à peine après la création de l'organisation féminine, nous pousse aussi à définir l'UCF comme un mouvement plus complexe qu'un simple regroupement féminin d'arts ménagers et d'économie domestique. En défendant l'électrification dans les écoles rurales, les femmes de l'UCF s'inscrivent dans la continuité de leur rôle traditionnel de femme et de mère, tout en apprenant peu à peu à défendre leurs convictions publiquement. Nous pourrions convenir que cette lutte, centrée sur le bien-être des enfants et l'éducation, s'inscrit dans la lignée d'un certain maternalisme. Toutefois, la maternité ne semble pas être un argument utilisé par les membres de l'UCF pour faire avancer leur cause. Les textes rédigés par Eugénie Lapointe font davantage référence à des enjeux agricoles, ruraux, voire politiques et économiques, qu'à des éléments pouvant être liés à la famille et la maternité. On ignore néanmoins si ce choix d'arguments est volontaire.

Ce combat pour l'électrification des écoles rurales est porté principalement par Eugénie Lapointe (nommée Madame Raoul Tremblay) de l'UCF de Saint-Jérôme à Métabetchouan. C'est elle qui mène, à titre de présidente du comité des écoles de l'UCF de la Fédération de Chicoutimi, les discussions à ce sujet avec les commissions scolaires régionales, la Compagnie Électrique du Saguenay et la Régie de l'électricité du Québec entre 1948 et 1952. À deux reprises, elle rédige aussi des articles sur le sujet dans le *Progrès du Saguenay*. L'UCF exige alors de la part de la Compagnie Électrique du Saguenay un tarif réduit pour les écoles de la région. Pour justifier ce tarif, l'UCF explique que les écoles n'ont besoin d'électricité que durant les mois d'hiver pour éclairer les classes et qu'il serait exagéré que l'on réclame d'elles les mêmes frais que pour les résidences privées. Eugénie Lapointe invite aussi la compagnie à adopter un « esprit civique » en faisant sa juste part et en

contribuant à l'électrification des écoles⁶³. Il faut préciser que la Compagnie Électrique du Saguenay est une filiale de l'Alcan et que le secteur agricole du Lac-Saint-Jean semble encore amer de la montée des eaux du Lac-Saint-Jean imposée par la compagnie en 1926. Cet événement, qui a inondé de nombreuses terres agricoles autour du lac, est perçu comme une tragédie par les agriculteurs locaux⁶⁴. Puisque cette montée des eaux avait pour objectif d'améliorer la production d'électricité par les barrages de la Compagnie Électrique du Saguenay, Eugénie Lapointe exige que celle-ci fasse à présent sa juste part et contribue à l'électrification des écoles de la région. Elle n'hésite d'ailleurs pas à faire allusion à ladite tragédie survenue quelques années plus tôt dans ses arguments, notamment dans un article paru à la première page du *Progrès du Saguenay* :

Quand on songe que d'un coup d'œil, par la fenêtre de notre école, on voit des terrains inondés sur une étendue capable d'établir dix familles, terre sacrifiée, sous prétexte d'utilité publique, pour réduire le coût de l'électricité; quand on voit cela, dis-je, on est justifiable de réclamer un peu plus d'esprit civique de la part de la Compagnie.⁶⁵

L'UCF diocésaine ira jusqu'à produire une enquête sur la situation des écoles de campagne en 1950 au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Avec la collaboration de ses membres, elle réussit à faire un recensement des conditions dans 185 écoles établies dans 29 paroisses. On découvre alors, entre autres, que 160 de ces écoles sont situées près des lignes électriques,

⁶³ Mme Raoul Tremblay, « L'électricité dans nos écoles de campagne », *Progrès du Saguenay*, 2 février 1950.

⁶⁴ Mgr Victor Tremblay, *La Tragédie du Lac-Saint-Jean*, Éditions Science Moderne, Chicoutimi, Québec, 1979, 233 p.

⁶⁵ Mme Raoul Tremblay, « L'électricité dans nos écoles de campagne », *Progrès du Saguenay*, 7 avril 1949.

mais que seulement 20 d'entre elles ont l'électricité⁶⁶. En 1951 au Québec, seulement 40% des établissements scolaires sont électrifiés, les 60% restant étant essentiellement des écoles de rang⁶⁷. Le recensement de l'UCF, dans lequel la majorité des écoles ciblées sont en campagne, démontre bien que l'électrification des écoles du Saguenay–Lac-Saint-Jean est bien en dessous de la moyenne québécoise de l'époque. Précisons aussi que la période est marquée par l'électrification du milieu rural, notamment dans le domaine de l'agriculture. Alors que moins de la moitié des écoles québécoises ont l'électricité, la proportion de fermes électrifiées a plus que doublé entre 1945 et 1951, passant de 28 à 67 %⁶⁸.

Qu'advient-il du dossier de l'électrification des écoles? Difficile à dire. Nous savons qu'une dernière rencontre fut faite entre l'UCF diocésaine, l'UCC du Saguenay, la Commission scolaire et la Compagnie Électrique du Saguenay en 1952. Nous remarquons aussi que l'UCF de Saint-Félicien demande de nouveau que l'électricité soit installée dans les classes de rang en 1953. Le 26 juin 1954, un article du *Progrès du Saguenay* indique que les commissaires ruraux ont « de nouveau demandé à l'A.C.S. (Association des commissions scolaires) d'intervenir auprès de la Compagnie Électrique du Saguenay et auprès de la Régie de l'Électricité pour obtenir des taux moins élevés⁶⁹ ». Toutefois, il n'y a pas d'autres traces de ce dossier dans les archives de l'UCF.

⁶⁶ *L'électricité aux écoles, tractations et correspondances*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, F0116, N°11.

⁶⁷ Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain: Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal Express, 1989 (1986), p. 316.

⁶⁸ Marie-Josée Dorion, « L'électrification du monde rural québécois », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54, n° 1, été 2000, p. 3-37.

⁶⁹ « L'Association des Commissions Scolaires du diocèse fonde la journée de l'Éducation », *Progrès du Saguenay*, 26 juin 1954, p. 2.

À titre de repère, nous savons qu'au début des années 1950, une grande partie de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean est électrifiée. Cette électrification avait été entamée à la fin du 19^e siècle alors que des entités municipales, des particuliers et des compagnies privées commençaient à ériger des centrales sur tout le territoire⁷⁰. Ce sont les milieux urbanisés, généralement près des industries, et quelques villages qui avaient accédé en premier à ce nouveau service, dont la propriété et la gestion étaient alors souvent entre les mains de riches industriels. Les personnes habitant les zones rurales, particulièrement au Lac-Saint-Jean et au Bas-Saguenay, durent donc s'armer de patience. Si quelques villages jeannois étaient électrifiés dès la fin du 19^e siècle (par exemple, la ville de Roberval est desservie par la Compagnie électrique de Roberval en 1897 et les villages d'Hébertville, de Saint-Gédéon et de Saint-Bruno sont électrifiés dès 1906 par la Compagnie électrique d'Hébertville)⁷¹, il faudra attendre jusqu'aux années 1940 pour qu'une majorité des villages soit branchée. C'est principalement la Compagnie électrique du Saguenay qui se charge de cette électrification du Lac-Saint-Jean. Celle-ci finira d'ailleurs par acheter les autres compagnies d'électricité⁷² présentes sur ce territoire⁷³.

4.5 Et qu'en est-il de la condition féminine?

Au premier regard, l'UCF, l'UCFR et les CED prennent peu de résolutions directement en lien avec leur condition de femmes, à l'exception de leurs positions sur la

⁷⁰ Dany Côté, « L'électrification urbaine et rurale (1891-1962) », *Saguenayensia*, vol. 44, n° 3, juillet-septembre 2002, p. 12-13.

⁷¹ *Ibid.*, p. 16.

⁷² Compagnie électrique d'Hébertville, Compagnie électrique de Chicoutimi, Compagnie électrique de Roberval, Compagnie électrique de Saint-Prime, Compagnie électrique du Nord, Compagnie hydraulique de Saint-Félicien, Lake St. John Light and Power, Metabetchouan Sulfite and Power.

⁷³ Dany Côté, « L'électrification urbaine et rurale (1891-1962) », *Saguenayensia*, vol. 44, n° 3, juillet-septembre 2002, p. 16.

modestie. Sur ces positions particulières, d'ailleurs, un seul cercle local – celui de Saint-Cœur-de-Marie — semble remettre en question l'insistance sur la modestie des femmes. En effet, ce cercle déclare en 1954 « que si les dames s'habillent que les hommes en fassent autant⁷⁴ ». Nous pourrions aussi déceler dans certaines résolutions sur la modestie féminine une manière de prémunir les femmes contre la marchandisation de leur corps et de leur image. C'est notamment le cas lorsque, par exemple, l'UCF diocésaine propose de protester contre toute forme d'utilisation de l'image de la femme à des fins publicitaires en 1951⁷⁵.

En revanche, on constate qu'à partir de la fin des années 1950, l'UCFR diocésaine adopte plusieurs résolutions concernant directement les conditions des femmes. Par exemple, l'organisation demande en 1959 qu'une campagne soit faite pour que les femmes usent avec conscience de leur droit de vote, quelle que soit l'opinion de leur entourage⁷⁶. Elle demande aussi que le droit de vote soit accordé aux femmes dans les commissions scolaires en soutenant que l'opinion des femmes est importante lorsqu'il est question de l'éducation des enfants⁷⁷. La même année, la présidente diocésaine de l'UCFR déclare d'ailleurs dans une entrevue : « Combien de fois n'avons-nous pas entendu cette réflexion surtout chez les hommes : "La femme doit rester au foyer, elle n'a pas d'affaire en dehors de la maison". Les questions sociales, ça nous regarde, les femmes!⁷⁸ ». L'année suivante, l'UCFR diocésaine demande que les femmes deviennent éligibles à siéger dans les commissions scolaires. Marie

⁷⁴ *Dossier résolutions*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, F0116, N°12.

⁷⁵ *Ibid.*

⁷⁶ Émission du 8 août 1959, *Pour que la moisson drue nous apporte du pain, Télévision (1957-1963)*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, 1959, F0116, N°10.

⁷⁷ *Ibid.*

⁷⁸ Émission du 8 août 1959, *Pour que la moisson drue nous apporte du pain, Télévision (1957-1963)*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, 1959, F0116, N°10.

Luce Villeneuve, secrétaire diocésaine de l'UCFR, justifie dans une entrevue cette position prise par l'UCFR en présentant la résolution de son organisation :

Considérant que la femme est particulièrement intéressée aux problèmes d'éducation, considérant que beaucoup de commissions scolaires s'intéressent plus à l'argent qu'à l'éducation et considérant que beaucoup de femmes rurales sont d'anciennes institutrices et possèdent par conséquent des connaissances précieuses en matière d'instruction, le congrès demande à la confédération de l'UCFR de faire des démarches auprès du département de l'instruction publique à l'effet de modifier la loi afin de permettre aux femmes d'être éligibles comme membre de la Commission scolaire, ou au moins, à former un comité pédagogique auquel les femmes auront accès⁷⁹.

Cette position en faveur de l'éligibilité des femmes dans les commissions scolaires est formulée à nouveau en 1961 dans un mémoire de l'UCFR centrale déposé au Conseil des ministres de la province de Québec. L'organisation féminine revendique même qu'une mère de famille « judicieusement choisie » figure au Conseil de l'Instruction publique. Dans ce mémoire, l'UCFR demande aussi que les femmes mariées soient éligibles dans les conseils municipaux (en exigeant seulement que le mari soit propriétaire) et dans les administrations des caisses populaires⁸⁰. Il est à noter qu'une partie significative de l'argumentaire de l'UCFR sur ces demandes est focalisée sur l'expérience maternelle et le savoir spécifiquement féminin sur certains enjeux sociaux. Curieusement, la justification de Marie-Luce Villeneuve, citée plus haut, ne fait néanmoins jamais référence à la maternité. Encore

⁷⁹ Émission de 1960, *Pour que la moisson drue nous apporte du pain, Télévision (1957-1963)*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, 1960, F0116, N°10.

⁸⁰ « Mémoire au Conseil des ministres de la Province de Québec », *UCFR – Mémoires*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, 1961, F0116, N°30.

une fois, comme ce fut le cas avec les textes d'Eugénie Lapointe discutés précédemment, il est difficile de savoir si cette abstention est intentionnelle ou non.

En ce qui concerne les pensions, l'UCFR centrale profite de son mémoire déposé au Conseil des ministres en 1961 pour exiger que les femmes qui reçoivent une pension quelconque du gouvernement (accident de travail, veuvage, invalidité, mère nécessiteuse) puissent organiser leur vie financière « comme elles l'entendent, par leurs propres moyens, sans qu'elles soient menacées de perdre les subsides du gouvernement⁸¹ ». On semble là critiquer l'idée que des femmes puissent perdre leur pension advenant un changement de situation financière. En termes de droits des femmes, l'UCFR de Saint-Jérôme à Métabetchouan propose que soit demandé au gouvernement fédéral d'amender le statut légal de la femme « sous puissance de mari » de manière à lui donner au moins les mêmes droits que les femmes veuves et les femmes célibataires⁸². Le document comportant cette information n'est pas daté, mais nous déduisons que la proposition fut amenée avant la Loi sur la capacité juridique de la femme mariée de 1964. En 1965, l'UCFR de Saint-Cœur-de-Marie réclame que le gouvernement apporte une aide financière suffisante aux filles célibataires « ne pouvant subvenir à leur besoin pour quelques raisons que ce soit⁸³ ».

Un autre enjeu touchant les femmes est celui de la présence des maris aux accouchements. À partir de 1961, l'UCFR diocésaine souhaite que demande soit faite auprès des hôpitaux pour que l'époux puisse assister son épouse lorsqu'elle accouche dans un

⁸¹ « Mémoire au Conseil des ministres de la Province de Québec », *UCFR – Mémoires*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, 1961, F0116, N°30.

⁸² *Dossier résolutions*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, F0116, N°12.

⁸³ *Ibid.*

hôpital⁸⁴. Dans une entrevue en août 1961, Mme Bruno Tremblay, alors la secrétaire diocésaine de l'UCFR, précise cette position en expliquant que la majorité des hôpitaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean refuse la présence des maris lors des accouchements. Selon les informations de l'UCFR, seuls l'hôpital d'Arvida et celui de Jonquière acceptaient leur présence. Les autres hôpitaux auraient justifié leur refus en disant craindre que les maris ne perdent leur calme lors de l'accouchement⁸⁵. Mme Bruno Tremblay mentionne néanmoins que la majorité des membres de l'UCFR présentes à leur dernier congrès désirerait avoir leur mari comme soutien durant ce moment⁸⁶. Cette revendication s'inscrit parfaitement dans l'air du temps. Au début des années 1950, la proportion d'accouchements à l'hôpital vient tout juste de dépasser celle des accouchements à domicile au Québec⁸⁷. Il ne faut ensuite qu'une dizaine d'années pour que la proportion de naissances en milieu hospitalier atteigne 95% en 1962⁸⁸. Dans *De la naissance et des pères*, Andrée Rivard aborde justement la question de la présence des membres de la famille lors des naissances en milieu hospitalier durant cette période. Elle y explique entre autres que la présence de la famille est généralement mal perçue chez les médecins canadiens durant la première moitié du 20^e siècle⁸⁹. Au Québec, plusieurs hôpitaux refusent donc complètement sa présence, y compris le père, et ce, jusqu'à l'arrivée du système de santé publique dans les années 1970⁹⁰. Avant cela, certains

⁸⁴ « *Pour que la moisson drue nous apporte du pain*, Télévision (1957-1963) » dans Fonds Gilberte Pedneault, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, F0116, N°10.

⁸⁵ Émission du 12 août 1961, *Pour que la moisson drue nous apporte du pain*, Télévision (1957-1963), Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, 1961, F0116, N°10.

⁸⁶ *Ibid.*

⁸⁷ Andrée Rivard, *De la naissance et des pères*, Montréal, Les éditions du remue-ménage, 2016, p. 51.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 52.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 52.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 58.

établissements accepteront tout de même les pères dans les salles de travail, mais ces exceptions sont « au bon vouloir des propriétaires des hôpitaux⁹¹ ».

Des revendications quant aux conditions des femmes se retrouvent aussi chez les CED du Saguenay–Lac-Saint-Jean à partir des années 1960. Dans l'article « La femme face à la politique » de février 1966, paru dans le bulletin mensuel *Chaine de lin* des CED de la Fédération de Chicoutimi, une membre du cercle de Sainte-Famille de Kénogami invite les femmes à s'éduquer politiquement et à prendre leur place. Elle en profite d'ailleurs pour rappeler à ses consœurs que les femmes ne doivent plus obéissance à leur mari depuis la Loi 16 de 1964 sur la capacité juridique de la femme mariée, et elle propose même d'attirer l'attention des jeunes filles sur l'intérêt de faire des études en science politique⁹².

Il est aussi certaines résolutions que nous pourrions inclure dans les enjeux de genre. Par exemple, l'UCFR de Sainte-Jeanne-d'Arc propose en 1965 que soit instaurée une fête des parents plutôt qu'une fête des Mères séparée de celle des pères, afin de reconnaître le travail des deux parents⁹³. Les UCFR de Saint-Jérôme, de Saint-David, de Roberval et de Chambord proposent la même année que « les classes mixtes au niveau du cours secondaire soient éliminées durant la période de l'adolescence⁹⁴ ». Cette dernière position semble aller à l'encontre des résolutions plus modernes présentées dans les années 1960. Plutôt traditionnelle, elle pourrait effectivement être un indice de la perception de différences entre les hommes et les femmes toujours présente dans les rangs des UCFR locales.

⁹¹ *Ibid.*, p. 58.

⁹² Mme Jean-Léon Desbiens, « La femme face à la politique », *Chaine de lin*, février 1966, p. 3.

⁹³ *Dossier résolutions*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, F0116, N°12.

⁹⁴ *Ibid.*

4.6 Conclusion

Dans une perspective d'ensemble, nous pouvons constater que les enjeux de l'UCF, de l'UCFR et des CED des années 1940 jusqu'en 1966 sont majoritairement liés, de proche ou de loin, au rôle des mères. En effet, les préoccupations de ces organisations concernent généralement la famille, l'éducation et ce qu'on appelle le « care ». Ces engagements sociopolitiques poursuivent donc les ambitions maternalistes de regroupements féminins (ou même féministes) ayant précédé l'UCF, l'UCFR et les CED au début du 20^e siècle. Cependant, il est aussi possible de remarquer qu'à partir des années 1960, les positionnements de l'UCFR et des CED mettent de plus en plus les femmes au premier plan. Comme nous avons pu le constater, et ce, spécifiquement avec les enjeux en éducation, il n'est plus question pour ces organisations des années 1960 de prendre uniquement position : les membres veulent aussi s'assurer que les femmes puissent faire partie des structures décisionnelles.

L'évolution des positions prises entre 1944 et 1966 démontre que ces femmes ont une réflexion quant à leur rôle dans l'espace public, et ce, qu'elles soient mères ou non. Il est intéressant aussi de se rappeler que ces observations se font à partir des archives régionales de l'UCF, de l'UCFR et des CED. Les femmes de ces organisations au Saguenay–Lac-Saint-Jean ne sont donc vraisemblablement pas insensibles aux changements et aux mobilisations sociales en cours au Québec. En fait, elles se retrouvent même à participer au mouvement d'émancipation des femmes par leurs idées et leurs actions.

Dans le prochain chapitre, nous verrons comment les enjeux priorités par l'UCF, l'UCFR et les CED le seront aussi par l'AFÉAS qui continuera, entre autres, de formuler des revendications pour l'amélioration des conditions des mères et des épouses. Nous pourrons

alors étudier comment se poursuit cette réflexion sur la place des femmes au sein de la nouvelle organisation et ainsi parfaire notre analyse. Il s'agira de voir si l'AFÉAS, par son histoire et ses actions, incarne la mutation du féminin au féminisme.

CHAPITRE 5

CONTINUITÉS ET CHANGEMENTS AU DÉBUT DE L'AFÉAS

Il s'entame, au début des années 1960, des discussions entre l'Union catholique des femmes rurales (UCFR), les Cercles d'économie domestique (CED) et les Cercles de fermières afin de créer une nouvelle association féminine. Cette idée s'inscrit parfaitement dans le contexte de l'époque au Québec où les organisations catholiques ainsi que les associations féminines et féministes sont en pleine transformation : alors que certaines changent de nom en modernisant aussi leurs visées (comme c'est le cas des Dames de Sainte-Anne qui deviennent les Femmes chrétiennes en 1962), d'autres disparaissent complètement (comme la Ligue catholique féminine qui cessera ses activités dans les années 1960) et d'autres, encore, sont créées (comme la Fédération des femmes du Québec en 1966).

Nous aborderons dans ce dernier chapitre le projet de fusion entre l'UCFR, les CED et les Cercles de fermières, la création de l'AFÉAS et les premières années de cette nouvelle organisation. En revenant sur les aspects abordés dans les précédents chapitres, notre objectif sera d'étudier les éléments de continuités et de changements à l'AFÉAS. Nous nous pencherons donc sur les structures de la nouvelle organisation, ses relations internes et externes, ses membres, ses engagements ainsi que les enjeux sociopolitiques qu'elle privilégie, et ce, tout en gardant une perspective régionale centrée sur le Saguenay–Lac-Saint-Jean.

5.1 Une fusion entre l'UCFR et les CED... sans les Cercles de fermières

Dans plusieurs fédérations, des rencontres entre l'UCFR et les CED deviennent possibles dès la fin des années 1950, particulièrement dans les diocèses où les deux organisations sont rapprochées géographiquement l'une de l'autre. Pensons aux CED d'Alma

et de Dolbeau au Lac-Saint-Jean qui se retrouvent isolés des autres CED de la fédération de Chicoutimi (ceux-ci se trouvant principalement à Jonquière et Chicoutimi), mais qui sont entourés de cercles de l'UCFR. L'expansion urbaine et le développement de certains villages rendent aussi la division territoriale complexe pour les deux associations féminines¹. En effet, certains cercles de l'UCFR chevauchent, bien malgré eux, de plus en plus les zones urbaines, ce qui crée de l'incertitude. Nous le constatons au Saguenay–Lac-Saint-Jean dans une résolution diocésaine adoptée en 1964 alors que l'UCFR de Saint-Félicien mentionne qu'on retrouve autant de femmes de la ville que de la campagne parmi ses membres. Ce cercle demande par la même occasion que la revue de l'association aborde cet enjeu². Comme nous le savons, l'UCFR et les CED se côtoyaient dans une occupation complémentaire du territoire : la première organisation prenait racine dans les milieux ruraux, alors que la seconde s'implantait dans les milieux urbains.

Des discussions concernant une plus étroite collaboration, voire une fusion des deux organisations, s'entament donc dès le début des années 1960. Cela incite à la création d'un premier comité regroupant l'UCFR et les CED à l'échelle provinciale en 1963³, puis d'un second créé la même année incluant cette fois-ci les Cercles de fermières⁴. Il faut savoir que le projet de fusionner ces trois organisations féminines provient d'abord de l'épiscopat

¹ Jocelyne Lamoureux, Michèle Gélinas et Katy Tari, *Femmes en mouvement : trajectoires de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), 1966-1991*, Montréal, Boréal, 1993, p. 44.

² *Dossier résolutions*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, F0116, N°12.

³ Jocelyne Lamoureux, Michèle Gélinas et Katy Tari, *Femmes en mouvement : trajectoires de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), 1966-1991*, Montréal, Boréal, 1993, p. 46.

⁴ Yolande Cohen, *Femmes de parole. Histoire des Cercles de fermières au Québec, 1915-1990*, Montréal, Le Jour 1990, p. 67.

canadien dont l'objectif déclaré est « d'unir les dames de la Province pour une action sociale commune⁵ ».

Le comité regroupant des représentantes de l'UCFR, des CED et des Cercles de fermières est principalement chargé d'étudier les avantages et les inconvénients d'une potentielle fusion. Il se réunit quatre fois entre le 11 novembre 1963 et le 6 avril 1964, pour ensuite déposer un rapport⁶. Du côté de l'UCFR et des CED, le projet d'unification suscite certaines incertitudes, mais rapidement une majorité de membres est favorable au projet. Les Cercles de fermières, quant à eux, sont moins convaincus par la fusion. Pourtant, on considère le moment opportun pour leur faire une telle proposition, puisque le ministère de l'Agriculture planifie au même moment de leur donner plus d'autonomie. Mais c'est peut-être en partie parce qu'ils sont en pleine restructuration que les Cercles de fermières hésitent à s'engager davantage dans le processus de fusion⁷. On craint que ce projet accélère la rupture avec le ministère et, par la même occasion, coupe trop rapidement les vivres reçus par le gouvernement⁸. Les Cercles de fermières se retirent donc officiellement du projet en 1965, laissant l'éventuelle création de l'AFÉAS entre les mains de l'UCFR et des CED.

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, les membres de l'UCFR appuient en grande majorité la fusion : sur les 140 bulletins de vote déposés par les déléguées paroissiales lors du congrès

⁵ « Fusion... Fusion... Fusion... », *Femmes rurales*, juin 1966, p. 2.

⁶ Yolande Cohen, *Femmes de parole. Histoire des Cercles de fermières au Québec, 1915-1990*, Montréal, Le Jour 1990, p. 68.

⁷ Jocelyne Lamoureux, Michèle Gélinas et Katy Tari, *Femmes en mouvement : trajectoires de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), 1966-1991*, Montréal, Boréal, 1993, p. 47.

⁸ Yolande Cohen, *Femmes de parole. Histoire des Cercles de fermières au Québec, 1915-1990*, Montréal, Le Jour 1990, p. 69.

diocésain de juillet 1966, 85% des voix se prononcent en faveur du projet⁹. Nous ne connaissons pas l'appui officiel du côté des CED, mais à en croire les propos favorables et l'absence d'arguments négatifs présentés dans les revues locales et régionales *Le Lien* et *La Chaîne de lin*, nous présumons que les CED de la Fédération de Chicoutimi sont plutôt favorables au projet. À l'échelle provinciale, la fusion de l'UCFR et des CED n'est pas non plus votée directement par les membres, mais par les déléguées lors du congrès général¹⁰. La fusion est soumise aux instances suprêmes de l'UCFR et des CED le 21 septembre 1966. Elle est adoptée des deux côtés avec 2/3 des votes¹¹. L'AFÉAS est officiellement créée le lendemain¹².

5.1.1 Une décision qui ne fait pas l'unanimité

Lors de leur rencontre de mars 1966, les membres de l'UCFR d'Alma refusent à l'unanimité la fusion avec les CED par crainte de perdre la vocation rurale de leur organisation¹³. Elles ne sont pas les seules à redouter que les enjeux ruraux soient mis de côté : c'est aussi l'argument que défend l'évêque de Chicoutimi de l'époque, Mgr Marius Paré, qui croit que les besoins spécifiques des milieux ruraux et des milieux urbains justifient le maintien de deux organisations féminines distinctes¹⁴. La continuité de l'exode rural,

⁹ *Congrès diocésains (1966)*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds AFÉAS, 1966 F0001, S2, SS13, D22.

¹⁰ « Fusion... Fusion... Fusion... », *Femmes rurales*, juin 1966, p. 3.

¹¹ Productions La Chambarde, *Histoire du mouvement des femmes au Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Jonquière, Les productions La Chambarde Inc., 1988, p. 85.

¹² Jocelyne Lamoureux, Michèle Gélinas et Katy Tari, *Femmes en mouvement : trajectoires de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), 1966-1991*, Montréal, Boréal, 1993, p. 54.

¹³ *UCFR Alma (1949-1967)*, Alma, Société d'histoire du Lac-Saint-Jean, Fonds AFÉAS, 1949-1967, F1000, S7, SS1, D10.

¹⁴ Yolande Cohen, *Femmes de parole. Histoire des Cercles de fermières au Québec, 1915-1990*, Montréal, Le Jour 1990, p. 67.

accentuée au Saguenay–Lac-Saint-Jean par le mouvement d’émigration qui ne cesse de croître depuis 1941¹⁵, rend certainement cette possible fin de l’UCFR et des CED encore plus inquiétante. La même préoccupation est soulevée par les aumôniers de fédération en 1964 qui, défavorables à la fusion, soulignent la « difficulté de faire collaborer des femmes qui appartiennent à des milieux différents » et le « désintéressement pour les problèmes typiquement urbains ou ruraux »¹⁶.

La création de l’AFÉAS a aussi contribué malgré elle à augmenter les effectifs des Cercles de fermières. D’une part, l’arrivée de la nouvelle organisation met officieusement fin à la querelle entre l’UCF et les Cercles de fermières, permettant ainsi à de plus en plus de membres de s’engager à la fois dans les Cercles de fermières et l’AFÉAS. D’autre part, d’anciennes membres de l’UCFR et des CED auraient aussi quitté les rangs de l’AFÉAS pour rejoindre les Cercles de fermières puisque la nouvelle association, officiellement centrée sur l’éducation et l’action sociale, ne leur convenait plus¹⁷. Nous ne pouvons pas chiffrer l’influence que l’AFÉAS a eue directement sur les effectifs des Cercles de fermières. Nous pouvons néanmoins constater une nette évolution chez les Cercles de fermières qui, ayant plus de 40 000 membres en 1965, dépasseront les 75 000 membres à la fin des années 1970¹⁸.

¹⁵ Gaston Gagnon, *Au Royaume de Saguenay et du Lac-Saint-Jean : une histoire à part entière, des origines à nos jours*, Québec, Les Éditions GID, p. 232.

¹⁶ « Fusion des Cercles d’économie domestique et de l’Union catholique des femmes rurales (point de vue des aumôniers de fédération) », *Fusion des C.E.D et de l’U.C.F.R.*, Dolbeau-Mistassini, Société d’histoire et de généalogie de Maria Chapdelaine, Fonds AFÉAS Dolbeau-Mistassini-St-Eugène, P313.

¹⁷ Productions La Chambarde, *Histoire du mouvement des femmes au Saguenay–Lac-Saint-Jean*, Jonquière, Les productions La Chambarde Inc., 1988, p. 85.

¹⁸ Yolande Cohen, *Femmes de parole. Histoire des Cercles de fermières au Québec, 1915-1990*, Montréal, Le Jour 1990, p. 110.

5.2 L'AFÉAS : une association qui s'inscrit dans la continuité

À ses débuts, l'AFÉAS s'inscrit en continuité avec l'UCFR et les CED. Ses structures restent similaires, divisées en trois niveaux (paroissial, diocésain et provincial). Pour le palier diocésain, on semble toutefois favoriser l'appellation par fédération. Toutefois, à partir des années 1960, l'identification régionale prend le dessus sur l'identification diocésaine. Le premier découpage par régions administratives au Québec se fait en mars 1966, mettant sur la carte plus officiellement « Saguenay–Lac-Saint-Jean » pour définir la région couvrant le diocèse de Chicoutimi. Dans l'ensemble du Québec, les diocèses, depuis longtemps considérés comme la structure d'encadrement régionale au Québec, laissent peu à peu leur place aux régions administratives créées en pleine Révolution tranquille. Plusieurs institutions, à présent prises en charge par l'État québécois, sont alors redéfinies géographiquement en fonction de la région. C'est ce que l'on verra entre autres en éducation lors de la réforme de 1966 qui transformera les commissions scolaires traditionnelles au profit d'un nouveau découpage régional. On passera ainsi de près de 1900 commissions scolaires locales regroupées en diocèses à 64 commissions scolaires régionales¹⁹. L'identification géographique régionale se transforme aussi dans certaines organisations comme l'UCC où « le diocèse comme cadre territorial [...] et comme lieu d'expression de la doctrine sociale de l'Église perd de son importance à partir des années 1950²⁰ ». L'AFÉAS poursuit cette tendance : en 1976, lors du rapport des dix premières années d'activités, on parle bel et bien de « l'AFÉAS Saguenay–Lac-Saint-Jean »²¹.

¹⁹ Fernand Harvey, « Le diocèse catholique au Québec, un cadre territorial pour l'histoire sociale », *Les cahiers des dix*, n° 56, 2002, p. 96-100.

²⁰ *Ibid.*, p. 83.

²¹ *Rapport des activités 10 ans, 1966-1976, AFÉAS Saguenay–Lac-Saint-Jean*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds AFÉAS, F0001, S2, S09, D4.

Les comités formés au sein de l'AFÉAS sont, eux aussi, inscrits dans une continuité avec les deux anciennes organisations, dont les principaux comités étaient ceux d'éducation, d'arts ménagers et de propagande. Entre 1966 et 1976, on retrace au moins six comités pour l'AFÉAS Saguenay–Lac-Saint-Jean : le comité d'éducation, le comité d'action sociale, le comité des résolutions, le comité d'arts ménagers, le comité de publicité et le comité financier²². S'ajoutent à cette structure deux commissions, l'une rurale et l'autre urbaine. Ces commissions ont pour objectif de continuer de mettre de l'avant les enjeux différenciés, propres à chacun des milieux, au sein de la nouvelle organisation féminine, répondant par le fait même aux craintes précédemment nommées.

5.2.1 Un détachement progressif de la religion et du clergé catholique

Ce n'est pas parce que l'idée d'unir l'UCFR et les CED vient de l'Église que celle-ci y prend la place qu'elle désire. En effet, ce sont d'abord les femmes qui seront priorisées dans le processus entourant la fusion des deux organisations. Contrairement à celles-ci, l'AFÉAS est d'ailleurs un mouvement d'action sociale indépendant de l'Église. Tout cela ne s'accomplit toutefois pas sans difficulté.

Comme nous le savons, le Québec des années 1960 est en pleine transformation. Dans de nombreuses institutions, le pouvoir de l'Église est remis en question. On le voit, par exemple, au sein de l'Union catholique des cultivateurs (UCC), qui tend à se détacher progressivement de l'Église catholique au même moment. L'organisation catholique masculine s'interroge sur la place de l'Église catholique dans ses rangs dès le début des années 1960. L'idée de déconfessionnaliser l'UCC est alors en partie motivée par la présence

²² *Ibid.*

grandissante au Québec de cultivateurs protestants et de cultivateurs non catholiques immigrants au sein de l'union²³. Il faut dire aussi que cette autonomisation à l'endroit de l'Église est un processus qui remonte aux années 1930, alors que certaines tâches des aumôniers ont commencé à être prises en charge par des dirigeants laïcs universitaires²⁴. En 1966, l'exécutif de l'UCC se questionne quant à la place de l'aumônier général et la dernière allocution de l'abbé Georges-Étienne Phaneuf sera prononcée en 1968²⁵. Rappelons que l'UCC n'est pas la seule organisation syndicale à se déconfessionnaliser dans ces années-là. Ce mouvement de fond touche aussi la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC) qui, en 1960, devient la Confédération des syndicats nationaux (CSN)²⁶.

Le climat de déconfessionnalisation a aussi un impact sur le recrutement au sein de l'Église catholique au Québec : « Entre 1962 et 1969, le clergé perd 16% de ses effectifs, les congrégations 36% entre 1962 et 1978. »²⁷ Ce déclin s'observe aussi dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Par exemple, les Augustines de Chicoutimi atteignent le sommet de leur recrutement en 1933, après quoi elles connaissent une stagnation suivie d'une baisse de leurs effectifs²⁸. Le nombre de prêtres dans le diocèse de Chicoutimi décroît aussi à partir des années 1950 : alors que l'on compte 128 prêtres entre 1948 et 1957, ce nombre descend pour atteindre 35 prêtres entre 1968 et 1977²⁹.

²³ Jean-Pierre Kesteman, Guy Boisclair, Jean-Marc Kirouac et Jocelyn Morneau, *Histoire du syndicalisme agricole au Québec: UCC-UPA 1924-2004*, Montréal, Boréal Express, 2004, p. 301.

²⁴ *Ibid.*, p. 300.

²⁵ *Ibid.*, p.300-301.

²⁶ *Ibid.*, p. 301.

²⁷ Lucia Ferretti, *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*, Montréal, Boréal, 1999, p. 164.

²⁸ Camil Girard et Normand Perron, *Histoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), 1989, p. 504-505.

²⁹ *Ibid.*, p. 505.

L'AFÉAS n'est pas indifférente à cette réalité. Bien au contraire, la nouvelle association tente de négocier sa pleine autonomie face à l'Église, et ce, dès ses premières années³⁰. À l'échelle provinciale, elle le fait une première fois en 1967, lorsqu'elle doit faire approuver son document fondateur par Mgr Georges-Léon Pelletier. Ce dernier est alors mandaté pour superviser la fusion de l'UCFR et des CED, un processus opéré par l'épiscopat canadien. Pour accepter le document, Mgr Pelletier exige que l'AFÉAS y ajoute la phrase suivante : « Elle [l'AFÉAS] requiert et accepte de l'autorité religieuse compétente un assistant ecclésiastique. »³¹ L'organisation féminine n'est pas entièrement d'accord avec cette demande, mais on ne lui donne vraisemblablement pas le choix³². Des aumôniers sont donc nommés à tous les niveaux de l'AFÉAS, comme ce fut le cas dans l'UCFR et les CED. Des femmes ayant été membres durant les années 1960 et 1970 nous ont néanmoins confié que cette présence d'un prêtre sera de courte durée dans leur cercle respectif³³. L'une d'entre elles nous a même spécifié voir d'un mauvais œil la présence de l'aumônier aux réunions³⁴. De plus, dans son rapport 1966-1976, l'AFÉAS Saguenay–Lac-Saint-Jean ne semble pas avoir d'aumônier pour la dernière année, soit 1975-1976, mais un « conseiller moral »³⁵.

³⁰ Jocelyne Lamoureux, Michèle Gélinas et Katy Tari, *Femmes en mouvement : trajectoires de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), 1966-1991*, Montréal, Boréal, 1993, p. 81.

³¹ Procès-verbal de l'exécutif de l'AFÉAS, décembre 1967 cité dans Jocelyne Lamoureux, Michèle Gélinas et Katy Tari, *Femmes en mouvement : trajectoires de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), 1966-1991*, Montréal, Boréal, 1993, p. 80.

³² Jocelyne Lamoureux, Michèle Gélinas et Katy Tari, *Femmes en mouvement : trajectoires de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), 1966-1991*, Boréal, 1993, p. 80.

³³ Entretien avec participante #1, Chicoutimi, 2 décembre 2021 et Entretien avec participante #2, Chicoutimi, 20 décembre 2021.

³⁴ Entretien avec participante #2, Chicoutimi, 20 décembre 2021.

³⁵ *Rapport des activités 10 ans, 1966-1976, AFÉAS Saguenay–Lac-Saint-Jean*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds AFÉAS, F0001, S2, S09, D4.

Malgré cette présence cléricale, l'AFÉAS se définit de plus en plus comme une organisation non confessionnelle. En juin 1970, lorsqu'une proposition vise à accepter les religieuses dans ses rangs, l'association réitère qu'elle est une association pour femmes laïques et que l'un de ses premiers objectifs est de faire « la promotion de la femme et de la classe populaire³⁶ ». Pour les cercles de l'AFÉAS Saguenay–Lac-Saint-Jean, il est toutefois convenu d'accepter les religieuses à partir de 1973-1974, mais « sans trop faire de publicité³⁷ ». Le ton change alors progressivement dans les rangs de l'AFÉAS. Si on semble encore d'accord avec l'idée de contribuer à l'Église à titre de femmes chrétiennes (l'affiliation de l'AFÉAS à l'Union mondiale des organismes féminins catholiques le démontre bien), on refuse de plus en plus l'autorité du clergé sur l'association et les orientations de celle-ci. De plus, l'abandon de l'identification « catholique » au profit de « chrétienne » n'est pas fortuit : l'AFÉAS cherche alors à « élargir ses horizons et à faire un pas de plus vers l'œcuménisme³⁸ ». On pourrait d'ailleurs voir dans cette nouvelle orientation l'esprit de Vatican II qui propose aux laïcs une place plus importante au sein de l'Église. En 1981, lors d'une résolution votée au congrès à Rimouski, l'AFÉAS s'affiche officiellement comme un « mouvement social d'inspiration chrétienne », délaissant ainsi la doctrine sociale de l'Église³⁹.

³⁶ Procès-verbal de l'exécutif de l'AFÉAS, juin 1970, cité dans Jocelyne Lamoureux, Michèle Gélinas et Katy Tari, *Femmes en mouvement : trajectoires de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), 1966-1991*, Boréal, 1993, p. 82-83.

³⁷ *Rapport des activités 10 ans, 1966-1976, AFÉAS Saguenay–Lac-Saint-Jean*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds AFÉAS, F0001, S2, S09, D4.

³⁸ Jocelyne Lamoureux, Michèle Gélinas et Katy Tari, *Femmes en mouvement : trajectoires de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), 1966-1991*, Montréal, Boréal, 1993, p. 86.

³⁹ *Ibid.*, p. 86.

5.2.3 Des relations changeantes avec l'écosystème associatif

Nous savons que l'UCF et l'UCFR avaient collaboré avec l'UCC durant l'entièreté de leur existence. L'AFÉAS, quant à elle, n'aura pas cette proximité, et ce, bien que l'association féminine garde tout de même quelques liens étroits avec l'organisation agricole masculine. Cette relation entre les deux organisations est notamment visible à l'échelle provinciale lorsque l'AFÉAS est invitée au colloque du Salon national de l'agriculture organisé par l'UCC en 1969. Le thème est alors « La femme a-t-elle sa place dans la gestion agricole? »⁴⁰. L'AFÉAS y commence sa lutte pour la reconnaissance du travail des collaboratrices, ces femmes contribuant à l'entreprise familiale, mais dont le travail est invisibilisé. Du côté de l'UCC, la situation des femmes en agriculture est plus sérieusement à l'étude à partir des années 1970. À titre d'exemple, la revue de l'organisation, *La Terre de chez nous*, publie quelques articles sur les réalisations féminines en agriculture⁴¹. L'union s'intéresse aussi de plus en plus au travail des collaboratrices et aux femmes copropriétaires, mais il n'est pas encore question d'accepter les femmes dans les rangs de l'UCC (nouvellement renommée l'Union des producteurs agricoles (UPA) depuis 1972). Le dossier revient rapidement sur la table lors de l'affaire Murdoch en 1975. Une Ontarienne, mariée à un agriculteur, réclame une part de la ferme familiale au moment du divorce. Toutefois, la Cour suprême rejette sa demande, stipulant que Madame Murdoch « n'a fait que son devoir de femme de fermier⁴² ». L'affaire interpelle l'AFÉAS, qui s'en indigne, et contribue à la

⁴⁰ *Ibid.*, p. 96.

⁴¹ Jean-Pierre Kesteman, Guy Boisclair, Jean-Marc Kirouac et Jocelyn Morneau, *Histoire du syndicalisme agricole au Québec: UCC-UPA 1924-1984*, Montréal, Boréal Express, 2004 (1984), p. 333.

⁴² *Ibid.*, p. 334.

mobilisation de l'association pour la reconnaissance du travail invisible des femmes. Il ne faut pas oublier que plusieurs membres de l'AFÉAS sont collaboratrices à l'époque, dont la majorité des membres de l'exécutif provincial⁴³. L'UPA emboîte le pas à partir de 1979 en commençant progressivement à appuyer les associations féminines et à demander certaines modifications aux lois afin que les femmes puissent obtenir une rémunération⁴⁴. Enfin, des femmes entreront à l'UPA pour la première fois en 1987 à partir de la Fédération des agricultrices du Québec créée l'année précédente⁴⁵.

Outre ce type de dossiers, qui appelle à la collaboration avec d'autres organisations, l'AFÉAS ne semble pas entretenir de relations permanentes officielles avec qui que ce soit (comme ce fut le cas entre l'UCF et l'UCC). Cependant, l'association féminine n'est pas isolée. Comme nous pouvions déjà le constater chez l'UCFR et les CED, des liens vont parfois se tisser entre l'AFÉAS et d'autres regroupements dans lesquels les membres s'engagent. L'association peut s'impliquer au sein d'autres institutions locales ou régionales, comme les comités de loisirs, les événements communautaires ou les tables de concertation. Ces relations locales varient toutefois d'un milieu à un autre.

⁴³ Jocelyne Lamoureux, Michèle Gélinas et Katy Tari, *Femmes en mouvement : trajectoires de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), 1966-1991*, Montréal, Boréal, 1993, p. 96.

⁴⁴ Jean-Pierre Kesteman, Guy Boisclair, Jean-Marc Kirouac et Jocelyn Morneau, *Histoire du syndicalisme agricole au Québec: UCC-UPA 1924-1984*, Montréal, Boréal Express, 2004 (1984), p. 334.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 335.

5.3 Une nouvelle génération de membres

Au moment de la fondation de l'AFÉAS, les membres sont majoritairement rurales dans l'ensemble du Québec⁴⁶. Cette observation se vérifie aussi au Saguenay–Lac-Saint-Jean où la région compterait entre 2900 et 3500 membres de l'UCFR et entre 1700 et 2500 membres des CED avant la fusion. En 1967, un article du *Progrès-Dimanche* mentionne que l'AFÉAS du Saguenay–Lac-Saint-Jean dénombre 58 cercles et 4 600 membres, mais espère rapidement pouvoir monter ses effectifs à 6000 membres⁴⁷. Le rapport 1966-1976 de l'AFÉAS Saguenay–Lac-Saint-Jean mentionne plutôt 54 cercles et 3 700 membres pour l'année 1966-1967. Ces chiffres augmentent durant les années suivantes pour atteindre 65 cercles et 5 545 membres en 1975-1976^{48, 49}.

Conformément à ce que nous avons observé à l'UCF, l'UCFR et aux CED, les membres de l'AFÉAS sont toujours majoritairement des femmes mariées et des mères. Un premier sondage réalisé dans l'ensemble du Québec par l'organisation, en 1980, révèle que

⁴⁶ Collectif Clio, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Le Jour éditeur, 1992 (1982), p. 468.

⁴⁷ « L'AFÉAS veut augmenter ses effectifs », *Le Progrès-Dimanche*, 1^{er} octobre 1967.

⁴⁸ *Rapport des activités 10 ans, 1966-1976, AFÉAS Saguenay–Lac-Saint-Jean*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds AFÉAS, F0001, S2, S09, D4.

⁴⁹ Cette dissonance dans l'estimation du nombre de membres de l'UCFR, des CED et de l'AFÉAS peut être attribuée, selon nous, à deux facteurs. D'un côté, il se peut que les organisations féminines aient gonflé leurs chiffres, notamment ceux présentés dans les revues associatives et dans la presse. Il pourrait aussi s'agir d'estimation. De l'autre, il est tout à fait possible que l'UCFR et les CED aient perdu des membres lors de la création de l'AFÉAS puisque, comme mentionné auparavant, les objectifs de la nouvelle association ne plaisaient pas à toutes. Outre ces deux hypothèses, il se pourrait aussi que les effectifs des CED avant 1966 incluaient les cercles de Chibougamau et de Chapais, augmentant alors le nombre de membres pour la région. Cela étant dit, il est possible que les chiffres avancés par l'AFÉAS Saguenay–Lac-Saint-Jean, notamment ceux présentés dans *Le Progrès-Dimanche*, comprennent à leur tour ces deux cercles, annulant ainsi la précédente hypothèse.

86,4% des membres sont des femmes mariées, âgées entre 31 et 60 ans⁵⁰, et que 91% d'entre elles sont mères de famille⁵¹. C'est d'ailleurs une réalité qui est observée par une membre lors de son arrivée à l'AFÉAS en 1966 : âgée de 26-27 ans, elle est à ce moment-là l'une des plus jeunes de l'organisation. Elle précise que les autres membres étaient surtout des « femmes dans la trentaine et la quarantaine » et qu'il s'agissait de « femmes actives » et de mères de famille⁵². Une autre membre nous a néanmoins confié que de plus en plus de jeunes femmes adhéraient à l'AFÉAS, contrairement à ce qu'elle constatait à l'UCFR⁵³. La forte présence des mères et l'âge moyen des membres au sein de l'association ont certainement un impact sur les valeurs et les enjeux sociopolitiques prioritaires par celle-ci. Le sondage de 1980 révèle d'ailleurs que 58,6% des membres de l'AFÉAS sont des travailleuses au foyer⁵⁴. Précisons ici qu'il s'agit bel et bien de la terminologie utilisée par l'association : ce document intitulé *Les femmes de l'AFÉAS, leurs caractéristiques et leurs opinions* précise que « la majorité des répondantes travaillent exclusivement au foyer⁵⁵ ». Cette manière de décrire la principale occupation de celles qu'on nommait autrefois « ménagères » n'est, bien entendu, pas anodine. La reconnaissance du travail invisible des femmes sera l'une des luttes les plus importantes de l'AFÉAS dès la fin des années 1960. Nous y reviendrons.

⁵⁰ Jocelyne Lamoureux, Michèle Gélinas et Katy Tari, *Femmes en mouvement : trajectoires de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), 1966-1991*, Montréal, Boréal, 1993, p. 57.

⁵¹ *Ibid.*, p. 57.

⁵² Entretien avec participante #1, Chicoutimi, 2 décembre 2021.

⁵³ Entretien avec participante #3, Roberval, 29 mars 2022.

⁵⁴ Jocelyne Lamoureux, Michèle Gélinas et Katy Tari, *Femmes en mouvement : trajectoires de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), 1966-1991*, Montréal, Boréal, 1993, p. 111.

⁵⁵ AFÉAS, *Les femmes de l'AFÉAS, leurs caractéristiques et leurs opinions*, mai 1981, p. 4.

Si les structures de l'AFÉAS sont presque en tout point similaires à celles de l'UCFR et des CED, les membres de la nouvelle association sont, pour leur part, peu à peu appelées à s'engager dans un sens différent que celui des femmes les ayant précédées. En effet, à partir de la fin des années 1960, l'AFÉAS devient un véhicule davantage politisé et tend à encourager ses membres à investir les lieux de décision dans leur milieu. Cette évolution se confirme dans nos entretiens : une membre a participé aux conseils municipaux à titre de représentante de son cercle de l'AFÉAS⁵⁶, tandis qu'une autre s'est retrouvée, à la suite d'incitations internes, à être la première marguillière de sa paroisse⁵⁷. Une troisième membre nous raconte aussi avoir été élue, dans les années 1980, sur son conseil municipal avec trois autres consœurs de son AFÉAS⁵⁸. Ces témoignages sont significatifs, considérant que la participation des femmes en politique active est une revendication-phare des groupes féministes des années 1980⁵⁹. Certaines de ces femmes ont aussi évoqué le parcours de Jeanne Larocque Blackburn, députée péquiste dans Chicoutimi (1989-1998) et ministre responsable de la Condition féminine (1994-1996), qui avait précédemment été présidente de l'AFÉAS Saguenay–Lac-Saint-Jean dans les années 1970. Les membres qui s'engagent dans l'AFÉAS semblent donc conscientes que cette association a pu les aider à prendre confiance en leurs valeurs et en leurs points de vue, tout en les outillant pour être politiquement actives et effectives.

⁵⁶ Entretien avec participante #2, Chicoutimi, 20 décembre 2021.

⁵⁷ Entretien avec participante #1, Chicoutimi, 2 décembre 2021.

⁵⁸ Entretien avec participante #3, Roberval, 29 mars 2022.

⁵⁹ Chantal Maillé, « La ville : un lieu d'engagement politique privilégié pour les femmes : le cas de Montréal » dans Evelyne Tardy et al., *Les Bâtisseuses de la Cité*, Montréal, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, 1993, p. 379.

5.4. De nouveaux enjeux sociopolitiques

Dès sa fondation, l'AFÉAS aura à cœur la condition des femmes, particulièrement les femmes mariées, les mères et celles que l'on appelle les « collaboratrices ». Dans son mémoire à la commission Bird (Commission royale d'enquête sur la situation de la femme) en 1968, l'association féminine formulera des propositions concernant, entre autres, l'éducation et la formation technique et professionnelle des filles et des garçons, les congés de maternité, les garderies, les emplois à temps partiel et la parité salariale⁶⁰. Afin de faire reconnaître le travail des femmes à la maison, l'AFÉAS demande aussi une allocation pour les mères au foyer. Cette revendication, s'inscrivant dans la lutte pour la reconnaissance du travail invisible des femmes, est une première au Québec. Des organisations féministes emboîteront rapidement le pas et prendront aussi position sur cet enjeu (comme le Front de libération des femmes du Québec, qui demandera un salaire pour les femmes travaillant à la maison dès 1970⁶¹). Si les sensibilités varient d'une organisation féministe à l'autre, la volonté de mettre en lumière le travail invisibilisé des femmes fait cependant l'unanimité.

Dans un même ordre d'idées, l'AFÉAS poursuit aussi l'œuvre de l'UCFR en s'imposant comme une organisation incontournable dans la défense des droits des femmes en milieu agricole. En 1974, elle lance « une vaste enquête pour évaluer la situation québécoise et examiner les aspects juridiques du partenariat financier dans une entreprise familiale⁶² ». On veut donc exposer le travail accompli par les femmes dans ces dites entreprises dont plusieurs sont des exploitations agricoles. On cherche aussi à s'assurer

⁶⁰ Micheline Dumont et Louise Toupin, *La pensée féministe au Québec, Anthologie [1900-1985]*, Les éditions du remue-ménage, 2003, p. 255.

⁶¹ *Ibid.*, p. 602.

⁶² *Ibid.*, p. 299.

qu'elles reçoivent les bénéfices économiques de leur travail. Cette enquête mène non seulement à un rapport substantiel en 1976, mais elle contribue aussi à la création de l'Association des femmes collaboratrices en 1980, une nouvelle organisation féminine qui prendra la relève de l'AFÉAS dans ce dossier⁶³.

Toutes ces démarches, bien qu'importantes dans l'histoire de l'AFÉAS sont toutefois d'initiative nationale. Qu'en est-il des cercles de l'AFÉAS du Saguenay–Lac-Saint-Jean? Comment se raccordent-ils à ces initiatives lancées à l'échelle nationale? En fait, nous avons peu de pistes en ce qui concerne la nouvelle organisation au Saguenay–Lac-Saint-Jean avant les années 1970. Les archives sont silencieuses sur le déroulement des premières années et la presse locale aussi, signe peut-être des débuts modestes de l'association. Pour autant, l'AFÉAS régionale est bel et bien vivante dès 1966, puisque nous avons rencontré des femmes ayant participé aux premières années de l'association. Toutefois, celles-ci ne se souviennent pas en détail des premiers projets majeurs de leur association (locale ou régionale). L'AFÉAS apparaît aussi quelques fois dans la presse locale avant 1969⁶⁴ mais là encore, elle reste tout de même peu publiquement active. C'est d'ailleurs une chose qui se confirme dans le bilan 1966-1976 de l'AFÉAS Saguenay–Lac-Saint-Jean alors que plusieurs projets énoncés débutent seulement en 1969-1970⁶⁵.

⁶³ *Ibid.*, p. 299.

⁶⁴ Nous avons trouvé deux articles en 1967 dans le *Progrès-Dimanche* concernant l'assemblée régionale (25 juin) et les effectifs au Saguenay–Lac-Saint-Jean (1^{er} octobre), puis un autre article en 1968 où l'AFÉAS régionale demande que l'épiscopat ait une émission sur l'éducation de la foi (8 décembre). Deux autres articles mentionnent l'AFÉAS ces années-là, mais il s'agit de l'AFÉAS provinciale.

⁶⁵ *Rapport des activités 10 ans, 1966-1976, AFÉAS Saguenay–Lac-Saint-Jean*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds AFÉAS, F0001, S2, S09, D4.

Vers la fin des années 1960, l'AFÉAS devient plus visible dans la presse locale, notamment dans *Le Progrès-Dimanche*, un journal hebdomadaire établi à Chicoutimi. Une première mention de l'AFÉAS Saguenay–Lac-Saint-Jean est trouvée en juin 1967, dans un bref article portant sur l'assemblée annuelle. Les résolutions prises n'y sont pas mentionnées, mais nous savons que celles-ci s'adressent à « divers corps publics, aux ministères du Bien-Être et de la Famille, de l'Éducation, de la Justice, des Finances, etc.⁶⁶ ». Touchant à la fois des enjeux familiaux et d'éducation, l'AFÉAS régionale propose en 1969 de faire une enquête sur la consommation et le crédit pour mieux éduquer ses membres⁶⁷. L'association continue aussi de prendre position sur l'enjeu des allocations familiales lorsqu'en 1972 la commission urbaine de l'AFÉAS se positionne même en faveur « d'une allocation universelle et imposable sur l'ensemble du revenu familial⁶⁸ ». Elle démontre aussi, par la même occasion, son intérêt pour un revenu garanti, expliquant d'ailleurs préférer cette solution aux allocations « puisque souvent ces dernières sont insuffisantes, pas toujours établies avec justice et sont très coûteuses à l'État⁶⁹ ». Lors du congrès régional de 1973, l'AFÉAS régionale poursuit ses revendications concernant l'économie, la famille, l'éducation et la santé. On demande, entre autres, l'augmentation et le prolongement des allocations familiales, l'installation de lignes téléphoniques privées en milieu rural, l'octroi d'un salaire raisonnable pour les femmes au foyer, l'ajout des noms de femmes dans les annuaires téléphoniques, l'addition de services de chiropraticiens dans la couverture de

⁶⁶ « Assemblée de l'AFÉAS de Chicoutimi », *Le Progrès-Dimanche*, 25 juin 1967.

⁶⁷ « La Fédération de Chicoutimi propose que l'Association prépare une enquête sur la consommation, le crédit », *Le Progrès-Dimanche*, 13 juillet 1969.

⁶⁸ Louiselle Tremblay, « La Commission urbaine suggère : des allocations familiales adaptées au coût de la vie et selon l'âge de l'enfant », *Le Progrès-Dimanche*, 9 avril 1972.

⁶⁹ *Ibid.*

l'assurance maladie, ainsi que la lutte contre la diminution des services dans les hôpitaux régionaux⁷⁰.

5.4.1 Des revendications et une mobilisation sociale en évolution

Au cours des années 1970, l'AFÉAS régionale commencera aussi à s'intéresser aux enjeux environnementaux. Dans une perspective d'éducation, elle propose en 1975 d'instruire la population à la conservation de la nature, et ce, dès l'enfance⁷¹. Elle veut aussi « [a]ssainir et fleurir la région ». On soutient alors que cette action serait bénéfique à la fois pour l'environnement et l'économie locale, en plus d'engager la population dans la lutte contre la pollution. Aux yeux de l'AFÉAS, la société doit favoriser l'intelligence, la volonté et l'action citoyenne pour combattre ce fléau qu'est la pollution plutôt que « de voir le combat qu'à travers des usines d'épurations ou des mécanismes de dépollution⁷² ». L'année suivante, l'association revient à la charge en proposant une seconde fois d'éduquer chaque individu à se sentir responsable de son environnement⁷³. L'association revendique aussi la création d'un comité permanent dans chaque municipalité chargé de l'embellissement⁷⁴.

Bien qu'on puisse voir dans cet intérêt écologique de nouveaux thèmes de revendications, il nous semble plutôt que les enjeux environnementaux soulevés par l'AFÉAS s'inscrivent dans la continuité. Il faut tout d'abord savoir que l'embellissement des propriétés est présenté comme une responsabilité traditionnellement féminine depuis de

⁷⁰ Christiane, « Congrès de l'AFÉAS. Une prise de conscience et une volonté d'action face aux problèmes sociaux », *Le Progrès-Dimanche*, 3 juin 1973.

⁷¹ « Pour l'AFÉAS, l'environnement c'est une affaire d'éducation », *Le Progrès-Dimanche*, 25 mai 1975.

⁷² *Ibid.*

⁷³ Le Comité d'Action Sociale de l'AFÉAS, « Nettoyons et embellissons, c'est le temps ou jamais... », *Le Progrès-Dimanche*, 25 mai 1976.

⁷⁴ *Ibid.*

nombreuses années. Nulle surprise, dès lors, de voir qu'il s'agit d'un comportement encouragé par les organisations féminines comme l'UCF, l'UCFR et les CED, notamment à travers les cours d'arts ménagers et de jardinage. Cet aspect fait même partie de certaines revendications, par exemple lorsque Eugénie Lapointe demande, à titre de directrice diocésaine du comité des écoles de l'UCF, que celles-ci soient embellies (par des fleurs, de la peinture, une cour convenable et adéquatement aménagée, etc.) en 1949⁷⁵. Les Cercles de fermières font aussi la promotion de « l'embellissement des propriétés grâce aux soins apportés aux jardins potagers et aux jardins fleuris⁷⁶ » dès leurs premières années. D'autres enjeux environnementaux soulevés par l'AFÉAS peuvent être liés à certaines valeurs défendues depuis l'UCF et les CED, telles que la protection du monde rural (avec l'étude sur la pollution en milieu rural par la commission rurale en 1970-1971)⁷⁷ ou la santé (avec l'étude sur la fluoruration de l'eau par la commission urbaine en 1972-1973)⁷⁸.

Cette conscience écologique est en expansion au Québec, tout comme dans le reste de l'Amérique du Nord. La création de nombreuses organisations écologiques en témoigne, notamment à partir de la fin des années 1960. Si certains regroupements existent bel et bien avant cela, comme c'est le cas des Cercles de jeunes naturalistes, de la Société Provencher d'histoire naturelle et des cercles 4-H, la multitude d'autres organisations créées à compter de cette époque démontre à la fois une augmentation et une diversification des actions du

⁷⁵ *L'électricité aux écoles, tractations et correspondances*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds Gilberte Pedneault, F0116, N°11.

⁷⁶ Yvonne Riolland-Morissette, *Le passé conjugué au présent. Cercles de fermières du Québec. Historique, 1915-1980*, Montréal, Les Éditions Pénélope, 1980, p. 58.

⁷⁷ *Rapport des activités 10 ans, 1966-1976, AFÉAS Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds AFÉAS, F0001, S2, S09, D4.

⁷⁸ *Ibid.*

mouvement dit « vert »⁷⁹. Cette attention particulière aux enjeux écologiques est d'ailleurs attribuable à une hausse des recherches sur ces sujets ainsi qu'à une plus grande médiatisation des problèmes environnementaux au cours des années 1960⁸⁰.

Pour défendre ses intérêts et ses prises de position, l'AFÉAS s'engage à l'échelle locale, régionale, nationale... et municipale. Selon nos observations, cette implication municipale représenterait un changement. L'UCF, l'UCFR et les CED s'investissaient bel et bien dans leurs milieux. L'intérêt pour la vie municipale était déjà manifeste dans l'article de « Les femmes et les affaires municipales », signé de la plume de la propagandiste provinciale et publié dans la revue *Femmes rurales* en janvier 1965. Cependant, les engagements de l'UCF, de l'UCFR et des CED, notamment ceux propres à l'échelle paroissiale et régionale sont davantage dans l'ordre du communautaire et du social. La participation des femmes de l'AFÉAS au niveau municipal nous semble donc nouvelle, d'autant plus qu'elle ouvre la possibilité d'un engagement politique actif. Un rapport décennal de l'AFÉAS Saguenay–Lac-Saint-Jean indique d'ailleurs que les cercles de l'AFÉAS sont nombreux à participer à leurs conseils municipaux dès 1969⁸¹. Des représentantes de l'AFÉAS se présentent à ces conseils pour y prendre des notes, mais aussi pour y intervenir et y faire des requêtes. Celles-ci peuvent concerner directement l'organisation (par exemple en demandant de l'aide financière) ou divers enjeux politiques. À l'échelle municipale, les cercles de l'AFÉAS du Saguenay–Lac-Saint-Jean se pencheront, entre autres, sur les fusions municipales, sur le

⁷⁹ Jean-Guy Vaillancourt, « Le mouvement vert au Québec : une perspective historique et sociologique », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 23, n° 2, hiver 2015, p. 114-115.

⁸⁰ Yves Hébert, « L'écologie et l'écologisme des années 1960 », *Cap-aux-Diamants*, n° 89, printemps 2007, p. 36.

⁸¹ *Rapport des activités 10 ans, 1966-1976, AFÉAS Saguenay–Lac-Saint-Jean*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Fonds AFÉAS, F0001, S2, S09, D4.

transport urbain, sur la construction de logements à prix modique et sur le traitement des eaux usées entre 1969 et 1976⁸².

Au Québec, les locataires et les conjointes peuvent se faire élire sans restriction à l'échelle municipale seulement à partir de 1969⁸³. Avant cela, seuls les propriétaires avaient ce privilège. Ce changement contribue certainement au processus de réflexion déjà entamé quant à la place des femmes dans la politique municipale active. L'AFÉAS n'est pas l'unique organisation féminine s'intéressant à cet enjeu : la place des femmes en politique municipale est l'un des principaux sujets abordés lors du colloque de la Fédération des femmes du Québec (FFQ) « Femmes et pouvoirs politiques : une greffe impossible? » en 1987⁸⁴. Toutefois, l'engagement des femmes dans les affaires municipales, bien qu'il débute dans les années 1960, ne prend de l'ampleur qu'à partir des années 1980 et 1990 et s'observe surtout dans les grands centres comme Québec et Montréal. Avant cela, plusieurs regroupements de femmes, dont les revendications touchaient principalement la santé, la main-d'œuvre, l'éducation et la justice, privilégiaient des démarches auprès des gouvernements provincial et fédéral⁸⁵. Il semble donc que ce soit son intérêt pour les enjeux liés aux compétences municipales (comme l'environnement et les loisirs) qui a fait en sorte que l'AFÉAS témoigne d'un engagement plus marqué à ce palier avant 1980.

⁸² *Ibid.*

⁸³ Chantal Maillé, « La ville : un lieu d'engagement politique privilégié pour les femmes : le cas de Montréal » dans Evelyne Tardy, Francine Descarries, Lorraine Archambault, Lyne Kurtzman et Lucie Piché, *Les Bâtisseuses de la Cité*, Montréal, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, 1993, p. 381.

⁸⁴ Ginette Busque, « La politique municipale : un lieu d'intervention sur l'environnement quotidien », *Recherches féministes*, vol. 2, n° 1, 1989, p. 111.

⁸⁵ Nicole Brais et Winnie Frohn, « État local et mouvement des femmes à Québec : une étude de cas », *Lien social et Politiques*, n° 47, 2002, p. 55.

Cet intérêt croissant des femmes pour la politique municipale se vérifie autant dans les AFÉAS du Saguenay–Lac-Saint-Jean que dans ceux des autres AFÉAS à travers le Québec. Il semble que les années d'éducation sur les enjeux sociaux, politiques et économiques dans les rangs de l'UCF, de l'UCFR et des CED aient porté fruit, se traduisant en bout de piste dans le mandat explicite d'action sociale de l'AFÉAS. Consciente de cette évolution, Azilda Marchand, première présidente nationale de l'AFÉAS, souligne qu'il était plus difficile de pousser les femmes à prendre des moyens actifs pour défendre leurs positions et les intérêts dans le temps de l'UCFR :

Le domaine de l'intervention sociale était un domaine masculin. Bien sûr, il pouvait y avoir quelques lettres d'envoyées, mais de l'action sociale – mémoires, rencontres avec les autorités –, ça, c'est venu beaucoup plus tard avec l'AFÉAS. Les moyens de faire pression, on les connaissait très peu⁸⁶.

Sans négliger les mobilisations importantes des anciennes organisations (les actions prises pour l'électrification des écoles au Saguenay–Lac-Saint-Jean par l'UCF en sont un bon exemple), l'engagement social de l'AFÉAS est d'un autre ordre. L'évolution de l'UCF, de l'UCFR et des CED, des années 1940 jusqu'aux années 1960, démontre que les connaissances et les compétences inculquées aux membres par ces organisations leur ont permis de comprendre les réalités sociales, politiques et économiques dans lesquelles elles vivaient et les ont outillées afin qu'elles puissent prendre position et intervenir dans leur milieu. Comme mentionné lors du précédent chapitre, des changements dans le fonctionnement et les réflexions de l'UCFR et des CED étaient déjà perceptibles dès la fin des années 1950, et ce, particulièrement lorsqu'il était question de faire entrer les femmes

⁸⁶ Citation d'Azilda Marchand dans Jocelyne Lamoureux, Michèle Gélinas et Katy Tari, *Femmes en mouvement : trajectoires de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), 1966-1991*, Montréal, Boréal, 1993, p. 38.

dans les structures décisionnelles. L'importance que prendra l'action sociale et politique au sein de l'AFÉAS démontre donc une certaine continuité de cette dynamique déjà amorcée dans les années 1950. Cette évolution de l'engagement des femmes dans l'espace public s'imbrique aussi dans une transformation sociétale importante. En effet, les années 1960 représentent au Québec, mais aussi à l'échelle occidentale, une période effervescente pour une multitude de mouvements sociaux. C'est dans ce contexte que l'on voit naître de nouvelles luttes féministes contre les inégalités entre les hommes et les femmes, la discrimination sexuelle ainsi que la domination masculine dans les sphères publiques et privées⁸⁷. Associé au mouvement de « deuxième vague », ce regain féministe s'accompagne aussi d'une participation plus active des femmes en politique. Au Québec, cette réalité est notamment marquée par l'élection en 1961 d'une première députée, Marie-Claire Kirkland-Casgrain, à l'Assemblée législative et par l'adoption de la *Loi sur la capacité juridique de la femme mariée* en 1964, projet qu'elle pilote à titre de ministre d'État⁸⁸. L'enjeu de la présence des femmes dans les différentes structures décisionnelles ne se règle toutefois pas en une seule décennie; celui-ci reviendra d'ailleurs en force au cours des vagues féministes suivantes.

5.5 L'AFÉAS, une association féministe?

À ses débuts, l'AFÉAS n'emploie pas le terme « féministe » pour parler d'elle-même. Quant aux premières membres de l'organisation, si elles revendiquent l'épithète, elles sont peu nombreuses à le faire : 61,8% d'entre elles déclarent ne souhaiter que des changements

⁸⁷ Denyse Baillargeon, *Brève histoire des femmes au Québec*, Montréal, Boréal, 2012, p. 181.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 178.

mineurs dans les conditions de vie des Québécoises⁸⁹. Malgré plusieurs positions en faveur des femmes, certains positionnements de l'AFÉAS restent conservateurs, voire antiféministes. Cela n'empêche toutefois pas l'association féminine de changer son fusil d'épaule sur certains enjeux féminins et féministes au courant des années. La position de l'association sur le sujet de l'avortement en est un bon exemple.

En 1969, la loi modifiant le droit pénal du gouvernement fédéral propose de retirer la contraception et l'homosexualité du Code criminel, en plus de décriminaliser l'avortement thérapeutique. Dans les rangs de l'AFÉAS, cette « libéralisation » de l'avortement crée des remous, notamment dans la Fédération de Chicoutimi où on presse le palier provincial d'intervenir⁹⁰. La situation divise aussi les femmes d'autres regroupements comme le National Council of Women of Canada (NCWC) et la Fédération des femmes du Québec (FFQ). L'AFÉAS s'oppose tout d'abord au changement dans la loi sur l'avortement au motif que le droit à la vie serait un droit fondamental. Elle n'est pas la seule association à le faire : à l'unanimité, la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (FFCF), une organisation pancanadienne dont les adhérentes sont surtout franco-ontariennes, prend aussi position contre la libéralisation de l'avortement en 1970⁹¹. On voit aussi des articles contre l'avortement et la pilule contraceptive paraître dans la revue des Cercles de fermières depuis 1965⁹². Si la position de l'AFÉAS ne bouge pas lorsque le gouvernement fédéral revient sur

⁸⁹ Jocelyne Lamoureux, Michèle Gélinas et Katy Tari, *Femmes en mouvement : trajectoires de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), 1966-1991*, Montréal, Boréal, 1993, p. 58.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 87.

⁹¹ Émilie Lamarche, *Femmes d'action : l'évolution idéologique de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises entre 1971 et 1996*, Mémoire de maîtrise (histoire), Université de Sherbrooke, 2022, p. 70.

⁹² Micheline Dumont, « Du féminin au féminisme : l'exemple québécois reconsidéré », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 6, p. 4.

la question en 1971, elle évolue toutefois en 1975. Les membres modifient alors officiellement la posture de l'association lors de l'assemblée générale : la loi sur l'avortement est désormais endossée par l'association féminine, à condition qu'elle s'accompagne de mesures d'aide aux femmes enceintes et de comités thérapeutiques dans les hôpitaux offrant davantage de place aux femmes⁹³. Le mémoire sur l'avortement de la FFQ de 1974, dans lequel la fédération se positionne en faveur du droit à l'avortement, a peut-être même influencer les membres de l'AFÉAS.

Malgré ses positionnements parfois conservateurs, il semble que l'AFÉAS soit généralement perçue comme une organisation qui a contribué au développement du féminisme québécois. Certaines publications d'histoire des femmes ne se gênent pas pour nommer l'association lorsqu'il est question des nouvelles organisations féministes au Québec apparues lors de la deuxième vague amorcée dans les années 1960. C'est le cas de la synthèse *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles* qui présente la création de l'AFÉAS comme l'une des organisations féminines s'inscrivant dans le « redémarrage du féminisme » des années 1960⁹⁴. L'AFÉAS est aussi citée à de nombreuses reprises dans l'anthologie de la pensée féministe de Micheline Dumont et Louise Toupin. Les autrices expliquent alors avoir considéré féministe « l'engagement de toutes celles qui œuvraient dans leurs multiples associations ou écrivaient dans la presse en faveur de l'émancipation collective des

⁹³ Jocelyne Lamoureux, Michèle Gélinas et Katy Tari, *Femmes en mouvement : trajectoires de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), 1966-1991*, Montréal, Boréal, 1993, p. 88.

⁹⁴ Collectif Clio, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Le Jour éditeur, 1992 (1982), p. 468.

femmes », bien qu'elles précisent que le terme « féminisme » ne fut pas nécessairement utilisé par lesdites femmes et leurs associations⁹⁵.

L'AFÉAS se perçoit-elle comme féministe? Elle se pose elle-même la question à partir de la fin des années 1970, dans le sillage de l'Année internationale de la femme (1975), qui avait donné aux revendications féminines et féministes une remarquable visibilité⁹⁶. En plus de ce contexte, un élément déclencheur interne à l'organisation doit être considéré : il s'agit de l'éditorial d'Azilda Marchand qui plaide, en 1977, pour que les membres attribuent une certaine volonté féministe à l'AFÉAS⁹⁷. L'année suivante, c'est au tour de Lise Girard, la secrétaire générale nationale de l'AFÉAS, d'écrire un éditorial sur la question dans *Femmes d'ici*⁹⁸. Dans les deux articles, on se demande pourquoi les membres de l'AFÉAS craignent autant l'identification au féminisme. La difficulté à se reconnaître féministe viendrait notamment de la vision négative du mouvement féministe trop souvent perçu comme étant contre la famille, contre les hommes et contre toutes les valeurs traditionnelles⁹⁹. Ce malaise face à l'identification féministe est aussi présent dans d'autres regroupements féminins. Comme l'ont souligné Naomi Black et Gail Cuthbert Brandt, le féminisme est souvent perçu comme quelque chose qui est contre la féminité et contre les hommes, et ce, même chez des femmes engagées dans des associations féminines¹⁰⁰. Au

⁹⁵ Micheline Dumont et Louise Toupin, *La pensée féministe au Québec, Anthologie [1900-1985]*, Montréal, Les éditions du remue-ménage, 2003, p. 431.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 229.

⁹⁷ Jocelyne Lamoureux, Michèle Gélinas et Katy Tari, *Femmes en mouvement : trajectoires de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), 1966-1991*, Boréal, 1993, p. 131.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 131.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 132.

¹⁰⁰ Naomi Black et Gail Cuthbert Brandt, *Feminist Politics on the Farm: Rural Catholic Women in Southern Quebec and Southwestern France*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 2014 (1999), p. 121.

Québec, l'affaire des Yvettes de 1980 fut d'ailleurs une démonstration éloquente de la coupure entre le mouvement féministe québécois contemporain, s'identifiant comme moderne, et les femmes se reconnaissant toujours dans un mode de vie considéré plus traditionnel, sinon associé au féminisme maternaliste¹⁰¹. L'AFÉAS finira par s'identifier timidement au féminisme « modéré », bien que plusieurs membres évitent toujours de s'associer au terme¹⁰².

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, l'identification au féminisme ne semble pas être au rendez-vous. Lors de nos entretiens, aucune membre n'a reconnu que l'AFÉAS était une organisation féministe. Deux participantes se souviennent toutefois que l'association fut étiquetée féministe, mais de manière plutôt péjorative. « Être féministe, ce n'était pas un compliment¹⁰³ », mentionne une membre impliquée dans les années 1960 et 1970. Une autre participante souligne néanmoins la présence de femmes plus revendicatrices dans les rangs de l'AFÉAS, des femmes qu'elle décrit comme étant plus « raides », mettant « leur pied à terre » et n'ayant pas peur de « tenir tête aux hommes »¹⁰⁴. Si elles ne voient pas leur association comme étant féministe, les anciennes membres que nous avons rencontrées s'entendent pour reconnaître le levier sociopolitique que pouvait représenter l'AFÉAS pour l'émancipation féminine. Toutes semblent réaliser que d'unir autant de femmes dans une telle organisation leur a permis d'améliorer la condition féminine et de lutter pour les causes qui leur tenaient à cœur.

¹⁰¹ Voir à ce sujet : Stéphanie Godin, « Les Yvettes comme l'expression d'un féminisme fédéraliste au Québec », *Mens*, vol. 5, n° 1, automne 2004, p. 73–117.

¹⁰² Jocelyne Lamoureux, Michèle Gélinas et Katy Tari, *Femmes en mouvement : trajectoires de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), 1966-1991*, Boréal, 1993, p. 131.

¹⁰³ Entretien avec participante #1, Chicoutimi, 2 décembre 2021.

¹⁰⁴ Entretien avec participante #3, Roberval, 29 mars 2022.

5.6 Conclusion

Née de la fusion de deux associations catholiques, l'UCFR et les CED, l'AFÉAS devient rapidement une association féminine majeure au Québec dès la fin des années 1960. Elle se démarque des autres regroupements de femmes en se portant à la défense des mères, des travailleuses au foyer et des collaboratrices. C'est aussi une organisation qui prend sous son aile les femmes en milieu rural, celles-ci ayant été malheureusement trop longtemps exclues des mobilisations féminines dites féministes.

Dès sa fondation, l'AFÉAS se distancie de l'Église tout en gardant une certaine appartenance à son passé catholique. L'association ne se déconfessionnalise pas complètement, mais les membres tiennent tout de même à être autonomes dans leur démarche associative. L'organisation féminine n'hésite donc pas à s'engager dans des œuvres catholiques et à garder d'étroites relations avec d'anciennes organisations catholiques, et ce, tout en s'assurant d'être de plus en plus indépendante face au clergé. L'AFÉAS demeure aussi focalisée sur son principal objectif : celui de voir s'élargir la place des femmes dans l'espace public, que ce soit par la participation des femmes à la politique, la reconnaissance du travail invisible des femmes ou par l'amélioration des services publics aux familles. Dans les archives, dans les études et dans nos entretiens, le constat est clair : qu'elle s'identifie ou non au féminisme, l'AFÉAS a toujours eu l'amélioration des conditions des femmes à cœur. Ses prises de position et ses actions, particulièrement en ce qui concerne les enjeux sur le travail invisible des femmes, la place, peut-être bien malgré elle, comme une association féminine ayant contribué au féminisme québécois. Cela vient donc confirmer notre hypothèse voulant que l'histoire de l'UCF, des CED et de l'AFÉAS représente un excellent exemple des réflexions qu'auront plusieurs femmes au Québec quant à leur place dans l'espace public

et politique entre les années 1940 et les années 1970. Fondées à titre de regroupements de femmes annexés à des organisations masculines majeures, l'UCF et les CED développeront rapidement des mécanismes les rendant plus autonomes et leur permettant de prendre des décisions. Les membres gagneront en confiance et en compétences au point où elles exigeront, à partir de la fin des années 1950, que les femmes aient une meilleure place dans les structures décisionnelles. Cette démarche vient se confirmer avec la création de l'AFÉAS. En effet, la nouvelle association accélèrera cette lutte pour la reconnaissance du travail et des compétences des femmes en contestant les structures patriarcales freinant l'émancipation politique et économique de celles-ci.

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, la place de l'AFÉAS est certainement encore plus remarquable. Il faut souligner que l'association féminine se trouve à être particulièrement populaire dans cette région qui, rappelons-le, ne connaît aucune mobilisation féministe majeure avant les années 1960. L'AFÉAS a donc servi, selon nous, de véhicule politique pour de nombreuses femmes en quête de changements, en plus de faire réaliser aux femmes qu'elles sont aussi des citoyennes à part entière.

CONCLUSION

Au fil de ce mémoire, nous avons cherché à mieux comprendre la mobilisation féminine dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean au courant du 20^e siècle. Notre intérêt s’est rapidement fixé sur l’Association féminine d’éducation et d’action sociale (AFÉAS) qui nous offrait, à partir de ses archives locales et régionales, le contenu idéal pour nourrir nos questionnements. En observant l’histoire de l’AFÉAS et des associations féminines qui l’ont précédée, soit l’Union catholique des fermières (UCF), l’Union catholique des femmes rurales (UCFR) et les Cercles d’économie domestique (CED), nous avons tenté de saisir comment ces organisations ont vécu le passage vers le féminisme politique des années 1960.

Comme nous l’avons vu, l’histoire de l’AFÉAS commence avec celle de l’UCF en 1944. L’Église catholique au Québec, inspirée par les Dames de l’UCC à Rimouski et déterminée à faire compétition aux Cercles de fermières, veut mettre en place une organisation féminine catholique rurale. L’UCF a alors rapidement des objectifs à mi-chemin entre ceux des Cercles de fermières, qui sont centrés sur les arts ménagers et l’économie domestique, et ceux de l’Union catholique des cultivateurs (UCC), qui sont plutôt portés sur la professionnalisation du milieu agricole et la défense des enjeux ruraux. Quelques années plus tard, en 1952, l’Église catholique reproduit l’expérience en formant une seconde organisation féminine, cette fois-ci urbaine : les Cercles d’économie domestique (CED). Ces deux regroupements sont assez actifs dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. En plus des arts domestiques, l’UCF et les CED se découvriront aussi un intérêt particulier pour l’éducation sociale. Cet élément finira non seulement par les distinguer des Cercles de fermières, mais deviendra aussi un élément clé dans l’identité de l’AFÉAS.

À partir des ouvrages rédigés par l'AFÉAS Saguenay–Lac-Saint-Jean, il nous a été possible de comprendre la composition des membres de l'UCF, de l'UCFR, des CED et de l'AFÉAS dans cette région. Les femmes qui s'engagent dans ces organisations sont majoritairement mariées, mères et âgées de plus de 35 ans. Cette réalité n'est toutefois pas unique à la région : c'est aussi le profil type qui ressortira à l'échelle provinciale lors d'un sondage de l'AFÉAS en 1980. Les membres les plus actives au Saguenay–Lac-Saint-Jean sont généralement engagées dans plus d'une organisation. En effet, plusieurs de ces femmes se retrouvent dans d'autres regroupements catholiques ou des organismes communautaires. Cela témoigne d'un engagement important de leur part, mais cela forge aussi un réseautage féminin fort dans ces communautés. L'UCF, l'UCFR et les CED offriront même la possibilité aux femmes de se prononcer sur des enjeux sociaux et parfois même politiques. Les premières positions prises par les membres au Saguenay–Lac-Saint-Jean toucheront surtout la famille, l'éducation, la ruralité et les bonnes mœurs. Elles sont donc intimement liées à la maternité et aux responsabilités traditionnellement féminines. On remarque cependant qu'à partir de la fin des années 1950, certaines revendications de l'UCFR et des CED touchent davantage les conditions des femmes et leur place dans l'espace public. Prenons pour exemple les demandes voulant que les femmes puissent investir les lieux décisionnels, comme les commissions scolaires et les conseils municipaux. Après 1966, les membres de l'AFÉAS Saguenay–Lac-Saint-Jean défendent de plus en plus des enjeux féminins, voire féministes, en s'intéressant entre autres à la reconnaissance du travail des femmes au foyer et des collaboratrices. Elles formulent aussi des revendications en lien avec l'intervention de l'État, notamment en santé, en éducation et dans les services sociaux. De plus, la confiance et les compétences qu'elles gagnent en s'engageant dans ces organisations les poussent à s'investir dans les lieux de décisions, comme les comités paroissiaux ou les conseils

municipaux. En effet, les femmes membres de ces associations semblent avoir, au tournant des années 1960, une vision différente quant à leur capacité d’agir : elles ne veulent plus seulement prendre position au sein de leur regroupement de femmes, mais désirent aussi faire partie des structures de changement de leur milieu.

Pouvons-nous, à l’issue de cette recherche, conclure que l’AFÉAS est une association féministe? L’AFÉAS est-elle « le résultat d’un élan particulier et réfléchi des femmes, où les femmes se regroupent entre elles dans le but de changer ou d’éliminer les structures qui les sérialisent en tant que femmes¹ »? S’il est difficile de déclarer féministe une organisation qui ne réclame pas ce titre, on peut tout de même faire remarquer que l’interprétation donnée aux problèmes vécus par les femmes de même que la nature des revendications formulées par l’association sont résolument plus proches de l’idéologie féministe à l’AFÉAS qu’elles ne l’étaient à l’UCF et dans les CED. De plus, en nous tournant vers les analyses du courant maternaliste développées dans les années 1990, il est possible d’associer les postures défendues par l’UCF, l’UCFR et les CED à un certain maternalisme semblable, voire inspiré, de regroupements féminins et féministes du début du 20^e siècle. Pour nous, cette trajectoire de l’UCF à l’AFÉAS est donc une excellente démonstration d’un mouvement féminin devenant de plus en plus féministe. Nous analysons même cette transition en trois étapes.

Premièrement, nous avons vu au fil de ce mémoire que les membres se sont approprié leur organisation. Tout comme les Cercles de fermières, l’UCF et les CED étaient le fruit d’initiatives masculines. Alors que le premier regroupement féminin avait été élaboré en 1915 par deux agronomes, les deux autres furent mis en place, respectivement en 1944 et en

¹ Iris Marion Young, « Le genre, structure sérielle : penser les femmes comme un groupe social », *Recherches féministes*, vol. 20, n° 2, 2007, p. 33.

1952, à titre d'organisations féminines parallèles à des organisations masculines : l'UCF représentant l'aile féminine de l'UCC et les CED étant inspirés d'un regroupement d'épouses d'ouvriers syndiqués. Bien que ces deux organisations féminines restent jusqu'à un certain point sous la tutelle de l'Église en tant que formations catholiques, elles sont progressivement uniquement gérées par les membres. Nous le constatons à travers les structures associatives qui sont rapidement prises en charge par les femmes engagées dans ces organisations.

Deuxièmement, les organisations féminines permettront aux femmes de prendre position, et ce, dès la fin des années 1940. Nous croyons d'ailleurs que si l'UCF et les CED commencent si tôt à se positionner, c'est parce qu'elles vivent parallèlement à des regroupements de revendications (agricoles et ouvrières). Une grande partie des demandes des organisations féminines visent la famille, les bonnes mœurs et l'éducation. Ce sont certes des enjeux portés traditionnellement par les femmes, car elles en ont l'expertise, notamment en tant que mères. Cependant, les membres de l'UCF, de l'UCFR et des CED ne placent pas les femmes au centre de leurs prises de position, à l'exception de celles sur la modestie. Cette réalité est appelée à changer dès la fin des années 1950, alors qu'on observe des prises de position touchant de plus en plus directement la condition des femmes. L'UCFR et les CED du Saguenay–Lac-Saint-Jean commenceront dès lors à mettre de l'avant des positions concernant, entre autres, la maternité, la réforme du Code civil, les allocations aux femmes et le droit de vote des femmes dans les commissions scolaires. Ces prises de parole publiques représentent pour nous la seconde étape de changement.

Quant à la troisième étape, elle prend surtout forme à partir des années 1960 : c'est celle de la participation active des femmes de l'UCFR, des CED et de l'AFÉAS à la vie politique. Nous considérons que la position prise par l'UCFR de la Fédération de Chicoutimi

en 1960 en faveur de la possibilité pour les femmes de siéger aux instances les commissions scolaires représente une excellente preuve, car celle-ci démontre que des femmes du Saguenay–Lac-Saint-Jean veulent pouvoir s’investir dans un lieu où se prennent les décisions. C’est là un phénomène qui prend encore plus d’ampleur avec l’AFÉAS. Après 1966, en effet, nous constatons entre autres que les membres participent à leurs conseils municipaux et sont même encouragées par leur association à se présenter à divers postes décisionnels. Cette dernière phase s’accompagne d’ailleurs de nouveaux sujets d’étude, centrés sur l’éducation civique, en plus d’une réduction de la place prise par les arts ménagers au sein de l’association. Cette étape annonce aussi l’indépendance complète de l’AFÉAS, entamée lors de la première étape : non seulement la nouvelle organisation féminine devient-elle complètement autonome face à l’UCC, mais elle va aussi se déconfessionnaliser.

Bien entendu, l’AFÉAS n’est pas l’association féminine qui affiche les revendications les plus musclées à l’échelle nationale québécoise. Toutefois, il ne faut pas négliger l’impact d’une telle organisation à l’échelle locale et régionale. Au 20^e siècle, la mobilisation féminine et féministe au Québec demeure pendant longtemps une réalité urbaine. Comme l’expliquait déjà en 1983 Ghislaine Desjardins, les femmes rurales n’ont pas toujours su ce qu’elles avaient à gagner du mouvement féministe, notamment lorsque celui-ci semblait menacer la préservation d’un mode de vie plus traditionnel. De plus, le manque de mobilisations féministes à l’extérieur des centres urbains et l’isolement des femmes rurales auraient permis aux élites conservatrices de présenter le féminisme comme un danger pour leur milieu². Puisqu’une large partie des effectifs de l’AFÉAS est située à l’extérieur des grands centres,

² Ghislaine Desjardins, « Les Cercles de fermières et l’action féminine en milieu rural, 1915-1944 » dans Marie Lavigne et Yolande Pinard (dir.), *Travailleuses et féministes*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 241.

analyser l'impact de cette association à l'échelle locale et régionale nous semble primordial. Selon nous, il faut souligner l'importance de l'AFÉAS dans des régions telles que le Saguenay–Lac-Saint-Jean où les leviers pour les femmes étaient moins nombreux. Avant les années 1960, les regroupements féminins dans cette région sont peu diversifiés. En fait, à l'exception des Cercles de fermières, les organisations féminines populaires sont surtout catholiques (les Dames de Sainte-Anne, la Milice du Rosaire, les Filles d'Isabelle, la Ligue catholique féminine et les jeunesses catholiques féminines) et centrées sur la morale religieuse. L'UCF, les CED et l'AFÉAS se distinguent alors facilement de ces autres associations féminines par leur intérêt pour l'éducation civique, les enjeux sociaux et la prise de positions. Dans un contexte régional où la mobilisation féminine et féministe est peu diversifiée, l'AFÉAS joue un rôle majeur pour promouvoir et permettre l'agentivité des femmes. L'association a pu offrir une structure aux femmes du Saguenay–Lac-Saint-Jean cherchant à se mobiliser autour d'enjeux qui les concernent.

Bien entendu, d'autres éléments auraient pu contribuer à peaufiner notre recherche et notre conclusion. En premier lieu, nous aurions aimé pouvoir nous pencher davantage sur les CED, notamment avec les revues *Le Lien* et *La Chaîne de lin* publiées au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Les minces archives retrouvées dans les fonds de l'AFÉAS concernant les CED et les rares exemplaires des revues trouvées à la Société d'histoire et généalogie de Maria-Chapdelaine ont malheureusement réduit nos possibilités. En second lieu, bien que nous ayons priorisé une analyse sur l'histoire de l'UCF, l'UCFR, les CED et l'AFÉAS au Saguenay–Lac-Saint-Jean, la réalité féminine rurale et régionale ne se résume ni à ces organisations féminines ni à cette région. Une comparaison avec d'autres régions et d'autres regroupements féminins permettrait d'avoir un portrait beaucoup plus clair en ce qui

concerne les préoccupations et les valeurs des femmes sur l'ensemble du territoire du Québec à la même époque. En dernier lieu, il va sans dire que cette recherche aurait pu se prolonger dans le temps. L'histoire de l'AFÉAS ne s'arrête pas en 1976 : l'association, toujours active de nos jours, continue en effet durant encore plusieurs années sa mission, notamment celle qui consiste à mettre de l'avant les femmes. À compter de la fin des années 1970, elle change sa vision sur certains enjeux, définit davantage sa place au sein du féminisme québécois et met en place des formations pour aider les femmes à se présenter aux élections scolaires, municipales, provinciales et fédérales³. L'AFÉAS vit cette transformation dans un contexte québécois lui aussi changeant où une nouvelle réalité politique, sociale et économique prend place. En poursuivant cette recherche à l'échelle du Saguenay–Lac-Saint-Jean, nous pourrions aussi découvrir comment l'AFÉAS s'adapte non seulement à un contexte régional changeant, mais aussi face à un environnement où les organisations féminines et sociales se diversifient.

³ Micheline Dumont et Louise Toupin, *La pensée féministe au Québec, Anthologie [1900-1985]*, Montréal, Les éditions du remue-ménage, 2003, p. 395.

BIBLIOGRAPHIE

Archives

BONDU, Häxan, Entretien avec participante #1, Chicoutimi, 2 décembre 2021.

BONDU, Häxan, Entretien avec participante #2, Chicoutimi, 20 décembre 2021.

BONDU, Häxan, Entretien avec participante #3, Roberval, 29 mars 2022.

Société historique du Saguenay, Fonds de Gilberte Pedneault (1934-1970), F0166, procès-verbaux, correspondances, textes et articles de journaux.

Société historique du Saguenay, Fonds Association féminine d'éducation et d'action sociale (1944-1998), F0001, procès-verbaux, rapports, correspondances, articles de journaux et communiqués.

Société d'histoire du Lac-Saint-Jean, Fonds Association féminine d'éducation et d'action sociale (1967-2010), F39, procès-verbaux, rapports, mémoires et articles de presse.

Société d'histoire et généalogie de Maria-Chapdelaine, Fonds Yvette Boillat et Camille Lupien, Dolbeau-Mistassini, P163/C1/1.2,3, photographie.

Journaux et revues

Chaine de lin (1963-1966), Société d'histoire et généalogie de Maria-Chapdelaine, Dolbeau-Mistassini, Canada.

Femmes rurales (1959-1966), Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), Montréal, Canada.

L'Action Catholique (1915-1962), Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), disponible en ligne.

Le Lien (1958-1966), Société d'histoire et généalogie de Maria-Chapdelaine, Dolbeau-Mistassini, Canada.

Le Progrès du Saguenay (1887-1964), Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), disponible en ligne.

Le Progrès-Dimanche (1964-2017), Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), disponible en ligne.

L'UCF en marche (1950-1959), Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), Montréal, Canada.

Articles

ANADÓN, Marta, Dominique Masson, Marielle Tremblay et Pierre André Tremblay, *Vers un développement rose; éléments théoriques et méthodologiques d'une recherche sur les femmes en région*, GRIR, série « Notes de recherche » n° 10, Chicoutimi, 1990.

BARTHEZ, Alice, « Devenir agricultrice : à la frontière de la vie domestique et de la profession », *Économie rurale*, vol. 289-290, septembre-décembre 2005, p. 30-43.

BARTHEZ, Alice, « Femmes dans l'agriculture et travail familial », *Sociologie du travail*, vol. 26, n° 3, juillet-septembre 1984, p. 255-267.

BÉLANGER, Damien-Claude, « L'antiaméricanisme et l'antimodernisme dans le discours de la droite intellectuelle du Canada, 1891-1945 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 61, n° 3-4, hiver-printemps 2008, p. 501-530.

BOUCHARD, Gérard, « La sexualité comme pratique et rapport social chez les couples paysans du Saguenay (1860-1930) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54, n° 2, automne 2000, p. 183-217.

BOUCHARD, Gérard et Raymond ROY, « Fécondité et alphabétisation au Saguenay et au Québec (XIX^e-XX^e siècles) », *Annales de démographie historique*, Grands-parents, aïeux, 1991, p. 173-201.

BOUCHARD, Gérard, « Pressions agraires et structures des ménages au Saguenay (1881-1931) », *European Journal of Population / Revue Européenne de Démographie*, vol. 10, n° 2, juin 1994, p. 175-197.

BRAIS, Nicole et Winnie Frohn, « État local et mouvement des femmes à Québec : une étude de cas », *Lien social et Politiques*, n° 47, 2002, p. 55-66.

BRISEBOIS, Marilyne, « L'enseignement ménager au Québec : entre « mystique » féminine et professionnalisation, 1930-1960 », *Recherches féministes*, vol. 30, n° 2, 2017, p. 17-37.

BUSQUE, Ginette, « La politique municipale : un lieu d'intervention sur l'environnement quotidien », *Recherches féministes*, vol. 2, n° 1, 1989, p. 111-113.

COHEN, Yolande, « La critique et ses dessous », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 6, 1997, p. 18.

COHEN, Yolande, « Du féminin au féminisme: l'exemple québécois » dans Georges Duby et Michèle Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, vol. 5, le XX^e siècle, Paris, Pion, 1992, p. 695-716.

COHEN, Yolande, « L'Association des Cercles de fermières au Québec: sociabilité et influence sociale », dans Yolande Cohen (dir.), *Femmes et Contre-Pouvoirs*. Montréal, Boréal Express, 1987, p. 135-154.

CÔTÉ, Dany, « L'électrification urbaine et rurale (1891-1962) », *Saguenayensia*, vol. 44, n° 3, juillet-septembre 2002, p. 12-18.

CÔTÉ, Denyse et Marie-Paule MAURICE, « Les allocations familiales fédérales et les femmes francophones du Québec », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 2, n° 4, 1994, p. 26-30.

- DESJARDINS, Ghislaine, « Les Cercles de fermières et l'action féminine en milieu rural, 1915-1944 » dans Marie Lavigne et Yolande Pinard (dir.), *Travailleuses et féministes*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 217-243.
- DORION, Marie-Josée, « L'électrification du monde rural québécois », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54, n° 1, été 2000, p. 3-37.
- DUMONT, Micheline, « Du féminin au féminisme : l'exemple québécois reconsidéré », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 6, 1997.
- GIRARD, Nicole, « La région : une notion géographique? », *Ethnologie française*, vol. 34, n° 1, janvier-mars 2004, p. 107-112.
- GODIN, Stéphanie, « Les Yvettes comme l'expression d'un féminisme fédéraliste au Québec », *Mens*, vol. 5, n° 1, automne 2004, p. 73-117.
- GUBIN, Eliane, « Femmes rurales en Belgique. Aspects sociaux et discours idéologiques 19^e-20^e siècles », *Sextant*, vol. 5, 1996, p. 59-89.
- GUÉRIN, Michel et Gérard BOUCHARD, *Statistiques de l'urbanisation au Saguenay. 1852-1986*, IREP, document n° II-C-143, 1988, 7 pages.
- GUEST, Dennis et Julia SKIKAVICH, « Allocation familiale », *L'Encyclopédie Canadienne*, 18 décembre 2013.
- HARVEY, Fernand, « Le diocèse catholique au Québec, un cadre territorial pour l'histoire sociale », *Les cahiers des Dix*, n° 56, 2002, p. 51-124.
- HÉBERT, Karine, « Une organisation maternaliste au Québec la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et la bataille pour le vote des femmes », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 52, n° 3, hiver 1999, p. 315-344.
- HÉBERT, Yves, « L'écologie et l'écologisme des années 1960 », *Cap-aux-Diamants*, n° 89, printemps 2007, p. 36-39.
- HUDON, Christine, « L'histoire religieuse des régions du Québec, bilan et perspectives », *Études d'histoire religieuse*, vol. 67, 2001, p. 33-45.
- JEAN, Bruno, « Les études rurales québécoises entre les approches monographiques et typologiques », *Recherches sociographiques*, vol. 47, n° 3, p. 503-529.
- KLEIN, Juan-Luis et Pierre-André TREMBLAY, « Les mouvements sociaux et leurs espaces d'autonomie : le local renouvelé », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 2, n° 1, 1989, p. 99-111.
- MAILLÉ, Chantal, « La ville : un lieu d'engagement politique privilégié pour les femmes : le cas de Montréal » dans Evelyne Tardy, Francine Descarries, Lorraine Archambault, Lyne Kurtzman et Lucie Piché, *Les Bâtisseuses de la Cité*, Montréal, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, 1993, p. 379-386.
- MASSON, Dominique, Marielle TREMBLAY et Pierre-André TREMBLAY, « Femmes et pratiques d'auto-développement en région: perspectives de recherche », *Recherches féministes*, vol. 2, n° 1, 1989, p. 69-84

PERRON, Normand, « Le Chantier des histoires régionales et la Public History », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 57, n° 1, été 2003, p. 23-32.

RAYMOND, Sylvie, « Entre mode et modestie : Sexe et pudeur chez Dupuis frères », *Cap-aux-Diamants*, n° 40, 1995, p. 45-47.

ROBERT, Bernard, « Conséquences de l'exode rural sur la composition par sexe des populations des campagnes », *Relations industrielles / Industrial Relations*, vol. 23, n° 1, 1968, p. 123-144.

SIMARD, Majella, « Des années de croissance au temps des incertitudes : Les petites localités québécoises au XX^e siècle », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 50, n° 141, décembre 2006, p. 421-432.

TOUPIN, Louise, « Des “usages” de la maternité en histoire du féminisme », *Recherches féministes*, vol. 9, n° 2, 1996, p. 113-135.

TREMBLAY, Martine, « La division sexuelle du travail et la modernisation de l'agriculture à travers la presse agricole, 1840-1900 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 47, n° 2, automne 1993, p. 221-244.

VAILLANCOURT, Jean-Guy, « Le mouvement vert au Québec : une perspective historique et sociologique », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 23, n° 2, hiver 2015, p. 113-132.

YOUNG, Iris Marion, « Le genre, structure sérielle : penser les femmes comme un groupe social », *Recherches féministes*, vol. 20, n° 2, 2007, p. 7-36.

Mémoire et thèses

CAUX, Rachel, *L'argent du lait : Famille, genre et marché dans la région de Québec, 1870-1930*, Thèse de doctorat (études québécoises), Université du Québec à Trois-Rivières, mars 2012, 383 pages.

LAMARCHE, Émily, *Femmes d'action : l'évolution idéologique de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises entre 1971 et 1996*, Mémoire de maîtrise (histoire), Université de Sherbrooke, 2022, 172 pages.

Monographies

AFEAS, *Dans l'histoire des femmes aussi au Saguenay–Lac-Saint-Jean*, vol. 1-2-3, Ottawa, Éditions Science Moderne, 1978-1980-1990.

BAILLARGEON, Denyse, *Brève histoire des femmes au Québec*, Montréal, Boréal, 2012, 281 p.

BLACK, Naomi, *Social Feminism*, Ithaca (NY), Cornell University Press, 1989, 390 p.

BLACK, Naomi et Gail CUTHBERT BRANDT, *Feminist Politics on the Farm: Rural Catholic Women in Southern Quebec and Southwestern France*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 2014 (1999), 295 p.

- CLÉMENT, Gabriel et l'Église catholique, *Histoire de l'Action catholique Au Canada français*, Montréal, Fides, 1972, 331 p.
- COHEN, Yolande, *Femmes de parole. Histoire des Cercles de fermières au Québec, 1915-1990*, Montréal, Le Jour 1990, 320 p.
- COLLECTIF CLIO, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Le Jour éditeur, 1992 (1982), 646 p.
- DUFOUR, Andrée, *Histoire de l'éducation au Québec*, Montréal, Boréal, 1997, 128 pages.
- DUMONT, Micheline et Louise TOUPIN, *La pensée féministe au Québec, Anthologie [1900-1985]*, Montréal, Les éditions du remue-ménage, 2003, 752 p.
- FERRETTI, Lucia, *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*, Montréal, Boréal, 1999, 206 p.
- GAGNON, Gaston, *Au Royaume de Saguenay et du Lac-Saint-Jean : une histoire à part entière, des origines à nos jours*, Québec, Les Éditions GID, 2013, 494 p.
- GAUVREAU, Danielle, Diane GERVAIS et Peter GOSSAGE, *La fécondité des Québécoises, 1870-1970 : d'une exception à l'autre*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2007, 346 p.
- GIRARD, Camil et Normand PERRON, *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), 1989, 672 p.
- GIRARD VACHON, Gabrielle, *L'AFÉAS : Demain est fait d'hier*, AFÉAS Saguenay, Lac-Saint-Jean, Chibougamau, Chapais, 1986, 215 p.
- HEICK, W. H., *A Propensity To Protect: Butter, Margarine And The Rise Of Urban Culture In Canada*, Waterloo, Wilfred Laurier University Press, 1991, 229 p.
- JEAN, Bruno (dir), *Le BAEQ Revisité : Un nouveau regard sur la première expérience de développement régional au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2016, 230 p.
- KESTEMAN, Jean-Pierre Guy BOISCLAIR, Jean-Marc KIROUAC et Jocelyn MORNEAU, *Histoire du syndicalisme agricole au Québec: UCC-UPA 1924-1984*, Montréal, Boréal Express, 2004 (1984), 455 p.
- LAMOUREUX, Jocelyne, Michèle GÉLINAS et Katy TARI, *Femmes en mouvement : trajectoires de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), 1966-1991*, Montréal, Boréal, 1993, 262 p.
- LAPLANTE, Robert, *L'expérience de Guyenne : Colonisation et coopération en Abitibi, Guyenne*, Corporation de développement de Guyenne, 1995, 554 p.
- LECLERC, Paul-André, Jacques SAINT-PIERRE et Archives nationales du Québec, *La Vie Rurale, 1866-1953, Aux Limites De La Mémoire*, Québec, Publications du Québec, 2001, 199 p.

LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER, Jean-Claude ROBERT et François RICARD, *Histoire du Québec contemporain : Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal Express, 1989 (1986), 739 p.

MARSHALL, Dominique, *Aux origines sociales de l'État-providence, Familles québécoises, obligation scolaire et allocations familiales 1940-1955*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1998, 317 p.

MORISSET, Michel, *L'agriculture familiale au Québec*, Paris, L'Harmattan, 1987, 206 p.

PERRON, Normand, *Un siècle de vie hospitalière au Québec : les Augustines et l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, 1884-1984*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1984, 439 p.

PRODUCTIONS LA CHAMBARDE, *Histoire du mouvement des femmes au Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Jonquière, Les productions La Chambarde Inc., 1988, 304 p.

PROVENCHER, Jean, *Les quatre saisons dans la vallée du Saint-Laurent*, Montréal, Boréal, 1988, 605 p.

RIALLAND-MORISSETTE, Yvonne, *Le passé conjugué au présent. Cercles de fermières du Québec. Historique, 1915-1980*, Montréal, Les Éditions Pénélope, 1980, 249 p.

RIVARD, Andrée, *De la naissance et des pères*, Montréal, Les éditions du remue-ménage, 2016, 189 p.

ROBILLARD, Denise, *La Traversée du Saguenay : cent ans d'éducation : les sœurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil de Chicoutimi, 1894-1994*, Québec, Éditions Bellarmin, 1994, 648 p.

SEGALEN, Martine, *Mari et femme dans la société paysanne*, Paris, Flammarion, 1984 (1980), 211 p.

SIMARD, Jean-Jacques, *La longue marche des technocrates*, Montréal, Albert Saint-Martin, 1979, 200 p.

THIBEAULT, Régis, *Industrie laitière et transformation agraire au Saguenay-Lac-Saint-Jean, 1870-1950*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2008, 256 p.

THIVIERGE, Nicole, *Écoles ménagères et instituts familiaux : un modèle féminin traditionnel*, Québec, IQRC, 1982, 475 p.

CERTIFICATION ÉTHIQUE

Ce mémoire a fait l'objet d'une certification éthique.

Le numéro du certificat est 2022-832.

ANNEXE #1 – GUIDE D'ENTRETIEN

1. Combien d'années vous êtes-vous engagée dans l'UCFR/les CED et l'AFÉAS?
2. Comment en êtes-vous venue à vous impliquer dans ces organisations?
3. Qui s'impliquait dans ces organisations? Y'avait-il des femmes de tout âge? Y'avait-il des femmes de différents milieux?
4. Pourquoi vous impliquiez-vous au sein de ces organisations? Dans quels projets et/ou comités étiez-vous le plus impliquée?
5. Comment arriviez-vous à concilier votre implication sociale dans ces organisations et vos responsabilités familiales?
6. Quelles étaient les relations entre les cercles de l'UCFR et de l'AFÉAS de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean?
7. Quels étaient les plus grands défis des organisations?
8. Comment s'est déroulée la fusion de l'UCFR et des Cercles d'économie domestique vers l'AFÉAS au Saguenay–Lac-Saint-Jean? Est-ce que les cercles régionaux étaient-ils tous en accord avec la fusion vers l'AFÉAS? Quelle place l'Église a-t-elle occupée dans les discussions entourant cette fusion?
9. Comment étaient les liens entre les comités de l'UCFR et de l'AFÉAS au Saguenay–Lac-Saint-Jean et les comités nationaux de l'UCFR et de l'AFÉAS?
10. Comment étaient les relations entre votre organisation et les Cercles de fermières de la région?
11. Comment étaient les relations entre votre organisation et l'Union catholique des cultivateurs?
12. Y'avait-il des relations importantes entre les comités régionaux de l'UCFR et de l'AFÉAS et d'autres associations du Saguenay–Lac-Saint-Jean?
13. Comment étaient les relations entre votre organisation et l'Église, particulièrement le clergé régional? Y'avait-il une différence entre les relations avec le clergé local et le haut clergé?
14. Comment étaient les relations entre votre organisation et l'État?
15. Quelles étaient les principales prises de position dans votre organisation? Quels étaient les moyens pris par l'organisation pour mettre de l'avant ces positions?
16. Comme nous le savons, la création de l'AFÉAS se fait à partir de deux organisations féminines : l'Union catholique des femmes rurales et les Cercles d'économie

domestique. Nous remarquons néanmoins que l'AFÉAS, tout en restant une organisation féminine, deviendra aussi une organisation féministe dès la fin des années 1960 en dénonçant le travail invisible des femmes et en revendiquant des changements législatifs pour les droits des femmes. Est-ce que ce changement vers des revendications plus féministes était perceptible au Saguenay–Lac-Saint-Jean? Quel sens donnez-vous, à titre personnel, au terme « féministe »?

17. Selon vous, quel est le plus grand héritage de l'Union catholique des femmes rurales et de l'AFÉAS dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean?

ANNEXE #2 – ENTRETIENS

Entretien avec participante #1, Chicoutimi, 2 décembre 2021.

Cette retranscription est un verbatim. Les corrections de langage et de syntaxe y sont donc limitées. Cela pourrait affecter la compréhension.

Häxan Bondu : J'ai pris connaissance des informations ci-dessus en parlant du formulaire de consentement et j'en comprends le contenu de ce fait ma participation volontaire et je consens à ce que mes réponses soient utilisées pour les fins de ce projet de recherche en acceptant de participer à ce projet, je consens aussi à ce que mon entrevue soit enregistrée.

Participante #1 : Oui.

HB : Nous savons que des possibilités pourraient se présenter quant à la publication ou la conservation de votre entrevue à long terme ces possibilités pour être par exemple la publication d'une partie de votre entretien dans une revue d'histoire ou de l'archivage complète votre entretien dans une société d'histoire régionale toute utilisation de votre entretien à l'extérieur du présent projet doit bien entendu se faire avec votre consentement C'est pourquoi nous voulons savoir si vous acceptez d'être recontacté durant la période de ce projet de recherche.

P #1 : Oui.

HB : Je débuterais notre entretien en vous demandant combien d'années vous êtes-vous impliqué dans l'AFÉAS?

P #1: Oh mon Dieu. C'est sûr que je n'ai pas l'année fixe. Je vais te dire un peu mon histoire dans le fond, comme femme. Je me suis mariée en 1962, puis j'ai demeuré à Tadoussac 2 ans. Quand je suis revenu en 1964 à Chicoutimi, j'étais dans la paroisse Saint-Joachim. Même plus jeune, j'ai commencé à m'impliquer socialement comme bénévole, même à l'école. J'ai été présidente de mon école. C'est là que j'ai commencé. Donc moi quand je suis revenue, j'avais le goût de m'impliquer. À ce moment-là, c'est encore les cercles d'économie domestique. Moi si on remonte, ça serait 1965... mettons 1965 ou 1966. C'était au moment de la fusion. J'étais au congrès de l'AFÉAS, de la fusion. C'est comme ça que je me suis impliquée dans ma paroisse. Nous, on a formé l'AFÉAS Saint-Joachim. J'ai tout de suite été dans le conseil à titre de conseillère. Je devais avoir 26 ou 27 ans à ce moment-là. Tu comprends que c'est loin! (rires)

HB : Le congrès de fusion dont vous faites mention, où se déroulait-il?

P #1: Je ne suis pas certaine. J'ai essayé de me rappeler. Je penserais Trois-Rivières, mais je ne suis pas sûre. Je ne sais pas si tu peux retrouver ça, mais je dirais ça s'est fait en 1965 ou 1966 à Trois-Rivières. Je voulais appeler une cousine qui faisait elle partie de l'économie domestique, mais je n'ai pas pu la rejoindre. Peut-être qu'elle a une bonne mémoire et peut-être qu'elle pourrait dire des choses. Je suis encore beaucoup impliquée et parfois je manque de temps. Ça a l'air drôle une personne de mon âge qui manque de temps! (rires)

HB : Pourquoi avez-vous choisi de vous impliquer dans l'AFÉAS? Est-ce qu'on vous y a invité?

P #1: Je suis allée voir. À ce moment-là, ça faisait déjà 2 ans que j'étais mariée et je n'avais pas d'enfant. Je voulais aller voir, je voulais m'impliquer. J'ai toujours été impliquée. C'était aussi le temps des Lacordaires, ça a été aussi celui de la jeunesse étudiante. Je cherchais donc une place pour m'impliquer. Quand je suis allée là, je ne sais pas, je ne connaissais pas le monde, je ne connaissais pas les personnes qui étaient là, mais les personnes présentes étaient pas mal toutes plus âgées que moi. On m'a proposé de faire partie de l'AFÉAS et j'ai accepté.

HB : Vous vous êtes donc retrouvé au premier congrès de l'AFÉAS par vous-même.

P #1: Oui, par moi-même! Puis, elles ont formé le conseil et qu'elles m'ont approchée. Moi j'étais libre et souvent ces personnes-là avaient des enfants et dans ce temps-là, les personnes étaient au foyer. Si tu remontes dans ces années-là, la femme était au foyer. Ce n'est pas facile de s'impliquer lorsqu'on a des enfants. Comme moi je n'avais pas d'enfants, on m'a dit : « toi, tu vas aller au congrès ». J'étais allée avec la présidente, une personne plus âgée et qui est décédée maintenant.

HB : Vous disiez justement que les femmes de l'AFÉAS étaient généralement plus âgées que vous à votre arrivée. Quel était le profil des femmes qui s'impliquaient dans l'AFÉAS?

P #1 : Quand je dis que c'étaient des femmes plus âgées, je parle de femmes dans la trentaine et la quarantaine. Quand je dis âgé, c'était ça. C'étaient des femmes actives. C'étaient des mères de famille parce que c'était comme ça dans le temps.

HB : Est-ce qu'il y a des projets particuliers qui vous ont poussé à rester dans l'AFÉAS? Pourquoi avez-vous accroché à l'AFÉAS?

P #1 : D'abord pour le but de l'AFÉAS. Avant avec les Cercles d'économie domestique, c'était plus manuel. Mais avec l'AFÉAS, Association féminine d'éducation et d'action sociale. Pour moi, c'était très important, l'éducation et l'action sociale. Je me souviens qu'au début nous mettions beaucoup l'accent sur ça. On avait gardé les métiers (à tisser) et les choses manuelles, mais on voulait beaucoup orienter la femme pour qu'elle s'implique plus socialement pis aussi que la femme aille plus loin dans les études et tout ça. C'était le but de l'AFÉAS.

HB : Savez-vous si c'est l'une des raisons qui ont poussé les Cercles de fermières à ne pas embarquer dans l'AFÉAS?

P #1 : Oh, ça je ne le sais pas. Elles, elles ont gardé leur façon de faire. Elles travaillent aussi socialement, je pense, mais je n'en ai jamais fait partie.

HB : Vous disiez au départ que vous n'aviez pas d'enfant, mais est-ce que vous en avez eu par la suite? Aviez-vous d'autres responsabilités familiales? Comment faisiez-vous pour concilier vos implications et ces responsabilités familiales?

P #1 : Au bout de 6 ans, on n'avait toujours pas d'enfant pis on a décidé d'en adopter. Nous avons commencé en adoptant une fille et au bout de 3 ans nous avons adopté un petit garçon. Comment je conciliais les deux... c'est que moi avec mon mari dans le temps, j'avais besoin de sortir du foyer. J'avais besoin d'aller à l'extérieur pour m'épanouir, alors c'était entendu. Souvent, mes obligations étaient le soir. Les réunions et ces choses-là. Lorsque ça arrivait, c'était mon mari qui gardait. Y'avait une entente entre nous deux pour me permettre d'aller à l'extérieur, de pouvoir vivre ma vie comme moi j'aimais. C'était mon social, c'était mon implication sociale. J'ai toujours eu ça en moi et ça continue. Je continue encore aujourd'hui, même si j'ai 82 ans, de faire des choses comme ça.

HB : Mais maintenant vous n'avez plus besoin de faire garder vos enfants!

P #1 : Effectivement! (rires) Mais on s'aidait aussi. Je me souviens quand j'avais besoin d'aller représenter (l'AFÉAS), il y avait toujours quelqu'un dans notre groupe qui me disait : « Amènes-les moi, amènes moi les enfants et je vais les garder ». Oui, on s'entraidait.

HB : Aviez-vous rencontré des défis dans votre cercle de l'AFÉAS?

P #1 : Oui. Et je trouve ça malheureux parce que j'y ai tellement pensé depuis qu'on s'est parlé, mais je ne suis pas capable de me souvenir de nos premiers défis, de nos premières choses qu'on a travaillées. C'est sûr que l'AFÉAS était aussi provinciale. On recevait de la documentation nous disant sur quoi qu'on pouvait travailler pour faire avancer la femme socialement. Mais je ne suis pas capable de me souvenir davantage.

HB : Dans les archives de l'AFÉAS, il est mentionné la difficulté de recruter de jeunes femmes. Est-ce quelque chose que vous avez constaté?

P #1: C'est drôle, je ne le vois pas comme ça. Y'en avait un peu dans les paroisses. La paroisse dans le temps, c'était le lieu de rassemblement et de rencontres. Dans la nôtre, à un moment donné on avait au moins 80 personnes. On avait de belles réunions. Pour moi, on a toujours eu des femmes qui répondaient assez bien, mais naturellement elles répondaient à son niveau. Je veux dire, on commençait à faire sortir la femme de son foyer, de la pousser à aller un petit peu à l'extérieur avec des horizons un petit peu plus grands. Je pense qu'elles voulaient, mais c'est sûr qu'il y avait toujours des difficultés. De partir le soir, parce que les rencontres étaient le soir, parfois c'était plus difficile pour les personnes. Mais moi je pense que les femmes ont eu un intérêt, mais ça a commencé par un petit noyau que finalement l'AFÉAS a fait tellement de choses pour la femme. J'aimerais bien être capable de toutes les énumérer, parce que je sais qu'il s'est fait beaucoup de choses, mais je ne suis pas capable de mémoire.

HB : Ce n'est pas bien grave. De toute façon, les archives sont aussi là pour nous aider. Lorsque vous parlez de la belle participation de votre AFÉAS, êtes-vous toujours à Saint-Joachim? Je demande puisque lorsque nous nous sommes rencontrées pour la première fois, vous étiez dans l'AFÉAS Saint-Jean-Eudes.

P #1 : Je t'ai parlé de mon mariage et que là j'étais revenue dans cette paroisse-là. J'ai été de 1965-1966 jusqu'en 1973 très impliquée dans ma paroisse et dans l'AFÉAS Saint-Joachim. En 1973, mon mari avait été transféré. Il travaillait pour Bell Canada. Alors on est transférés

à Montréal alors j'ai quitté. Je faisais partie du conseil et il était déçu parce qu'il voulait que je sois présidente. Je leur ai dit que je ne pouvais pas puisque je pars, j'ai abandonné. Lorsque je suis revenue quelques années plus tard, je ne suis pas retournée. Maintenant, je suis dans l'AFÉAS Saint-Jean-Eudes, mais ça ne fait que deux ans. Je connaissais une personne. Il y a donc un gros laps de temps où je suis absente. Je voulais en reparler avec ma sœur qui a été présidente à l'AFÉAS à Chicoutimi-Nord. Elle a été présidente je ne me souviens plus combien d'années, mais elle a été impliquée beaucoup. Il y avait beaucoup de cercles. Peut-être que chaque cercle n'avait pas le même poids, le même nombre de personnes, mais ça travaillait. Les AFÉAS avaient toujours les mêmes buts, toujours la même direction. Il s'est faite de belles choses. C'était que la femme s'implique, que la femme soit reconnue. Moi je me souviens que dans les années où que j'ai été dans l'AFÉAS, à un moment donné... c'est que je te parle des années entre 1966 et 1973. Tout se passe encore pas mal au niveau des paroisses. À un moment donné y'a eu des élections pour le poste de marguillier. Aujourd'hui, on ne parle plus de ça. Oui, on en parle encore, y'en a encore. Donc, y'a des élections dans la paroisse. Dans ce temps-là, si on retourne plus loin, ce n'était que des hommes qui étaient marguilliers. Pas de femme! Et là l'AFÉAS me lance... je me souviens plus de l'année, peut-être 1969 ou 1970. Elles m'ont dit : « Françoise, tu te présentes marguillière. Si tu veux te présenter, nous, l'AFÉAS, on est derrière toi ». J'y pense et j'accepte... et j'ai été élue! J'ai battu un homme. Ça a été, pour ce monsieur-là, tellement triste qu'une femme... Je suis élue marguillière pour la première fois.

HB : Qu'est-ce que ça fait, une marguillière?

P #1 : C'était pour l'administration financière de la paroisse.

HB : Donc vous avez battu un homme pour la première fois.

P #1 : C'est comme une ouverture. Après il s'est fait des choses bien plus importantes pour les femmes, mais ça nous montre un petit peu le début. Au début, il n'y avait que des hommes et puis l'AFÉAS s'est dit « il faudrait qu'il y ait une femme. Veux-tu y aller? ». On l'a fait. J'ai été là deux ans et j'ai été réélue. J'ai fait au moins quatre ans dans ça.

HB : Vous avez été présente dès le début de l'AFÉAS, au moment de la fusion. Cette fusion entre l'UCFR et les CED s'est-elle bien déroulée au Saguenay-Lac-Saint-Jean? Y'a-t-il eu des réticences?

P #1 : Je n'en ai pas eu connaissance. Nous ça s'est bien passé. Je pense que non, je n'ai pas entendu ça. Me semble que je m'en souviendrais. Me semble que c'est quelque chose qui m'aurait marqué s'il y avait eu une résistance à ce niveau-là. Dans les cercles autour de nous quand on se réunissait, je n'ai jamais ressenti ça.

HB : Est-ce que l'Église a pris part aux discussions au moment de la fusion de l'AFÉAS?

P #1 : C'est sûr qu'au début, je me souviens qu'à nos réunions mensuelles, le curé de la paroisse assistait à titre de prêtre, d'aumônier. Je me souviens qu'il était là au début, mais je ne serais pas capable de te dire combien d'années. À un moment donné ça a arrêté. Au début oui, y'avait une certaine implication. Mais est-ce que ça a duré deux ans, trois ans... ça, je ne serais pas capable de le dire. À un moment donné, il ne venait plus. On faisait nos réunions,

on était autonomes. (rires) On était devenues des femmes libres! Nous autres, c'est ça qu'on voulait, faire avancer les femmes. Je me suis déjà fait appeler féministe à cause de ça. C'est surtout que nous voulions donner de l'importance à la femme. Ça a vraiment été réussi.

HB : J'aborderais maintenant des questions qui touchent davantage les relations de votre organisation avec d'autres organisations. Tout d'abord, j'aimerais vous entendre sur les relations entre l'AFÉAS provinciale et les cercles locaux de l'AFÉAS.

P #1 : À chaque année, on avait une rencontre provinciale où toutes les AFÉAS étaient invitées. On était divisé par paroisses. On avait toujours chaque année une rencontre provinciale de l'AFÉAS. C'est là qu'on recevait la documentation et les projets qui allaient nous aider à améliorer le sort de la femme.

HB : Donc l'AFÉAS provinciale se chargeait de créer la documentation pour les AFÉAS locales.

P #1 : Oui, c'est ça.

HB : Est-ce que l'inverse se faisait? Est-ce que les AFÉAS locales pouvaient proposer des projets à l'AFÉAS provinciale?

FP : Oui. Pendant l'année, c'est sûr qu'on travaillait sur nos besoins et nos demandes. Quand on arrivait au congrès provincial, on avait aussi un temps pour que les associations régionales donnent leurs besoins. Après, l'AFÉAS provinciale travaillait sur ça pour que les projets se fassent.

HB : Pourrions-nous dire que l'AFÉAS provinciale n'avait pas la même mission que les AFÉAS locales? L'AFÉAS provinciale avait-elle une mission davantage représentative?

P #1 : Je vais t'expliquer comment moi je l'ai vu dans le temps. Pour moi, c'était une façon de toutes nous regrouper pour avoir plus de pouvoir, pour toutes travailler ensemble dans le but d'avancer. Je pense que je le vois plus comme un regroupement des associations pour avoir plus de pouvoir.

HB : Est-ce qu'il y avait des tensions entre des groupes de certaines régions?

P #1 : Je n'en ai pas senti. Je n'en ai pas eu connaissance. Y'avait des façons différentes de travailler, oui. Ça, c'est quelque chose que j'ai ressenti quand on allait au congrès provincial. Nous, à Chicoutimi, c'était plus urbain, tandis que celles qui arrivaient du Lac-Saint-Jean dans le temps, je pense qu'elles étaient restées accrochées plus longtemps au manuel, comme les métiers, le tricot, le tissage... ces affaires-là. Elles avançaient aussi, mais peut-être un petit peu moins vite.

HB : Y'avait-il eu des différences entre les enjeux amenés par les regroupements ruraux et par les regroupements urbains?

P #1 : Il y a peut-être une petite différence au début. Je pense que ça s'est effacé. J'imagine que dans les archives tu peux trouver ça. On a vraiment travaillé à ce que la femme soit vue

au niveau social. On peut le voir aujourd'hui, par exemple dans les élections, combien de femmes qui ont été élues. On voit la différence. Avant, nous ne voyions que des hommes dans ça. Dans les années 1960, je ne sais pas comment les hommes auraient pris ça de voir autant de femmes. Tandis qu'aujourd'hui, y'a des femmes et c'est bien correct, c'est normal. C'est ça qu'on voulait et c'est arrivé! (rires)

HB : Est-ce qu'il y avait des relations entre l'AFÉAS et les Cercles de fermières?

P #1 : Non, pas à ma connaissance. C'est vraiment différent.

HB : Est-ce que des femmes s'impliquaient dans les deux organisations?

P #1 : Je n'en ai pas eu connaissance non plus.

HB : Aviez-vous des relations avec des organisations masculines? Comme avec l'UCC/UPA ou le milieu ouvrier?

P #1 : Dans mon cercle nous n'avions pas ce genre de relations, non. Ou du moins, pas à ce que je sache.

HB : Est-ce qu'il y avait des relations avec d'autres regroupements régionaux? Votre cercle avait-il des relations avec d'autres organisations?

P #1 : Dans mon temps, nous étions seulement collés à l'AFÉAS. On avait tellement de buts et de chemin à faire qu'on en avait assez! (rires)

HB : Quelle était la relation entre votre organisation et l'Église? Y'avait-il une différence entre le clergé local et le haut clergé? Y'avait-il une relation avec l'Église?

P #1 : Je ne pense pas. Je n'ai jamais eu connaissance de ça, non. Quand ils ne venaient plus aux réunions, il n'y avait plus de relation.

HB : Aviez-vous une relation avec l'État? Ou d'autres structures étatiques/gouvernementales?

P #1 : Non. L'AFÉAS était vraiment indépendante. Pas dans mon temps, en tout cas! Je ne sais pas si ça s'est fait par la suite. On était vraiment autonomes.

HB : Cela nous amène à la dernière partie de l'entretien, qui concerne davantage les enjeux sociopolitiques de l'AFÉAS et l'héritage de l'organisation. Quelles étaient les prises de position principales de l'organisation? Est-ce qu'elle en prenait?

P #1 : Bien sûr qu'elle en prenait. C'est ça que je ne suis pas capable de me souvenir. Je pense que ma sœur aurait été meilleure que moi. Parce qu'elle a été présidente à Chicoutimi-Nord, mais pas mal plus tard que moi à partir des années 1970. Tu aurais une autre version. Tu sais qu'on a eu une femme qui a été au gouvernement, dans le temps je pense que c'était péquiste. Je cherche son nom. Elle a été ministre. Une ancienne présidente de l'AFÉAS à Chicoutimi-Nord. Les femmes ont vraiment cheminé et impliqué socialement avec l'AFÉAS.

HB : Diriez-vous que l'AFÉAS a été un tremplin pour beaucoup de femmes?

P #1 : Oui.

HB : Vous rappelez-vous les moyens pris par l'AFÉAS pour mettre de l'avant ces positions et s'assurer que les femmes prennent plus de place?

P #1 : Non.

HB : Comme nous le savons, la création de l'AFÉAS se fait à partir de deux organisations féminines : l'Union catholique des femmes rurales et les Cercles d'économie domestique. Nous remarquons néanmoins que l'AFÉAS, tout en restant une organisation féminine, deviendra aussi une organisation féministe dès la fin des années 1960 en dénonçant le travail invisible des femmes et en revendiquant des changements législatifs pour les droits des femmes. Est-ce que ce changement vers des revendications plus féministes était perceptible au Saguenay-Lac-Saint-Jean?

P #1 : Oui. Moi-même je me suis fait classer comme féministe. Et je n'ai pas été la seule à être classée comme ça.

HB : Était-ce une bonne chose? Cela affectait-il l'AFÉAS?

P #1 : Quand on était à l'extérieur de l'AFÉAS, quand on était vus comme féministes, ce n'était pas glorieux, disons. Ce n'était pas se faire faire un compliment. Être féministe, ce n'était pas un compliment. Au début, du moins. Je ne sais pas pour maintenant. Moi, je ne me considère pas comme une féministe. Mais au début, c'était mal vu. C'est comme si la femme sortait du garde-robe et qu'elle était vue davantage. Ça dérange. Ça ne peut pas faire autrement. On a dérangé, au début, les femmes ont dérangé. Quand tu déranges, tu te fais pointer du doigt. Aujourd'hui, on dirait pu ça, on rirait que ça. Les femmes sont partout. Mais lorsque les femmes étaient au foyer, elles n'étaient pas partout.

HB : Vous dites que vous ne vous identifiez pas comme féministe. Quel sens donnez-vous, à titre personnel, au terme « féministe »?

P #1 : Oh. Je n'ai jamais pensé à ça. C'est drôle, me semble que c'était péjoratif cette affaire-là. On n'est pas féministes, c'est juste qu'on veut prendre notre place. C'est tout.

HB : C'était péjoratif d'être féministe, c'était négatif.

P #1 : Oui, beaucoup. Pas rien qu'un peu! C'était négatif. Je me souviens que quand tu te faisais dire ça, ce n'était pas un compliment. Je pense que dans le temps ce n'était pas compris. On a dérangé beaucoup. Dans les premières années, nous avons beaucoup dérangé à l'AFÉAS. Aujourd'hui, nous n'entendons plus parler de l'AFÉAS. Mais dans le temps, l'AFÉAS était présente. On nous demandait souvent ce que ça voulait dire, AFÉAS. Combien de fois je l'ai dit : « Association féminine d'éducation et d'action sociale ». Je te dis que je l'ai répété souvent.

HB : Aujourd'hui, plusieurs personnes semblent connaître l'AFÉAS, particulièrement lorsqu'on parle à des générations plus vieilles qui ont vu les implications de l'AFÉAS. Cependant, les générations plus jeunes ne connaissent pas l'AFÉAS. Il faut donc expliquer de nouveau l'acronyme.

P #1 : C'est ça. Tu vois, c'est un mouvement qui a dû travailler à se faire connaître et tout à coup on retourne dans l'oubli. On a réussi à faire avancer la femme à ce qu'elle soit vue.

HB : Maintenant, il y a aussi d'autres organisations de femmes.

P #1 : C'est l'évolution, c'est tout à fait normal. Une jeune qui ne sait pas ce qu'est l'AFÉAS, je me fais un plaisir de lui expliquer.

HB : Selon vous, quel est le plus gros héritage de l'AFÉAS au Saguenay–Lac-Saint-Jean?

P #1 : L'implication des femmes que l'on voit aujourd'hui. Et ma sœur est pire que moi! Elle m'a envoyé un message lors des dernières élections pour me dire : « As-tu vu? Quatre femmes élues mairesses ». Elle était tellement contente. C'est la place que nous avons prise dans la société. C'est le résultat et c'est un beau résultat.

Entretien avec participante #2, Chicoutimi, 20 décembre 2021

Cette retranscription est un verbatim. Les corrections de langage et de syntaxe y sont donc limitées. Cela pourrait affecter la compréhension.

Häxan Bondu : J'ai pris connaissance des informations ci-dessus et j'en comprends le contenu, de ce fait ma participation est volontaire et je consens à ce que mes réponses soient utilisées pour les fins de ce projet de recherche. En acceptant de participer à ce projet, je consens aussi à ce que mon entrevue soit enregistrée.

Participante #2 : Oui, je consens.

HB : Nous savons que des possibilités pourraient se présenter quant à la publication ou la conservation de votre entrevue à long terme. Ces possibilités pour être, par exemple, la publication d'une partie de votre entretien dans une revue d'histoire ou l'archivage complet de votre entretien dans une société d'histoire régionale. Toute utilisation de votre entretien à l'extérieur du présent projet doit bien entendu se faire avec votre consentement. C'est pourquoi nous voulons savoir si vous accepteriez d'être recontacté durant la période de ce projet de recherche.

P #2 : Oui.

HB : Je commencerais tout simplement en vous demandant : savez-vous approximativement combien d'années vous vous êtes impliqué dans l'AFÉAS?

P #2 : Oh, dans les années 1960, quand l'AFÉAS a commencé au tout début. La réunion s'était faite. Ils s'étaient rencontrés probablement et ils avaient décidé de faire [une association] à plus grande échelle. Parce que l'AFÉAS... éducation et action sociale... comprenez-vous? Souvent les femmes n'avaient pas nécessairement accès à l'éducation et puis en créant l'AFÉAS, ça donnait la possibilité de rejoindre un plus grand nombre de femmes pour les besoins, pour comprendre leurs besoins, leur quotidien... et avec l'idée de leur donner des cours, de l'information sur ce qu'elles pouvaient avoir et ce qu'on pouvait faire pour elles. Ça a été ardu, parce qu'il y a fallu qu'on fasse des comités. On avait des priorités : qu'est-ce qui était le plus urgent, quel point fallait travailler. C'était surtout aussi forcer la femme à sortir de sa maison pis à venir à la rencontre d'autres femmes dans des locaux où elle pourrait parler librement entre femmes. Parler de leurs problèmes, de leur quotidien, de leurs besoins aussi, de créer de nouvelles amitiés.

HB : Le social, c'était important?

P #2 : Le social, c'est très important. Dans ces années-là, le social n'existait pas beaucoup dans les familles. Les mères de famille, c'était confiné à la maison. Le clergé était partout jusque dans les chambres à coucher donc...

HB : Vous vous êtes impliquée à partir des années 1960. Avez-vous continué dans les années 1970?

P #2 : J'ai été plus de 50 ans à l'AFÉAS. J'ai entré au début et j'ai arrêté à cause de la maladie. Ça fait à peu près 6 ans, 7 ans que j'ai arrêté parce que c'était souvent dans des sous-sols d'église et y'avait beaucoup d'escaliers. J'ai été hospitalisé, j'ai eu des opérations pour le cœur. Y'a toute sorte de choses qui a fait en sorte que j'ai été obligée d'abandonner parce que je ne peux plus aller aux réunions, je ne peux plus être active. Je peux être membre pareil, mais moi être membre sans pouvoir apporter mon quotidien d'effort... J'ai été impliquée à toute les niveaux : le comité des arts ménagers qu'on avait au début, ensuite ça a été le grand comité d'éducation et d'action sociale qui demandait énormément. On voulait que la femme soit initiée aux affaires comme les testaments, ensuite toutes ces choses-là qu'on entend jamais parler. Ensuite, les garderies, comment ce que c'est que ça peut être important. Tout est tellement cher, les deux veulent travailler pour s'en sortir pis là les grands-mamans ne sont pas toujours disponibles pour garder les enfants. L'AFÉAS a été créée vraiment pour aider la femme. Elle va laisser sa marque dans le milieu, ça c'est sûr, parce qu'elle a énormément faite. Encore de nos jours, elle en fait. Pis la violence faite aux femmes aussi. Moi j'ai travaillé des années à organiser ça. Même avec une école, avec des écoles pour parler avec [de la violence faite aux femmes] des élèves pis leur montrer, faire un arbre de la paix par exemple. Je me rappelle pas combien de centaines de petits rubans on a fait pour la violence fait aux femmes. On a fait énormément de choses.

HB : Nous reviendrons plus tard sur le travail et l'héritage de l'AFÉAS. Comment vous êtes-vous retrouvé dans l'AFÉAS? Vous disiez que vous avez toujours été impliquée.

P #2 : J'ai toujours été impliquée bénévolement dans mon entourage. À l'église, par exemple, il demandait des personnes pour l'âge d'or : pour la journée dans la semaine où ils organisaient des jeux de cartes, après ça ils préparaient un goûter, alors je participais au goûter. Si y'en manquait une, j'y allais pour pouvoir aider. Si le bénévolat, ça n'existe pas, y'a beaucoup de choses qui ne fonctionneraient pas.

HB : Est-ce ainsi que vous avez connu l'AFÉAS?

P #2 : J'en avais entendu parler. À ce moment-là, j'avais mes enfants à la maison et puis mes deux voisines un soir elles sont venues nous voir. Elles sont venues me rencontrer chez moi et elles y'ont dit : « Viens donc. On fait du recrutement parce qu'il y a une nouvelle association. L'AFÉAS c'est deux cercles réunis ensemble. L'économie domestique et l'AFÉAS s'unissent ensemble pour faire une association pour aider les femmes. Et puis on fait du recrutement ».

HB : Qui s'impliquait au début de l'AFÉAS? Était-ce des mères? Quels étaient les groupes d'âge?

P #2 : Les groupes d'âge à ce moment-là disons que c'était surtout des mères de famille. Il n'y avait pas de jeunes filles. Mais avec le temps, les mères amenaient [leurs filles], elles disaient « tu vas devenir membre et tu vas faire telle et telle chose ».

HB : À leurs filles?

P #2 : Et aussi avec des amies. On ne faisait pas du porte-à-porte, mais du bouche-à-oreille. On trouvait que c'était intéressant et on avait des invités. On s'organisation pour avoir avec

le grand comité... on invitait soit un docteur, un pédiatre qui va venir nous parler des enfants. Moi j'ai eu la chance de suivre trois cours qui ont été donnés par l'AFÉAS. Au tout début, c'était pour les enfants : y'avait 0 à 6 ans, 7 à 14 ans, 14 à 18 ans. C'était donné par des psychologues. Y'a des infirmiers, des garde-malades qui venaient. Y'a un pédiatre qui venait nous expliquer. C'était de la formation. Ça pouvait s'échelonner sur plusieurs semaines. Trois semaines, six semaines... dépendant de la durée de ça.

HB : Vous me parlez des nombreuses formations, mais vous m'avez aussi mentionné que vous aviez 8 enfants avant d'entrer à l'AFÉAS. Comment avez-vous concilié la réalité de mère de famille et l'implication à l'AFÉAS?

P #2 : J'ai toujours eu un côté porté sur l'éducation. Ça pour moi, c'était important. Quand j'étais enfant, je pleurais pour aller à l'école, mais je ne pouvais pas y aller parce que ma mère était malade. J'étais toujours heureuse de lire et j'ai toujours lu beaucoup. J'ai aussi toujours été invitée dans le bénévolat. J'ai fait de l'animation littéraire. Moi, c'était l'éducation. L'instruction pour moi, c'était important. Comme mes enfants n'étaient plus des bébés, quand j'étais obligée de les faire garder, c'était ma petite voisine qui venait. Je n'aurais pas manqué mon assemblée pour tout l'or du monde! Quand mon mari était à la maison, il n'y avait pas de problème, mais comme il travaillait à l'Alcan, quand il était de 4 à minuit, ça me prenait une gardienne. De temps à autre, j'avais besoin d'une gardienne, mais dans ce temps-là, ça ne coûtait pas cher comme aujourd'hui (rires). Je pouvais me permettre ça. Après ça, les enfants ont grandi et puis les plus vieux ont toujours été élevés, je les ai élevés avec une certaine responsabilité envers les autres. Chez nous c'était ça, les plus vieux s'occupaient des plus jeunes puis y'avait le partage des tâches. Moi j'ai élevé mes enfants de la manière que j'avais reçu.

HB : Quand vous vous impliquiez, quel âge avait votre plus jeune?

P #2 : Mon dernier quand j'avais commencé... il est né en 1960, 1961...

HB : Donc vous aviez déjà eu tous vos enfants.

P #2 : Oui. J'ai eu mes enfants un après l'autre. C'était comme ça dans ce temps-là, tu avais des enfants tous les ans. C'est pas compliqué, sinon fallait pas que tu couches avec ton mari. Mes enfants étaient tous nés. J'en avais 8. J'en avais 6 à moi, j'en ai perdu 2. Mais j'ai élevé, j'ai pris soin de deux de mes sœurs... dans tous les enfants chez nous, moi j'étais une des plus vieilles. C'est moi qui étais la mère on peut dire. Et puis j'ai toujours... quand je me suis mariée, j'ai recueilli mes petites sœurs. Elles étaient pas heureuses ailleurs dans les foyers où elles étaient. Je les ai gardés avec moi jusqu'au temps qu'elles se marient. Puis après qu'elles ont été parties, ça a été d'autres qui arrivaient. Ils arrivaient comme ça, je n'allais pas chercher personne.

HB : Vous étiez un foyer d'accueil.

P #2 : Oui. [Les autres enfants] étaient avec mes enfants pis y disaient « on peut-tu rester? ». Moi je n'étais pas capable de leur dire « va-t'en ». Je savais qu'ils avaient besoin de plus. Et puis y'en a un encore aujourd'hui que j'ai gardé avec moi, c'est lui qui a soin de nous. Imaginer! Il va avoir 70 ans. Je l'ai connu, il avait 4 ans. Lui, c'est mon enfant. Je ne l'ai pas

porté dans mon utérus, mais c'est mon enfant dans mon cœur. Il a toujours été mon enfant. J'avais eu sa petite sœur aussi en même temps. Elle est partie quand elle s'est mariée. Tout ça pour dire que ça donnait un peu d'aide à la maison. Le garçon qui vient prendre soin de nous, il m'a aidé beaucoup parce qu'y'était dans ma famille pour moi et mon mari. Mon mari avait été catégorique, il lui avait dit : « si tu veux rester, faut tu écoutes moman. Si c'est pas ça, la porte elle s'ouvre dans les deux sens » (rires).

HB : Tout à l'heure, vous avez parlé d'éducation et l'importance que ça avait pour vous. Est-ce qu'il a eu d'autres choses qui vous ont poussé à vous impliquer au sein de l'AFÉAS? C'était quoi les projets les plus importants pour vous?

P #2 : C'était aussi... Moi j'étais une femme à la maison pis je voulais sortir de ce rôle-là. Je voulais avoir des connaissances d'ailleurs. C'est ben plaisant de réussir un gâteau au chocolat, mais c'est plaisant de réussir autre chose. Ça fait que chez nous c'était le ménage, c'était la popote, c'était les enfants, c'était l'éducation, c'était les devoirs et les leçons... C'était comme ça, mais moi je voulais autre chose. Ça ne me satisfaisait pas, personnellement. Je voulais avoir des contacts avec d'autres femmes qui vivaient mon quotidien et de quelle manière elles s'en sortaient. Y'avait le côté monétaire qui rentrait en ligne de compte, y'avait l'éducation des enfants, si y'avait des problèmes... comment tu réagirais toi devant tel ou tel problème de ton enfant? Qu'est-ce que tu penses de ça? C'est tu bien, la manière dont j'agis? Je ne pouvais pas demander conseil à ma mère, elle n'était plus là. Elle était décédée, j'avais 13 ans. Ma grand-mère m'a appris à cuisiner et à prendre soin des enfants quand ma mère est tombée malade, mais ma grand-mère n'était plus là non plus.

HB : L'AFÉAS était donc un milieu de formation.

P #2 : Vu que c'était une association qui donnait de la formation, y donnait tout plein d'ateliers, tout plein de comités. C'était une ouverture immense pour moi. C'est comme si j'arrivais dans une grande bibliothèque, tout est à ma portée. C'était merveilleux pour moi l'AFÉAS, ça a été une source de renseignements, d'éducation, d'instruction, de contacts humains avec d'autres personnes.

HB : Vous étiez toujours en cercle, n'est-ce pas?

P #2 : Oui.

HB : Vous êtes-vous toujours impliquée dans le cercle ici?

P #2 : Ici, notre cercle a été obligé de fermer parce qu'on avait de la misère, on avait pas de relève. Ce qui arrive, c'est que nous ici à Sainte-Anne, c'est que c'est le vieux Sainte-Anne. Où la paroisse a commencé, c'est ici. Anciennement, toutes les rues c'était à l'entour de l'église. Fallait que ça soit proche dans les petits villages. Y'a Saint-Luc qui s'est fondé, pis Sainte-Claire en haut. Donc, Sainte-Claire a pris une grosse part des membres parce que tous ceux-là qui étaient en haut pis étaient des cultivateurs de la paroisse Sainte-Claire, y'avait beaucoup de jeunes foyers. Eux autres pouvaient avoir de la relève. Saint-Luc en bas aussi y'avait beaucoup de personnes. Mais nous autres dans le vieux Sainte-Anne, c'était des vieilles familles. Finalement, quand on a commencé, on était jeunes, mais avec les années...

je veux dire, le noyau se rétrécit, la population vieillie et puis les jeunes s'en vont ailleurs. Ils sont appelés ailleurs et ils fondent leur famille. Ce qui fait que vu qu'on avait beaucoup de difficultés... on avait beau essayer de faire du recrutement, mais faire du recrutement... on pouvait pas beaucoup parce qu'on avait pas assez de membres pour dire... ça prend quand même des revenus.

HB : Ça devait aussi être plus motivant lorsque vous étiez plusieurs.

P #2 : Ben oui! Parce qu'on était pas beaucoup. Je pense qu'on était 25-29. Je ne sais pas en dernier quand ils ont fermé.

HB : Aviez-vous des relations avec les autres cercles dans la région?

P #2 : Oui, oui.

HB : Et ça allait bien?

P #2 : On communiquait ensemble et puis si Saint-Luc organisait des choses, on avait une lettre et ils nous invitaient à participer. Si nous on organisait quelque chose, on invitait Sainte-Claire, Saint-Luc. Les trois cercles. Mais on envoyait aussi aux autres si on faisait des expositions. Ça, j'adorais ça faire des expositions parce qu'on pouvait communiquer avec les autres cercles : Jonquière, Bagotville, y'avait Port-Alfred, Grande Baie...

HB : Était-ce surtout au Saguenay ou ça s'étendait au Saguenay-Lac-Saint-Jean?

P #2 : Le Saguenay-Lac-Saint-Jean parce que le bureau chef était au Lac-Saint-Jean, je crois. Ça fait qu'au Lac-Saint-Jean, on avait des journées rencontre au moins une fois l'an. On y allait. Je me souviens d'y avoir été. Y'avait des congrès, y'avait... parce que lien était établi entre tous les cercles. Le grand bureau chef, c'était à Québec, je crois. Québec ou Montréal. Je ne me souviens plus très bien, je ne voudrais pas faire erreur. Y'avait toujours la... direction, disons, on va parler de la direction, qui gérait tous ces cercles-là. On recevait au congrès les directives pour l'année et les principaux points qui allaient être débattus durant l'année. Si c'était une marche à organiser, la marche des femmes à organiser... ça, t'organise pas ça dans une journée. Fallait s'organiser avec les autres sections pour que cette journée-là soit une réussite. Ensuite, c'était d'autres projets. Eux autres y nous disaient les projets à axer, qu'est-ce qui va être le primordial.

HB : Est-ce que ça faisait l'unanimité ces projets-là?

P #2 : Y'en a des fois, y'a des cercles, je me souviens que des cercles des fois on était pas d'accord dépendant... comme nous autres, par exemple, je vais vous donner un exemple. Nous autres on était un cercle vieillissant. Donc, y'avait une catégorie de choses qu'eux autres proposaient, mais qu'on pouvait pas. À cause de notre statut, on avait pas de relève et qu'on était moindre, on pouvait pas suivre les autres dans ce cheminement-là dans ce dossier-là. Alors nous autres, la présidente avec tous les membres du conseil se réunissaient et puis on décidait ce qu'on allait faire.

HB : Vous pouviez adapter ces projets.

P #2 : On adaptait, oui, parce que ça c'était pas coulé dans le ciment, voyez-vous. Chaque cercle a ses problèmes, pis a ses membres et ce dont elles ont besoin. Les madames du Lac-Saint-Jean ont pas nécessairement les mêmes besoins que nous autres nos besoins ici. C'est pas la même chose. Le fond est le même, la ligne de conduite est la même, mais on peut changer, on peut biaiser, faire autre chose, mais qui se rapproche de la ligne principale.

HB : On parlait tout à l'heure des communications entre les cercles. Au début, au moment de la création de l'AFÉAS et dans les premières années, est-ce que tous les cercles étaient d'accord avec la création de l'AFÉAS?

P #2 : Ça a dû créer des frictions, sûrement...

HB : Vous, en avez-vous constaté?

P #2 : Moi je n'en ai pas eu connaissance, mais je me doute... parce que moi j'ai toujours dit que la pire ennemie de la femme c'était la femme elle-même. Non, mais c'est vrai. En amitié, par exemple, vous prenez une gang d'hommes qui sont ben chums, ben amis, eux autres vont l'être, mais des femmes, ça va se crêper le chignon. Je ne sais pas si c'est de la jalousie ou de l'envie, mais... Je ne sais pas ce qui se passe, mais y'a des choses... on dirait qu'elles ne sont pas capables de piler sur son orgueil. D'essayer de comprendre l'autre, ce n'est pas facile.

HB : Quand vous dites que Sainte-Anne a eu des problèmes de recrutement, est-ce à partir du début de l'AFÉAS ou plus tard?

P #2 : Oh, non. Pas au début. Au début, c'était un très gros cercle. Ça marchait, ça fonctionnait. Y'avait différents comités : y'avait le comité des arts et métiers, y'avait le grand comité d'éducation et d'action sociale, y'avait le comité aussi pour les loisirs, le recrutement... ça fonctionnait, y'avait des responsables dans chaque comité.

HB : En quelle année ça a commencé à changer?

P #2 : Ça a commencé disons peut-être dans les années 2000, au début des années 2000. Les métiers, ça fonctionnerait très bien. Le recrutement, on avait un peu plus de misère parce qu'on était un peu plus isolé avec les deux autres paroisses. Eux autres prenaient beaucoup de jeunes ménages qui allaient à Saint-Luc et à Sainte-Claire, donc y'avait plus de possibilités. Tandis que nous, on était au milieu.

HB : Y'avait-il d'autres défis que l'association avait davantage au début?

P #2 : Je pense que le plus grand défi était de se faire connaître comme association qui était capable de monter des dossiers. Le but, c'était de pouvoir monter des dossiers pour pouvoir les acheminer au gouvernement. On savait que si on voulait que notre action porte ses fruits, fallait qu'elle se rende jusqu'au milieu gouvernemental. Comme quand Claire Kirkland-Casgrain a été nommée au gouvernement, la première femme élue au gouvernement. Ça a été une découverte extraordinaire. Y'avait une femme qui a été capable de se faire élire, ce n'était plus juste des hommes. Donc on se disait, nous les femmes on est capable aussi. Ça ouvrait la porte aux autres. L'AFÉAS, c'était pour ouvrir la voie à d'autres femmes, leur

dire : « t'es capable, t'es capable de faire autre chose qu'un gâteau pis que de porter un enfant. Tu peux faire ce que tu veux. Tu peux prendre des cours, tu peux étudier, tu peux travailler. Surtout, tu peux recevoir un salaire ». L'indépendance d'une femme, c'est surtout le moyen financier qui est important. Fallait qu'elle soit capable de gagner sa vie. Ensuite, ça ouvrait la porte à tout plein de possibilités.

HB : Est-ce que vous, ça vous a ouvert des portes? Est-ce que l'AFÉAS vous a poussé à prendre des postes?

P #2 : Moi j'ai pas travaillé dans le public. Je ne pouvais pas parce que je prenais soin de ma famille, ensuite de ma belle-mère... après ça, y'était trop tard, mon mari a pris sa retraite. C'était l'heure de se reposer. Lui avait beaucoup travaillé. J'ai jamais travaillé dans le public, mais j'ai toujours fait du bénévolat : à l'âge d'or, pour les auteurs-éditeurs québécois, j'ai fait de l'animation littéraire 15 ans à l'AFÉAS Saint-Joachim... J'étais à Saint-Joachim à ce moment-là. Parce qu'on pouvait choisir le cercle.

HB : Saint-Joachim, c'est à Chicoutimi?

P #2 : Oui, c'était à Chicoutimi. Moi mes sœurs étaient là. Elles m'achalaient pour que j'aie les trouver naturellement, parce que moi j'étais dans un autre cercle. Finalement, je suis allée trouver mes sœurs, mes cousines.

HB : Avez-vous influencé vos sœurs à entrer dans l'AFÉAS?

P #2 : Moi j'ai été la première à entrer dans l'AFÉAS. Après j'ai cabalé mes sœurs et mes cousines. On a eu ben de l'agrément et du plaisir avec ça. Pis moi, je suis retournée aux études, j'avais 50 ans. J'ai fait mon cégep. J'ai un diplôme collégial. Ensuite, j'ai été à l'université un an. Après ça, j'ai eu des problèmes de santé du côté cardiaque. J'ai été obligée d'arrêter parce que j'avais des graves problèmes cardiaques. Je prenais tout ça trop à cœur! (rires)

HB : Nous avons parlé des relations entre les comités de l'AFÉAS dans la région. Il y avait-il aussi des relations avec la partie provinciale de l'AFÉAS?

P #2 : Oui. Fallait former un comité qui était capable de représenter notre cercle AFÉAS au provincial. Ça, il fallait choisir des personnes compétentes. Ça prenait des personnes qui avaient de l'instruction, qui étaient capables de parler, de se lever debout. Fallait vraiment choisir les bonnes personnes. Elles montaient les dossiers pour pouvoir l'acheminer au gouvernement. Que ce soit pour la famille, que ce soit pour la violence faite aux femmes... fallait toujours former un comité qui avait le pouvoir, qui avait l'intelligence de monter les dossiers.

HB : Ces comités, étaient-ils présents dès le début de l'AFÉAS?

P #2 : Oui, fallait faire ça. On acheminait ça au provincial puis eux autres étudiaient ce qu'on voulait, ce qu'on avait préparé et puis si elles trouvaient qu'elles pouvaient l'acheminer au gouvernement, ben là elles le faisaient. Au gouvernement, ça dépend des départements. Le département de la famille... si c'est pour le travail, pour avoir le même salaire... on a travaillé

là-dessus aussi. Travail égal, salaire égal. Ça, ça a été vraiment ardu aussi parce que ça prenait des personnes compétentes. Tu peux pas arriver avec des affaires de broche à foin. Quand tu présentes un dossier au provincial, l'AFÉAS au provincial, la tête de l'AFÉAS, le bureau... faut que ça soit bien structuré, faut que ça soit approuvé d'abord par les membres. Ensuite t'achemines ça au provincial et au congrès. Eux autres étudiaient ça et faisaient voter les membres, les membres déléguées pour aller au congrès.

HB : Était-ce une déléguée par cercle?

P #2 : On pouvait, dépendant de la grosseur du cercle. Y'en a qui pouvait avoir 2-3 déléguées. Ça dépendait aussi des moyens financiers.

HB : Est-ce que le provincial pouvait aider les cercles ayant moins de moyens financiers?

P #2 : À ma connaissance, je n'ai jamais vu le provincial aider... comme nous autres, Sainte-Anne, Sainte-Claire, Saint-Luc ou Saint-Joachim, Jonquière ou n'importe où... j'ai jamais eu connaissance que le provincial aidait. Fallait qu'on se ramasse de l'argent pour les congrès. Celles qui étaient bien nanties pouvaient aller au congrès pareil, mais payer de leur poche. Les congrès, mettons c'est trois jours, quatre jours... ça veut dire au moins trois couchers à l'hôtel, ça veut dire trois repas par jour, ça veut dire l'essence pour la voiture. L'AFÉAS elle, ce qu'elle payait c'était pour les déléguées, si y'avait des déléguées... Nous on envoyait juste une déléguée. Les dernières années, on pouvait même pas en envoyer une parce qu'on avait pas de moyens financiers. Pour pouvoir payer le coucher, l'hôtel et tout ça. Parce que c'est très dispendieux.

HB : Aviez-vous des relations avec les Cercles de fermières?

P #2 : Les Cercles de fermières, on a toujours été en bonne harmonie parce qu'on avait même des membres qui étaient membres aux Fermières et membres à l'AFÉAS. Les Fermières y'ont gardé les traditions. Je veux dire c'est le tissage, la couture, le tricot, la broderie... Ces choses-là. Y s'y fait des choses extraordinaires. La peinture, les arts manuels. Y'a beaucoup de personnes qui sont attirées par ça naturellement et c'est normal aussi. Moi, regardez-moi, je tricote encore, je fais encore toute sorte de choses.

HB : Donc, des femmes s'impliquaient dans les deux associations.

P #2 : Oui. Elles aimaient ça. Pour les Fermières, on s'est toujours bien entendu. Pour l'AFÉAS, c'était une ouverture d'esprit différente. C'était surtout sur l'éducation et l'action.

HB : Les deux organisations n'étaient donc pas en conflit.

P #2 : On était jamais en conflit. Oh non, loin de là. Je pense que l'entente était belle. Quand les Fermières faisaient leurs expositions, on allait et puis nous si on en faisait, c'était la même chose, elles venaient nous voir. Parce qu'à l'AFÉAS, on avait toujours les arts ménagers. On appelle ça les arts ménagers parce que ça fait partie un peu de l'économie domestique, ça fait partie un peu des Fermières. On voulait garder le lien avec... c'était important pour la femme de garder le lien avec ces organismes-là, parce que ça faisait partie de nos traditions, mais ça fait partie de notre vie aussi, de notre quotidien. Moi, je suis pas capable d'écouter un

programme à la télé sans avoir un tricot ou sans avoir un livre ou une autre affaire. C'est comme si y'avait une perte de temps. Je veux dire, avoir les mains occupées. Moi je disais souvent « si vous avez les mains occupées, vous allez avoir l'esprit tellement occupé, vous ne ferez pas de dépression ». J'aimais dont ça quand j'étais dans l'AFÉAS. C'est dont regrettable qu'on vieillisse et qu'on perde nos moyens physiques... en tout cas, ma tête est encore toute là! On a essayé de concilier les arts domestiques, les arts ménagers avec l'ouverture d'esprit de l'AFÉAS vers le monde. Des idées plus larges. Dans les années 1960, je me souviens quand la pilule est arrivée sur le marché et que la femme a pu prendre possession de son corps, si on peut dire, elle a décidé qu'elle aurait les enfants qu'à voudrait et quand elle le voudrait. Pis le clergé, « tasse-toi ». Tu comprends? Parce qu'eux autres y voulaient pas ça. Non. Quand on voit comment ça se passe aujourd'hui, où c'est qu'on a été... manipulés, le lavage de cerveau.

HB : Pourtant, l'UCF et les CED qui ont précédé l'AFÉAS ont été créés par le clergé québécois. L'AFÉAS, lorsqu'elle va être créée, elle va devenir laïque, dans le sens qu'elle va se séparer de l'Église. Quelles étaient les relations que l'AFÉAS avait avec le clergé au début?

P #2 : Elles n'étaient pas très bonnes parce qu'on faisait ce qu'on voulait pareil.

HB : Est-ce qu'il y avait un aumônier qui venait?

P #2 : On avait l'aumônier, mais l'aumônier y'assistait à nos réunions. Mais moi j'y disais « vous êtes l'aumônier de l'AFÉAS, mais vous avez pas été fichu de venir au monde sans passer par le sein d'une femme ». Ça, ça lui donnait tout de suite ma position. L'aumônier, moi, il ne m'impressionnait pas du tout. Pas du tout. Il m'influçait pas du tout. Y'a des madames qu'il influçait. « Oh non, on ne peut pas faire ça, l'aumônier est là ». Moi, je regrette, je ne suis pas comme ça. J'avais une mère qui était chrétienne et très très pieuse. Tellement pieuse qu'elle ne devait plus avoir d'enfants, elle n'a eu trois autres et elle en est morte... parce que le curé voulait l'excommunié. Imaginer. Ensuite, moi j'ai resté avec pas de la haine, mais j'ai resté avec une colère. J'étais assez grande pour comprendre et puis j'ai toujours eu comme une petite colère intérieure. Je trouvais que ça avait pas de sens. Elle avait déjà deux enfants. Moi et le clergé... je crois en un être supérieur, en un être extraordinaire, j'ai une foi terrible. Je fais mes prières et tout ça, mais le clergé pour moi c'est... le mot clergé, il m'irrite. Pour moi c'est une catégorie de vieux garçons.

HB : Est-ce que vous incluez les religieuses là-dedans aussi?

P #2 : Y'a des religieuses qui ont été correctes, mais y'en a d'autres qui l'ont pas été. Par expérience, parce que ma petite sœur quand maman tombait malade, papa avait été obligé de mettre une de mes petites sœurs à l'orphelinat. Elle n'a pas été bien traitée.

HB : L'orphelinat ici, à Chicoutimi?

P #2 : Oui. On reste avec une dent, on reste avec quelque chose.

HB : L'UCF va avoir une relation avec l'UCC, puisque c'est l'aile féminine de l'UCC au moment de sa création. Connaissez-vous l'UCC? C'est l'union qui deviendra l'UPA.

P #2 : J'en ai entendu parler, mais j'ai pas eu à faire avec eux.

HB : L'AFÉAS a-t-elle eu des relations avec d'autres organisations masculines dans les années 1960?

P #2 : Je ne penserais pas. Je n'en ai pas eu conscience. Peut-être que y'en a eu. Peut-être qu'au Lac-Saint-Jean c'était plus fort que par ici. Ça avait peut-être lieu dans les milieux plus ruraux, des communications avec l'UCC, mais nous ici...

HB : Est-ce qu'il y avait un CED ici avant l'arrivée de l'AFÉAS?

P #2 : Disons que le CED y'existait, avant. Quand l'AFÉAS s'est créée, j'étais à Sainte-Claire à ce moment-là.

HB : Aviez-vous des relations avec des milieux ouvriers? Des syndicats?

P #2 : Oui, parce qu'on avait des invités qui venaient nous parler. On avait toujours un invité tous les mois. À l'AFÉAS, on s'organisait, le grand comité.

HB : Comme une conférence?

P #2 : Oui. Il venait et il nous parlait. Y'expliquait qu'est-ce que c'était... ça pouvait être un journaliste, ça pouvait être une infirmière qui venait pour parler de tel ou tel vaccin, par exemple, le pourquoi de la chose. C'est bien à cause de ça, pour ça. Le notaire, par exemple, parce que y'en a qui savait pas... je me souviens que y'en avait qui avait pas de contrat de mariage, pas de papiers de fait. Un ami de mon mari qu'y'avait aucun papier de fait et y'avait trois comptes dans trois banques différentes pis y trouvait ça drôle. J'ai dit « si vous mourez, vous avez un accident, quelque chose, qu'est-ce qui va arriver? C'est pas de même que ça marche dans la vie, monsieur ». Finalement y'a pris un notaire et y'a fait un testament.

HB : Ces conférences, elles vous équipaient.

P #2 : Si j'avais pas été instruite que ça pouvait exister des choses de même, j'aurais pas tendu l'oreille... ça m'aurait pas chicoté comme ça. Mais par l'AFÉAS, on avait eu de la documentation. Les notaires étaient venus nous expliquer les documents qu'on signe comme les certificats d'inaptitudes. Ça, c'était important. Je trouvais que c'était bien important d'avertir nos membres, de prendre conscience que s'elles veulent pas que tout y aille à vau-l'eau comme on dit. De faire des certificats d'inaptitude pour leur mari, pour elle, pour que quelqu'un puisse prendre la relève, les testaments. Ça, c'était les notaires. On avait toujours un invité de marque qui venait. Y'avait une période allouée. Quand il arrivait, on arrêtait nos activités, on accueillait notre invité.

HB : Vous aviez alors des liens avec d'autres organisations masculines pour trouver ces gens-là.

P #2 : C'est sûr qu'on avait toujours la tête. Les dirigeantes nous envoyaient toujours un programme.

HB : Les invités étaient-ils de la région ou c'était provincial?

P #2 : C'était régional. Nous autres, c'était régional. Chaque cercle trouvait leurs invités et les invités étaient de la région. Ça pouvait être un médecin, un spécialiste... de telle ou telle chose... Quand c'était le domaine de l'éducation, c'était la même chose. On enseignait comment... on a essayé d'avoir M. Villeneuve qui était à l'université, celui qui travaillait à améliorer la vie de la Terre.

HB : Monsieur Claude Villeneuve, en environnement?

P #2 : Il était demandé. On aurait aimé ça. Je ne sais pas si y'a fini par... dans le temps, quand on l'avait demandé, il était tellement demandé partout. On avait pas pu l'avoir. On essayait d'avoir des gens compétents dans quelques domaines que ce soit. Tu t'envoyais pas là n'importe comment. On avait la présidente de l'AFÉAS de chaque cercle qui regardait avec son conseil le programme reçu fin août. On avait toujours une journée d'étude à la fin août, début septembre, pour nous donner les directives de l'année. Chaque comité avait son tuteur, si on peut dire, ou sa tutrice. C'est plutôt sa tutrice. Elle expliquait. Une s'occupait seulement des arts ménagers, l'autre c'était le recrutement, une autre c'était le grand comité d'éducation et d'action sociale, une autre c'était pour le divertissement. Chaque comité était représenté par quelqu'un qui avait été formé, puis qui était capable de répondre aux questions. Ça, c'était important que la personne choisie soit capable de répondre aux questions. Faut que ça roule. C'est une bonne organisation et je pense que si elle peut continuer encore longtemps, ça va... là, y'a des jeunes qui commencent à s'y intéresser apparemment. Des jeunes de quarante ans. Si c'était pas l'obligation pour la femme de travailler maintenant, je veux dire... la société est telle que aujourd'hui ils veulent trop avoir de choses tout de suite. Nous, on a été élevé d'une façon, mais la société a tellement évolué. C'est beaucoup trop vite, c'est beaucoup trop aussi... parce qu'on est pas préparé tout à fait, on est pas tout à fait préparé à cette évolution-là. Si c'est changé, c'est changé, j'en reviens pas. Même mes petits-enfants et mes arrières, j'en ai qui ont 14 et 15 ans. C'est tellement différent de mes petits-enfants déjà. Et imaginez-vous donc ce que c'était pour mes enfants. J'en reviens pas de voir comment ça a évolué, mais ça veut pas dire que ça a évolué pour le mieux non plus. C'est sûr que chaque chose, chaque période a son bon et son mauvais côté.

HB : Aviez-vous des relations avec l'État ou les institutions publiques?

P #2 : Disons que ça a déjà arrivé qu'on avait quelqu'un, une représentante qui nous représentait à l'hôtel de ville au conseil municipal. Moi je suis déjà allée au conseil municipal. J'avais été déléguée. Dans ce temps-là, Chicoutimi-Nord c'était la ville de Chicoutimi-Nord avant d'être annexé. Je vous parle durant cette période. J'étais dans l'AFÉAS naturellement.

HB : Est-ce qu'on parle encore des années 1960?

P #2 : Oui. On m'avait demandé d'assister au conseil municipal. J'allais au conseil municipal pis je prenais des notes tout le long de la soirée. Quand on avait, quand mon tour arrivait par exemple, on me demandait si j'avais quelque chose à dire ou si j'avais des choses à demander. À ce moment-là, je le faisais. Y'avait le maire et les échevins. Là ils me disaient « peut-être qu'on peut faire quelque chose pour ça, on va étudié ça et on va vous en redonner des

nouvelles ». Des fois c'était accepté, d'autres fois ils disaient que c'était pas possible dans le contexte.

HB : Quel genre de propositions apportiez-vous au conseil?

P #2 : Des fois on avait besoin d'aide par exemple. On pouvait demander un peu d'aide, la ville pouvait aider à payer le local. On avait pas de gros revenus dans ce temps-là, je pense qu'aujourd'hui c'est 35\$ par membre, c'est peut-être rendu à 40\$, je ne sais pas du tout, mais... cet argent, y'en a une partie qui va au provincial pis une partie qui va au régional.

HB : Est-ce que la relation avec la municipalité allait bien?

P #2 : Les relations avec la municipalité, ça se faisait très bien. On était très bien reçu. Même à Chicoutimi, j'ai été reçu benévole de l'année. Ils m'ont donné une belle plaque.

HB : En quelle année?

P #2 : Oh mon dieu. Faudrait que je retrouve ma plaque. Ça doit faire une dizaine d'années de ça. C'était le maire Jean Tremblay dans le temps. Ça vous donne un idée. Ça fait quand même quelques années qu'il est parti. C'était l'échevin Fortin qui me l'avait donné.

HB : Je continuerais là-dessus pour vous demander : quelles étaient les premières prises de position de l'AFÉAS?

P #2 : Les premières prises... Je dirais que c'était surtout dans le domaine de l'éducation. C'était important nos enfants. Si la mère est éduquée de certains sujets, elle va pouvoir le transmettre à son enfant. Comme elle était restreinte dans son milieu, ce qu'elle connaissait, c'était la famille, c'était le travail au quotidien, c'était sa maison, ses enfants, faire la popote, faire à manger... tandis que l'AFÉAS arrivait avec une autre ouverture d'esprit. On va vous montrer, on va vous enseigner des choses que vous pouvez faire, que vous pouvez transmettre. Je pense que ça a surtout été axé sur l'éducation. C'est encore ça, mais c'était encore plus ça au début. On était moins... on avait moins de moyens. Fallait y aller par petites doses pour se faire connaître. Fallait se faire connaître, fallait être sérieuses pour ne pas... au niveau gouvernemental et au provincial, il fallait que ça soit des femmes de tête. On est pas là pour faire rire de soi. On est là parce qu'on a quelque chose à proposer. C'est pour l'amélioration des femmes et puis on travaillera pas dans le vide. On a besoin de soutien et on a besoin d'aide. Ça, c'était convenu dès le début. C'est pour ça qu'on allait faire ça. Pour pouvoir aller encore plus haut, pour avoir la possibilité d'avoir plus d'aide et de connaissances.

HB : Il nous resterait deux questions, dont une qui est longue, car je dois l'introduire (rires). Comme nous le savons, la création de l'AFÉAS se fait à partir de deux organisations féminines : l'Union catholique des femmes rurales et les Cercles d'économie domestique. Nous remarquons néanmoins que l'AFÉAS, tout en restant une organisation féminine, deviendra aussi une organisation féministe dès la fin des années 1960 en dénonçant le travail invisible des femmes et en revendiquant des changements législatifs pour les droits des femmes. Est-ce que ce changement vers des revendications plus féministes était perceptible

au Saguenay–Lac-Saint-Jean? Est-ce que l'AFÉAS était vue comme une organisation féministe?

P #2 : J'ai entendu des commentaires là-dessus, mais... je leur disais c'est pas vrai. C'est pas une organisation féministe, c'est juste une organisation qui veut promouvoir la femme dans son essence. Pour pouvoir promouvoir la femme dans son essence, elle n'avait pas les moyens. Avec l'AFÉAS, elle peut avoir des recours, elle peut avoir des moyens de s'exprimer pis de faire valoir ses droits. Quand même qu'elle arriverait toute seule, elle n'aura pas le droit de parole, elle n'aura pas le pouvoir. Tandis que si toutes les AFÉAS de la province de Québec, si on est 75 000 membres par exemple qui signe des pétitions, qui se donne la main... on se donnait la main quand on avait des revendications, pour pouvoir acheminer ça au palier gouvernemental. Ça allait au régional, au provincial et ensuite au gouvernement. C'était une longue étape. Je n'ai jamais pensé qu'on me prenait pour une féministe, parce que je défendais la cause des femmes.

HB : Quel sens donnez-vous, à titre personnel, au terme « féministe »?

P #2 : Je crois que c'est une association de personnes qui veulent améliorer le sort d'autres personnes qui sont plus démunies. Ce n'est pas toutes les femmes qui sont capables d'aller en avant pis de parler. Soit par le manque d'instruction, soit le manque d'éducation. La gêne aussi. C'est gênant. Je vous dis que la première fois que la présidente m'a dit « c'est à toi, tu te lèves debout ». T'as 70 membres qui te regarde et qui attendre que tu parles. Tu fais ce que tu as à faire. J'étais un peu perfectionniste parce que fallait que mes recherches... j'ai toujours poussé dans les recherches, dans le travail qu'on effectuait. Je ne voulais pas que ça soit juste bâclé. Je voulais que ça soit bien fait parce que c'était ça l'AFÉAS. Fallait que les documents, que le dossier qu'on préparait, le comité et chaque cercle proposaient des choses. Fallait que les comités qui étaient chargés d'exécuter le plan de travail à présenter. Fallait que ça soit bien équilibré, que ça soit étudié.

HB : Ces communications entre les organisations, elles se faisaient comment?

P #2 : Par courrier. Y'en a c'était préférable par courrier, parce qu'on avait un secrétariat, on avait une secrétaire qui prenait des notes... quand on avait de belles lettres à écrire, la secrétaire... fallait bien choisir notre secrétaire. Elle faisait des lettres, elle faisait des belles lettres bien formées. Ça prenait quelqu'un qui était capable. En général ça prenait quelqu'un qui était déjà secrétaire pour une compagnie de finance ou qui travaillait dans un bureau et qui était habituée de faire ça. On trouvait toujours la personne adéquate pour faire nos revendications. On ne voulait pas faire rire de nous autres.

HB : Vous dites que vous n'identifiez pas l'AFÉAS comme étant féministe. Est-ce que vous avez l'impression qu'il y a eu des femmes qui s'identifiaient comme féministes et qui étaient dans l'AFÉAS?

P #2 : Oui, des femmes qui comprenaient pas. Une association de femmes... vous savez, y'en a qui disait « c'est des commères, des placoteuses... elles se ramassent-là pour... prendre le café ensemble avec une petite sandwich ». Ce n'était pas ça du tout. Dieu du ciel qu'avec moi y'avait à faire à changer de note, parce qui se faisait ramoner. Y'en a qui ont pensé ça parce que... qu'est-ce qui peut sortir de bon d'un groupe de femmes? Les dirigeants des

villes, les dirigeants au gouvernement... on a juste à penser à Claire Kirkland-Casgrain qui est arrivée au parlement. La première femme élue. Ils étaient démontés, ils ne savaient pas quoi faire avec.

HB : Qu'est-ce que vous voulez dire quand vous dites que les féministes n'avaient pas compris?

P #2 : Y'ont pas compris que nous autres ce qu'on voulait c'était l'élévation de la femme, de la sortir du modèle où elle est cantonnée dans une cuisine à un gâteau au chocolat pis de la sortir de sa cuisine pour qu'elle puisse faire autre chose.

HB : Mais les féministes, ce n'est pas aussi ça qu'elles voulaient?

P #2 : Les féministes... y'a deux sortes de féministes. Y'a celles qui se promènent avec le soutien-gorge au bout du bras. Ensuite, les autres c'est celles qui pensent qu'un association de femmes, c'est féministe juste à cause que c'est des femmes. Si t'as 60 femmes, c'est féministe parce que c'est juste des femmes. C'est pas ça. Quand on dit féministe, faut faire attention. Féministe, ça veut dire faire avancer la cause des femmes. Qu'elle aille une place plus importante dans la société. Si y'a une Claire Kirkland-Casgrain élue au parlement, ça veut dire que c'est possible qu'un jour tu puisses être échevin, tu peux commencer conseiller, tu peux commencer et monter graduellement. Tu vas apprendre, tu vas cheminer.

HB : L'AFÉAS a permis une éducation à certaines femmes qui ont ensuite postulé à des postes... ça, n'est-ce pas un cheminement féministe?

P #2 : Je ne sais pas, peut-être. Peut-être que pour certaines personnes.

HB : L'AFÉAS n'a-t-elle pas permis d'élever les femmes?

P #2 : Énormément, à la sortir de son milieu et lui montrer qu'il y a autre chose qu'on peut... tout en restant soi-même, on peut être autre chose.

HB : Selon vous, quel est le plus grand héritage de l'AFÉAS dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean?

P #2 : Je pense que le plus bel héritage c'est d'avoir donné de la connaissance aux femmes. D'avoir permis à des milliers de femmes de sortir de leur quotidien. Je vais me répéter : faire un gâteau au chocolat bien réussi, mais qu'on était aussi capable de réussir mille et une choses. On pouvait être autre chose qu'une mère de famille, pis qu'une pourvoyeuse d'enfants. On pouvait être beaucoup plus que ça.

Entretien avec participante #3, Roberval, 29 mars 2022

Cette retranscription est un verbatim. Les corrections de langage et de syntaxe y sont donc limitées. Cela pourrait affecter la compréhension.

Häxan Bondu : J'ai pris connaissance des informations ci-dessus et j'en comprends le contenu, de ce fait ma participation est volontaire et je consens à ce que mes réponses soient utilisées pour les fins de ce projet de recherche. En acceptant de participer à ce projet, je consens aussi à ce que mon entrevue soit enregistrée.

Ancienne membre #3 : Oui, je consens.

HB : Nous savons que des possibilités pourraient se présenter quant à la publication ou la conservation de votre entrevue à long terme. Ces possibilités pour être, par exemple, la publication d'une partie de votre entretien dans une revue d'histoire ou l'archivage complet de votre entretien dans une société d'histoire régionale. Toute utilisation de votre entretien à l'extérieur du présent projet doit bien entendu se faire avec votre consentement. C'est pourquoi nous voulons savoir si vous accepteriez d'être recontacté durant la période de ce projet de recherche.

P #3 : Oui, vous pouvez me recontacter.

HB : Nous débutons alors d'une première question. Depuis quand êtes-vous impliquée dans l'AFÉAS?

P #3 : J'avais 18 ans. Ma mère avait payé pour l'UCFR. Ça coûtait 5\$ pour les filles. Pis après ça, quand l'UCFR a arrêté ça a été l'AFÉAS. Depuis ce temps-là, je suis dans l'AFÉAS. Ça fait 56 ans.

HB : Donc, vous aviez 18 ans. On parle du début des années 1960?

P #3 : Oui, parce que j'ai 76.

HB : C'est donc votre mère qui vous a amené dans l'organisation. Vous parliez des filles. Étiez-vous plusieurs?

P #3 : Non. C'est parce que les autres, les mères venaient travailler aux métiers, mais pour que les filles aillent, mettons moi j'étais sa fille, c'est notre mère qui payait notre 5\$.

HB : D'accord. Aviez-vous des sœurs qui y allaient aussi?

P #3 : J'avais ma sœur, mais elle n'a pas voulu tout suite. Elle, elle est venue à l'AFÉAS. Elle, elle est rentrée à l'AFÉAS.

HB : Mais pas à l'UCFR.

P #3 : Non. L'UCFR, c'était avec ma mère parce qu'on montait les métiers. Dans le temps, on en avait chez nous aussi. On en montait chez nous, pis on en montait là et on allait travailler aux métiers. Je m'en rappelle de ça, j'étais pas vieille.

HB : Qui entraient dans ces organisations-là? Y'avait-il un profil particulier?

P #3 : Non. C'étaient les femmes de la paroisse. Nous autres, c'étaient des petits villages. Ça rentrait. Y'avait d'autres choses que l'AFÉAS, y'avait pas juste ça. L'UCFR pour commencer, après ça a été l'AFÉAS.

HB : Vous étiez à Saint-François de Sales.

P #3 : Oui.

HB : Y'avait-il aussi un cercle de fermières?

P #3 : On a eu le cercle de fermières, après on a eu l'UCFR, après ça a été l'AFÉAS. On a tout eu ces choses-là. C'étaient les femmes qui avaient ça.

HB : Et il n'y a pas eu de profil particulier dans ces organisations?

P #3 : Non, tout le monde pouvait rentrer dans l'AFÉAS, pouvait rentrer dans l'UCFR, pouvait rentrer dans les fermières. Les femmes, parce que c'étaient eux autres... les femmes, on avait des affaires à monter dans la paroisse. C'étaient les femmes qui s'en occupaient.

HB : Y'avait-il une moyenne d'âge?

P #3 : Non, y'avait des femmes de tous les âges.

HB : Pourquoi vous impliquiez-vous dans ces organisations au départ?

P #3 : L'UCFR, je ne peux pas te dire. Je ne sais pas ce qui se passait. Eux autres avaient peut-être des petites réunions, on pouvait y aller. Parfois, maman m'emmenait pas à leurs réunions. Maman était plus vieille, c'était elle qui y allait. Nous autres, on allait les aider. Les enfants allaient les aider. Les filles. Après ça, ça a été l'AFÉAS. Quand est venu les femmes dans les affaires au niveau de la paroisse, c'était l'AFÉAS. Ma mère, ça a commencé parce qu'elle était sage-femme. Elle était sage-femme. Quand elle allait accoucher quelqu'un, moi je gardais les enfants parce que je commençais à avoir l'âge de garder les enfants. Ou elle me les envoyait à la maison pour que je les garde, mais c'était pas partout, partout. Dans ce temps-là, c'était dans les maisons. Elle n'a accouché beaucoup.

HB : Surtout en étant sage-femme à Saint-François-de-Sales.

P #3 : Oui. Elle en a eu beaucoup. Y'a eu d'autres choses. Toutes les activités qu'on avait au niveau de la paroisse, les femmes étaient toujours là. Tout ce qui se passait dans la paroisse, les femmes étaient là.

HB : Qu'est-ce que ça vous apportait d'être dans une organisation comme l'AFÉAS?

P #3 : J'ai toujours aimé ça. Je rentrais pis on peut parler, pis on rencontre des gens, t'apprends des affaires, le tricotage, n'importe quoi. Parce que moi j'ai suivi un cours en enseignement ménager, puis j'ai parti trois mois. Ça m'a aidé en même temps. Je pouvais travailler au métier, faire de la couture, faire à manger. Dans ce temps-là, y'envoyait leurs enfants où est-ce qu'ils pouvaient.

HB : Avec le temps, comment arriviez-vous à concilier votre implication sociale et vos responsabilités familiales?

P #3 : On s'arrangeait (rires). On s'arrangeait parce que c'était toujours plaisant. Moi, des réunions j'y allais. Pis si on avait des affaires à préparer dans la paroisse, on le faisait aussi. On a montait bien des choses. Quand c'est venu à l'AFÉAS, ça a changé. L'UCFR, c'était les plus vieilles un petit peu. Après, on a eu des jeunes qui embarquaient. Les jeunes embarquaient, puis c'était l'école, les repas, des mortalités. T'es embarquée dans tout, c'était pas juste une affaire. T'étais impliquée dans tout ce qui avait dans la paroisse.

HB : Est-ce que ça a changé dans c'est devenu l'AFÉAS?

P #3 : Non. Ça a empiré (rires). Ça a pris plus de place. Là, les femmes étaient au pouvoir quasiment dans la paroisse. Elles étaient plus motivées. Si y'avait quelque chose à l'école, l'AFÉAS était là. Si y'avait quelque chose à l'église, c'était la même affaire, l'AFÉAS était là tout le temps. On a toujours été en arrière pour aider. Même pour les écoles... elle était pour fermer. Ça s'est battu dans ce temps-là. C'était ça, les femmes. L'AFÉAS. Nous autres, ça a toujours été ça. Tout ce que l'AFÉAS faisait... mettons que l'école était pour fermer parce que... moi je m'en rappelle parce que j'allais au Lac-Bouchette à l'école. La première année avait que j'y aille, y'avait eu de la chicane, parce qu'ils ne voulaient pas que les enfants aillent au Lac-Bouchette. Moi j'ai été au Lac-Bouchette jusqu'à la 11^e année.

HB : Y'avait-il des défis pour ces organisations?

P #3 : Non, pas tellement. Des défis, que veux-tu dire par là?

HB : Par exemple, est-ce qu'il y avait des complications? Pour recruter des gens? Des confrontations avec d'autres organisations?

P #3 : Non, parce que nous c'était ça qu'on avait. Y'avait les chevaliers de colon, y'avait l'AFÉAS... c'était une petite municipalité. C'était partout pareil. C'est sûr que dans des villes, y'a plus d'organisations que nous autres dans nos municipalités. Mais quand t'as un problème au niveau de la municipalité, tout le monde embarque ensemble, ça implique tout le monde.

HB : Donc l'organisation avait une bonne réputation.

P #3 : Oui, oui. Quand y'avait besoin, y savaient où est-ce qu'on était. Y'avait juste à appeler la présidente. Parce que nous autres nos métiers étaient toujours en dessous de l'église.

HB : Vous étiez présente lors de la fusion. Avez-vous senti des conflits lorsque l'idée de fusionner l'UCFR et les CED est apparue?

P #3 : Non. Nous autres, ça a pas paru dans la paroisse. Je ne peux pas te dire pour ailleurs. Je m'en rappelle pas de ça pour dire s'il y a eu des conflits.

HB : Connaissiez-vous les différents comités de l'UCFR?

P #3 : Non, ça, je ne sais pas ça, parce que c'était ma mère qui était rentrée dans l'UCFR. J'étais moins dans l'organisation. J'étais jeune, je n'étais pas dans le comité. Ça a été quand j'ai été dans l'AFÉAS.

HB : Votre mère a-t-elle été sur le conseil? A-t-elle déjà eu un poste?

P #3 : Maman a travaillé aux métiers, mais parfois elle les aidait. Elle était sage-femme pis elle était bien occupée. Quand y'avait des morts, c'était elle qui y allait. Quand y'avait de la

mortalité, c'était dans les maisons. Y'a beaucoup de choses... pis elle, elle s'occupait de ça. Elle allait faire à manger. Moi j'y allais avec elle. J'étais petite, mais j'y allais avec elle. J'arrangeais les chaises, je m'en rappelle. J'arrangeais les chaises parce que c'était dans les maisons. Mon grand-père, moi y'était exposé chez nous. Dans ces années-là, c'était ça.

HB : Votre mère s'est-elle impliquée longtemps dans l'AFÉAS aussi?

P #3 : Elle est rentrée dans l'AFÉAS, mais après ça elle est décédée. Elle a toujours participé. On l'emmenait toujours avec nous autres participer. Elle nous suivait. Ma sœur, quand elle est entrée dans l'AFÉAS, a l'a été présidente. Après ça, elle a été dans la grande organisation de l'AFÉAS sur le comité. Elle était au niveau de l'argent, des finances. Elle était dans ça. Elle a été jusqu'il y a à peu près trois ans. Elle n'en fait pu partie des gros comités. Elle est encore dans l'AFEAS, mais elle n'en fait pu partie des gros comités parce qu'elle allait jusqu'à Chicoutimi, à Jonquière aussi quand elles faisaient des rencontres. Tous les comités de l'AFÉAS dans chaque paroisse. Les congrès pis elle y est allée en masse.

HB : Et vous? Avez-vous déjà été tenté de vous engager davantage?

P #3 : Je suis déjà allée parce que t'as tant de personnes qui peuvent y aller dans ton comité. Moi j'étais dans les métiers pis dans le manger. On avait organisé... quand y'avait de la mortalité, on avait pas de place pour aller manger. On s'est organisé de faire le repas après service. Ou s'occuper des fois quand c'était aux loisirs. Moi je faisais partie du comité des loisirs. Je faisais partie de l'AFÉAS, mais je fais partie des loisirs en même temps. C'était beaucoup de choses.

HB : Les loisirs, c'était autre chose. Ce n'était pas dans l'AFÉAS.

P #3 : Non. Le centre des loisirs, c'est nos organismes. L'AFÉAS, si on avait des réunions, c'était là. Si on avait une activité à faire, c'était là. Ça nous prenait des places pour faire des activités. Dans le sous-sol de l'église, on ne pouvait pas. C'était juste les métiers. Fallait que t'aïlles une place. Mais on était toujours là.

HB : Vous dites que vous vous impliquiez un peu ailleurs. Est-ce que c'était quelque chose de commun, s'impliquer à l'extérieur de l'AFÉAS?

P #3 : Oui.

HB : Quelle était la relation entre l'UCFR ou l'AFÉAS et les Cercles de fermières?

P #3 : J'en entendais parler un peu des Cercles de fermières parce qu'à Roberval il y en avait un. Mais eux faisaient un métier et parfois y'avait de la chicane un peu, mais ce n'était pas grave. C'était comme ça. Eux autres font d'autres activités que nous autres, mais ça ressemble pas mal à ce qu'on fait. La même chose que l'AFÉAS. Les fermières, ça ressemblait pas mal ce qu'on faisait nous autres l'AFÉAS. Ça se chicanait pas plus. On était toutes ensemble pareil.

HB : Est-ce qu'il y avait des femmes qui étaient membres des deux organisations?

P #3 : Oui. Y'en a beaucoup. J'ai des cousines qui sont à Alma et qui sont dans les deux. Elles travaillent aux métiers.

HB : Savez-vous quelles étaient les relations entre vos organisations et l'Union catholique des cultivateurs (UCC)?

P #3 : Mon Dieu, ça, c'est loin. L'UCC... c'est sûr que les noms, je ne les connais pas tous. Comme je te disais, c'était pas mal tout ensemble. C'était pas mal... les petites municipalités, c'était tout ensemble.

HB : J'imagine qu'il pouvait y avoir une influence du mari, si celui-ci s'y impliquait.

P #3 : Si le mari s'impliquait, la femme s'impliquait. C'est vrai, c'était ça. Le mari s'impliquait, la femme s'impliquait. Parfois, la femme ne s'impliquait pas parce que quand elle dit « je ne veux pas faire partie de ça, je ne fais pas partie de ça ». Comment t'aurais été la chercher, comment t'aurais faite ce que tu voudrais... elle aurait jamais sorti.

HB : Est-ce que l'inverse se pouvait? Est-ce que des femmes s'impliquaient bien que leur mari ne s'impliquait pas?

P #3 : Oui. Oh oui, on en a eu beaucoup. C'est ça qui arrive. Nous on était vraiment une gang que le mari, la femme, une faisait partie des loisirs et l'autre faisait partie de l'AFÉAS. Si on avait des affaires à faire, moi mon mari a toujours été avec moi aussi. On a toujours travaillé ensemble.

HB : Est-ce que ça vous aidait à concilier les responsabilités familiales et vos implications?

P #3 : Oui. Même les enfants. Aujourd'hui, on a des jeunes que je vois qui sont dans ça. Ce sont nos petits-enfants. Je veux dire... ce sont nos petits-enfants qu'on voit travailler au travers... Moi j'ai ma nièce, elle a travaillé deux-trois ans au camping. Sa grand-mère a toujours fait des affaires et nous autres, elle était tout le temps avec nous autres. Elle s'est impliquée. Les autres enfants aussi, parce que je vois des enfants d'autres madames que je connais qui sont impliqués, pis que ça travaille. Y font partie d'organisations, pis un autre... parce que c'est de génération en génération.

HB : Les implications que vous mentionnez, elles sont dans quelles organisations? Sont-elles dans l'AFÉAS aussi?

P #3 : On voit ça dans l'AFÉAS. Je fais encore partie de l'AFÉAS. Ici, je vois du monde de l'AFÉAS aussi, c'est du monde qu'on connaît. L'âge d'or, c'est la même affaire. C'est tout un cheminement toute la gang. Je fais partie de plusieurs organismes (rires).

HB : Quelles étaient les relations entre les AFÉAS locales, l'AFÉAS régionale et l'AFÉAS provinciale?

P #3 : T'as toujours le dernier congrès, c'est le provincial.

HB : Le dernier congrès, dans le sens où toutes les AFÉAS régionales font leur congrès avant le congrès provincial?

P #3 : Oui. Le provincial, t'en as tant qui y vont. T'as tant de personnes. Mettons que t'as trois-quatre personnes. Ça dépend de ton comité. Mettons que t'en as trois qui y vont. Pis elles y vont. Elles aiment ça. Elles font vraiment de belles affaires. Ma sœur a été, elle avait gagné quelque chose à Montréal. Quand elles font partie, elle c'était ça. On les inscrit pour

qu'elles participent. Quand ça fait tant d'affaires qu'elles ont faites dans la paroisse, on peut les inscrire. Tu peux gagner (rires).

HB : Savez-vous si l'AFÉAS entretenait des relations importantes avec d'autres organisations?

P #3 : Y'avait les Chevaliers de Colomb, y'avait les loisirs, y'a eu les petits déjeuners organisés par l'AFÉAS. Le municipal. On s'est impliqué au niveau du conseil municipal aussi. On est arrivé et on a fait entrer quatre femmes de l'AFÉAS.

HB : En quelle année?

P #3 : Mon Dieu... mes enfants allaient à l'école. J'allais mener mes enfants à Chicoutimi pis j'avais présenté quelqu'un. Pis y m'ont dit « tu devrais te présenter, t'es tout le temps dans les loisirs ». Y'a quelqu'un qui m'a présenté et on s'est ramassé quatre femmes de l'AFÉAS qui était là. Y'a pas un homme qui était venu (rires).

HB : Au municipal à Saint-François?

P #3 : Oui.

HB : De mémoire, ce serait en quelle année?

P #3 : Je suis mariée en 1965 et mes enfants avaient déjà 20 ans à ce moment-là.

HB : Ça serait donc dans les années 1980.

P #3 : Oui.

HB : Y'avait-il un engagement municipal dès le début de l'AFÉAS? Dans les années 1960? Peut-être même des engagements dans le temps de l'UCFR?

P #3 : Oui, mais y'avait pas de femmes dans ce temps-là, c'était seulement des hommes. Après ça, les femmes ont embarqué. Nous autres ça a rentré une femme de l'AFÉAS... une femme de l'AFÉAS a rentré mairesse. On voulait que ça change. Les petites municipalités, parfois les maires ça fait longtemps pis ça veut pas sortir.

HB : Quelles étaient les relations de l'organisation avec l'Église?

P #3 : Avec l'Église... ça a toujours été lié. Y'ont eu des problèmes, l'AFÉAS s'en est mêlée aussi. J'ai même monté pour faire arranger l'église en dedans, parce que j'étais dans les loisirs. Je montais des projets. On a tout arrangé le dedans de l'église, j'avais 24 employés. L'église, on l'avait toute refaite, toute peinturée, toute arrangée en dedans. Faut que tu t'impliques, dans une petite paroisse, faut que tu t'impliques. Tu vas avoir rien dans ta paroisse si tu ne veux pas faire rien. Que ça soit avec n'importe quoi : la bleuetière, les loisirs, le hockey... quand tu veux que tout le monde participe, faut que ça embarque. Comme là, y'a l'âge d'or. Je trouve que cette année, c'est mieux que les autres années. Ça dépend de la présidente. Quand t'as une présidente qui fonce, pis qu'à veut, elle va réussir. Ça prend du monde qui s'implique. Si t'as pas de monde qui s'implique, ça marche pas. Faut que ça s'implique au niveau des petites municipalités. Même dans les villes, c'est pareil!

HB : Qu'est-il arrivé à la présence de l'aumônier dans votre organisation? En comparaison avec l'UCFR.

P #3 : On en a moins parce qu'on a plus de curé dans les paroisses. On a pas de problème, parce qu'on a toujours quelqu'un des pères du Lac-Bouchette. Même nos curés aussi, de Saint-Félicien, Roberval, Chambord.

HB : Considérez-vous qu'il y a une belle collaboration ces hommes d'Église et l'AFÉAS?

P #3 : Oui. On a pas de problème. Si y'a quelque chose, j'ai un de mes cousins qui est dans les prêtres, alors on communique avec des fois.

HB : Vous utilisez les leviers que vous avez.

P #3 : T'as toujours une porte de sortie. T'es capable d'aller n'importe où.

HB : Est-ce grâce à votre réseautage?

P #3 : Oui, c'est ça. Ça fait 31 ans que je travaille dans une résidence de personnes âgées. Du monde, j'en ai connu.

HB : Avez-vous fait entrer des femmes dans l'AFÉAS?

P #3 : Oui. On allait faire du porte-à-porte. Les premières fois, on faisait du porte-à-porte. Faut que tu ailles les chercher. Si tu ne vas pas les chercher, tu ne les auras pas.

HB : Je reviendrais sur vos engagements. Est-ce que vos engagements ont changé lorsque vous vous êtes mariée?

P #3 : Non. Ça a empiré. Je me suis impliquée plus encore. Quand t'es fille, c'est pas comme quand t'es mariée. Tu peux t'impliquer pareil fille, mais quand t'es mariée t'es avec ton mari. Faut que tu t'impliques. Si j'avais resté à la maison, j'aurais rien fait.

HB : Aviez-vous des enfants?

P #3 : Oui, j'en ai deux.

HB : Est-ce qu'avoir des enfants a freiné vos engagements?

P #3 : Non. Ils m'ont toujours suivi. Y'a juste ma fille qui suivait pas, mais c'était pas grave. Elle a fait des projets pareil. Des projets pour les enfants l'été, les terrains de jeu.

HB : Elle s'est donc impliquée autrement.

P #3 : Oui, mais quand on en avait besoin, on les avait tout le temps. On était dans le village. Ils m'ont tout le temps suivi. C'était tout le temps dans la paroisse, y'avait pas de problème.

HB : Savez-vous s'il y avait des relations entre l'État et l'AFÉAS?

P #3 : On a jamais eu de problème, surtout avec la municipalité. Y'avait monsieur Blackburn qui était député ici à Roberval, y'était très gentil et y'était ouvert à nous autres. On a jamais eu de problème. C'était surtout municipal. On a eu un maire qui était pour ça. Y'était très bon aller voir les députés au besoin.

HB : Qu'en était-il des relations entre l'AFÉAS provinciale et le gouvernement?

P #3 : Elles devaient en avoir. Quand elle voulait quelque chose, l'AFÉAS, elle l'avait. C'était gros. Quand les femmes se mettaient toute... on s'en parlait, on en parlait à l'assemblée, on écrivait. C'était toujours les têtes qui y allaient.

HB : Les présidentes et les vice-présidentes, étaient-elles élues?

P #3 : Oui. C'était présidente, vice-présidente, secrétaire, trésorière. Après ça, t'avais les sous-comités. T'avais un comité pour les métiers, un comité pour l'étude, t'avais un comité pour les loisirs. T'as tout ça.

HB : Mis à part les loisirs, où vous êtes-vous impliquée dans l'AÉFAS?

P #3 : Dans tout. Même les finances. Quand y'a personne qui le voulait, fallait bien le prendre. On avait pas le choix. Moi j'avais suivi mon cours en comptabilité, alors y'avait pas de problème. J'ai toujours suivi des cours même si j'ai arrêté à ma 11^e année. J'ai toujours suivi des cours.

HB : Avec l'AFÉAS?

P #3 : Ça dépendait. Si l'AFÉAS avait un affaire à donner, j'embarquais. C'est là, faut t'embarque.

HB : Quels étaient les cours que l'AFÉAS offrait?

P #3 : Y'a eu des cours de métiers, parce que y'en a qui ne savait pas comment monter. On a eu de ça. Après, on a eu des cours de tricot, d'autres c'était la couture. T'avais toujours quelque chose à faire.

HB : Est-ce que c'était toujours lié aux arts domestiques?

P #3 : Quasiment, à peu près. Ça dépend. On a fait de la poterie. T'avais toujours quelque chose. T'en avais tout le temps une qui amenait quelque chose.

HB : C'était bien reçu, une personne qui arrivait avec une nouvelle idée?

P #3 : Oh, oui. Ça met du piquant (rires).

HB : J'aborderais maintenant les prises de position de l'organisation. Y'avait-il des prises de position?

P #3 : Oui. Comme je t'ai dit, les enfants à l'école. Ça, elles ont pris position. Après ça, on avait d'autres choses. Je ne m'en rappelle plus. On a pris des positions pareil.

HB : Quels étaient les moyens pris pour revendiquer ses positions?

P #3 : Mon dieu. Elles rencontrent les gens, elles rencontrent les personnes qui s'occupent de ça. Quand on a eu l'école. Y'avait pas assez d'élèves, donc fallait qu'ils aillent au Lac-Bouchette. On a dit non. On n'enverra pas nos enfants au Lac-Bouchette. 4 ans, 5 ans, c'est petit. Ça s'est débattu pas mal. Même à Roberval aussi. Quand on s'est envenu pour aller à Roberval, ça a été la même affaire aussi. Ça brassait ça. Partir de Lac-Bouchette, Saint-François, pour monter ici à Roberval. On pense aux jeunes. Dans notre temps, quand c'était jeune, on disait nos enfants c'est pas drôle aller à Roberval. Fallait qu'ils mangent à l'école.

Y'avait pas l'école qu'on a maintenant. Ils allaient à l'école où les Ursulines. C'est des affaires qu'on faisait.

HB : L'enjeu que vous expliquez avec les écoles semble être lié à une certaine réalité plus rurale. Est-ce que d'autres positions se penchaient sur des enjeux ruraux à l'UCFR et à l'AFÉAS?

P #3 : Non. Pis moi, l'UCFR, je n'ai pas beaucoup participé au niveau du comité. C'étaient des madames qui étaient âgées, l'UCFR.

HB : Des madames âgées?

P #3 : Âgées... 50, 60. C'était assez âgé et elles sont entrées dans l'AFÉAS après ça. C'était les premières madames qui étaient à Saint-François qui étaient dans ça. Y'en a qu'on a connu, y'en a qu'on a pas connu parce qu'elles sont décédées.

HB : Avez-vous senti un changement générationnel entre l'UCFR et l'AFÉAS?

P #3 : Oui. C'était une autre génération, l'AFÉAS. Les fermières, y'en avait, mais on en avait pas gros. Au Lac-Bouchette, y'avait les fermières et l'AFÉAS. Chambord, c'était ça aussi. Les fermières, l'AFÉAS. Maintenant, ils n'ont plus rien.

HB : C'est dommage pour Chambord.

P #3 : Y'a encore des membres, mais elles sont avec nous autres, parce que ça diminue. Les gens diminuent. Y'en a qui embarque, y'en a qui n'embarque pas. Y'en a qui sont âgées, elles ne veulent plus.

HB : Nous parlions des enjeux concernant les enfants. Y'avait-il des enjeux concernant les femmes?

P #3 : Oui, y'en avait. Y'en avait beaucoup. Mais ça, c'est pas nous autres qui y allait. C'était toujours le petit comité. Il nous revenait avec ça pis y nous en parlait. Moi j'y allais pas. Y'en a que j'y allais, d'autres que j'y allais pas. Ça dépendait si ça m'intéressait. Je ne pouvais pas aller à tous les comités. On avait toujours des nouvelles pareil.

HB : Je poursuivrais avec une question un peu plus longue. Comme nous le savons, la création de l'AFÉAS se fait à partir de deux organisations féminines : l'Union catholique des femmes rurales et les Cercles d'économie domestique. Nous remarquons néanmoins que l'AFÉAS, tout en restant une organisation féminine, deviendra aussi une organisation féministe dès la fin des années 1960 en dénonçant le travail invisible des femmes et en revendiquant des changements législatifs pour les droits des femmes. Est-ce que ce changement vers des revendications plus féministes était perceptible au Saguenay-Lac-Saint-Jean?

P #3 : Oui, ça a été perçu. Ça a été les garderies, n'importe quoi... les femmes s'impliquent. C'est vrai. Dans n'importe quoi, les femmes s'impliquent. Quand y'a un rapport avec les enfants, les femmes sont là. Parce que ce sont eux autres qui sont avec les enfants. C'est pas les maris. C'est plus les mères qui sont avec eux autres. C'est pour ça que ça brasse des fois (rires). Ça prend ça aussi, parce qu'autrement... y'a pas juste les enfants, c'est tout. Si les femmes ne s'embarquent pas là-dedans, elles vont se faire embarquer sur le dos. Donc sont aussi ben d'être à leurs affaires (rires).

HB : Est-ce que l'AFÉAS, en prenant ce genre de positions, s'est déjà fait étiqueter féministe?

P #3 : Non. Je m'en rappelle pas de ça.

HB : Quel sens donnez-vous, à titre personnel, au terme « féministe »?

P #3 : Je n'en ai même pas (rires). Je ne pense même pas à ça. C'est vrai que je ne pense pas à ça pantoute. Y'a des affaires que ça glisse tout seul. Y'en a qui sont comme ça par exemple. J'en connais du monde qui sont comme ça. Ça dépend du monde.

HB : Est-ce que y'avait des femmes dans vos organisations qui étaient plus militantes, plus revendicatrices?

P #3 : Y'en avait qui étaient raides. Qui étaient raides, qui tenaient leur bout. Y'en a une qui se mettait le pied à terre, c'était pas long. Elle a toujours été de même. Quand elle était capable... elle, y'avait pas un homme qui y faisait peur. Non, mais c'est vrai. Y'en a qui tiennent tête à un homme. On en voit des fois. J'en vois. J'en ai connu. Moi, ce n'est pas mon genre d'être comme ça. Je n'aime pas ça.

HB : Pensez-vous que l'AFÉAS a permis à des femmes à prendre confiance en elles? À apprendre à mettre leur pied à terre?

P #3 : Y'en a qui étaient déjà comme ça. Y'en a... tu vas leur parler pis elles vont te revirer. Comme si tu avais eu une claque. J'ai des madames, pis y'ont 80 ans, pis elles vont te répondre. T'auras pas le dessus.

HB : Est-ce que c'est l'AFÉAS qui vous a poussé à vous présenter dans le conseil municipal?

P #3 : Oui, parce qu'on allait tout le temps lorsqu'ils faisaient les nominations pour avoir des conseillers. Pis là, ils nous disaient : « Y'a pas l'air d'avoir de personnes qui se présentent ». Nous autres on a dit : « On va envoyer des femmes. On va envoyer une femme. On va commencer par une femme, deux... ». On s'est ramassé quatre. Y'avait pas d'hommes.

HB : Vous êtes entrée au municipal dans les années 1980. Avez-vous été présente longtemps?

P #3 : J'ai commencé à travailler en 1990, pis ça faisait 7 ans que j'étais au municipal. J'ai fini en 1991 au conseil municipal. J'ai donné ma démission. J'ai pas rentré parce que je travaillais.

HB : Selon vous, quel est le plus gros héritage de l'UCFR et l'AFÉAS au Saguenay–Lac-Saint-Jean?

P #3 : C'est un bel héritage. Si on n'avait pas eu ça, je ne sais pas ce qu'on aurait eu. Si on n'avait pas eu l'AFÉAS... j'allais dire pour les femmes, mais pour tout le monde. Si t'avais rien eu dans ta paroisse... ça prenait quelque chose. Ce n'est pas nous qui avons sorti ça les premières années. Ça a été créé avant moi. Ça a toujours multiplié, petits comités par petits comités. Je ne peux pas dire autre chose. C'est ça l'héritage. Y'en a qui veulent jamais rien faire. Y te disent que c'est *dull*. Pis toi, fais quelque chose! C'est ça, la vie. Y'avait toujours des moyens à aller chercher. C'est sûr et certain que si on n'avait pas eu ça, on serait femme au foyer. C'est vrai. Tu resterais à la maison.

HB : Est-ce que les femmes étaient conscientes que l'AFÉAS leur permettait de sortir de chez elles?

P #3 : Oui. Moi, j'aimais ça quand c'était notre réunion. Quand tu ne veux pas y aller, tu n'y vas pas. J'ai suivi des cours et j'allais à Saint-Félicien. Quand j'ai suivi mon cours de comptabilité, j'étais avec ma sœur. On l'a suivi ici à Roberval. Quand tu veux avoir quelque chose dans la vie, faut tu le fasses. Moi, j'ai arrêté à la 11^e année. Mes parents, c'était pas la même affaire. Ça dépend des moyens. Fallait donc que je m'implique si je voulais sortir. Fallait sortir un peu de la maison. Moi, je suis comme ça.